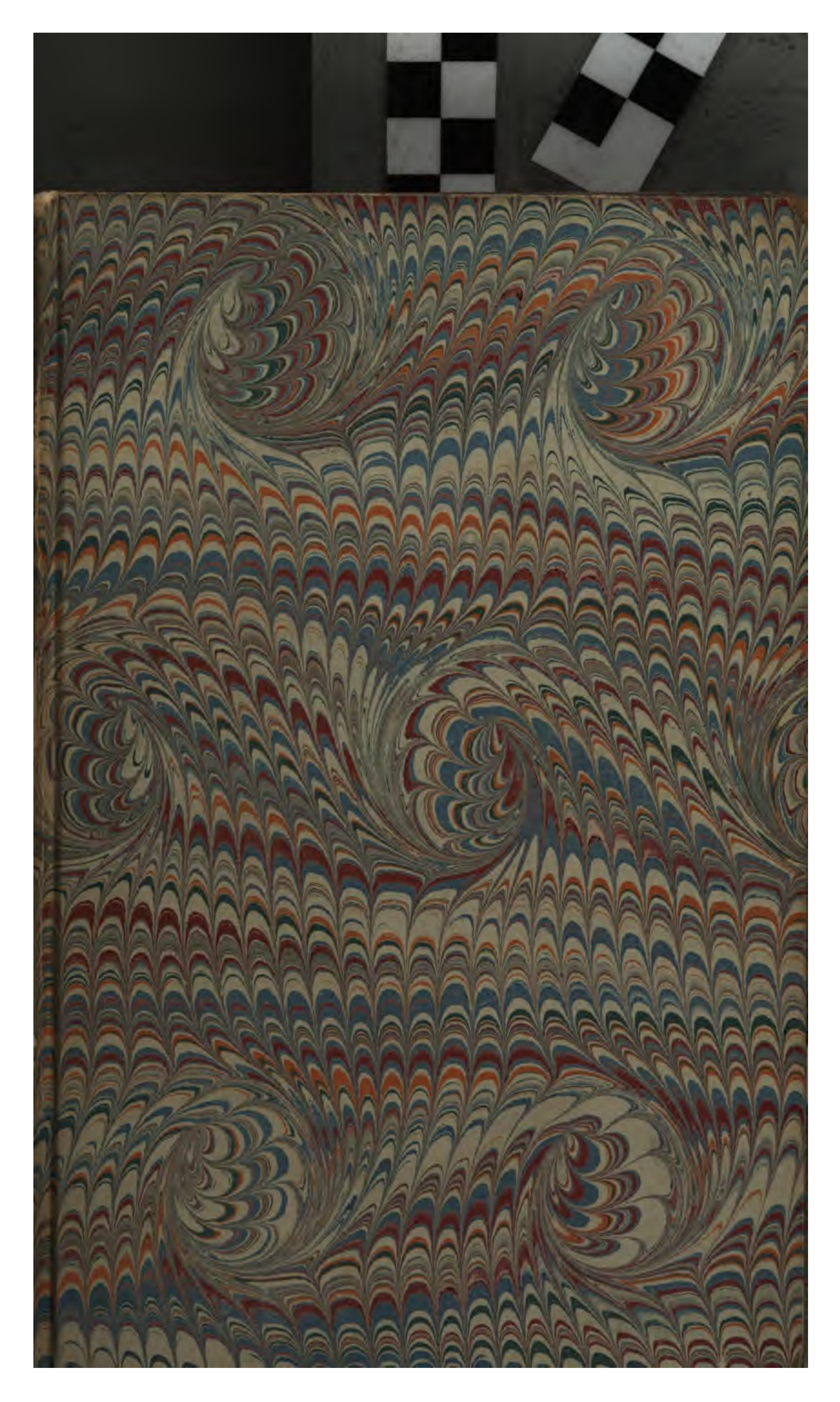



DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.

LETTRES INÉDITES

DES

FEUQUIÈRES

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET
RUE DE VAUGIRARD, N° 9

LETTRES INÉDITES

DES

FEUQUIÈRES

TIRÉES

DES PAPIERS DE FAMILLE DE MADAME LA DUCHESSE DECAZES

ET PUBLIÉES

PAR ÉTIENNE GALLOIS

TOME TROISIÈME

PARIS

LELEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE PIERRE-SARRASIN, 9

—

1846

INTRODUCTION.

En arrivant en Suède pour y représenter la France, M. le marquis Isaac de Feuquières avait trouvé le trône occupé par un prince adolescent ; c'était le jeune Charles XI, fils de Charles-Gustave. Pendant une longue minorité, qui finissait à peine, la régence avait été exercée par sa mère la reine Hedwige-Éléonore, assistée des cinq grands officiers de la couronne, le grand justicier, le grand amiral, le grand chancelier, le grand trésorier et le généralissime de l'armée.

La couronne était depuis 1660 sur la tête de Charles XI ; mais la principale autorité avait été acquise peu à peu par le grand chancelier Gabriel de La Gardie, personnage qui, dans cette correspondance, joue un rôle assez considérable pour que nous entrions dans quelques détails particuliers à son égard.

Petit-fils du français La Gardie, qui, ayant

quitté son pays pour chercher fortune au loin, s'était fixé en Suède, où il était devenu sénateur, feld-maréchal, et gendre du roi, qui lui avait confié les ambassades les plus importantes, le comte Gabriel de La Gardie n'avait pas méconnu la patrie de ses ancêtres au point de lui être hostile ou même indifférent. De telles dispositions ne lui avaient pas été inspirées par son père, homme distingué dans les armes et dans les négociations, qui vit Gustave-Adolphe se former sous lui à l'art militaire et qui fut tuteur de la reine Christine, ces deux amis de la France; et le comte Gabriel avait lui-même toute raison d'être animé des sentiments de sa famille, qu'il regardait sans doute comme un héritage sacré. Il avait pu apprécier et aimer la France, lorsque Christine l'y avait envoyé en 1642, avec une suite de deux cent cinquante personnes, pour faire honneur aux deux pays à la fois. Ce n'était pas non plus dans le commerce de cette princesse, dont on connaît l'admiration pour notre pays, qu'il eût perdu cette affection, développée sans doute par une imagination brillante, un esprit agréable et distingué, qualités qui lui avaient valu la faveur de Christine et auxquelles il aurait dû probablement la main de cette reine, si le chancelier Oxenstiern n'avait eu assez d'ascendant sur

elle pour la détourner de ce dessein romanesque : du moins épousa-t-il une parente de Christine, une sœur du roi Charles-Gustave. Après le règne de ce prince, étant devenu tuteur du jeune Charles XI et grand chancelier du royaume, il sut se créer une immense autorité, dont la France tira profit : l'alliance des deux nations fut renouvelée et soutenue pendant plusieurs années contre de nombreux et puissants adversaires. Mais le comte de La Gardie ne put pas toutefois rendre cette alliance aussi efficace que le désirait le gouvernement français et qu'il l'aurait voulu lui-même. Ses ennemis ne lui en attribuèrent pas moins la responsabilité, au point que, des revers étant survenus à la Suède, ils s'en firent une arme pour le renverser. Il perdit alors non-seulement sa faveur, mais encore sa fortune : en vertu d'un décret porté par les États en 1680, la couronne de Suède ayant été autorisée à rentrer dans les possessions aliénées sous les règnes précédents, il se vit enlever les vastes domaines qu'il avait obtenus de Christine et de Charles X ; et cet homme, qui avait édifié sur ses terres trois châteaux et seize églises, qui était allié à la famille royale, qui, pendant vingt ans, avait tenu dans ses mains les rênes du gouvernement, et qui pensa un instant franchir les derniers degrés qui le

séparaient du trône, termina sa carrière dans l'indigence. Si pourtant sa mémoire est encore aujourd'hui fort honorée en Suède, si l'on y prononce son nom avec respect, c'est qu'il ne fut pas seulement un grand homme d'État, mais aussi un zélé protecteur des arts, des lettres et des sciences; c'est qu'il faisait un noble accueil aux savants et aux artistes; c'est que, propagateur zélé des lumières, il voulut avoir chez lui une imprimerie, pour être plus sûr de les répandre; c'est qu'il fit donner un asile spécial à tous les monuments de l'histoire nationale, et que, chancelier de l'université d'Upsal, il dota la bibliothèque de cette ville des manuscrits les plus précieux; c'est enfin que, non content de protéger les savants de la Suède, il fit une pension à l'historien Mézerai, qui avait perdu celle que lui faisait la France. Voilà pourquoi on se plaît aujourd'hui en Suède à rappeler la mémoire du comte Magnus-Gabriel de La Gardie.

Les sympathies de la Suède pour la France, si actives et si fécondes sous le règne de Gustave-Adolphe, si vives encore sous celui de Christine, avaient perdu beaucoup de leur énergie au moment où M. de Feuquières vint à Stockholm. Elles existaient encore, il est vrai, dans le cœur de la plupart des Suédois; mais un grand

nombre ne les conservaient guère que comme une tradition respectée; beaucoup étaient indifférents et beaucoup hostiles. Tout entraîné qu'il était par plusieurs raisons vers l'alliance française, le Grand Chancelier ne se dissimulait pas qu'elle ferait peser sur lui une immense responsabilité, parce qu'on la regarderait comme son œuvre presque exclusive, et que, si elle causait des revers à la Suède, ses ennemis ne manqueraient pas de les lui attribuer. Telle est la cause des hésitations du comte de La Gardie, dont il est souvent fait mention dans cette correspondance, et que M. de Feuquières prenait à tâche de faire cesser, ce qui était fort difficile en présence de l'Allemagne presque entière qui se liguait contre Louis XIV.

Il y avait alors à Stockholm deux partis distincts, le parti français et le parti allemand. Le premier se composait d'hommes considérables qui avaient, en différentes circonstances, reçu le contact de la France, les Tott, les Sparre, les La Gardie, attachés à ce pays par les souvenirs d'une alliance glorieuse sous Gustave-Adolphe, par le grand nom de Louis XIV, qui promettait à la Suède alliée un reflet de son éclat, et par leurs sympathies pour une nation qu'ils avaient vue de près et appris à aimer. Le parti allemand était formé

d'hommes qui, jugeant les choses au point de vue de l'intérêt positif et non à celui de la gloire, et ne se dissimulant pas plus à eux-mêmes qu'ils ne faisaient aux autres le danger d'une alliance lointaine et chevaleresque, convoitaient intérieurement celle de l'Allemagne et demandaient au moins la neutralité. Ces deux partis travaillaient activement à entraîner dans la sphère de leurs sentiments un jeune roi qui n'avait pas encore montré de volonté, mais dont les inclinations étaient pour la France.

Charles XI était disposé en faveur de la France, d'abord par ce noble instinct qui entraîne toujours la jeunesse vers le parti le plus glorieux, ensuite par les insinuations des partisans de cette nation, à la tête desquels était le Grand Chancelier. Aussi l'un des premiers actes de la majorité du prince fut-il de renouveler le traité qui unissait son royaume à la France, et de s'engager à la soutenir dans la lutte qu'elle entreprenait en Allemagne. Du reste, quoiqu'il rencontrât de l'opposition, Charles XI était sûr de n'être point désavoué en cela par le plus grand nombre de ses sujets, et ce n'était pas sans raison que M. de Feuquières mandait à M. de Pomponne qu'il goûtait le plaisir de voir le penchant de la nation suédoise pour la nôtre.

Mais quel que fût ce penchant, l'état de la Suède ne lui eût pas permis alors d'armer en faveur de la France, si elle n'y eût été déterminée par un fort subside annuel, qui lui donna les moyens d'agir ouvertement. Néanmoins telles étaient les difficultés d'une action déclarée, difficultés augmentées par les efforts de l'opposition, que les armes de la Suède n'étaient jamais aussitôt prêtes que l'étaient nos subsides, et que M. de Feuquières obtint à grand'peine qu'il ne s'écoulât pas plus de deux ans entre la signature du traité par lequel les Suédois s'engageaient à porter leurs armes en Allemagne et le moment de son exécution. Aussi, pour arriver à ce résultat, que de sollicitations, que de démarches! que de sacrifices de toutes sortes! Pour en avoir une idée exacte, il faut avoir parcouru, comme nous l'avons fait, aux Archives des Affaires Étrangères, les quinze volumes de correspondance diplomatique de M. de Feuquières pendant les huit années de son ambassade en Suède; on est obligé alors de regarder, non comme une flatterie, mais comme la stricte expression de la justice et de la vérité, ce que M. le marquis de Pas lui écrivait de Paris : « L'on est icy extraordinairement satisfait de « vous, et tout le monde en parle avec éloge.

« M. Le Tellier se récrie fort sur la beauté de « vostre négociation, et dit qu'il faut que vous « ayez une teste de fer. »

M. de Feuquières était en correspondance suivie non pas avec son gouvernement seul, mais encore, ainsi qu'il a déjà été dit, avec la plupart des ambassadeurs et agents que la France entretenait dans les principales résidences de l'Europe et particulièrement en Allemagne : c'était à Mayence avec M. l'abbé de Gravelle, en Suisse avec M. de Saint-Romain, à Francfort avec M. Persode de Maizery, à Londres avec M. Colbert de Croissy, à Berlin avec M. l'abbé de Verjus, à Liége avec M. des Carrières, à Dresde avec M. de Chassan, à Hanovre avec M. Rousseau, à Hambourg avec M. le baron Bidal, à Munich avec M. de La Haye, à Copenhague avec M. le chevalier de Terlon. Ces personnages n'étaient pas les seuls avec lesquels M. de Feuquières fût en relation; mais il est inutile d'en nommer un plus grand nombre pour prouver combien il avait à écrire, et l'on s'explique facilement pourquoi il appréciait ses correspondants, selon que leurs lettres renfermaient plus de faits et moins de réflexions.

Il fallait que M. de Feuquières trouvât du temps pour les informer, à son tour, de ce qui

se passait à Stockholm, centre d'une politique que le gouvernement français et ses agents avaient intérêt à connaître; et pourtant il ne se laissait pas tellement absorber par les affaires politiques, qu'il négligeât les siennes propres. De Stockholm même, il pouvait encore, malgré tant de préoccupations, donner d'utiles conseils à des ingénieurs sur la fortification de la ville de Verdun, dont il était gouverneur, et indiquer, avec autant de précision que s'il eût été sur les lieux mêmes, ce qu'il y avait à faire pour arriver à des résultats utiles et en même temps économiques, prouvant ainsi que son premier état avait été celui des armes, et que, comme M. le marquis Manassès de Feuquières, son père, sa capacité n'était pas tout entière celle d'un habile négociateur. Il le prouva mieux encore lorsqu'il lui fut permis de donner un nouvel et dernier essor à cette ardeur belliqueuse que le temps n'avait pas éteinte en lui, et il en saisit l'occasion avec d'autant plus d'empressement, qu'il put montrer ainsi à ses fils, qui probablement n'en avaient jamais douté, qu'il jouissait de la plénitude de ses moyens : « Ces « Messieurs, écrivait-il à M. de Pomponne « dans un de ces moments d'humeur qui n'ont « manqué à aucun père, même au plus res-

« pecté, ces Messieurs me donnent encore la « liberté de dire mon avis, mais ils n'en font « que ce qui leur plaist ; je ne sçais si c'est qu'ils « me traittent de radoteur ou si c'est qu'à « cause que je me porte aussi bien qu'eux, ils « ne me croient pas encore assez sage. Je vous « prie d'en juger vous-mesme, par une pensée « qui me vient et qui me réchauffe tout le « sang dans les veines : c'est que le Connestable « (de Suède) s'est imaginé que ce seroit fort « bien fait de joindre à son armée quatre mille « François et qu'ils fussent sous ma charge ; et « moi qui me souviens d'avoir vu mon père « dans un semblable emploi, estant tout ensemble, général d'armée et ambassadeur « extraordinaire, je m'imagine aussi que le « Roy ne feroit pas mal et qu'il y auroit en « cela une infinité de convenances pour son « service. Tout ce que je puis dire est que je « le souhaitte passionnément. » Les souhaits de M. de Feuquières furent exaucés : il vécut encore dans les camps, souffrit de dures privations, dont il fut dédommagé par les victoires de Halmstadt et de Lunden, auxquelles il prit une part notable et qui lui rappelèrent, à lui et à ses fils, celles auxquelles il avait participé et contribué dans sa jeunesse.

Cependant il laissait à son amie Madame

de Pomponne le soin de ses intérêts pécuniaires à Paris, et celui de surveiller ses fils, du moins ceux qui étaient encore dans l'âge d'en avoir besoin. Ce dernier soin était partagé par son fils aîné, M. le marquis de Pas, qui, précoce en raison comme en talent, et mesurant ce qu'il croyait devoir attendre de ses frères sur ce qu'il faisait lui-même, se montrait souvent sévère alors qu'il aurait pu être indulgent, et ne réfléchissait pas suffisamment qu'il faut présenter les conseils même les plus sages avec douceur et aménité, pour être plus sûr de les faire aimer et suivre. S'il en eût été ainsi, il est permis de croire que son frère, M. le chevalier de Feuquières, moins irrésolu sur le choix définitif de sa carrière, eût employé avec plus de fruit quelques années du précieux temps de sa jeunesse et qu'il aurait évité les pénibles reproches d'un père mécontent. L'on sera d'avis sans doute que la sévérité paternelle ne saurait s'exprimer en un plus digne langage; mais cette sévérité n'était pas méritée à un tel point : Madame de Pomponne prit le soin de démontrer à M. de Feuquières que son fils n'avait pas autant de torts qu'il le croyait; et l'accusé lui-même, dans une lettre pleine de modestie, de soumission et de chagrin d'avoir mécontenté son père, tâcha de

lui prouver qu'il ne méritait point le reproche d'avoir négligé les conseils de la raison, de l'expérience, et qu'il n'avait point oublié Dieu, ajoutant, quant à ce dernier chef, « qu'il avoit de la religion autant qu'on en pouvoit avoir, mais qu'il n'avoit point de bigoterie, qu'il n'en auroit jamais et que ce seroit l'obliger à la chose du monde pour laquelle il avoit le plus d'aversion que de le contraindre à déguiser ses sentiments et principalement sur la religion, qui est la chose qui demande le moins de déguisement, si l'on veut estre comme on le doit. » Tous les défauts du jeune chevalier de Feuquières pouvaient se réduire à un seul, si funeste, aujourd'hui surtout, à une foule de jeunes gens, l'incertitude sur le choix d'une carrière, défaut qui paralyse les dispositions les plus heureuses et anéantit les germes les plus féconds.

M. de Feuquières consacrait quelques-uns des instants de loisir que lui laissaient ses occupations si multipliées, à des observations qui prouvent à la fois son goût pour les choses d'un intérêt positif et son désir d'en tirer des applications avantageuses pour son pays. Voici ce qu'il écrivait à M. de Pomponne, qui, pendant son séjour en Suède, avait cherché ailleurs ses distractions : « Je vous trouve,

« Monsieur, bien incurieux ; je ne vous re-
« proche point de n'avoir pas vu les mines de
« Suède, car c'est un grand hasard que j'en
« aie pu trouver moi-mesme le temps ; mais de
« demeurer de sang-froid, sans me faire au-
« cune question sur le moulin à vent que j'ai
« trouvé à huit cents pieds sous terre, qui va
« jour et nuit d'une égale et grande force,
« encore qu'il ne fasse aucun vent sur la terre ;
« en vérité c'est avoir toutes les pensées bien
« solides. Sçachez pourtant que c'est une nou-
« velle découverte des secrets de la nature et
« qu'une semblable machine, qui est très-
« simple, pourroit élever des eaux en quantité,
« car je crois qu'on peut la multiplier tout de
« mesme qu'on peut mettre plusieurs moulins
« sur un mesme ruisseau. » Dans une autre lettre il donne de plus amples détails sur cet objet de son attention, qui finit par intéresser M. de Pomponne et Louis XIV lui-même ; et, sans reculer devant les dépenses et les difficultés d'une application qu'il ne pouvait surveiller, il ordonne qu'on creuse des puits à Feuquières pour faire l'expérience de ce procédé, au moyen duquel il voulait tirer de grandes masses d'eau des entrailles de la terre. Ailleurs il se fait un devoir d'exposer un procédé d'une autre nature, employé en Suède

pour rompre des glaces de trois lieues d'étendue : « L'invention dont on s'est servi, dit-« il, mérite une digression, car le Roy s'en « peut servir dans ses places. » Et il se livre d'autant plus volontiers au récit de cette invention, qu'il en espère quelque chose de profitable pour la France.

Mais, comme la forme d'une dépêche ne se prêtait pas aisément à ces sortes de digressions, non plus qu'à un détail circonstancié de l'emploi de ses journées, M. de Feuquières adoptait parfois pour ses comptes rendus la forme du journal, qui laissait à sa plume ses libres allures et permettait de tout dire; d'ailleurs M. de Pomponne, qui devait donner au roi lecture de ces journaux, était prié de passer tout ce qui lui semblerait trop long et de peu d'intérêt.

M. de Pomponne se garda bien sans doute de suivre cette recommandation pour ce que M. de Feuquières rapporte des sorciers qui agitaient la ville de Stockholm. Avec une complaisance tellement naïve, qu'on serait tenté de la prendre pour de la crédulité si, par quelques mots sensés, il ne montrait, en terminant, le fond de son opinion, il raconte comme quoi les parents de plus de cinq cents enfants de douze ans et au-dessous, demandaient justice contre une foule de sorciers et de sorcières

qui venaient chaque soir prendre tous ces enfants pour les mener au sabbat; que ces derniers accusaient les mêmes personnes et les figuraient, quelques-unes sans les avoir jamais vues, à ce qu'on disait, et que ce qu'il y avait de plus particulier à ce sabbat, « c'étoient des « anges blancs qui défendoient les enfants « contre les tentations du diable et qui leur « apprenoient leurs prières, que plusieurs di« soient à rebours de toutes les façons qu'on « vouloit. » « J'ai pris, ajoute-t-il, un de ces pe« tits garçons chez moi, que j'ai fait habiller de « mes livrées. Il a esté plusieurs nuits sans aller « au sabbat; à la fin la sorcière l'est venu pren« dre; mais on ne l'y a pas voulu recevoir; le « diable lui a fait dire qu'il ne vouloit plus de « lui, puisqu'il est à l'ambassadeur de France; « de sorte qu'il n'ira plus, et que chacun vou« dra avoir mes livrées. »

Bien que personne n'ignore le rôle important que joue la sorcellerie dans l'histoire des anciens peuples du Nord, on a lieu pourtant de s'étonner qu'elle eût conservé tant d'empire en Suède à une époque si rapprochée de la nôtre; et, encore que les esprits de ses sujets fussent loin d'être tous bien sains sous ce rapport, Louis XIV dut les trouver beaucoup plus avancés que ceux des Suédois, s'il lui

plut d'établir un parallèle entre les uns et les autres. Ce qu'il y a de remarquable en cette circonstance, et qui justifie le récit détaillé que l'ambassadeur croit devoir faire à son gouvernement, c'est que la préoccupation était devenue si forte et si générale, on avait une telle crainte de voir la flotte, le palais du Roi et toute la ville incendiés, selon la prédiction des enfants ensorcelés, que force avait été de faire veiller toutes les nuits 10000 hommes pour préserver la cité des malheurs qu'on voyait prêts à fondre sur elle; et les juges, malgré l'impossibilité de constater de pareils délits, mais afin d'apaiser le peuple, qui ne concevait pas d'autre moyen d'éloigner le fléau, se virent contraints de livrer en victimes à sa cruelle superstition quelques individus désignés par le plus grand nombre comme coupables de ces maléfices.

Assurément M. de Feuquières n'ajoutait pas plus de foi qu'il ne devait à de pareilles visions, mais, comme elles mettaient tout en émoi, il était obligé de s'en inquiéter lui-même et d'en informer le Roi. « Cet article, Sire, disait-il, est « bien bagatelle, mais je puis assurer V. M. « qu'il n'y a point d'affaire en Suède qui se « traitte plus sérieusement, et qui occupe tant « les esprits. »

Ce qui pouvait contribuer, entre autres choses, à tirer M. de Feuquières du monde imaginaire où le transportait, quoi qu'il en eût, la crédulité suédoise, c'était la partie de la correspondance de M. le marquis de Pas, son fils aîné, qui était consacrée à des demandes d'argent. On peut accuser au premier abord ces instances répétées si souvent; mais, si l'on y arrête son attention, on est amené à reconnaître qu'elles peuvent trouver leur justification, et qu'elles dénotent moins une prodigalité assez excusable, après tout, dans un jeune gentilhomme, que la triste nécessité où se trouvaient alors les gens de condition, riches ou pauvres, qui voulaient avancer dans les armées, à la cour et partout, de faire une dépense excessive, et en quelque sorte de se ruiner, quand ils n'avaient pas une grande fortune, afin de représenter comme ils le devaient. Ainsi le jeune marquis de Pas, devenu colonel d'un régiment de cavalerie, mande à son père qu'il a en tout à son service vingt-deux personnes et vingt-cinq chevaux, et qu'il ne peut en avoir moins : il l'en laisse juge lui-même. Et ce n'était pas de domestiques seulement que se composait sa maison : l'aumônier qui le suivait, par exemple, n'était pas payé par le gouvernement, comme ceux qui na-

guère étaient attachés à chacun de nos régiments, mais bien par lui. « J'ay un aumônier, « dit-il, qui est jacobin et de bonnes mœurs, « sans cela, je ne le garderois pas. » M. dePas déclare que sa vie est bien réglée, mais qu'il n'a pas les moyens de vivre, et qu'avec son revenu annuel, il peut à peine atteindre la moitié de l'année.

Pour faire son chemin, il fallait attirer l'attention sur soi autant par son luxe et sa dépense que par sa naissance et son mérite. M. le marquis de Pas savait donc fort bien dans quelle cour il vivait lorsqu'il écrivait à son père : « Peut-estre si vous faisiez quelque ef- « fort pour moy, cela feroit quelque chose du « costé de la cour. » Tellement il était persuadé qu'il fallait briller pour réussir, et contribuer à la magnificence de la cour du grand Roi pour obtenir un avancement qui, le plus souvent, ne dédommageait pas des sacrifices qu'on s'imposait pour y arriver.

Lorsque le Roi eut accordé à M. de Pas le régiment Royal de Marine, M. de Pomponne lui-même plaidait ainsi sa cause auprès de M. de Feuquières : « Je ne trouve qu'une seule « difficulté dans la grâce que le Roy vient « de luy faire, c'est celle de la subsistance, « parce que la despense d'un mestre de

« camp d'infanterie est assez grande. » On voit par là que, s'il en coûtait beaucoup pour être colonel de cavalerie, il y avait également beaucoup à dépenser dans l'infanterie. Du reste, il en était de même pour toutes les charges, pour toutes les positions. Quand même M. de Pomponne ne prendrait pas ici le soin de justifier la dure obligation imposée à tout gentilhomme en emploi de faire une extrême dépense, on trouverait facilement ailleurs cette justification. Pour ne pas aller plus loin, on peut rappeler avec quelle énergie Madame de Sévigné se récrie dans ses lettres contre les sacrifices d'argent auxquels son fils fut obligé, lorsqu'on l'eut nommé colonel d'un régiment de noblesse : « Mon fils, dit-elle, a « été choisi par cinq à six cents gentilshommes « de son canton, pour être à leur tête. C'est « un honneur, je l'avouerai; mais cette dé« pense, quand on a été dix ans à la guerre « d'une autre manière, est fort désagréable... « Il est désespéré de ce retour à une profession « qu'il avoit si sincèrement quittée. Il tiendra « une table enragée... Enfin Dieu le veut! »

Dans ces budgets si coûteux et, le plus souvent, si peu en proportion avec les revenus ou les appointements, l'article des dépenses imprévues n'était pas le moins effrayant. Si l'on

était admis à l'honneur de faire la partie de quelque prince, il fallait apporter une bourse bien garnie, pour faire face à de dures éventualités, aux plus rigoureux traitements de cet impitoyable dieu du jeu, le hasard. « Mon fils « me mande, dit ailleurs Madame de Sévigné, « qu'il s'en va jouer au reversis avec son jeune « maître (M. le Dauphin). Cela me fait transir : « deux, trois, quatre cents pistoles s'y perdent « fort aisément :

« Ce n'est rien pour Admète, et c'est beaucoup pour lui. »

Enfin, on pouvait appliquer à M. le marquis de Pas et à tous les gentilshommes qui vivaient dans l'atmosphère de cette cour éclatante et ruineuse, ce que l'illustre marquise disait de son fils : « Il trouve l'invention de dépenser « sans paroître, de perdre sans jouer et de « payer sans s'acquitter; toujours une soif et « un besoin d'argent, en paix comme en guerre. « C'est un abîme de je ne sais pas quoi; sa « main est un creuset où tout se fond. »

M. de Sismondi, qu'on n'accusera pas de s'être laissé éblouir par l'éclat du règne de Louis XIV au point de n'avoir pas vu à quelles conditions cet éclat avait été, en partie, obtenu, ne manque pas d'alléguer que toutes les classes de la société, le peuple, le clergé et la noblesse elle-

même, se trouvaient obligées d'y contribuer pour une part plus ou moins onéreuse. « Les « impôts sur les échanges et sur les francs-fiefs, « dit-il, atteignaient aussi la noblesse : on « l'avait fait, de plus, contribuer largement, « sous prétexte de vérifier ses titres : enfin on « l'appelait à faire, pour la guerre, une dé- « pense excessive ; car, bien que les emplois « militaires fussent richement payés, les gen- « tilshommes faisaient à leurs frais, et les cour- « tisans avec un luxe au-dessus de leurs « moyens, leurs équipages de campagne, pour « lesquels ils s'endettaient presque tous et « qu'ils perdaient le plus souvent, si l'armée « éprouvait quelque revers. »

Une telle situation était d'autant plus fâcheuse, que les appointements, presque toujours insuffisants, étaient loin d'être payés avec exactitude. M. de Feuquières lui-même, quoiqu'il fût l'ami de M. de Pomponne, éprouvait sur ce point beaucoup de difficultés et de retards : « Il est bon de vous avertir, lui mandait Ma- « dame de Pomponne, qu'il est très-difficile « de tirer de l'argent, et que c'est une chose « par laquelle l'on se trouve distingué que « d'estre payé de ses appointements. Depuis « deux mois, je suis à demander vostre demy- « année, et l'on ne la touchera de plus de deux

« mois d'icy. » Madame de Pomponne en effet sollicitait sans cesse le paiement des honoraires de M. de Feuquières, elle insistait auprès des commis, parlait à Colbert lui-même, et cependant n'obtenait pas toujours ce qu'elle demandait avec cet empressement que donne la véritable amitié. Si notre gouvernement est inférieur en magnificence à celui de Louis XIV, il a du moins sur lui cet avantage tout positif que ses rouages financiers fonctionnent avec beaucoup de régularité, que les traitements de ses hauts fonctionnaires et de ses derniers employés sont payés avec une égale exactitude et que les fonds s'en produisent périodiquement avec une ponctualité admirable. On est heureux sans doute d'assister au spectacle d'un règne illustre, on est heureux de concourir soi-même à cette illustration, mais c'est à la condition d'y trouver de quoi vivre ; et voilà ce que chacun ne trouvait pas dans d'équitables proportions sous le règne de Louis XIV, tout digne qu'il est de notre admiration et de notre respect. Tant de splendeur cachait beaucoup de gêne, et l'on peut dire de ce gouvernement qu'il n'était pas assez riche pour payer toute sa magnificence.

M. le marquis Isaac de Feuquières pouvait s'en apercevoir autant que personne, lui qui était obligé de soutenir les grandes dépenses

de représentation et de déplacement auxquelles l'obligeait sa position, avec des appointements de 36000 livres. Heureusement il avait à Paris M. et Madame de Pomponne, qui ne se contentaient pas de les faire payer aussi exactement que possible, mais qui employaient leur crédit à en faire augmenter de temps en temps le chiffre par d'utiles gratifications.

Madame de Pomponne était, selon l'expression de son mari, l'intendante de M. de Feuquières, en même temps que la conseillère et l'appui de ses fils; elle continuait à remplir cette double tâche avec l'affection et la sollicitude d'une amie et d'une mère. Les frivolités de la cour n'avaient pu lui faire perdre ces habitudes de régularité financière qu'elle avait puisées dans sa famille; elle les conservait, aussi bien que ses habitudes de piété, au milieu des plaisirs de Saint-Germain, de Versailles, de Paris, et les faisait tourner au profit de sa maison et de ses amis; en un mot, dans la femme de M. le marquis Arnauld de Pomponne, ministre de Louis XIV, on reconnaissait toujours la fille de M. Ladvocat, maître des comptes. Elle est une des personnes traitées avec le plus d'indulgence par le duc de Saint-Simon, avare d'éloges, comme on sait, ou qui ne les donne presque jamais qu'avec de ma-

lignes restrictions : « C'étoit une femme pieuse, « dit-il, retirée, qui aimoit ses écus, et qui « n'avoit jamais fait grande figure dans les am- « bassades ni pendant le ministère de son « mari, quoique dans une grande union en- « semble. » — « C'est un grand hasard, dit le « beau-frère de cette dame, M. l'abbé Arnauld, « de trouver une femme qui ait d'aussi bonnes « qualités et qui entre avec autant d'amitié dans « les intérêts de la famille de son mari. »

Il y avait bien aussi trace de ce caractère positif dans une autre fille de M. Ladvocat, dans Madame la marquise de Vins; mais ce n'était point la finance qui avait ses prédilections, c'était la politique. On l'appelait le *Petit Ministre*, comme le rapporte Madame de Sévigné; aussi était-elle initiée à une foule de secrets d'État, ce qui explique les pompeuses louanges que lui prodigue un de ses admirateurs, M. l'abbé Arnauld : « Ce qu'on voit « d'aimable, dit-il, dans son esprit et en sa « personne n'est pas ce qu'on doit le plus esti- « mer. Elle n'aime pas tout le monde, et ne se « soucie pas d'en être aimée; mais elle est « sincère et généreuse, et on se peut fier « en ses promesses. Son esprit est grand et ca- « pable de tout, et son cœur est encore plus « grand que son esprit. L'ambition, sa passion

« dominante, paroît le remplir tout entier; « mais, comme elle n'a pas autant de bonheur « que de mérite, il semble qu'on puisse espé« rer qu'elle cherchera à se satisfaire par des « biens qu'elle pourra se donner elle-même. » Enfin, chose rare, le duc de Saint-Simon ne trouve qu'à louer dans cette personne, dont il fait le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une femme : « Elle étoit, dit-il, charmante « par son esprit, par ses grâces, par sa beauté, « par sa vertu. » Si nous rappelons ici les mérites de Madame de Vins, c'est que, comme Madame de Pomponne, sa sœur, elle portait beaucoup d'affection à la famille de Feuquières. Elle en avait accordé assez à M. le marquis Antoine de Pas pour permettre qu'il lui adressât certaines relations de faits militaires, qui passaient ensuite des mains de M. de Pomponne dans celles du Roi. C'est de l'une d'elles que Madame de Sévigné écrivait en ces termes à sa fille : « Je vous envoie la plus belle « et meilleure relation des circonstances de la « mort de Turenne, qu'on ait eue ici depuis « l'événement. Elle est du jeune marquis de « Pas (de Feuquières) à Madame de Vins, pour « M. de Pomponne. Ce ministre me dit qu'elle « étoit meilleure et plus exacte que celle du « Roi. Il est vrai que ce petit Feuquières a un

« coin d'Arnauld dans la tête, qui le fait mieux « écrire que les autres courtisans. »

La maison de Madame la marquise Arnauld de Pomponne était une seconde maison paternelle pour les jeunes de Feuquières : ils se plaisaient dans leurs lettres à le témoigner à leur père, auquel ce devait être une douce consolation dans son éloignement. Fréquentée par la meilleure société de Paris, une telle maison était pour ces jeunes gens une école de sage conduite, d'esprit, de bon goût, d'excellentes manières, et ils n'étaient pas longtemps sans doute à reconnaître qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que d'y être assidus. Entre autres personnes de bonne compagnie, ils y rencontraient, avec Madame de Vins, Madame de Sévigné, qui professait pour M. de Pomponne une grande amitié, fondée sur la reconnaissance; la belle Madame de Grignan, fort liée avec Madame de Vins; M. l'abbé Arnauld, frère aîné de M. de Pomponne, et leur oncle M. l'abbé de Feuquières, lorsqu'il n'était pas dans ses abbayes ou dans les camps.

Ces deux abbés étaient unis par une étroite et ancienne amitié, qui avait sa source dans une parenté fort rapprochée et surtout dans une grande similitude de caractère et de position. Nés tous deux avec une vocation déci-

dée pour la carrière des armes, qu'ils avaient embrassée et suivie pendant quelque temps avec succès, tous deux l'avaient quittée pour entrer dans les ordres. Mais en endossant l'habit de cette nouvelle profession, ni l'un ni l'autre n'avait complétement dépouillé le vieil homme; toujours ils conservèrent de leur premier état un besoin de mouvement, d'agitation, qui leur rendait peu attrayante la vie sédentaire : on peut s'en convaincre par la lecture des Mémoires de M. l'abbé Arnauld et par celle des lettres de M. l'abbé de Feuquières.

Ainsi que son ami, ce dernier avait quitté depuis longues années l'épée pour le froc; il avait eu tout le temps d'oublier, dans les molles douceurs de ses abbayes, de la cour et de la ville, les rigueurs de la vie militaire; et pourtant, même dans un âge qui n'était plus celui de la jeunesse, il préférait au calme de l'Église le tumulte des camps; et ce qui paraissait lui agréer le plus dans la charge d'aumônier du Roi, c'était le privilége qu'elle procurait de le suivre dans ses expéditions : aussi ne manqua-t-il pas l'occasion de l'accompagner à la campagne de Flandre de 1675; et, si alors il eût encore porté l'épée, il n'eût pas écrit autrement sur les opérations et l'état des armées. Deux ans auparavant, sans que rien l'y obligeât,

il s'était rendu aux conférences de Cologne, où il savait que les plaisirs tiendraient autant de place que les affaires. Préoccupé du grand train qu'on y menait, il mandait à son frère : « La despense de MM. nos ambassadeurs « est fort grande : MM. de Courtin et de Ba- « rillon sont logés ensemble, ayant percé deux « maisons proches, et ils tiennent deux « grandes tables à la fois. D'ordinaire toute « nostre cour va disner chez eux et soupper « chez M. le duc (de Chaulnes), où tout le « monde se rassemble : il y a douze pages, « vingt-quatre valets de pied, douze gentils- « hommes, Madame la duchesse, Mademoiselle « Murinais et Mademoiselle d'Offoy, de Picar- « die. Les autres ambassadeurs ont chacun « quatre pages et huit valets de pied. Il y « a plus de cinquante volontaires et force « belle jeunesse. Pour le clergé, M. l'abbé « de Suze et moy, l'abbé de l'Estrades, qui « va et vient à Vezel. Enfin notre cour est « fort brillante. » Toute brillante qu'elle était, elle ne suffisait pas à M. l'abbé de Feuquières, qui allait chercher d'autres distractions dans le voisinage, à Utrecht, où était alors le grand Condé, commandant l'armée de Hollande, et que la goutte empêchait de se mettre en campagne. Voici les

tendres reproches qui étaient adressés à l'heureux prélat par une dame de Paris, dont le nom, discrètement absent au bas de sa lettre, demeure pour nous un mystère : « Est-il possible, Monsieur l'abbé, que vous « soyez si gay et si joyeux quand vous estes à « 160 lieues de vos véritables amis, et que les « dames d'Utrecht vous fassent ainsy oublier « celles de Paris? Mais je ne sçais de quoy je « m'avise de faire une grande distinction de « vous aux autres et de songer tant à vous as- « surer que vous ne pensez pas à moy. L'on « me mande que vous ne songez qu'à vous « divertir depuis le matin jusqu'au soir, et « que vous n'avez jamais esté aussy galant; « que vous le poussez si loin, que vous « n'estes guère en peine du lendemain. Peut- « estre penserez-vous plus aux gens, estant à « Cologne, où la gravité des plénipotentiaires « retiendra l'impétuosité de votre tempéram- « ment. Je n'ay pas voulu vous escrire tant que « j'ay sçu que vous estiez si dévergondé; je « vous ay laissé vous réjouir à votre aise; mais à « présent que vous estes de retour avec vos « ambassadeurs, revenez à nous et m'entrete- « nez un peu de vos folies bonnes que mauvai- « ses; elles pourroient bien vous obliger d'en « faire quelque austérité, et je ne crois pas

« que le jacobin de la rue Saint-Honoré vous « en donne aisément l'absolution. Mademoi-« selle de Montsoreau dit que vous estes plus « à craindre qu'on ne pense, et que l'on a la « conscience chargée de vous laisser entrer « dans sa chambre après le coucher du Roy. « Aux dépens de cela, je voudrois que vous « fussiez icy. En attendant, l'on se contente « de parler souvent de vous. Adieu, Mon-« sieur. » Sans chercher à justifier entièrement l'accusé et à le faire paraître moins coupable qu'il ne l'était effectivement et que peut-être lui-même n'aurait voulu l'être, qu'il nous soit permis de dire, à sa décharge, que sans doute la jalousie avait grossi la somme des torts qui lui étaient imputés. Au reste, cette matière n'est pas d'une telle importance qu'elle mérite d'être approfondie. En résumé, on voit quel était M. l'abbé de Feuquières, militaire par inclination, homme d'Église par circonstance, abbé de cour, si l'on veut, mais d'une cour remuante et aimant la guerre autant que le plaisir.

Devenu plus calme que son ami, M. l'abbé Arnauld se contentait des voyages d'agrément, des cérémonies d'apparat, des fêtes et même des spectacles. « Croiriez-vous, écrivait Madame « de Sévigné à sa fille en 1675, croiriez-vous « que je reviens de l'Opéra avec M. et Madame de

« Pomponne, l'abbé Arnauld, la bonne Troche
« et d'Hacqueville? La fête se faisoit pour l'abbé
« Arnauld, qui n'en a pas vu depuis Urbain VIII,
« qu'il étoit à Rome avec M. d'Angers. »

Dans son affection pour M. l'abbé de Feuquières, M. l'abbé Arnauld ne trouvait pas bon qu'il prît gratuitement autant de fatigue; il estimait, non sans raison, « qu'il aimoit trop la « guerre pour un abbé, » et, bien qu'il ne pût l'empêcher de céder à son inclination un peu aventureuse, il n'était pas d'avis qu'il s'y livrât avec autant d'abandon, alors surtout que son âge, sinon son état, lui commandait le repos. « Je fus fort attaché à Paris, dit-il, par la « maladie de l'abbé de Feuquières, qui pensa « mourir. Il avoit extrêmement fatigué pendant « la campagne (de 1675); il vouloit être par- « tout de jour et de nuit; il avoit encore accom- « pagné le Roi à son retour, et il avoit fait sans « obligation et sans intérêt les fonctions d'au- « mônier de S. M. pour ceux que leurs charges « y obligeoient et qui étoient absens. Enfin, « après avoir traîné quelque temps, il fallut « succomber au mal; et, sans M. et Madame de « Pomponne, qui usèrent d'autorité pour chas- « ser un misérable empirique, entre les mains « duquel il s'étoit mis, on auroit eu de la peine « à le sauver. C'eût été pour moi une très-

« grande affliction, ayant pour lui autant d'a-
« mitié que je sais qu'il en a pour moi. »

M. l'abbé Arnauld et M. l'abbé de Feuquières vécurent encore longtemps pour jouir de cette bonne et vieille amitié [1] ; ils purent continuer leur genre de vie, assez mondain, il est vrai, et qui aurait paru dissolu à une autre époque que celle du règne de Louis XIV, où une importance égale semblait accordée aux plaisirs et à la dévotion; mais alors personne ne les jugea indignes d'être de la famille du grand Arnauld d'Andilly.

[1] M. l'abbé de Feuquières mourut en 1692, et M. l'abbé Arnauld en 1698.

LETTRES INÉDITES

DES

FEUQUIÈRES

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

A Versailles, le 20 juillet 1674.

Monsieur, j'ay peu de nouvelles particulières à vous mander cet ordinaire. M. de Turenne se trouve le maistre dans le Palatinat à cette heure que les Impériaux sont réduits au-delà du Rhin. L'armée de l'Empereur, sous M. de Souches, paroist persister dans le dessein de passer la Meuse vers Charlemont, bien que les troupes que Sa Majesté a fait avancer vers cette frontière laissent peu de sujet d'appréhender de ce costé. La flotte de Hollande demeure toujours sans aucun effet à la vue de nos costes, et les ennemis sont toujours renfermés dans leurs mesmes postes en Roussillon, au pied des montagnes. Si la Suède eust agy comme elle le devoit, il y a long-

temps que la vue de ses armes auroit produit la paix, à laquelle elle semble ne vouloir arriver que par la négociation. Adieu, Monsieur, je suis entièrement à vous[1].

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A LOUIS XIV.

A Stockholm, le 25 juillet 1674.

Sire, Vostre Majesté aura vu, par la dernière lettre que j'ay eu l'honneur de luy escrire mercredi 18 de ce mois, l'emportement du Chancelier à la dernière conférence que j'avois eue avec luy. Le lendemain, Sire, je le rencontray au chasteau comme on sortoit du sénat, et tout ce que je pus tirer d'une mine austère qu'il affecta toujours en marchant avec le Roy, ce fut qu'il me dit très-laconiquement que le comte Tott estoit demeuré malade en Bourgogne, et que je n'aurois pas sitost des nouvelles de Vostre Majesté sur les propositions qu'il avoit à luy faire. Estant entrés dans la chambre du Roy, Sire, il parla continuellement à celuy-cy. Le Roy, de temps en temps, me regardoit et me faisoit des amitiés, et luy, tout aussitost, reprenoit le Roy comme pour m'oster l'occasion de m'approcher; ce qui dura une grosse demi-heure, jusqu'à ce qu'on vînt advertir pour

[1] L'abondance des matières nous oblige de supprimer les signatures des lettres, ces signatures exigeant un espace qui sera employé plus utilement.

disner, où le Chancelier demeura; et moy, Sire, je me retiray chez moy, où j'amenay le comte Gustave son fils, à qui je ne feignis point de tesmoigner mon mécontentement du procédé de son père, qui sembloit prendre plaisir à tenir les affaires dans l'incertitude. Je le priay de luy dire que, si on avoit quelque chose à me faire savoir, quoy que ce pust estre, on le fist plus tost que plus tard, parce qu'autrement ce seroit adjouster l'offense au manquement de parolle. Il reprit ce terme de manquement de parolle avec aigreur, et je luy en cottay sur-le-champ six exemples à quoy il n'y avoit rien à répliquer.

Le jour d'après, vendredy au matin, Sire, les commissaires me vinrent voir, dont ledit comte Gustave estoit du nombre. Ils commencèrent par me montrer un escrit latin non signé, et me prièrent de le lire avant toutes choses. Je le trouvay si impertinent que je ne pus pas m'empescher de leur en tesmoigner de l'indignation, en disant que, si je savois un peu de latin, il falloit que j'eusse oublié tout mon françois, puisque je trouvois qu'on avoit tellement desguisé mon escrit du 21e avril que je ne le reconnoissois plus. Ils me répondirent que je ne prisse pas garde au rapport qu'ils faisoient de mondit escrit dans le leur, en quoy ils avoient plutost marqué ce qu'ils désiroient que ce que je leur avois promis, mais seulement à la conclusion, qui porte que, si l'Empereur refuse la paix, le Roy leur

maître prendra les armes contre luy, pourvu qu'il plust auparavant à Vostre Majesté de convenir des conditions de la paix, et que, comme la face des affaires est beaucoup changée depuis le traité, le comte Tott avoit un plein pouvoir et instruction pour tout ce qui seroit requis dans l'exécution d'un si grand dessein. Je répondis à cela, Sire, que c'estoit une matière de grands discours dont on auroit bien pu me faire plus tost quelque ouverture, affin que j'en advertisse Vostre Majesté, mais que, puisque aussi bien je n'avois plus assez de temps pour cela, il m'importoit peu d'en estre informé, et que j'estois résolu de n'entrer en quoy que ce fust hors du contenu de mon escrit du 21e avril, dont le premier effect devoit estre le passage des troupes. Je dis aussi, Sire, que je ne savois pas ce qu'on vouloit dire de 200 000 escus après que la moitié des troupes seroient passées, de 250 000 au mois d'aoust, et 450 000 en janvier, l'armée estant sur pied, qui estoient des expressions hors de ma connoissance; mais que j'avois promis 200 000 escus, à l'ordre du commissaire, à mesure que les troupes débarqueroient en Allemagne, et le surplus à d'autres termes, après que l'action d'hostilité contre l'Empereur seroit commencée, et que j'estois prest d'y satisfaire, Vostre Majesté m'en ayant donné tout le pouvoir nécessaire, et que de leur part, après deux délais consécutifs, le Roy leur maistre m'avoit donné sa

parolle que ses troupes passeroient dans le mois de juillet, dont j'avois eu l'honneur de rendre compte à Vostre Majesté, qui s'y attendoit, et que c'estoit de quoy il falloit parler présentement. Ils me respondirent qu'on faisoit ce qu'on pouvoit, mais que si je n'y aidois, il estoit impossible de fournir à tous les frais de passage, et que les troupes couroient hasard de demeurer, bien loin qu'on eust le moyen de faire de nouvelles levées et de subsister en attendant. Je leur répliquay, Sire, qu'ils avoient pensé à tout auparavant que de me promettre, et qu'ils estoient trop sages pour s'excuser sur des mesures mal prises après y avoir si longtemps pensé qu'ils firent en ce temps-là; que je savois bien que leur feu Roy avoit fait de plus grandes despenses lorsqu'il passa en Pologne, sans estre assisté d'aucun subside, et que si, sur le poinct de l'exécution, ils s'arrestoient à désirer de moy des choses qui excédassent mon pouvoir, il y auroit lieu de croire qu'ils n'avoient autre dessein que de gagner du temps et peutestre de ne jamais tenir une parolle qu'ils eussent bien pu s'empescher de me donner, puisque je leur avois mis le marché à la main dès le commencement des conférences, et que j'avois tousjours demandé en grâce qu'on me refusast plustost absolument que de m'amuser. Ils dirent qu'ils ne désiroient rien de moy qui ne fust en mon pouvoir; et je leur demanday, Sire, ce que ce pouvoit estre, puisque je ne

leur pouvois point donner d'argent que sur les conditions susdittes; ils me firent connoistre que c'estoit de les aider à avoir du crédit. Finalement, Sire, après plusieurs discours, je leur offris que si, après le passage des troupes, ils trouvoient de l'argent à emprunter au-delà des 200 000 escus que je devois leur donner comptant, je serois leur caution sur le subside suivant, à condition, toutefois, que la guerre seroit commencée contre l'Empereur, conformément à mon escrit, et non autrement. Ils tesmoignèrent s'en contenter et me le demandèrent par escrit non signé.

A la fin de la conférence, Sire, ils me dirent qu'ils avoient charge du Roy leur maistre de me donner sa parolle que, dans le traité de paix qui se fera, il conserveroit à Vostre Majesté la conqueste de la Franche-Comté, à quoy je répondis, Sire, que je n'avois point d'instruction sur ce point, mais que je recevois cette parolle au nom de Vostre Majesté, et que j'aurois l'honneur de luy en rendre compte. Je pense, Sire, qu'ils prétendirent par là adoucir l'amertume de leur escrit latin, lequel je leur rendis, mais ils le laissèrent sur ma table.

Le soir mesme, Sire, je baillay au comte Nils, le premier des commissaires, le mémoire non signé dont il tesmoigna se contenter, et me fit des excuses du procédé qu'on tenoit envers moy, lequel il attribuoit au deffaut d'argent, principalement depuis

qu'on avoit reconnu qu'il n'en falloit point espérer de moy que précisément selon les termes de mon escrit. Néantmoins, Sire, il dit que dans le sénat il y avoit un parti qui soutenoit que Vostre Majesté n'avoit plus besoin de secours après l'advantage qu'Elle avoit obtenu par ses armes, et qu'Elle le marquoit assez Elle-mesme en disant que cet advantage ne changeroit rien aux propositions qu'Elle avoit faites pour pacifier l'Empire, tesmoignant par cela qu'Elle se croyoit assez forte pour le troubler si Elle vouloit. Il accusa aussi la nonchalance du Chancelier, qui n'appuyoit pas assez fortement ses opinions et qui commettoit à de nouveaux suffrages les résolutions qui estoient prises, dont il n'estoit pas seulement besoin de reparler.

Le samedy, Sire, je fus voir Grypnielm, un des commissaires, et je luy donnay la copie d'un autre mémoire que je voulois présenter au Roy son maistre, laquelle je le priay de luy communiquer auparavant, et de luy dire que je ne l'avois fait qu'affin de luy donner plus de facilités dans le sénat pour faire exécuter ses ordres, et je pris heure pour nous trouver le lendemain ensemble au chasteau.

Estant, Sire, de retour chez moy, le Chancelier m'envoya son secrétaire pour apprendre les nouvelles que j'avois reçues de Brandebourg. Je luy donnay une lettre de M. Verjus, et je le chargeay de porter à son maistre l'escrit que les commissaires

m'avoient laissé, et de luy en demander raison de ma part.

Le lendemain dimanche, le mesme secrétaire revint, qui me pressa, de la part de son maistre, de respondre à l'escrit que les commissaires m'avoient laissé. Je luy dis, Sire, que bien loin d'y répondre, ce que les commissaires n'avoient pas désiré de moy, j'estois fasché de l'avoir seulement lu, et que je trouvois fort mauvais qu'on usast envers moy d'une telle surprise, et que M. le Chancelier la favorisast sur le poinct de l'exécution de tant de promesses où la parolle du Roy son maistre estoit engagée, et qu'il ne manquoit plus à cela, pour reprendre le train de l'année passée, que de faire un voyage à la campagne, qui interromproit le cours des affaires, dont après on parleroit comme d'un songe, et que si les troupes ne passoient dans ce mois de juillet, je renverrois l'argent qui est à Hambourg. Il me demanda si je ne ferois pas payer les 200 000 escus qui estoient dus au mois de juillet; je luy respondis, Sire, qu'il ne falloit plus compter comme cela, qu'ils ne seroient payés qu'au débarquement des troupes, et qu'il n'y avoit point de discours qui me pust faire oublier qu'on m'avoit manqué six fois, sans que, de la part de Vostre Majesté, on pust trouver la moindre chose à redire.

Le lundy, Sire, à neuf heures du matin, je fus

chez le Roy pour luy présenter mon mémoire. J'avois préparé plusieurs choses à luy dire, mais il me prévint en disant que ses troupes passeroient assurément dans ce mois de juillet, et que, présentement, il y en avoit plusieurs qui s'embarquoient. Je ne laissay pourtant pas, Sire, de lui faire plainte de l'escrit de ses commissaires, dans lequel ils me faisoient parler tout autrement que je n'avois fait dans le mien, renouvellant tousjours ma protestation de n'y rien changer, et je luy dis aussi que je m'estonnois de ce qu'on ne m'avoit fait aucune ouverture des propositions que le comte Tott devoit faire à Vostre Majesté; à quoy il me dit pour response qu'il avoit nouvelle de l'arrivée du comte Tott à Paris, et qu'assurément j'apprendrois bientost que Vostre Majesté seroit contente de luy. Il me toucha aussi un petit mot de la difficulté qu'il avoit à trouver de l'argent, mais néantmoins avec tant de modestie et mesme de pudeur, qu'il est aisé de connoistre que c'est par nécessité ou par force, c'est-à-dire par le conseil du Chancelier, qui a entrepris de m'en faire donner. Je luy respondis, Sire, que les bonnes nouvelles que le comte Tott auroit apportées à Vostre Majesté, et l'actuel passage des troupes dans le mois de juillet, estoient de bons moyens pour faciliter les affaires; qu'il ne devoit point douter que Vostre Majesté ne correspondist avec grand plaisir à l'affection qu'il luy tesmoignoit, puisqu'Elle

l'avoit tousjours prévenue, et que cependant j'aurois le plaisir de faire connoistre à Messieurs de son conseil qu'il n'y avoit rien à gagner avec moy par la finesse.

Il est visible, Sire, que le Chancelier, soit qu'il veuille monstrer qu'il a plus d'invention pour trouver de l'argent que le Grand Trésorier, soit par autre raison, a entrepris de m'en faire donner, et remue diverses machines pour cela. Il laisse parler son maistre très-honnestement ; les commissaires parlent sérieusement, advouant leur désordre, à quoy il n'y a que Vostre Majesté qui puisse remédier, et luy. Il a pris pour sa part de faire le mauvais jusques à dire que les troupes ne sortiront point de leurs quartiers, et me vouloir faire craindre une rupture ; et j'ay à répondre, Sire, à ces trois différentes manières tout à la fois ; mais, véritablement, la dernière m'embarrasse peu, et je m'en suis quelquefois servi pour éluder les deux autres, en tesmoignant que ce n'est pas le moyen de réussir de menacer comme il y en a qui font.

Hier mesme, Sire, le comte Gustave me dit qu'il ne croyoit pas qu'il dust passer personne, et dans le mesme temps, le Roy son maistre me disoit qu'il s'en estoit desjà embarqué beaucoup, et qu'il arrivoit ce jour-là 2 000 hommes aux environs de Calmar, et les bruits communs confirment la mesme chose. Néantmoins, Sire, parce qu'il est important

d'en reconnoistre la vérité, j'ay fait partir le sieur Persode, qui suivra le bord de la mer, et ne sortira point de Suède sans avoir auparavant une connoissance parfaite des troupes qui seront embarquées, et Vostre Majesté en sera plus tost informée par luy que par moy.

Le roy de Suède me conta hier, Sire, avec empressement et une grande joye, un second advantage que M. de Turenne a emporté sur les ennemis. Il l'avoit appris par un vaisseau de Lubeck. Pour moy, Sire, je n'en ay aucune nouvelle : je n'ay pas mesme reçu les lettres de Vostre Majesté, qui doivent estre du 6 juillet. Il se trouve que les lettres de France arrivent à Hambourg deux heures après que le courrier est party pour venir icy, ce qui les retarde de six jours. Il semble que le Chancelier n'ait eu autre dessein, dans le changement qu'il a fait, que de rendre l'ordinaire inutile, et d'obliger à se servir de l'extraordinaire, dont il a grossi les ports.

Au surplus, Sire, selon que je vois de l'esprit du roi de Suède et de son application, il faudra désormais s'adresser directement à luy et le prendre par la générosité. Je trouve Grypnielm assez propre pour luy insinuer ce qu'on voudra, car il luy parle souvent, et il est comme à la teste d'une cabale qui, par son assiduité, l'emporte quelquefois sur le Chancelier. Ce n'est pas, Sire, que le Chancelier ne conserve encore la plus grande partie du pouvoir et

toutes les apparences, et qu'il ne faille tousjours le ménager; mais il est si irrégulier, si nonchalant et si plein de meschantes finesses, qu'on ne peut pas s'assurer en luy. Pour son fils, le comte Gustave, il s'anéantit visiblement.

Brante, envoyé de Brandebourg, est arrivé; il n'a encore vu personne.

DU MÊME A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE.

A Stockholm, le 15 juillet 1674.

C'est un malheur, Monsieur, que le retardement des lettres, parce que j'en recevray huit jours plus tard les ordres du Roy sur les nouveaux discours du comte Tott, qu'on m'assure devoir estre agréables à Sa Majesté. Et il seroit bien important, dans cette conjoncture, qu'il pust paroistre en moy quelque relaschement, car assurément le retard que j'ay fait de donner une petite somme n'a pas seulement retardé les levées d'Allemagne, ce qui fournira à son tour une excuse pour ne pas agir si tost, mais il avoit tellement effarouché les esprits, que j'ay vu l'heure où l'on délibéreroit sur des contre ordres, sans avoir trop d'esgard à la despense qu'on avoit desjà faite; et le Chancelier en est encore si piqué que, s'il ne fait du pis qu'il peut, il veut au moins

que je le croye, ce qui ne laisse pas de me donner à penser.

En vérité, Monsieur, ceux qui donnent des avis hasardent beaucoup quand ils ne se fondent pas sur les faits et qu'ils se fient à leur propre raisonnement. Je ne sçays pas comment font les autres pour respondre comme ils font des sentiments des cours où ils ne sont pas; mais pour moy, qui me renferme entièrement en celle-cy, je sçais bien que je me tromperois souvent si je m'arrestois aux discours. Je ne doute pas que de divers lieux on n'avertisse le Roy de la mauvaise intention de la Suède. De Vienne, Puffendorf a ordre de rassurer l'Empereur; autrement on ne luy enverroit pas un ambassadeur; on ne veut pas aussi lui donner occasion de fondre le premier sur les terres de Suède. De Berlin, Vanghelin n'a pas manqué de parler de mesme, affin de retenir l'Électeur; Hannover, qui semble vouloir faire despendre son action de celle de Suède, tesmoigne tout exprès en avoir du soupçon; Danemark, qui a envie d'avoir de l'argent du Roy, tasche de persuader la mesme chose à M. de Terlon; le comté de Fernand Nugnès n'écrit autre chose à Hambourg, dont M. Bidal est tousjours fort alarmé; l'envoyé de Hollande n'en fait pas moins assurément : ainsy, je ne m'estonne pas que le mesme advis revienne de tous les costés à Sa Majesté. Je diray bien plus, le Chancelier tasche de me le faire appréhender à moy-

mesme; mais tout cela, Monsieur, ne m'empesche pas de voir ce que je vois.

Ce que je vois donc, Monsieur, c'est la proclamation dans les paroisses, affin que chacun prépare à son soldat tout ce qui lui est nécessaire pour la campagne; la revue que les commissaires sont allés faire dans les quartiers, qui sont deux choses qu'on assure n'avoir jamais esté vaines; la levée de quantité d'étoffe pour habiller les soldats, et les habits faits ensuite; plus de cent cinquante *scouttes* ou vaisseaux arrestés dans le port, marqués à la couronne, payés ensuite et partis pour aller embarquer des troupes aux Dales et dans les autres ports, et cette despense excède, à ma connoissance, 30 000 escus; des provisions de pain et autres vivres pour le passage; vingt vaisseaux de guerre équipés à grands frais pour assurer ledit passage; des troupes venues de trente lieues d'icy, qu'on m'a fait voir avec leurs habits et bagage, qui ont pris le chemin des Dales, où quelques-unes sont embarquées, et les autres attendoient le vent au grand desplaisir du roy de Suède, à qui elles coustent davantage; des levées effectives qui se font icy et en d'autres lieux de Suède, pour lesquelles on a fourni de l'argent. Voilà, Monsieur, des faits assez exprès, et je suis fort trompé si ceux qui ont donné leurs avis au Roy ont connoissance d'aucun et s'ils en sçavent davantage que la gazette de Hambourg. Ce-

pendant, Monsieur, j'en ay esté dans un grand embarras, et je n'en suis pas encore sorti. Mon appréhension, présentement, est que le retardement qui en est vraysemblablement arrivé ou au moins les mauvais bruits qui en ont pu courir n'aient donné occasion aux ennemis de prendre des mesures contre Hannover, qui se trouveroit bien embarrassé s'il voyoit rallier contre lui ses frères, Brandebourg et quelqu'autre, avant que la Suède pust estre en estat de le secourir. J'escris souvent à M. Rousseau affin de prévenir les mauvais bruits. Pour M. de Terlon, je ne sçais plus que lui dire, car il est accoutumé à dire du mal de la Suède, ce qui revient jusques icy et fait, comme je crois, un meschant effet partout.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

A Versailles, le 27 juillet 1674.

Monsieur, les derniers advis que nous avons de Liége portent que le général de Souches s'estoit assuré de Dinan et avoit laissé garnison dans le chasteau. M. le prince d'Orange paroissoit s'avancer en mesme temps, et cette marche faisoit croire que ces deux armées avoient dessein de se joindre. Il seroit difficile toutesfois de juger ce qu'elles pourroient

entreprendre. Monseigneur le Prince s'estoit avancé vers Binch et avoit détaché M. de Luxembourg avec un corps vers Philippeville, cependant que M. de Rochefort est avec un autre sur la Meuse. Ainsy les ennemis trouvoient toutes nos frontières en bon estat. Ils souffroient beaucoup dans le pays où ils estoient, et leur armée désertoit au-delà de ce que l'on peut croire.

Pour nos costes, les Hollandois avoient rembarqué les troupes qu'ils avoient descendues dans l'isle de Noirmoutiers, et estoient toujours à la vue de la Bretagne et du Poitou, sans toutesfois y rien entreprendre.

M. de Turenne est sur le point de repasser le Rhin à Philisbourg, après avoir subsisté longtemps dans le Palatinat, sans que les ennemis aient osé y retourner depuis qu'ils ont passé le Mein près de Francfort.

M. le comte Tott[1] mourut il y a deux jours, malade d'une fièvre continue avec des redoublemens. L'on connoissoit en Suède la considération particulière que Sa Majesté avoit pour luy, et je puis vous dire qu'Elle l'a fort regretté, et que ce comte l'a esté généralement de toute la cour. Vous savez, Monsieur, à quel point je suis à vous.

[1] M. le comte Tott, ambassadeur de Suède en France.

DE M. LE CHEVALIER DE TERLON A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Copenhague, le 30 juillet 1674.

En accusant, Monsieur, la réception de la vostre du 21, je vous diray que le traitté dont j'ay escrit en France, qui m'avoit esté confié au camp du roy de Dannemark comme se négociant à La Haye entre cette couronne et les Estats, a esté envoyé icy par un exprès, ainsi que vous aurez sçu par ma précédente, ne doubtant pas que M. le résident de Suède ne l'ait escrit à Stockholm. Je puis dire que l'on ne m'a pas trompé lorsque l'on m'a dit que ce traitté se feroit, mais qu'il ne seroit pas de grand advantage aux Hollandois. Si je recevois des ordres qui pussent estre acceptés, et que l'on préférast nostre alliance et nostre amitié à celles de nos ennemis, je crois encore que l'on pourroit ne pas ratiffier ce traitté.

L'on m'a aussi fait connoistre que le baron Youl ne feroit rien en Suède de solide dans sa négociation si l'on ne faisoit plustost quelque chose avec moy, et je vois, Monsieur, que cela se confirme par la vostre. Si je ne reçois de France autre chose que la mesme chanson, vous jugez bien, Monsieur, que le ministre d'Espagne, qui est peut estre arrivé

à l'heure que j'escris, que ceux d'Hollande, de Zell et de Brandebourg, n'auront pas de peine à faire ratiffier ce traitté et à porter le roy de Dannemark à l'exécuter rigoureusement. Avec une telle alliance il n'a pas beaucoup à craindre.

L'on peut voir à présent en Suède si j'avois raison de vouloir que l'on acceptast la médiation du Dannemark, qui eust plus fait considérer celle des Suédois. Tout despend présentement de ce que l'on m'escrira de France ou pour conclure mon traitté ou pour ratiffier celuy d'Hollande.

Je suis obligé, Monsieur, de vous donner advis qu'un capitaine de Dunkerque qui fut pris l'année passée par un vaisseau de guerre du roy de Dannemark et amené icy pour qu'on luy fist son procès, ayant esté tout l'hyver prisonnier dans la citadelle, et M. de Colbert m'ayant fort prié de m'employer pour sa liberté, je l'ay obtenue du roy de Dannemark avec la restitution de son bastiment. Mais il y a environ trois semaines ledit capitaine, ayant fait voille pour s'en retourner à Dunkerque, a fait rencontre de deux vaisseaux hollandois où l'on dit qu'il y avoit pour 50 ou 60 000 escus d'argent en barre que les Hollandois envoyoient à Dantzik pour espargner le change. Depuis deux jours j'ay appris que ce capitaine ayant relasché dans le port de Marstrand, y avoit esté arresté par les Suédois; c'est pourquoy, Monsieur, vous aurez la bonté de vous

employer pour cette affaire en faveur dudit capitaine dunkerquois ; vous en serez bien advoué de la cour et M. de Colbert vous en sera particulièrement obligé. L'on m'a fait icy quelque plainte de ce manque de respect pour la Hollande, et que cette prise ait esté faite sur les costes du Dannemark, ce que j'ay excusé et sur quoy j'ay fait satisfaction ; mais le résident d'Hollande qui est icy crie comme un perdu, et a prié M. le comte de Griffenfeld de parler à M. le résident de Suède en faveur des Hollandois ; le comte, il est vray, s'en est fort bien dispensé. Ainsi, Monsieur, je peux espérer que les Suédois n'exigeront rien de cet homme qui s'est réfugié chez eux comme chez nos amis et alliés, et vostre entremise donnera un grand poids au succès de cette affaire, dont je vous supplie de me donner part, comme de me croire, Monsieur, très-parfaitement à vous.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

A Versailles, le 3 août 1674.

Monsieur, les dernières nouvelles que nous avons des ennemis sont que M. de Souches avoit passé la Meuse à Namur, et qu'il avoit joint M. le prince d'Orange et M. le comte de Monterey, qui avoit avec

luy 4 500 chevaux. Toute cette armée estoit sur la grande chaussée vers Gemblours, et assez proche de Monseigneur le Prince, qui estoit campé sur la rivière de Piéton, près de Charleroy. L'on ne peut dire si le dessein des ennemis, comme ils en font courir le bruit, seroit de chercher l'occasion de donner bataille ou s'ils auroient dessein de s'avancer plus avant sur nos frontières. Mais l'une et l'autre de ces entreprises paroist bien périlleuse pour eux à la vue d'une si grande armée, commandée par un si grand général.

M. de Turenne s'est approché de Manheim, et, après avoir fait le dégast dans toute la campagne, qui ne fournira pas aisément des fourrages aux ennemis, il se préparoit à repasser en-deçà du Rhin.

DE M. DE RÉBENAC[1] A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Séméac, le 6 août 1674.

Monsieur, j'ay reçu depuis trois jours vostre lettre du 29 juin, et, pour y respondre, je vous

[1] François de Pas de Feuquières, deuxième fils de M. le marquis Isaac de Feuquières. Il prit le nom de Rébenac après son mariage avec Mademoiselle d'Esquille, nièce du vicomte de Rébenac, sénéchal de Béarn.

assureray que les choses ont esté faittes à l'esgard de M. le sénéchal comme vous le souhaittiez.

Nous avions oublié la flotte hollandoise, mais nous venons de recevoir nouvelle qu'elle avoit paru devant Bayonne le 1er d'aoust, forte de soixante-seize voiles; elle tiroit droit à Saint-Sébastien, où l'on n'a pas voulu la recevoir sans un ordre plus précis de la Reine régente, à qui l'on a dépesché un courrier qui n'est pas encore de retour. En l'attendant ils sont venus se mettre vis-à-vis de Bayonne. Ils ont force barques plates pour la descente, mais on ne les craint en aucune manière du monde. Cependant les costes sont en armes pour empescher les courses. M. le mareschal de Gramont, qui jouit d'une santé parfaitte, a envoyé menacer la province de Guipuscoa du feu si les habitans souffroient que les Hollandois débarquassent chez eux pour faire des courses sur la frontière voisine; ils ont respondu qu'il les chargeroient plustost eux-mesmes que de souffrir qu'il se passât rien contre la bonne intelligence qui est tousjours entre les deux frontières, quelque guerre qu'il y ait entre les nations. Ils font mine de vouloir débarquer quelque part, et pour cela ils sondent touttes les costes; mais ils n'oseroient paroistre en aucune façon du monde, quoyqu'on ait congédié quatre mille gentilshommes que M. le mareschal d'Albret avoit assemblés avec 7 ou 8 000 hommes de milice. On ne laissera pas

d'avoir 4 à 5 000 hommes dans Bayonne avec cinq ou six cents gentilshommes, sans compter 5 000 hommes qui sont en armes sur les costes, et le grand corps qu'on assemblera s'il est nécessaire. On a outre cela 300 chevaux de trouppes réglées et 1 000 hommes de pied.

Quoyqu'il n'y ait rien à craindre, je ne laisseray pas d'aller aujourd'huy à Bayonne pour la sept ou huitième fois depuis l'allarme, ne me portant toutefois pas trop bien depuis quelque temps. Je demeure icy pour voir finir le marché de la charge de sénéchal de Bigorre pour 40 000 livres, ce qu'elle avoit cousté. Vostre fille [1] se porte bien de sa grossesse, et je vous assure que l'autre [2] sera bientost en estat d'avoir le mesme mal. Elle sera de très-belle taille et s'accommode fort; mais une chose qu'elle possède desjà autant qu'on le puisse, c'est de l'esprit et le meilleur naturel du monde. Nous voilà tout à la guerre; mais, comme vous voyez, je n'y suis pas le plus enfoncé. Je ne vous mande rien de mon projet, parce que mes mesures se rompent si facilement que je n'oserois plus me fier à rien. Madame de Saint-Chamond vous escrit; ses pauvres filles me chargent de vous asseurer tousjours de leurs services et de leurs très-humbles respects.

[1] Madame de Rébenac, belle-fille de M. de Feuquières.
[2] Mademoiselle Catherine de Pas de Feuquières.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

Au camp du Piéton, le 12 août 1674.

Celle-cy n'est, Monsieur, que pour vous dire que je me porte bien après ce combat[1] d'hyer, duquel nous venons d'arriver. Je ne vous en feray point de relation particulière, parce que j'en fais un détail assez ample à Madame de Vins[2], que je la prie de vous envoyer, et que, pour la relation généralle, celle que Monseigneur le Prince enverra à la cour sera beaucoup meilleure que la mienne. Ce que je puis vous dire c'est que les vieux guerriers disent que Fribourg n'a pas esté si rude, car ça esté un combat continuel durant plus de treize heures. Voilà une grande quantité de charges vacquantes de touttes espèces. J'ay escrit et pour moy et pour le chevalier[3], qui est un très-brave garçon, et qui a eu son cheval tué sous luy et la jambe percée, mais ce ne sera rien; pour moy j'en ay esté quitte pour une contusion à la jambe. Je ne sçais si l'on fera quelque chose, mais je sçais bien que, si l'on ne le faict pas, cela me fera voir qu'il n'y a pas

[1] Le combat de Senef.

[2] Voir la lettre de M. de Pomponne du 17 août et la note (p. 30).

[3] M. le chevalier de Feuquières.

grand'chose à attendre pour nous. Voilà touttes les nouvelles que je vous puis dire, me remettant du reste aux relations et à la copie de ma lettre que Madame de Vins vous enverra. Cependant soyez persuadé que je suis pour vous comme je dois estre.

Post-Scriptum de Mme la comtesse de Feuquières[1].

Pardonnez, mon cher frère, si j'ay ouvert vostre lettre; c'est que je n'avois point de nouvelles de mes garçons et que je croyois que, s'il y avoit eu du mal pour eux, mon neveu vous le manderoit; mais, Dieu merci, ils se portent bien tous deux, quoyqu'ils ayent fait comme les autres. Je vous ay tant mandé de choses de toute notre famille dans ma dernière, qu'il ne me reste plus rien pour celle-cy. Je m'en vais dans huit jours, s'il plaist à Dieu; que si vous voulez m'escrire, mettez vos lettres dans le paquet de M. de Pomponne, on les donnera à sa femme qui me les fera tenir. J'ay vu nostre intendant qui paroist estre fort de vos amis; il me promit

[1] La lettre de M. le marquis de Pas fut ouverte à Paris par Madame la comtesse de Feuquières, qui y ajouta ce post-scriptum. Diane de Poix, dame de Mazancourt, comtesse de Feuquières, était veuve de Louis, comte de Feuquières, frère d'Isaac, maréchal de camp, mort en 1670. Ses deux fils Louis et François de Pas s'étaient trouvés au combat de Senef, ainsi que leurs cousins le marquis Antoine de Pas et le chevalier de Feuquières.

merveilles, non, dit-il, à cause de la recommandation de M. de Pomponne, pour qui il a beaucoup de considération, mais à cause de vous et de l'Abbé. Je vous assure, mon frère, que c'est beaucoup pour nous d'avoir un intendant favorable dans la misère où se trouve le pays. Dieu vous bénisse, mon très-cher frère, et me fasse la grâce de vous voir encore une fois. J'ay reçu la vostre du 18 juillet.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 15 août 1674.

Outre la peine j'ay eue dans ma négociation, je suis tousjours traversé par quelqu'un des ministres du Roy qui sont dans ce voisinage. Présentement, je suis quitte de M. de Verjus, qui commence à croire que la Suède est en estat et en volonté de passer en Allemagne, quoyque jusques à cette heure il eust assuré décisivement le contraire sur ses conjectures et sur le rapport de Wanghelin, qui ne lui disoit pourtant que ce qu'il vouloit et à certaines fins, ainsi qu'il le reconnoist luy-mesme par sa dernière lettre. Cependant il n'est plus en son pouvoir de remédier par cet aveu au mal qu'il a fait, quand

il n'en auroit fait d'autre que celui d'augmenter la hardiesse de M. de Brandebourg en débitant ces sortes de nouvelles, et de contribuer à m'attirer les ordres que j'ay reçus dn Roy en luy donnant de la deffiance par les relations qu'il n'aura pas manqué de faire à Sa Majesté; car ces ordres m'ont donné une retenue qui a peut-estre retardé les affaires. Pour M. de Terlon, sa conversion est un peu plus difficile : il a tousjours la mesme préoccupation dans l'esprit contre les Suédois, et je n'ay jamais pu le persuader de rien qui fût à leur avantage ni mesme qu'il estoit nécessaire pour le service du Roy de le tesmoigner, encore qu'on ne le crût pas.

Le sieur de la Piquetière a trouvé ce matin le Chancelier fort allarmé d'une lettre du résident de Suède à Copenhague, lequel lui mande qu'il a appris de M. de Terlon que M. de Hanover a du chagrin de voir qu'on ait négligé le Danemark, et qu'il semble chanceler un peu depuis qu'il sçait les engagements que cette couronne a pris avec les Hollandois, ne voyant plus autant de facilité à se joindre à la Suède. Ce résident adjoute que M. de Terlon lui a dit avoir reçu cette nouvelle de M. Rousseau, ce qui a assurément donné lieu au sieur de la Piquetière de dire au Chancelier que je venois de recevoir une lettre du mesme M. Rousseau, laquelle portoit, au contraire, de nouvelles assurances de M. de Hanover de prendre les mesures les plus fortes avec

la Suède, pour l'intérest de Sa Majesté, ce qui a entièrement désabusé le Chancelier.

Voyez, Monsieur, si le Roy ne devroit pas défendre à ses ministres de se mesler des affaires les uns des autres. Je tasche, autant qu'il m'est possible, de ne point tomber dans cette faute, et c'est ce qui fait que mes confrères me reprochent tousjours la brièveté de mes billets. Quoyque les leurs soient prolixes, ils ne m'apprennent pourtant jamais rien de ce qu'ils sçavent le mieux, qui est leur négociation, ne contenant autre chose que des réflexions sur le passé et force pronostics pour l'avenir. C'est à quoy je n'ay encore pu me résoudre depuis deux ans que je suis ministre indigne, et je désespère de pouvoir m'y accoustumer, trouvant dangereux de raisonner entre nous autres. Cette lettre servira d'appendice à ce que je vous ay desjà escrit contre les donneurs d'avis : je vous avoue que je leur en veux. Je voudrois bien que chacun escrivît comme je vous ai dit de M. Colbert[1] et comme font MM. de Ruvigny et de Marseille, qui se contentent d'escrire les faits et ne raisonnent qu'autant qu'il est nécessaire pour les esclaircir; mais, en vérité, les raisonnements précipités me sont insupportables; car j'ai remarqué que, lorsque certains individus ont décidé une question ou plutost fait

[1] Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres.

une prophétie, tout ce qu'ils disent après ne tend plus qu'à justifier cette prophétie. Je vous responds aussi, Monsieur, que les mauvais bruits que ces mesmes gens se sont acharnés à répandre contre la Suède, ont fait grand tort aux affaires, en confirmant ce que les ennemis vouloient qu'on crût.

M. Rousseau escrit fort sensément, et l'abbé de Gravelle aussi mande bien les faits tels qu'ils sont; on peut prendre des mesures sur leurs lettres.

Voici un acte de la comédie bien avancé, car je tiens le passage des troupes effectué, puisqu'elles sont toutes embarquées et qu'il ne manque plus que le vent, qui est contraire depuis dix jours. Le connestable n'attend pas autre chose aussi, et son vaisseau est desjà aux Dales; il est vrai pourtant qu'il reste encore quelque chose à ajuster avec du Flon; car il veut estre assuré de 140 000 escus avant que de partir. Après cela, Monsieur, nous commencerons le second acte, où il seroit bien important que chacun fist son devoir, et que les subalternes apportassent de l'esprit de soumission, pour ne faire ni plus ni moins que ce qui leur est ordonné.

Je crains que M. Persode ne vous ait pas escrit régulièrement, car je vois par une de ses lettres qu'il s'est mis dans la teste, sans prendre garde à son instruction, de ne vous rien mander que de positif, et il

n'appelle positif que la voile au vent. Ce n'est rien à son avis que de voir les troupes au port et les vaisseaux tout prests, avec toutes les munitions. Cela pourra estre cause que vous ne sçaurez des nouvelles que par la diligence de M. Bidal, qui vous mandera le débarquement plustost que M. Persode l'embarquement; cependant, je l'avois expressément chargé de vous escrire par toutes les commodités. Je lui ai donné un billet pour recevoir 1 000 escus de M. du Pré; ce n'est pas trop si vous considérez qu'il lui faudra acheter des chevaux pour suivre le connestable, et qu'après cela il aura à faire sa retraite ou ici ou à Paris; c'est pourquoy je vous supplie de prendre soin de lui, et au moins de me dégager de ces 1 000 escus. Je suis si fatigué aujourd'huy que je ne sçaurois plus durer : les correspondances des ministres et ministraux m'accablent et bien inutilement; ils se plaignent quand mes lettres sont courtes; j'ai bien envie d'en faire une Saint-Barthélemy.

Je vous supplie de tesmoigner à M. Sparre[1] que je vous ai escrit sur son sujet, et que M. Gustave son frère est fort de mes amis.

[1] Pierre Sparre, ambassadeur de Suède en France après le comte Tott.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Versailles, le 17 août 1674.

Le mémoire[1] que je vous envoie du combat de Monseigneur le Prince à Senef est presque tout tiré d'une relation plus estendue que vostre aisné en a escrite à Madame de Vins. Je la fis voir hier au Roy, parce que je trouvay que Sa Majesté, qui n'a point encore reçu celle de Monseigneur le Prince, n'en avoit point de plus exacte. Le Roy la lut tout entière, la trouva très-bien, et dit mesme qu'elle estoit escrite par un homme qui avoit été partout et qui avoit bien remarqué ce qui s'estoit passé. Je voudrois fort que, dans tant de charges vacantes, il pût y en avoir quelqu'une pour luy. Il y a eu deux enseignes des Gardes tués; peut-estre pourroit-il encore revenir à cette pensée. Je n'ay pas cru devoir parler de rien que je n'eusse de ses nouvelles.

[1] Ce mémoire ne se trouve ni à la suite de cette lettre aux Archives des Affaires étrangères, ni dans la collection de Madame la duchesse Decazes. Mais le récit détaillé qu'on trouve du combat de Senef dans les *Mémoires militaires* du marquis de Pas, devenu marquis de Feuquières, donne sans doute une idée fort exacte de la manière dont ce mémoire était rédigé. Quoique jeune, le marquis de Pas écrivait déjà bien, et la relation qu'il fit l'année suivante de la mort du maréchal de Turenne est fort louée par Madame de Sévigné.

DE M. LE CHEVALIER DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Rochefort, le 29 août 1674.

Monsieur, je serois dans une grande inquiétude de sçavoir de vos nouvelles si la gazette ne m'en apprenoit, car je ne reçois non plus de lettres que si j'estois dans un pays inconnu et hors du commerce du monde. Je m'en iray bientost à Paris pour voir si je pourray mieux faire cette année que les autres. Le navire où j'estois est désarmé, et je suis présentement à louer. Il n'a pas tenu à moy que je n'aye esté à la mer dans une escadre qui s'y en va pour l'hiver, mais la cour ne l'a pas voulu.

Madame de Dumuins m'a dit de vous escrire touchant les lods et ventes d'un fief que je ne connois pas et qu'elle dit que vous sçavez bien pour vous en avoir desjà parlé. Il vous en doit revenir de l'argent, mais elle dit que vous ne le voulez pas prendre; elle me le veut accorder si vous voulez donner vostre consentement. Je tireray des Dumuins, non pas de l'argent, mais des services qui en vaudront bien, car ils sont icy les tout-puissants. Monsieur du Terron s'en est allé, de sorte qu'ils restent icy les maistres; je leur ay beaucoup d'obligation, car ils me traittent

en bon amy, c'est-à-dire, comme un de leurs enfants. Faites-moy response, je vous prie, et ne me négligez pas plus que les autres.

DE MADAME L'ABBESSE DE SAINT-AUSONY A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Saint-Ausony, le 3 septembre 1674.

Il faut, dans les occasions, se réveiller, mon cher frère, se resjouir et remercier Dieu tout ensemble de ses grâces et de ses miséricordes. N'en est-ce pas une grande de nous avoir conservé le marquis de Pas et son frère dans un combat aussi sanglant que celuy où ils se sont trouvés avec tant de bonheur[1]? Et n'aurez-vous pas aussi une grande joie du grand succès qu'a eu nostre cher petit abbé[2] dans cette première action publique qu'il a faite avec tant d'applaudissement de la bonne compagnie qui s'y trouva, ce que j'ay appris par cette honneste femme la comtesse de Feuquières? Savez-vous bien que j'aime cette comtesse de tout mon cœur, et qu'on ne peut pas estre plus édifiée que je ne le suis de tout ce qu'elle pense? Je n'ay en ma vie vu autant de raison qu'elle en a. Ne serez-vous pas

[1] Le combat de Senef.

[2] Philibert-Charles de Feuquières, docteur en Sorbonne, plus tard abbé de Cormeilles et évêque d'Agde.

bien aise encore de sçavoir que ma sœur[1] commence à se plaire à Séméac. Elle m'écrit avec une grande complaisance sur tout ce qu'elle y fait, qu'elle qualifie de choses admirables, quoiqu'au fond ce ne soient que ravauderies; mais pourvu que cela luy fasse oublier le reste, tout est bon, et nous devons estre contens. Vostre belle-fille est encore grosse, Dieu mercy; mais le bonhomme[2] tient ses escus si serrés qu'il n'en sort rien du tout. Il faudra cet hyver songer à vostre fille[3]. Et vous, mon cher frère, que faites-vous? J'apprends pourtant par Madame la comtesse de Feuquières que tout va bien chez vous. Pour moy, il y a deux mois que je n'ay eu mes grands maux de teste; j'en suis si contente que, quoyque ma santé, en ce qui regarde le fond, n'en soit pas meilleure, parce que ma poitrine est attaquée, comme les douleurs sont infiniment moindres et que j'ay la liberté d'aller et de venir, je ne veux point songer à ce qui arrivera. A chaque jour suffit sa peine, et ma vie estant bien plus à Dieu qu'à moy, je suis preste à la luy remettre quand il luy plaira. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous conserve, mon cher frère.

[1] Madame la marquise de Saint-Chamond.

[2] M. le vicomte de Rébenac, dont François de Pas de Rébenac était devenu héritier par son mariage avec Mademoiselle d'Esquille, petite-nièce du vicomte.

[3] Mademoiselle de Pas, devenue en âge d'être mariée.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES

Au camp de La Bussière, le 3 septembre 1674.

Monsieur, dans la pensée que j'avois que dans le remplacement des morts je pouvois trouver ma place, j'avois attendu à vous escrire pour vous en donner la nouvelle; mais, Monsieur, je me suis trouvé malheureux. Je puis dire que je n'en ay pas esté le seul surpris, et que toutte l'armée me rendoit un peu de justice; elle ne s'est aussy trouvée que là, et, sans vous nommer plusieurs gens qui, quoyque plus vieux que moy, n'estoient pas pourtant si anciens officiers, le fils de M. de Villars, qui estoit page pendant que j'estois mestre de camp, l'est à cette heure et moy moins que page[1]; je ne sache pourtant pas rien à me reprocher, et, sans vanité, ils pouvoient faire bien des choses pour moy sans qu'on s'en fust estonné. Je vous advoue que jamais homme ne ressentit son malheur aussy vivement que j'ay ressenty celuy-cy, d'autant plus que

[1] M. le marquis de Pas, après avoir été colonel d'un régiment qui fut licencié peu de temps après, était redevenu aide de camp de Luxembourg, son parent. C'est en cette qualité, inférieure sans doute à son mérite, qu'il s'était trouvé au combat de Senef; mais il ne tarda point à être nommé colonel du régiment Royal de Marine.

je vois la chose sans ressource pour moy, puisqu'assurément je n'obéiray jamais aux heureux de cette promotion. Si j'avois quelque tare, je tascherois de l'effacer ou au moins de la bien cacher; mais puisque ce n'est qu'acharnement d'un malheur qui m'a duré toutte ma vie, il n'y a party que je ne prenne pour m'en tirer, et l'on m'a réduit malgré moy à souhaitter la fin de la campagne comme quelque chose d'heureux; car je suis poussé à bout, et par quelque endroit que je me considère, je ne vois pas qu'il y en ait un qui puisse me donner la moindre consolation.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 5 septembre 1674.

Vous m'avez fait un grand plaisir, Monsieur, de m'envoyer la lettre de mon fils[1]; je n'entendois point parler de lui jusques-là ni du Chevalier[2]. Je suis bien aise qu'ils en soient quittes entre eux deux pour une blessure, une contusion et un cheval: c'est assez bon marché pour la saison. S'ils sont

[1] M. le marquis de Pas.
[2] M. le chevalier de Feuquières.

assez heureux pour faire leur devoir, ils ont bon maître. Je voudrois bien que ces deux-là pussent avoir place dans un petit coin de la Maison du Roy. Si mes souhaits estoient accomplis, l'aisné seroit dans les Gardes du corps et le cadet enseigne au régiment des Gardes; mais je n'en parleray pas, car il me sembleroit bien meilleur que cela leur vînt purement de l'estime et de l'inclination du Roy.

Je vous félicite du plaisir que vous avez eu à voir vostre aisné sur le théâtre; que puis-je dire aux dames, particulièrement à la grand'mère, qui estoit, je m'assure, ravie? Mon abbé m'en a appris la nouvelle avec éloge; et il n'oublie pas aussi le vôtre, à cause de la bonté que vous avez eue de voir sa thèse. Je vous avoue que, quand M. de Tourmont m'écrivit que vous iriez l'entendre, je croyois que c'étoit une raillerie, ne pensant pas que vous en pussiez jamais avoir le loisir.

Je ne sçais pas ce que mon fils vous mandera touchant les charges qui vaquent dans les Gardes du corps, ni quel conseil je lui donnerois moymesme, ne connoissant plus le monde, où ces choses-là dépendent de la mode; seulement il me semble en gros qu'il est bon d'estre de la Maison du Roy quand il n'en couste rien et qu'on a quelque mérite d'ailleurs; et je sçais bien en particulier qu'il m'ennuie très-fort de voir quatre enfans sans charge ni bénéfice.

Je prends garde que vous avez bien des affaires pour ma race, depuis l'ambassadeur jusques à l'écolier, et tout ce qui est entre eux deux. Je crois que, pour la fatigue, si vous n'y preniez un peu de plaisir, elle égaleroit bien celle d'une de vos provinces; et à propos encore, combien n'avez-vous pas d'affaires pour mes frères et mes sœurs? J'ai peur que cela ne vous dégoûte de vostre charge. Adieu, Monsieur.

DE MADEMOISELLE CATHERINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Séméac, le 6 septembre 1674.

Je suis fort aise, mon cher père, de savoir que les lettres de Stockholm icy viennent en moins d'un mois; cela me fait espérer que nous aurons plus souvent de vos nouvelles et de plus fraîches, ce qui me donne une fort grande joye. Ma tante a eu deux accès de fièvre double-tierce; mais, Dieu mercy, cela n'a pas eu de suite, et elle commence à se mieux porter. Ma sœur est grosse; elle est restée à Pau. Dans le temps que je reçus vostre lettre par où vous disiez que vous croyiez que l'on estoit délivré de l'inquiétude qu'auroit pu donner la flotte hollandoise en ce pays, mon frère arriva qui dit à ma

tante qu'elle paroissoit aux environs des costes; elle y estoit venue dans le dessein d'assiéger Bayonne; mais les Espagnols ne s'estant pas voulu joindre à eux, elle s'est retirée. Je crois que vous savez ce grand combat[1] qui s'est donné depuis peu, et comme Monsieur le Prince a défait l'armée des ennemis. Mes deux frères, qui y étoient, en sont sortis avec de fort petites blessures à la jambe, l'aîné avec une contusion et l'autre avec une légère blessure au gras de la jambe, et qui n'a touché aucun os. Ma tante croyoit voir M. le Maréchal icy, car il luy avoit mandé qu'il devoit venir aux bains de Bagnères; mais son voyage estant rompu, je crois que ma tante l'ira trouver à Bidache[2]. M. le Comte[3], que nous attendions tous les jours, est resté à Bidache, la goutte l'ayant pris. Adieu, mon cher père, conservez-vous, je vous en supplie.

[1] Le combat de Senef.

[2] La principauté de Bidache, en Béarn, appartenait à M. le maréchal de Gramont.

[3] M. le comte de Toulongeon, frère de M. le maréchal de Gramont.

DE M. LE MARÉCHAL DE TURENNE A M. LE MARQUIS DE FEUQUIÈRES.

Au camp de Winden, le 10 septembre 1674.

Je crois, Monsieur, que vous avez reçu la lettre que je me suis donné l'honneur de vous escrire en response du compliment qu'il vous avoit plû me faire sur ce qui s'estoit passé à Sintzeim[1]. Je ne doute pas que l'on ne soit bien informé où vous estes des marches des armées de Brandebourg et des ducs de Brunswick. Il y a trop de choses à dire sur les affaires générales pour en parler icy, et cela est trop commun pour en commencer un grand discours.

L'armée de M. de Bournonville, que les troupes de Zell et de Wolfenbutel, M. le marquis de Baden et les gens que M. l'Électeur palatin a tirés de ses

[1] « L'année 1674, dit M. le marquis Antoine de Feuquières dans ses « *Mémoires militaires*, fournira plusieurs exemples de belles marches, « entre autres celle que fit M. de Turenne lorsque, partant de la « haute Alsace, où il étoit avec une partie de son armée, pour cou- « vrir la conquête de la Franche-Comté, il alla battre un corps de « troupes que les ennemis avoient assemblé à Sintzeim, entre Philis- « bourg et Heilbron. Cette longue marche avoit été si capablement et « si secrètement préparée par M. de Turenne, qui avoit successive- « ment avancé des troupes sur la route de Philisbourg, que l'ennemi « fut attaqué et battu, sans avoir eu aucune connoissance précédente « des mouvements que ce général avoit faits pour rendre sa marche « plus vive. »

garnisons, ont jointe, estoit hier à quatre heures d'icy. Je ne sçay pas encore s'ils auront marché aujourd'huy. L'armée du Roy est considérablement renforcée et en bonne disposition d'entrer en une action. Il y a cinq mille hommes dans Philipsbourg, qui est pourvu de toutes choses pour un temps que l'on ne peut pas croire. Il est malaisé que, l'ennemy ayant commencé à marcher, il n'arrive bientost quelque action[1]. Beaucoup de malades se guérissent, il en tombe présentement fort peu. Je vous supplie de continuer à me mander ce qui se passe en vos quartiers.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 12 septembre 1674.

Si vous ne trouvez pas ma dépesche longue[2], celui qui la déchiffrera ne la trouvera pas courte

[1] La prévision de Turenne ne fut point en défaut : au commencement du mois suivant eut lieu la bataille d'Entzeim, où il trouva un nouveau triomphe. M. le marquis Antoine de Feuquières donne dans ses *Mémoires militaires* sur cette affaire, comme sur celle de Sintzeim, beaucoup de détails qu'il serait trop long de rapporter ici.

[2] Cette lettre particulière accompagnait une fort longue dépêche qui se trouve aux archives des Affaires Étrangères.

et il aura de quoy s'exercer; pour moy, j'en suis comme si j'avois couru la poste; vous jugerez bien en la lisant que j'ai eu d'autres affaires aujourd'huy.

C'est assez parler de celles de Suède; parlons un peu de Senef. Voilà bien, Monseigneur le Prince du temps passé revenu, si encore il ne s'est surpassé luy-mesme dans cette occasion; et la belle chose de le voir secondé d'un si brave fils[1] ! Le Roy est trop riche avec ces deux princes, dont le seul nom est capable de deffaire ses ennemis. Je vous avoue que je n'ai pas eu peu de satisfaction de sçavoir que deux de mes fils ont fait leur devoir en leur présence et que vous en paroissez content; car, si cela n'estoit pas, vous auriez grand tort d'avoir parlé pour eux comme vous avez fait. Je veux espérer que l'aisné trouvera sa place, puisque vous dites qu'il est en bonne réputation, et je ne tiens pas à mauvais augure que M. de Louvois ait parlé en sa faveur; c'est tout le secours qu'on lui peut donner; il faut que le reste vienne du Roy. Pour ce qui est du Chevalier, l'enseigne aux Gardes dont vous avez fait la proposition est, ce me semble, assez proposable; je voudrois fort, à vous dire le vray, qu'il y pût parvenir, car je me lasse de le voir vagabond. Je les ai nommés dans la let-

[1] Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, prince de Condé, fils et élève du Grand Condé, né en 1643, mort en 1709.

tre que je vous ai escrite la semaine passée, avec la pensée que vous pourriez avoir lieu de la lire à S. M.

J'attends à tous les ordinaires des nouvelles des couches de Madame de Pomponne. Il me semble que cela tarde longtemps.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A LOUIS XIV.

A Stockholm, le 19 septembre 1674.

Sire, il y a quelques jours que le Grand Chancelier envoya quérir le sieur de La Piquetière et lui fit escrire sous sa dictée un mémoire; à quoi j'ai apostillé certaines raisons qui sont plus pour servir au compte que je dois rendre à Vostre Majesté que comme espérance que j'aye d'en convaincre le Chancelier, s'il ne l'est pas par sa conscience. Je les luy ay seulement fait dire à peu près en substance, mais je n'ay pas voulu avoir de conférence avec luy pour cela. Je craindrois, Sire, de le pousser trop avant si j'en venois aux reproches, comme il seroit difficile de l'éviter dans la mauvaise humeur qu'il tesmoigne présentement. Et je craindrois aussi que l'aigreur d'un éclaircissement inutile, si elle venoit à paroistre, ne fist perdre à Vostre Majesté l'advantage qu'elle doit tirer du passage

des trouppes, tant à l'esgard de Brandebourg qui y fait, à ce qu'on dit, reflexion, qu'à l'esgard de l'Empereur qui en considéreroit encore moins les foibles remontrances de Bent Oxenstiern s'il sçavoit qu'il y eust de là mésintelligence entre nous. Je crois aussi, Sire, que je ne dois pas mesnager seulement l'esprit du Chancelier, mais aussi son pouvoir, parce que, tel qu'est ce ministre, tous ceux qui sont en passe pour prendre sa place sont pires que luy. Et si je le convaincois trop fortement et qu'il s'en ensuivit quelque esclat, je courrois hazard d'aliéner son esprit et de nuire icy à son crédit, qui sont deux maux à éviter.

Cette mesme raison, Sire, de la mauvaise humeur du Chancelier m'a retenu jusques icy de luy offrir de mon chef les 100 000 escus, selon le dernier pouvoir que Vostre Majesté m'a fait l'honneur de m'en donner, parce qu'assurément il croiroit que je mollirois et s'imagineroit qu'en me poussant un peu il en obtiendroit davantage : car il continue à dire que j'ay perdu l'occasion et que si j'offrois présentement les 250 000 escus sans condition, on ne les voudroit pas recevoir de moy, adjoustant que le Roy son maistre s'étoit trop advancé lorsqu'il m'avoit promis de se déclarer contre le Brandebourg, quoique ce ne fust que dans un temps indéfini, qui pouvait aller *ad multos annos*.

Je ne sçais pas, Sire, si le ressorit dont les commis-

saires ne m'ont baillé qu'un modèle non signé, eust esté une véritable promesse : mais je crois sçavoir qu'en quelque forme qu'il eust esté, il ne m'appartenoit pas de le recevoir pour un effet, et d'en payer 250 000 escus dont on auroit pu tirer conséquence pour 450 000 qui ne sont pas d'autre nature.

Il y auroit, Sire, un autre usage à faire de ces 100 000 escus, qui seroit de les présenter, sous forme d'advance, au roy de Suède de la part de Vostre Majesté, en reconnoissance de la bonne volonté qu'il a tesmoignée, et de luy faire remarquer en mesme temps que ce ne peut pas estre un effet des menaces qu'on m'a faites icy, puisque Vostre Majesté n'en pouvoit pas encore avoir de connoissance. Et cela, Sire, pourroit toucher ce jeune courage, comme aussi c'estoit ma pensée, lorsque j'ai demandé cette somme à Vostre Majesté; mais, Sire, je n'y vois pas présentement un advantage assez apparent à espérer pour oser l'entreprendre sans ordre, parce que ce prince, quelque bien intentionné qu'il soit, est trop foible pour l'emporter tout seul sur les deux cabales, si elles s'accordent en ce poinct de ne pas agir. C'est en quoy, Sire, je ne pénètre pas bien.

Je ne trouve donc, Sire, rien de plus sûr à faire pour moy dans cette conjoncture que de dissimuler, en attendant le jour que le Chancelier me pourra donner, lorsqu'il aura trouvé les 500 000 escus

dont il nous menace tous, ou qu'il aura perdu l'espérance de les trouver, ce qui ne peut guères tarder. Et j'espère qu'avant qu'il soit peu de jours, ce sera à lui à courir plustost qu'à moi, parce que Vostre Majesté ne laisse pas de tirer toujours quelque advantage du passage des trouppes, et pour lui, son embarras augmente tous les jours par le défaut d'argent pour les entretenir.

C'est, Sire, le point où j'avois prétendu de réduire les affaires, lorsque je fis l'escrit du 21 avril, et j'ai beaucoup espéré d'en venir à bout, dès que l'absence du Chancelier m'a donné lieu de me servir de ses ennemis pour faire passer les trouppes plus tost qu'il ne vouloit. S'il ne les fait pas agir, il faut qu'il les entretienne : autrement elles périront et ruineront le pays, dont il aura tout le blâme. S'il accepte les offres que les ennemis de Vostre Majesté ont faittes par l'entremise des siens, outre qu'il fera une lascheté que le Roy son maistre lui reprochera un jour, je lui ai fait voir que ceux-cy prendront le dessus sur lui. De trouver 500 000 écus sur le crédit, comme il s'en vante, c'est à quoi il n'y a guère d'apparence. Et quand il les trouveroit, après qu'ils seront consommés, il reviendra encore au mesme point où il est aujourd'hui. Il aura véritablement gagné à peu près le temps d'un renouvellement de traité; mais les mesmes raisons généralles et particulières qui le font incliner du costé de la France subsis-

teront toujours, et la mauvaise foi qu'il aura tesmoignée à Vostre Majesté ne lui en fera pas obtenir des conditions plus advantageuses. Je ne doutte point, Sire, que ces raisons ne roullent dans l'esprit du Chancelier, et bien d'autres qui lui donnent du chagrin, car il a reconnu que son maistre étoit capable d'escouter ce qu'on lui disoit contre lui. Si je m'abuse, Sire, dans mon raisonnement, j'espère que Vostre Majesté me le pardonnera, puisqu'il y a de la vraysemblance, et qu'il ne m'esloigne point de ses ordres, estant une suitte de celui qui a fait approuver à Vostre Majesté mon escrit du 21 avril.

Je vois, Sire, de temps en temps le roy de Suède, qui ne me traitte pourtant plus si bien qu'à son ordinaire. Je lui donnai avant-hier le mémoire que Vostre Majesté a vu par ma dernière despesche, dont le Chancelier, à qui je l'avois communiqué, avoit dit que je m'attirerois une response de quatre feuilles qui mettroit tout à l'extrémité. Je n'ai point, Sire, eu peur de cette response qui ne pouvoit pas estre raisonnable, et mon dessein a esté, en le donnant, de faire comprendre au roy de Suède que je me sens véritablement offensé en mon particulier par les commissaires, de ce qu'ils ont eu si mauvaise opinion de moi que de prétendre me faire passer une promesse pour un effect, et de ce qu'ils m'ont traitté dans leur escrit comme un homme capable de faire une injustice. Encore, Sire, que cette que-

relle que je fais soit un peu d'allemand, n'importe, je ne laisse pas de mener autant de bruit que le Chancelier, et je prétends le faire plustost rentrer à la raison par ce moyen qu'en souffrant patiemment la fausseté de son argument. En tout cas, Sire, je ne serai plus en colère quand je voudrai.

J'ai voulu aussi, Sire, par ce mesme mémoire, faire comprendre au roy de Suède que, quand je m'abuserois, il ne doit pas pour cela s'empescher de faire ce qu'il a promis à Vostre Majesté, puisqu'il a reconnu une fois que Brandebourg est tombé dans le cadre des traittés; ce qui est une vérité, laquelle ne peut estre esbranlée ni par le différend qui est entre les commissaires et moy ni par le refus que je fais de payer ce que je ne crois pas devoir.

La conversation que j'eus en même temps avec ce prince se passa quasi toutte de sa part à magnifier la grande puissance de Vostre Majesté, et de la mienne à lui représenter le grand nombre des ennemis qui s'élevoient contre elle, et la froideur de ses amis, et à l'advertir que, s'il perdoit l'occasion d'employer Hanovre et Bavière, telle chose pourroit arriver qu'il auroit bientost son tour avec grand désavantage. Je me plaignis aussi, sans pourtant en faire d'application particulière à sa personne, que, lorsqu'on figuroit les affaires de Vostre Majesté en bon estat, on ne manquoit pas de dire qu'Elle n'avoit pas besoin de secours, et que, lorsqu'on les

figuroit en mauvais estat, on ne trouvoit plus de sûreté à s'engager dans son parti.

Je lui dis aussi, Sire, que M. de Vitry m'avoit mandé que M. de Bavière se plaignoit de ce qu'on ne lui disoit plus rien en suitte de la proposition que les médiateurs avoient faitte à son ministre à Cologne. A quoy il me répondit fort bien, que puisque les médiateurs avoient proposé, c'estoit à M. de Bavière à respondre, et qu'il l'attendoit depuis longtemps.

Sur ce propos, Sire, je dois avoir l'honneur de dire à Vostre Majesté que, selon ce qu'il me paroît ici, Bavière et Hanovre ont une conduitte semblable. Tous deux attendent qu'on leur montre le chemin, et s'excusent de se déclarer auparavant; et tous deux ne voudroient pas écrire une lettre au roi de Suède pour lui tesmoigner leur intention. La Suède, de son costé, dit qu'elle n'est point obligée de les rechercher. Il y a trois mois qu'Hemfeld a ordre en allant aux bains de voir en passant M. d'Hanovre; il n'en est qu'à deux journées, et il ne l'a pas encore vu, parce, dit-il, qu'il n'a pas eu besoin d'aller aux bains. Le Chancelier dit que pour le punir on l'y enverra tout exprès, et veut que je me paye de cela. Il me semble, Sire, que tous trois sont bien aises d'estre armés aux dépens de Vostre Majesté et qu'ils s'entendent assez bien pour se décharger l'un sur l'autre.

Voilà, Sire, la troisième fois de suitte que Vostre Majesté m'a fait l'honneur de me mander qu'Elle a ordonné à M. de Terlon de faire une proposition advantageuse au roy de Danemarck pour le retenir dans la neutralité. Cependant, Sire, à tout ce que je vois, il n'a esté parlé jusques icy que de médiation, qui ne peut estre acceptée sans le consentement de toutes les parties, et pas un mot de neutralité, laquelle le baron Youl s'efforce aujourd'huy de me persuader devoir estre acceptée avec joye, selon la liberté que le Roy son maistre s'en est réservée par son traitté avec les Hollandois. Je crains, Sire, qu'il ne se perde du temps, et que les ennemis ne s'en prévalent, comme ils ont fait de la proposition de la médiation, qui n'a esté faitte que plusieurs mois après l'advis que j'en avois donné à M. de Terlon, selon l'ordre de Vostre Majesté. Je ne sçais, Sire, comment cette médiation surannée est revenue sur le tapis, pour retarder ainsi et peut-estre anéantir la neutralité, dont je crains que le défaut ne serve à son tour d'excuse à la Suède, cependant que par ce retardement Danemarck s'échappe. Et s'il se découvre à la fin que la Suède ne veuille pas agir, les ordres que Vostre Majesté a donnés pour employer Danemarck à son défaut, se trouveront inutiles.

Le Chancelier reparle quelquefois des projets qu'il faisoit l'année passée pour attaquer Dane-

marck, se fesant comme une nécessité de ne pas laisser cette puissance derrière l'armée de Suède; et puis il semble qu'il me veuille insinuer qu'il vaudroit mieux à Vostre Majesté que ces deux couronnes et plusieurs autres princes demeurassent en repos que de s'occuper entr'eux; mais il ne parle point pour cela de rabattre les subsides. Je remarque aussi, Sire, que le traitté du baron Youl ne s'advance point, encore qu'il ne tienne à rien de considérable; Vostre Majesté sait que le Chancelier vouloit bien qu'Elle donnast 200 000 escus au roy de Danemarck. Tout cela me fait soupçonner qu'il y a de l'intelligence entr'eux. Je n'entends pourtant point parler de mariage[1]; mais ils sont assez fins pour en faire un secret. Je supplie, Sire, très-humblement Vostre Majesté qu'en tout ce que j'ay l'honneur de luy dire il luy plaise de ne s'arrester qu'aux faicts, dont je luy réponds sur mon honneur; mais je n'en fais pas de mesme de mon raisonnement, qui n'est quelquefois fondé que sur des soupçons et des apparences plus trompeuses en ce pays qu'en aucun autre du monde.

[1] Il y avait alors un mariage projeté entre le jeune Charles XI et la princesse Ulrique Éléonore, sœur du roi de Danemark. Ce mariage n'eut lieu qu'en 1680.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE.

A Stockholm, le 19 septembre 1674.

J'ai esté, Monsieur, fort soulagé de voir par vostre lettre du 31 aoust que le Roy a approuvé ma conduitte dans la conférence que j'ai eue avec le Chancelier, de laquelle je rendois compte par ma lettre du 8 aoust, parce qu'encore que je ne visse point de lieu à me comporter autrement, néantmoins, comme le personnage que j'y ai fait estoit fort différent de celui d'un homme confiant tel que quelques ordres de Sa Majesté m'obligent de paroistre, j'avois toujours appréhension qu'Elle ne fust au moins surprise de mon changement. Vous voyez, Monsieur, que depuis ce temps-là je me suis fait une querelle avec mes commissaires, qui sont pourtant les meilleurs de mes amis et ne m'en veulent pas plus de mal; mais c'est que j'ai voulu, comme on dit, battre le chien devant le lion, en disant contr'eux tout ce que je veux attribuer au Chancelier. Aussi bien, je ne sçaurois plus prendre mes sûretés et dissimuler en même temps ma méfiance, sans tesmoigner celle du Roy, que Sa Majesté veut que je cache.

Si M. Persode avoit suivi mes instructions, vous

auriez eu des nouvelles des dispositions au passage des trouppes quinze jours plustost, ce qui auroit deslivré le Roy de quelque peine. Il ne sera pas inutile, comme j'espère, lorsqu'il s'agira de l'action, où je lui ordonnerai de suivre l'advis de M. Rousseau, ainsi que je vous l'ai mandé. J'en crois présentement M. Verjus bien esloigné.

Ce qui me met présentement autant en peine, c'est l'humeur de du Pré : vous sçavez que je ne me sçaurois faire valoir auprès du Chancelier que par la bourse; s'il trouve moyen, à titre d'emprunt, de tirer de l'argent de du Pré, il se moquera de moi. Du Pré est homme à le prester malgré moi, à cette heure qu'il croit y voir sa sûreté, comme il fit il y a quelque temps de 40 000 escus, dont je me suis trouvé court, depuis, pour faire passer le Connétable. J'ai songé que si je tesmoignois à du Pré que sa sûreté n'y seroit pas, ou il ne me voudroit pas croire, ou bien il voudroit encore raisonner et feroit croire qu'il y a de la mésintelligence entre les couronnes. Voicy donc, Monsieur, le parti que j'ai pris, lequel je vous prie d'appuyer, ou au moins de n'y rien changer. J'ai fait menacer du Pré, par une lettre que j'ay écrite à M. Bidal, de retirer l'argent du Roy de ses mains et de le faire mettre en main tierce pour estre deslivré après aux Suédois. Ainsi il verra que par ce détour il ne pourra plus se payer par ses mains de l'argent qu'il aura presté aux Sué-

dois, et qu'il dépendra de leur bonne foy; je crois qu'il ne sera pas si hasté d'en prester. Pour moi, je dirai aux Suédois que ce que j'en fais n'est que pour les soulager du payement de leurs dettes et leur faire avoir le fonds plus net.

Je ne sçais pas, Monsieur, ce qui oblige M. de Terlon à offrir encore la médiation. Ce moyen n'estoit pas mauvais avant le traitté d'Hollande, lorsqu'on pouvoit espérer de joindre en touttes choses le Danemarck à la Suède; mais à cette heure c'est tout le contraire, et si on prétendoit que la médiation empeschast le Danemarck de prendre le parti d'Hollande, la Suède en tireroit une conséquence à son advantage pour s'excuser d'agir.

Je m'estonne, Monsieur, que vous ne m'ayez jamais respondu sur le subjet du comté de Bourgogne. Il me sembloit que l'offre que le roy de Suède a faite de le conserver au Roy après le traitté de paix méritoit un petit compliment.

On parle de Bent Oxenstiern pour médiateur en la place du comte Tott: il n'y a pas un meilleur Espagnol en toutte la Castille. Il ne faut pas espérer que le voyage de Vienne le change.

M. Rousseau me parle d'une certaine liaison entre la Suède, la Bavière, le Hanovre, Neubourg, dont le Hanovre souhaitte que je parle icy. Je le ferai comme d'une chose bienséante, mais non nécessaire, car je crains toujours de multiplier les

difficultés. Si la Suède et le Hanovre ont bonne intention, ils sont assez forts pour commencer, et le reste suivra tout seul.

Au reste, Monsieur, je vous advoue que je suis mortifié si mes enfants ne se trouvent pas avoir mérité de charges parmy tant de vaccantes qu'il y en a. J'espère que leur tour pourra venir, mais il leur sera tousjours fascheux d'avoir esté précédés par de plus jeunes qu'eux d'âge et de service. Il faut que le Roy n'ait pas reconnu en eux le bien que mes amis m'en ont dit; c'est ce qui me chagrine le plus.

DE MADAME LA MARQUISE DE VILLEROY[1] A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 20 septembre 1674.

Nous vous escrivons du Cloistre Saint-Honoré[2]. Madame d'Orthe est partie le 10, et Jean de Montmorency et moy sommes venus prendre sa place le 12, c'est-à-dire, mon cher frère, que nous menons une vie ambulatoire : nous sommes dans Paris pour la troisième fois depuis six mois.

[1] Jeanne de Feuquières, dame de Montplaisir, mariée en premières noces à Louis d'Aumale et en secondes à Jean de Montmorenci, marquis de Villeroi.

[2] M. le marquis Isaac de Feuquières avait sa demeure, à Paris, au cloître Saint-Honoré ; c'était là que descendait ordinairement sa nombreuse famille de province, lorsqu'elle venait à Paris.

Vous sçaurez que Jean de Montmorency demanda la confiscation d'un gentilhomme françois qui servoit en Hollande. Cela luy fût accordé; mais M. de Pomponne ne trouva pas à propos de faire vérifier le don, disant que le Roy avoit révoqué toutes les confiscations. Il se trouve que nous avons négligé cette affaire depuis cette dernière bataille. Le gentilhomme à qui estoit la confiscation a esté tué. Un nommé M. de Brusaque a demandé cette mesme terre; le Roy la luy donna. Nous sommes venus en poste de Picardie pour disputer notre don. Il s'est trouvé un troisième personnage nommé Courcelles, ancien valet d'un commis de M. de Louvois, qui a dit qu'il avoit eu cette donation un an avant nous, de sorte que M. de Brusaque et nous avons esté frustrés de nos prétentions par un petit commis. C'est la terre de Villomer en Tourraine, qui vaut 4 000 livres de rente. C'eût esté du reste un miracle si nous avions réussy.

M. Foucaud m'a montré une de vos lettres; il prend grand intérest à ce que vous fassiez bien vos affaires. Je l'ay fort admonesté à vous rendre service auprès de M. Colbert. Il trouve, comme nous, que le Roy ne sçauroit trop conserver une race de guerriers comme les vostres, dont les gazettes ne font que parler, ainsi que de vous; car vous faites merveilles dans toutes les occasions.



De M. le Chevalier de Pas (même lettre).

J'arrivay hier de La Rochelle et Rochefort où il n'y avoit plus rien à faire : les ennemis n'y ont pas voulu faire de descente, car on les y attendoit trop bien. J'ay eu mon congé de la cour. Je verray demain ou après M. de Seignelay et sçauray de luy s'il n'y aura rien à espérer pour moy, car je ne suis plus en dessein de servir d'enseigne, et crois que je prendrois plustost le parti de Malte que de reservir en cette qualité. L'on récompense fort mal ceux de nostre nom, et je crois que j'en prendray bientost un autre. Le marquis de Pas n'a rien pu avoir de toutes les charges qui ont esté vacantes, et cela est bien injuste. Pour Rébenac, il a eu assez d'occupation en Béarn, tant auprès de M. le Maréchal qu'auprès de son oncle, avec lequel il n'est pas trop bien. Le chevalier de Feuquières a eu la jambe percée d'un coup de mousquet, mais sans danger. Je ne sçais si cela luy produira quelque chose, mais il mérite, au dire de tous les honnestes gens. De moy je ne vous diray rien, sinon que j'ay desjà eu cinq ou six accès de fièvre quarte, et que je crains fort qu'elle ne me dure tout l'hiver. Je m'en iray à Feuquières dans peu de temps voir si elle passera. L'abbé de Pas a fait merveille dans une thèse qu'il a soutenue ; ils s'en sont tous allés à Beauvais passer les vaccances avec M. de Saint-Hilaire, qui, je crois, leur

en apprendra plus que les cuistres. Mon oncle l'abbé est en son abbaye, malade; je crois qu'il viendra bientost icy. Je vous avois parlé dans ma dernière lettre d'une affaire de Madame de Dumuins, et voudrois fort sçavoir vostre response. Je voudrois aussi avoir de bonnes nouvelles à vous mander.

P.S. Madame la comtesse de Feuquières vous baise les mains. Cette lettre n'ayant pas pu partir il y a huit jours, j'y adjousteray que je n'ay pas pu aller à Versailles, parce que, depuis que je suis icy, la fiebvre me prend tous les jours, et je pars demain pour aller à Feuquières. J'ay escrit à M. de Pomponne et l'ay prié de parler à M. de Seignelay; je crois qu'on ne me peut pas refuser une lieutenance; quoique ce ne soit pas ce que j'ambitionne, c'est un degré par où je ne crois pas pouvoir me dispenser de passer. L'armée de M. le Prince est présentement plus forte que celle des ennemis, de sorte qu'ils ont esté contraints de lever le siége d'Oudenarde. On ne doute plus que si l'on se bat, nous n'ayons encore la victoire, et vos Suédois, entrés en Allemagne, à ce qu'on dit, contribuent beaucoup à la joye de la cour. M. d'Andilly a pensé mourir, mais il se porte mieux; il avoit de la fiebvre avec une fluxion sur la poitrine; et Madame de Pomponne, qui est sur le point d'accoucher, a tous les jours ellemesme la fiebvre avec un long frisson.

Post-Scriptum de Madame de Villeroy.

Je n'ay rien à vous dire, sinon que nous venons de louer une maison au Marais, rue des Cordiers, où nous voyons de nostre fenestre le jardin du Temple. Je me mets avec M. Dubois, qui promet merveilles. La maison est trois fois comme le Cloistre, pour 450 livres. Si M. Aubert avoit eu plus de soin de nos affaires, nous en serions mieux. Dieu veuille qu'il fasse bien les vostres! J'ay bien peur que non, quoyqu'il soit très-bonne personne; mais la mémoire luy manque, il oublie tout.

DE MADAME LA MARQUISE ARNAULD DE POMPONNE
A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 21 septembre 1674.

J'ay reçu, Monsieur, vostre lettre, que vous me datez du 28 may au lieu d'aoust; mais, par ce que vous me mandez, je vois bien qu'elle doit estre du dernier.

Nous devrions avoir des nouvelles du passage des Suédois, depuis le temps que l'on sçait qu'ils doivent passer et qu'ils sont embarqués; cependant l'on n'en sçait encore rien; tout ce que l'on sçait, c'est que vous avez très-bien fait vostre devoir. Cependant, quelque chose que des gens que vous connoissez

ayent pû faire, ils n'ont rien obtenu pour vos enfants; il faut espérer que leur tour viendra et qu'ils feront de leur costé tout ce qu'ils doivent; s'ils servent toujours comme ils font aussy bien que vous, l'on y aura esgard quelque jour. Ce que je vous puis dire, c'est que l'on ne s'est pas contenté de parler une fois, l'on est revenu à la charge plus de six et très-fortement. Vous devez avoir esté hors d'inquiétude de tous vos enfans par la lettre que je vous ay envoyée, qui estoit de l'aisné au sortir du combat. Enfin le chevalier de Pomponne s'est avisé de faire merveille cette campagne, et le Roy en a parlé deux fois. Vous devez estre bien content de tous les vostres. Le chevalier de Pas arriva hier de dessus les vaisseaux, où l'on n'a rien fait cette année; je luy ay dit de vous escrire aujourd'huy, je ne sçais s'il le fera. Vous avez raison de vous reposer sur moy s'ils avoient tous icy besoin de quelque chose; mais ils n'ont rien demandé, et ils n'ont pas esté jusques à cette heure en position d'avoir besoin.

J'ay parlé ces jours icy pour vos appointements de Verdun[1]; l'on m'en doit rendre compte et je vous le manderay ensuitte; pour ce qui est de ceux de l'ambassade, il faut attendre la fin de l'année pour les toucher; et vous sçaurez que, pour tout ce que vous m'avez mandé de payer, il ne me reste rien du tout entre les mains.

[1] M. de Feuquières était gouverneur de Verdun.

Je feray voir à M. Arnauld ce que vous me mandez de leurs affaires ; ils sont gens qui se trompent souvent dans leurs calculs ; quand vous y aurez fait tout ce que vous pourrez, Dieu fera le reste.

Je ne sçais si M. de Pomponne vous a mandé que le Roy luy a accordé une petite affaire qui peut, par la suite, nous valoir quelque chose ; et, comme cela seroit trop long à vous expliquer, je vous en enverray une desclaration. Je vous remercie des compliments de MM. de Marseille et de Béthune ; l'un et l'autre doivent en user ainsy, car on les sert bien.

Je suis icy depuis huit ou dix jours et n'en sortiray point que je ne sois sortie d'une affaire qui est toujours très-difficile à finir, qui est d'accoucher ; je n'en attends plus que l'heure ; c'est pourquoy faites prier Dieu pour moy, car je crains toujours pour cette couche, après avoir esté aussy malade que je l'ay esté. Vous sçavez touttes les nouvelles, ainsy, je ne vous en dis point.

La pauvre Madame du Plessis est malade et dans un estat à faire pitié, tant elle est foible et abattue de chagrin.

Adieu, Monsieur, ne vous inquiétez de rien, car tout va assez bien.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A LOUIS XIV.

A Stockholm, le samedi 29 septembre 1674.

Sire, Vostre Majesté verra, dans la feuille cy-jointe[1], le suject du voyage du sieur Barthélemy, qui

[1] C'était l'acte par lequel les commissaires de Suède déclaraient que le Roi leur maître s'engageait à faire passer des troupes en Allemagne pour secourir la France; en voici la teneur:

« Nous soubsignés certifions, à la requisition et pour la descharge « de Monsieur l'Ambassadeur de France, marquis de Feuquières, « qu'il a plu au Roy, nostre maistre, en vertu du traité avec Sa Ma- « jesté Très-Chrétienne, de l'année 1672, de donner des ordres précis « à son armée en Allemagne d'entrer dans les Estats de Monsieur l'É- « lecteur de Brandenbourg et des princes de Zell et Wolfenbuttel, et « d'agir hostilement contre eux, comme ayant directement contre- « venu au traitté de Westphalie, duquel les Roys alliés sont garans. « Ce qui sera, par telle raison, exécuté six semaines après l'arrivée de « Monsieur le Connestable en Allemagne, lequel part dès à présent. « De quoy nous donnons cette promesse audit Ambassadeur par ordre « du Roy, moyennant que la France paye à-présent par une lettre de « change sur Hambourg cent mille escus en espèces, à savoir: « quarante mille pour les frais de l'artillerie, et soixante mille pour « les levées des régiments d'Aschenberg, cavallerie, et Oxsenstiern, « infanterie, et la compagnie des gardes de Monsieur le Connestable, « laquelle somme de cent mille escus sera rabattue sur le premier sub- « side que la France payera à la Suède; et le reste des deux cent cin- « quante mille escus aussitost que l'armée sera entrée dans les do- « maines des Princes susmentionnés, et y aura agi hostilement, « comme il est dit cy-dessus. A quoy Monsieur l'Ambassadeur s'est « obligé de rechef, comme il a aussi donné parole de l'exacte obser-

doit passer la mer avec le Connétable par un vent très-favorable, ce qui lui pourra faire gagner quelques jours sur le messager. Je ne lui recommande, Sire, que la diligence, car, pour la sûreté, elle dépend trop de la fortune pour que je m'en rende garant; et toutte la précaution que j'y apporte, c'est de faire mettre mon paquet sous l'enveloppe du Connétable, de qui il aura un passeport, et de si bien chiffrer tout qu'on ne puisse seulement pas juger qu'il y ait rien pour Vostre Majesté ni de moi.

J'ai cru, Sire, que je ne devois pas perdre de temps pour avoir l'honneur de faire sçavoir à Vostre Majesté ce passage du Connétable et la résolution qu'on me tesmoigne avoir prise de la vouloir satisfaire tout de bon à cette fois, et plûs tost mesme qu'il n'est porté dans l'escrit cy-joint.

Le dessein, comme on me le dit, Sire, et comme le secrétaire du Connétable m'assure qu'il est porté dans les instructions de son maistre, est d'assembler promptement l'armée et d'attaquer la Poméranie ducale dans environ trois semaines ou un mois. A quoi on espère qu'Hanovre se joindra; et je le

« vation et accomplissement de tout ce qu'il a promis de la part du « Roy son maistre.

« Fait à Stockholm, le 19 de septembre, an 1674.

« Nicolaus Bielke, Johannes Gyldenstiern, Emund Grypnielm,

« De La Gardie. »

veux espérer, Sire, des obligations de ce duc envers Vostre Majesté, encore que jusqu'à cette heure il n'ait rien paru de lui icy qui en puisse assurer.

Il me semble aussi, Sire, qu'on a grande envie de faire expliquer Danemarck, dont je dois avoir l'honneur de dire à Vostre Majesté qu'il m'a paru que le procédé n'est pas franc : car il remet de répondre à la proposition de M. de Terlon jusqu'à ce que son traitté soit fait avec la Suède, et cependant il n'a point donné d'ordre au baron Youl pour l'achever. Et ce baron m'a dit, avec une fascherie qui me paroissoit affectée, que M. de Terlon ne devoit pas attendre à faire la proposition de la neutralité, que le traitté d'Hollande fut eschangé, parce qu'apparemment les offres de Vostre Majesté en recevroient plus de difficulté. J'ai remarqué aussi, Sire, qu'il me vient voir quasi tous les jours, qu'il me taste pour découvrir ce qui se passe entre le Chancelier et moi, et qu'il a cependant des conférences fréquentes avec Nugnez et Schap ensemble. Ce que dessus est ce qui m'a paru de plus important et de plus pressant à mander à Vostre Majesté, par où je commence cette lettre, ne sçachant pas le temps que j'aurai pour escrire, parce que le secrétaire du Connétable, qui est demeuré derrière, doit venir à tout moment pour emmener avec lui Barthélemy, et je crains de perdre la commodité du vent, qui est très-bon. J'emploie donc, Sire, le premier temps

qui me reste pour avoir l'honneur de rendre, si je puis, raison à Vostre Majesté de cet escrit; Elle y remarquera, s'il luy plaist, qu'il est authentique, estant signé par quatre commissaires.

J'ai souffert, Sire, qu'on le commençast par ces mots : « A la réquisition, et pour la descharge de M. l'Ambassadeur de France, » et j'ai mesme fait remercier très-affectueusement le Chancelier de s'en estre advisé, affin d'insinuer davantage que je fournis ces 100 000 escus de mon chef, et d'avoir un plus grand sujet d'exiger des termes précis pour la sûreté de ce qu'on me promet.

On avoit mis simplement « d'entrer dans les Estats de l'électeur de Brandebourg et de MM. les princes de Zell et Volfenbuttel, » et j'ai fait adjouster « agir hostilement contr'eux, » ne dissimulant point que ce premier terme ne m'assuroit pas assez. On disoit à cela que je poussois ma méfiance jusqu'à l'offense, en les croyant capables d'avoir intelligence avec ces princes, et j'ai dit que non, mais que, puisqu'ils avoient bonne intention, je ne voyois pas pourquoy ils me refusoient des expressions qui n'alloient pas plus avant.

J'ai fait, Sire, raccourcir le terme à six semaines après l'arrivée du Connétable, au lieu de deux ou trois mois que Vostre Majesté m'avoit prescrit, affin de regagner le temps qui a esté perdu depuis, et j'ay fait marquer que le Connétable partiroit pré-

sentement, pour éviter toutte chicane; de sorte qu'il n'y a plus que le vent qui puisse retarder, ce qui ne dépend ni des uns ni des autres.

Quant à l'employ des deniers, Sire, estant entre les mains du Connestable, je ne dois pas doutter qu'ils ne soient employés effectivement à l'artillerie et à ses gardes, qu'il préfère à toutte autre despense. Il m'en a aussi fait donner sa parolle et qu'il m'en enverroit les certificats. Pour les régimens, ils sont levés presque aux dépens des colonels, qui seront remboursés sur cet argent.

Pour ce qui est, Sire, de la précaution de rabattre cette somme sur le subside ordinaire ou extraordinaire, je l'ai mise en terme général, n'ayant pas cru devoir donner des vues sur une continuation de subsides ordinaires, pour deux raisons, l'une qu'on ne s'y attend plus, et l'autre que, si on s'y attendoit, ce seroit autant de fonds assurés pour faire subsister l'armée sans agir, qui est ce que le Chancelier cherchoit et qui ne plairoit pas à Vostre Majesté.

Je n'ai fait, Sire, nulle difficulté de renouveller les parolles que j'avois données de la part de Vostre Majesté, et me suis mesme offert d'y employer tous les termes qu'on voudroit, pourvu qu'à la pareille on m'accordast ceux que je demanderois pour ma sûreté.

On a, Sire, affecté un tel secret en tout ceci que

le Connétable est parti sans dire adieu à personne, sous prétexte d'aller avec le roy de Suède conduire le duc de Gottorp aux Dales, d'où il m'a fait faire son compliment; et le Chancelier tesmoigne encore dans l'extérieur estre malcontent de moi, ne voulant pas mesme que nous nous voyions sitost, et il m'a fait prier de n'en escrire à personne par le premier ordinaire, sans exception, ce que je lui ai accordé. Toutte cette affaire s'est passée de lui à moi par l'entremise du sieur de La Piquetières et du sieur Cocq, qui alloient ensemble de l'un à l'autre.

Vostre Majesté croit bien, sans que j'aye l'honneur de le lui dire, qu'on fait fondement sur les 150 000 escus qui restent à payer après l'action commencée. On espère aussi que Vostre Majesté sera si contente qu'Elle s'eslargira volontiers de quelqu'autre somme, en outre des 450 000 escus du second payement, qui selon l'escrit du 21 avril devoit estre fait au mois de janvier, et je n'ai rien dit ni pour ni contre. Je ne dois pas, Sire, obmettre en cet endroit que le Chancelier et le Connétable, tout en disant qu'ils ne demandent rien, marquent pourtant qu'ils n'ont pas oublié les gratifications que je leur ai promises de la part de Vostre Majesté.

Le Chancelier veut que je croie qu'il a bien remué des machines dans le sénat pour amener les

affaires à ce poinct. Et en effect, Sire, j'y vois de l'apparence, eu égard à l'inclination que cette compagnie a pour la Hollande. Le Reixdrost a fait des merveilles, et tous les amis du Chancelier leur devoir; mais surtout le Connétable par excellence, ayant représenté fortement la nécessité qu'il y avoit d'agir, et levé les difficultés qu'on s'y figuroit. Je ne sçais pas encore, Sire, comment les autres sénateurs se sont comportés, parce que le Chancelier n'a rendu office auprès de moi qu'à ses amis, et a fort naturellement dit beaucoup de mal de ses ennemis, entre lesquels le Grand Trésorier tient la première place. Je ne sçaurois pas ignorer, Sire, que J. Guldenstiern et Grypnhielm n'aient beaucoup contribué à la résolution du passage, qui a esté le véritable engagement, et hier le Chancelier ne pust pas s'empescher de dire, de l'abondance du cœur, que, si nous estions encore au mois de may on verroit austre chose : c'estoit, Sire, le temps où l'on commençoit à donner les ordres aux trouppes.

Le Chancelier avoit trouvé de l'argent assez considérablement; car on dit 300 000 escus; mais les premiers deniers ne s'en pouvoient toucher qu'après la Saint-Michel, qui est le terme des payements en Suède, et il avoit besoin d'un remède plus présent : c'est ce qui m'a fait espérer qu'il reviendroit à mon offre.

Le Grand Trésorier ne peut dissimuler son dépit

de ce que tous ses efforts pour trouver de l'argent ou pour faire accepter celui des Hollandois se sont trouvés vains. On dit qu'il se retirera.

L'affaire s'est passée de sorte que les ennemis du Chancelier ont advancé le passage, espérant par là de le commettre, et que lui, pour éviter le dépérissement des trouppes dont on se seroit pris à lui et pour se venger d'eux, a fait advancer la résolution de l'action, contre les premiers sentiments des uns et des autres, et contre l'opinion de tout le monde. Je ne sçais, Sire, si je me trompe moi-mesme en parlant de l'action comme d'une chose résolue, mais il me semble qu'il y a lieu d'en juger ainsi.

Je mande, Sire, au sieur Persode de bien observer touttes les dispositions qui iront à l'action et de les escrire à M. de Pomponne. M. Rousseau aussi en pourra juger par la conduitte qu'on tiendra avec Hanovre, selon quoi Vostre Majesté ordonnera ce qu'il lui plaira, tant pour la délivrance des 150 000 escus qui restent que pour toutte autre chose. Je suis, Sire, trop esloigné des lieux où l'action se doit commencer pour en pouvoir juger.

Si les affaires, Sire, réussissent selon l'apparence, je m'en vais tomber d'une occupation assez grande dans une profonde oisiveté, à moins que Vostre Majesté ne me fasse l'honneur de me commander autre chose.

DU MÊME A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE.

A Stockholm, le 29 septembre 1674.

J'avois, Monsieur, dressé la lettre cy-dessus au Roy pour l'envoyer en la forme ordinaire, mais tant pour la sûreté de Barthélemy que pour garder davantage le secret qu'on me demande, je l'ai mise en forme de copie sans suscription ni signature, ce que j'espère que Sa Majesté aura la bonté d'agréer.

L'arrivée du sieur Persode à Hanovre n'a pas esté inutile, car elle a fait croire à tout le monde qu'il y avoit de grandes remises d'argent, ce qui a fait icy un très-bon effect. Je lui ai mandé de se renfermer désormais à vous mander en gros l'estat de l'armée, comme aussi fort exactement touttes les dispositions qu'il reconnoistra pour une action. Vous m'avez toujours dit, Monsieur, que j'aurois quelque mérite à faire agir les Suédois, il me semble qu'ils en sont bien proches; mais je n'en prétends point d'autre advantage que celui d'avoir fait mon devoir. Je voudrois pourtant bien que le Roy rendît l'estoille de mes enfans un peu plus favorable qu'elle n'est.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

Au camp de Ligne, le 3 octobre 1674.

Je viens, Monsieur, de recevoir vostre lettre du 5 de septembre, et donneray celles que vous m'adressez pour nos princes et M. de Luxembourg. Il n'est plus nécessaire de vous parler sur ce que vous me dites des charges, puisque mes lettres et la voix du public vous auront assez instruit de mon malheur. Ce que je puis seulement adjouster, c'est que je vous ay desjà plusieurs fois prié de songer un peu à mes affaires, et présentement je vous prie encore de considérer que je suis celuy qui à proportion est le plus mal. Cependant j'ay vingt-six ans et demy, et peut-estre si vous faisiez quelque effort pour moy, cela feroit-il quelque chose du costé de la cour? Il paroist à tout le monde qu'un père employé et des enfants qui font tout ce qu'ils peuvent pour se distinguer devroient estre de quelque poids; cependant tout cela ne faict rien; je ne puis m'oster de la teste qu'il n'y ait encore quelque chose de plus que ce qui a tousjours paru. Je crois que nostre campagne ne sera plus guères longue : les ennemis sont aux environs d'Alost, et l'on dit qu'ils doivent marcher sur Bruxelles. Voilà, Monsieur, ce qui se passe icy. Il court un bruit dans l'armée que M. d'Andilly

est mort; mais comme je n'en ay point encore reçu de nouvelles par la maison, je n'escris point encore. Songez, je vous prie, à ce qui me regarde et me croyez tousjours pour vous comme je le dois estre.

P. S. Rébenac est chez luy, et il me paroist que la manière dont on me traicte luy fera prendre le bon parti. Le chevalier de Feuquières est parti pour s'en aller passer quelque temps à Feuquières, et de là à Paris. Pour son cadet et les autres, je n'en entends point parler du tout. Vous m'obligerez fort de me mander quelquefois des nouvelles de ce qui se passe en Suède, et si cet hyver M. de Pomponne peut trouver quelque compliment à faire faire ou quelqu'un à envoyer à Stockolm, je vous y verray assurément.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.*

A Versailles, le 5 octobre 1674.

Je responds à cette heure à vos lettres particulières du 5 et du 12 du mois passé. Je lus au Roy, il y a huit jours, l'article de vostre dépesche qui regardoit Messieurs vos enfans; je luy ai remis depuis la lettre que vous luy escriviez, il la lut en ma présence et la serra. Bien que cela n'ait rien produit jusqu'à cette heure, je suis toujours persuadé que nous en tirerons un bon effet. Tout ce que vous escrivez, tout ce j'ay dit et le mérite reconnu du

marquis de Pas peuvent bien ne pas en avoir un aussy prompt que nous le souhaiterions, mais ne peuvent manquer d'en avoir. La patience est une vertu de tous les temps, mais elle me paroist d'autant plus heureuse en celuy-cy que le Roy ne laisse point sans récompense ceux qui le servent. Il ne peut estre plus content de vous qu'il ne le paroist, et j'en veux bien espérer pour l'avenir ; vous sçavez quelle joye j'aurois d'y contribuer et quel plaisir ce me seroit de n'estre pas inutile à toute la race.

J'ay esté fort en peine des couches de Madame de Pomponne, à cause de la longue maladie qu'elle avoit eue durant sa grossesse et de la fièvre où elle estoit encore. Elles ont esté, Dieu mercy, heureuses; mais la fille dont elle estoit accouchée s'est sentie de la maladie de la mère et n'a pas vescu deux fois vingt-quatre heures.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Tournay, le 15 octobre 1674.

Je viens, Monsieur, de recevoir vostre lettre du 19 septembre, et je n'ay rien à vous dire sur toutes les charges données, sinon qu'il faut que je n'en mérite point, puisqu'on m'a oublié, et que quant à l'advenir, je doutte que cela soit mieux. Il est aisé de dire qu'il ne se faut point impatienter, mais je vous

assure qu'il est bien malaisé d'avoir une aussi longue patience que la mienne; car, quoy qu'ils en puissent dire, ma condition n'empirera pas, et telle chose me convenoit il y a quattre mois, dont je ne voudrois plus à cette heure. Ne vous mettez point en peine de *Gustave*[1], je suis bien avec luy, et s'il ne parle point d'*Adolphe* (M. le marquis de Pas), c'est qu'il croit qu'il vaut mieux que cela soit comme cela, parce qu'il ne faut jamais faire parler personne quand on a des vues pour s'attacher à *Amynthe* (le Roy[2]), et qu'il vaut mieux que cela vienne d'elle. C'est tout ce que je vous puis dire là-dessus, car vous comprendrez aisément par ce que je vous mande, que j'ay raison. Voicy nostre campagne finie. Dans peu de jours je passeray à Feuquières, où je seray tranquille trois ou quatre jours, et de là j'iray à Paris. Je voudrois fort vous aller voir cet hyver; j'y feray ce que je pourray.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 17 octobre 1674.

Vostre lettre du 28 septembre, mon cher cousin, m'a donné un coup bien sensible et mesme surpre-

[1] Peut-être M. de Louvois; il voulait du bien à M le marquis de Pas, dont il avait apprécié le mérite.

[2] Voir (tome II) la note de la page 463.

nant[1] ; je songeois bien à l'âge, mais je ne sçavois pas la maladie, et je connoissois un si bon tempérament que je m'attendois de le retrouver encore ; et je m'en faisois le plus grand plaisir de mon retour. Je comprends tous vos sentimens sur cette perte, c'est-à-dire que quatre-vingt-six années d'une vie

[1] M. de Feuquières fait, par cette lettre, son compliment de condoléance à M. de Pomponne, qui lui avait annoncé la mort d'Arnauld d'Andilly, son père, arrivée à Port-Royal le 27 septembre 1674. L'illustre vieillard emportait dans la tombe la double consolation de laisser son fils de prédilection honoré par le Roi de la plus haute confiance, et d'en avoir reçu lui-même, quelque temps auparavant, des témoignages d'une considération toute particulière. Après avoir été vingt-six ans sans paraître à la cour, il s'y était présenté pour remercier Louis XIV d'avoir confié à M. de Pomponne le portefeuille des affaires étrangères. « Le Roi, rapporte Madame de Sévigné, causa « une heure avec le bonhomme d'Andilly aussi plaisamment, aussi « bonnement, aussi agréablement qu'il est possible : il étoit aise de « faire voir son esprit à ce bon vieillard et d'attirer sa juste admiration ; il témoigna qu'il étoit plein du plaisir d'avoir choisi M. de « Pomponne et qu'il auroit soin de ses affaires, sachant qu'il n'étoit pas « riche. Il dit au bonhomme qu'il y avoit de la vanité à lui d'avoir « mis dans sa préface de l'histoire de Joséphe qu'il avoit quatre-vingts « ans ; que c'étoit un péché ; enfin on rioit, on avoit de l'esprit. Le Roi « ajouta qu'il ne falloit pas croire qu'il le laissât en repos dans son dé« sert, qu'il l'enverroit quérir, qu'il vouloit le voir comme un homme « illustre par toutes sortes de raisons. Comme le bonhomme l'assuroit « de sa fidélité, le Roi dit qu'il n'en doutoit point, et que quand on « servoit bien Dieu, on servoit bien son roi. Enfin ce furent des mer« veilles ; il eut soin de l'envoyer dîner et de le faire promener dans « une calèche : il en a parlé un jour entier en l'admirant ; pour « M. d'Andilly, il est transporté et dit de moment en moment, sen« tant qu'il en a besoin : « Il faut s'humilier. » Vous pouvez penser la « joie que cela me causa et la part que j'y prends. »

qui ne pouvoit estre couronnée que par une mort aussi chrestienne, contentent vostre foy et vostre raison; mais on choquerait la nature et l'amitié si l'on vous donnoit pour consolation ce qui marque la grandeur de vostre perte. Il faut pourtant que le temps fasse son effet ordinaire et d'autant plus tost en vous que vous avez plus de foy et plus de raison. Je vous le souhaite, mon cher cousin, et que toutes nos afflictions suivent toujours le cours de la nature; au moins serons-nous assurés vous et moi que nous ne nous pleurerons pas longtemps l'un l'autre[1].

Vous me mandez, Monsieur, que le Roy a agréé ma conduitte dans les affaires dont j'ai eu l'honneur de lui rendre compte. Si j'ai quelque petit mérite, ce ne peut estre que celui de l'obéissance, qu'un fidèle sujet ne peut jamais faire valoir; car du reste si j'ai bien raisonné, il y a eu plus de bonheur que d'adresse. Je reçois pourtant l'approbation que S. M. a eu la bonté d'y donner, comme la plus avantageuse récompense de ma fidélité et la plus grande bénédiction de mon travail.

[1] MM. de Feuquières et de Pomponne étaient à peu près du même âge.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

A Versailles, le 19 octobre 1674.

Vous verrez, Monsieur, par les relations imprimées le dernier combat que M. de Turenne a donné à Entzeim, près de Strasbourg, dans lequel les armes du Roy ont remporté un très-grand avantage. Peut-estre cette action sera-t-elle bientost suivie de quelque autre. M. l'électeur de Brandebourg devoit passer le Rhin le 12 à Strasbourg et renforcer en cette sorte l'armée confédérée. Pour peu qu'il tarde, M. de Turenne se trouvera bientost avec des forces supérieures à celles des ennemis : il avoit desjà esté joint par trois bataillons d'infanterie, et l'arrière-ban, sous M. de Créquy, estoit à une journée de luy seulement. Les vingt escadrons qui ont esté destachés les premiers de l'armée de Monseigneur le Prince devoient arriver incontinent, et seront suivis bientost de soixante autres et de vingt bataillons d'infanterie, qui sont partis de même de l'armée de Flandre et qui marchent vers l'Alsace.

Les ennemis en Flandre se sont séparés : les Espagnols sont rentrés dans leurs places, les Hollandois sont retournés dans leur pays, et le comte de Souches se préparoit à repasser la Meuse comme

dans le dessein d'entrer dans le pays de Liége. Monseigneur le Prince attendoit des ordres pour le quartier d'hyver. Ainsy la campagne est finie de ce costé. Adieu, Monsieur, je suis entièrement à vous.

DE MADAME LA MARQUISE ARNAULD DE POMPONNE
A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 26 octobre 1674.

J'ay reçu, Monsieur, deux ou trois de vos lestres depuis deux mois, mais je ne suis pas en estat de vous faire réponse; car je suis tombée malade d'une fièvre tierce très-violente qui m'a tenue jusqu'à ce que je fusse accouchée d'une fille qui n'a vécu que vingt-quatre heures; je vous assure que j'ay bien à remercier Dieu de m'avoir conservée dans un tel danger, car de ma vie je n'ay esté si près de la mort.

Je vous rendray compte dans peu de temps de tous vos enfans, car ils seront bien tost à Paris.

L'on est présentement estably à Saint-Germain pour quatre mois; je fais estat d'y aller dans huit ou dix jours en litière, pour ne faire qu'aller et venir, lorsque j'auray repris mes forces.

Je suis assurée que vous aurez esté aussy touché que nous de nostre perte[1]; nous la trouvons tous

[1] La mort d'Arnauld d'Andilly.

les jours de plus en plus grande, et rien ne m'a esté si sensible. Le mal est pour nous, car, pour mon père, nous serions tous bien heureux si nous estions assurés de faire une pareille fin.

En voilà assez pour une première fois que je puis vous escrire.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A LOUIS XIV.

A Stockholm, le mercredi 31 octobre 1674.

Sire, le Chancelier est de retour à Karleberg depuis trois jours, d'où il m'envoya faire un compliment de conjouissance sur la nouvelle victoire des armes de V. M. sous la conduite de M. de Turenne, laquelle il venoit d'apprendre. Et en même temps il s'est excusé de me voir sitost, à cause d'une indisposition qui l'obligeoit à se mettre dans les remèdes.

Le lendemain, Sire, je l'envoyai visiter par le sieur de La Piquetière, lequel je chargeai aussi de lui demander les sentimens du Roy son maître sur les lettres avocatoires et sur le conclud de la diette de Ratisbonne touchant le Cercle de Bourgogne. Sa response a esté qu'il n'avoit point vu le Roy son maître depuis longtemps, et que, quant à lui, son advis estoit de pousser ces deux affaires selon l'intention de V. M.

Après cela, Sire, il passa de lui-mesme sur plu-

sieurs matières. Il dit sur la principale que le Connétable avoit tout pouvoir pour la guerre, et que selon qu'il le trouveroit à propos, il entreroit ou en Silésie ou en la Poméranie ducale ou en Lunebourg, ou bien qu'il feroit expliquer le roy de Danemark, et cela dans fort peu de temps; car il ne croit pas que le Connétable attende les six semaines après son arrivée en Allemagne, qui sont portées dans l'escrit des commissaires du 19 septembre, desquelles il ne reste plus que trois et demie.

Le Chancelier, Sire, parla en mesme temps du voyage de M. de Vitry, qu'il a appris par des lettres d'Hambourg, disant seulement qu'il venoit pour eschauffer le Connétable, et ne s'estendit pas davantage; mais ensuite il dit qu'il avoit conseillé au Roy son maître de donner le gouvernement de Brême au maréchal Wurtz, qui commandera, en cas de besoin, un corps séparé, encore que sa personne soit fort désagréable au Connétable. Il parla à peu près de mesme de la personne d'Aschemberg qu'on a fait général de la cavalerie contre l'advis dudit Connétable, et il parut dans ce discours de l'inclination à mortifier le Connétable et une affectation à faire connoistre sa dépendance, quoiqu'il eust dit au commencement que le Connétable avoit tout pouvoir.

Pour ce qui est, Sire, du Danemark, le Chancelier a mauvaise opinion de son intention. Il ne le

croit pas assez téméraire pour rompre ouvertement; mais il craint qu'il n'accorde aux ennemis toutes les démonstrations qui pourront retarder l'action de la Suède; et comme ces démonstrations ne laisseroient pas d'embarrasser, il est d'advis de faire d'abord marcher le Connétable de ce costé-là, affin d'en avoir le cœur net. Il s'est rencontré, Sire, il y a quelques jours, que j'en ai parlé au baron Youl à peu près dans le mesme sens, lui faisant connoistre qu'assurément son maître se commettra s'il hésite plus longtemps à se déclarer pour la neutralité. Le baron tesmoigna n'avoir aucune connoissance de la parolle que le Roy son maître a donnée, selon ce qu'en effet M. de Terlon m'avoit mandé qu'il n'en sçauroit rien. Et comme M. de Terlon m'en a extresmement recommandé le secret, disant qu'autrement il y auroit danger de tout gaster auprès du roy de Danemark, je n'ai pas osé en parler au baron, non plus que je n'ai fait à personne, encore que je sois persuadé que la garde de ce secret ne peut produire aucun bon effet.

Ainsi, Sire, je me trouve présentement embarrassé, pour savoir de quelle manière j'en dois user avec le Chancelier. Je crains, si je lui garde ce secret, de retarder l'action des armes de Suède ou de leur laisser faire quelque démarche qui pourroit susciter de nouveaux ennemis; et ce que je crains encore davantage, Sire, si je le révèle, c'est de faire prendre

de fausses mesures s'il se trouve que le Danemark ait trompé M. de Terlon.

Il me semble, Sire, qu'il y a grande réflexion à faire sur ce que le Danemark, qui vouloit autrefois traitter avec V. M. avant qu'avec la Suède, veut aujourd'huy tout le contraire avec opiniâtreté, et ne donne aucune raison de cette transposition, laquelle le mettroit en estat d'agir impunément contre V. M.; ce qui me fait penser, Sire, de proposer au Chancelier, si on est réduit à faire le traitté de Suède le premier, d'y mettre un article exprès qui l'anéantisse en cas que le Danemark prenne un parti contraire à celui de V. M. La Suède se rendra raisonnable sur l'article du duc de Gottorp, qui faisoit la plus apparente difficulté entre eux.

Le Chancelier, Sire, dans la mesme conversation, excusa la régence de Brême de ce qu'elle n'a pas donné de satisfaction à l'envoyé d'Hanovre, qui lui avoit proposé une alliance offensive, disant que ladite Régence n'a de pouvoir que pour ce qui touche la conservation du pays, et que le Connétable feroit bientost tout ce qui seroit nécessaire. Il raconta aussi, comme une bévue qui estoit arrivée, que le maréchal Helmfeld avoit remercié le roy de Suède de ce qu'il l'avoit dispensé d'aller à Hanovre. Ne sçachant à quoi attribuer ce remercîment, parce que ce maréchal n'en a point ésté dispensé, je ne sçais pas, Sire, si le Chancelier disoit cela pour excuser son propre

manquement, car il m'avoit promis positivement que Helmfeld iroit à Hanovre, ou si c'étoit seulement pour rendre mauvais office à Jehan Guldenstiern, qui en devoit expédier les ordres. V. M. sçaura peut-estre, avant que de recevoir cette lettre, ce qu'aura fait le Connétable. J'en escris cependant à M. Rousseau et au sieur Persode, affin qu'ils aient plus de lieu de presser la jonction des forces. V. M. aura vu ce que je leur ai escrit cy-devant à tous deux sur ce sujet.

Le Chancelier dit aussi au sieur de La Piquetière que Puffendorf a escrit que Bent-Oxenstiern ne seroit pas le bienvenu, et qu'assurément son voyage n'apporteroit pas la paix; et ensuite il adjousta qu'on recevroit en mesme temps dans environ quinze jours des nouvelles de Vienne, de Londres, de Hollande et de Danemark, après lesquelles on agiroit sûrement en toutes choses, et que c'estoit le point qu'il avoit toujours attendu pour commencer la guerre. Il espère de Vienne que l'Empereur se mettra entièrement dans son tort; de Londres que P. Sparre fera un traitté advantageux; de Hollande qu'il y aura une grande disposition à s'accommoder avec V. M. en se réservant peut-estre la liberté de secourir les Espagnols avec un certain nombre de trouppes; et de Danemark que ce Roy s'expliquera favorablement de gré ou de force; mais il ne fait d'aucune de ces choses une condition nécessaire pour commencer

l'action, sur laquelle on déférera principalement à l'advis du Connétable, qui viendra à peu près dans le mesme temps.

On doit envoyer un secrétaire en Bavière en mesme temps que le Connétable enverra à Hanovre.

Il y a nouvelle de l'extrême maladie de la reine de Pologne, qui fait appréhender au Chancelier un remariage avec la douairière. Il finit à son ordinaire par la recommandation du subside. Il prétend sçavoir qu'il n'y a encore nul ordre pour le payement des 150 000 escus qui seront bientost dus par l'action des armes; et il dit que le Roy son maistre aura beaucoup affaire du second payement de 450 000 escus, faisant connoistre qu'il y aura beaucoup de despenses à faire en Suède; il sembloit parler de cela pour esloigner la pensée que le Connétable pust avoir la disposition de cet argent.

Au surplus, Sire, j'ai une affaire personnelle avec l'électeur de Brandebourg : il demande un éclaircissement au roy de Suède sur quelque chose que j'ai dit de lui à l'audience que j'ai prise sur son sujet, et, faute de cela, il dit qu'il en tesmoignera son ressentiment contre moi. Wanghelin le suit encore, contre ce qu'on m'avoit dit; et le Chancelier dit à cela que les ordres qu'on lui avoit envoyés pour le retirer sont arrivés après qu'il a esté parti; peut-estre l'a-t-on fait exprès pour laisser engager davantage cet électeur, lequel croit ne devoir rien craindre de la

Suède, tandis qu'il aura Wanghelin auprès de lui. On lui écrira une lettre qu'on me doit communiquer.

Le roy de Suède ne reviendra que la semaine prochaine. Il s'attache fort à ses trouppes. Il avoit assemblé 3 000 hommes, qu'il a exercés huit jours durant dans une furieuse fatigue. Il les faisoit marcher et camper dans l'eau et la boue, par le froid qu'il faisoit. Il y a eu dix hommes tués dans les descharges, et un cheval fort près de lui. Chacun juge qu'il sera difficile de le retenir dans son royaume, si la guerre dure. Néantmoins ses sujets ne veulent pas consentir qu'il en sorte sans laisser un héritier, et on ne parle point du tout de mariage.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

A Saint-Germain, le 2 novembre 1674.

Vous avez, Monsieur, porté les choses aussy loin et aussy heureusement qu'il pouvoit dépendre de vous. Il ne vous reste qu'à bien soutenir les bonnes intentions que vous avez inspirées et à presser l'exécution des ordres qui ont esté donnés à M. le Grand Connétable pour faire la guerre. Songez quelle seroit ma satisfaction de voir que vous eussiez une part

principale à faire retourner M. l'électeur de Brandebourg et MM. les ducs de Lunébourg dans leurs pays, et à obliger en cette sorte les Impériaux à repasser le Rhin. Rien ne peut estre aujourd'huy plus important que l'effet de vostre négociation, et rien ne manqueroit alors à l'honneur qui vous est dû de vous en estre si bien acquitté. Ce qui donne aujourd'huy le plus de curiosité, ce sont les premières démarches de M. le Grand Connétable, et il sera bien juste que l'Empereur et ses alliés soient mortifiés du peu de considération qu'ils ont fait paroistre jusques à cette heure pour la Suède.

Nos principalles nouvelles regardent toujours ce qui se passe en Alsace. Les Impériaux faisoient toujours croire que leur dessein estoit ou d'engager M. de Turenne au combat ou d'aller à Haguenau; l'un et l'autre leur pourra estre également difficile. Cependant le temps nécessaire pour joindre les secours qui viennent à M. de Turenne s'avance tous les jours, et alors il se trouvera de beaucoup supérieur aux ennemis et maistre du party qu'il jugera le plus à propos de prendre.

La guerre est terminée en Flandre pour cette campagne. Monseigneur le Prince est de retour et toutes les troupes sont en quartier d'hyver.

Grave est enfin tombé entre les mains des Hollandois, mais après une telle deffense qu'il laisse toute la gloire du party des assiégés. Celle de

M. de Chamilly[1] est d'autant plus grande que, mesme en rendant une place qui a cousté tant de monde et tant de temps aux ennemis et qu'il estoit impossible de soutenir davantage, il a obéi à un ordre précis que le Roy luy a envoyé de capituler, S. M. n'ayant pas voulu hazarder plus longtemps tant de braves gens qui luy avoient rendu tant de services et si capables de luy en rendre de nouveaux. . . . .

L'affaire de Messine devient tous les jours d'une plus grande considération. Le chasteau du Salvador, qui restoit seul entre les mains des Espagnols, est tombé le 8 du mois passé entre celles des Messinois, qui demeurent maistres en cette sorte de l'entrée du Phare et de tout leur port. Cette perte rendra sans doute inutiles les efforts que l'armée navalle d'Espagne pourroit faire contre cette ville. Adieu, Monsieur, je suis entièrement à vous.

Madame de Pomponne se relève, Dieu mercy, heureusement de sa couche, et sera bientost en estat de venir à Saint-Germain.

[1] Noël Bouton, marquis de Chamilly, né en 1636, maréchal de France en 1703, mort en 1715.

DE M. LE MARQUIS DE FEUQUIÈRES A M. DE PERSODE[1].

Le 3 novembre 1674.

Je responds, Monsieur, à la lettre que vous avez escrite à M. de Pomponne et à moi le 17 octobre, après que vous eustes vu le Connétable. Vous avez très-bien répondu à la demande qu'il vous a faite sur les 150 000 escus qu'il prétend recevoir incontinent après l'action. Il n'a toujours qu'à commencer. Je veux croire qu'il a bonne intention et bon ordre; mais s'il en estoit autrement, il pourroit chercher un prétexte dans le doute où vous l'auriez mis sur ce point des 150 000 escus; c'est pourquoi vous ne lui en sçauriez parler trop affirmativement, et vous ferez bien d'y adjouster que les 450 autres mille ne tarderont guères après. Je mande à M. de Pomponne de parler en conformité. Evitez seulement de dire que vous ayez les lettres de change entre les mains, et celà pour plusieurs raisons; car il pourroit vous demander de les monstrer, sous prétexte de rassurer par là ses troupes.

[1] M. Persode, frère de M. Persode de Maizery résident de France à Francfort, avait été détaché de l'ambassade de France à Stockholm pour suivre en Allemagne l'armée suédoise, des opérations de laquelle il devait rendre compte à M. de Feuquières et au gouvernement. Un assez grand nombre de ses lettres, relatives à cette mission, se trouvent aux Archives du ministère des Affaires étrangères.

Il pourroit mesme vous presser de les deslivrer avant le temps, sur quelques nouvelles qu'il vous feroit débiter d'une fausse action; et il seroit à craindre que, lorsqu'elle seroit véritable, il ne s'impatientast par trop et ne trouvast mauvais que vous attendissiez de mes nouvelles.

Le temps de l'action est arresté à la my-novembre; on m'a fait promettre de ne le dire à personne. Vous ne leur en parlerez point, si eux-mesmes ne vous en parlent pas; cette connoissance vous servira à juger des dispositions que vous verrez.

Dittes en confidence à M. Cocq que je vous ai mandé que le Roy veut faire un beau et honorable présent au Connétable tout aussitost que la guerre sera commencée, et faittes-lui connoistre en mesme temps en termes généraux que tout ce que j'ai dit sera ponctuellement exécuté; mais ne particularisez rien, et ne dittes rien qui lui puisse faire croire que vous vouliez entrer ni pénétrer plus particulièrement dans cette matière. Du reste, prenez garde que les conversations que vous aurez avec lui ne le puissent pas commettre, ni auprès de son maistre ni auprès de personne, et que lui-mesme ne s'apperçoive pas que vous agissez autrement avec lui que par une civilité ordinaire et se rapportant à son emploi.

Vous ne pouviez pas mieux répondre que vous ne l'avez fait à ce que le Connétable vous a dit du Ha-

novre. Je me remets pour cette affaire à ce que je vous en ai desjà escrit. Essayez adroitement que le Connétable envoye à ce prince, et à ce deffaut concertez des moyens avec M. Rousseau pour les engager insensiblement à se faire des civilités l'un à l'autre et à entrer en matière. Vous ne sçauriez manquer à faire tout ce que M. Rousseau désirera là-dessus. Le Connétable ne doit plus dire que M. d'Hanovre n'est disposé que pour la deffense, puisqu'il a envoyé le sieur Grot à Stade pour recevoir les propositions que la Régence lui feroit pour l'offensive, et la Régence ne lui en a fait aucune, l'ayant remis au Connétable, qui est présentement en reste, et c'est à lui à faire l'ouverture, comme aussi M. le Chancelier m'assure qu'il l'a faite.

Tout ce que je vous dis, Monsieur, est, comme vous sçavez, subordonné à ce que M. de Pomponne vous mandera. Continuez à nous escrire tout. Faites mes compliments à M. le Connétable. S'il vous donne sa response à la lettre que je lui ai escritte par M. Wrangel, ne manquez pas de l'ouvrir, et s'il y a quelque chose de considérable, envoyez-en la copie à M. de Pomponne. Faites aussi mes recommandations à M. Cocq et à tous ces Messieurs de ma connoissances. Dites-leur bien que tout ce que nous faisons n'est que pour leur advantage.

Je suis bien fasché du mauvais estat où les affai-

res de M. vostre frère se trouvent par la continuation de la guerre. Son emploi lui a attiré des ennemis. Je le servirai de tout mon cœur comme mon ami et comme un martyr du Roy.

Depuis cette lettre escritte, j'ai vu M. le Chancelier, qui m'a dit que le Connétable a mandé icy que vous n'aviez pas sçu que lui répondre de M. d'Hanovre, et il sembloit que cela mist quelque doutte dans son esprit; mais je lui ai fait connoistre que vous ne pouviez pas parler autrement, n'ayant ni ordre ni instructions sur ce sujet, et lui ai fait voir l'endroit de vostre lettre qui en parle ainsi, dont il a esté satisfait. Je vous dis cela pour vous apprendre seulement ce qui se passe, et je vous advertis que M. le Connétable est un homme qui prend la mouche aisément, et à qui il faut parler très-clairement. Il doit envoyer à M. de Hanovre un homme dont j'ai oublié le nom, mais j'espère l'apprendre ce soir par vos lettres. Le régiment de Tour-Oxenstiern s'embarque aujourd'huy aux Dales et à un autre port. M. d'Aschemberg s'embarquera dans fort peu de jours.

DU MÊME A M. ROUSSEAU.

Le 3 novembre 1674.

Je responds, Monsieur, à la vostre du 16 octobre. Je vous ai amplement escrit dans mes précé-

dentes tout ce qui me sembloit du manége que vous pouviez faire faire à M. Persode pour essayer de faire joindre le Connétable et le duc d'Hanovre et les engager à entrer en matière, après avoir commencé par des civilités. Ce n'est pas que le Chancelier ne continue à m'assurer que le Connétable fera touttes les ouvertures nécessaires, ensuitte desquelles M. d'Hanovre vous dit qu'il ne tiendra plus à lui. Nous ferons bien, vous et moi, de les croire, mais nous ne devons pas laisser de les pousser de part et d'autre, tout comme s'ils en avoient grand besoin. Je m'estonne ainsi que vous qu'Hanovre vous fasse encore difficulté d'escrire une lettre en Suède en termes mesme généraux. S'il craint si fort de se commettre; il n'est pas vrai, ce qu'il vous à dit, que Grot ait parlé ni près ni loin à la régence de Brême d'une jonction offensive. Il y a quelque chose de caché là-dessous, que vous descouvrirez bientost. Si le Connétable fait difficulté de son costé d'escrire et d'envoyer formellement à Hanovre, je me le tiens pour dit qu'ils s'entendent entre eux, et peut-estre avec un tiers, à nostre préjudice, et suis fort trompé si Bavière n'entre dans le mesme complot, car c'est toutte la mesme manière. Ce n'est pas que ce qui me paroist présentement de la Suède ne soit tout à fait conforme à son devoir, et que, si elle y manque, son chastiment ne soit proche et inévitable, à moins qu'elle ne fasse faire la paix tout à l'heure;

à quoy il n'y a guère d'apparence, mais vous sçavez si on peut raisonner sûrement sur sa conduitte.

M. le comte Leslie n'a rien à appréhender, ce me semble, de cette cour. Son affaire est désormais vieille, et il y a pour lui un fonds d'amitié et d'estime qui est à l'épreuve d'une galanterie. C'est ainsi que j'en entends parler à tous ses amis. Je m'estimerois heureux de le pouvoir servir.

Je suis bien obligé à M. de Podewils de son ressouvenir. Vostre présence a interrompu nostre commerce. Je ne sçavois pas sa nouvelle qualité que vous me mandez. Je vous supplie de lui rendre ma lettre.

P. S. Depuis ma lettre escritte, j'ai appris du Chancelier que le Connétable doit avoir envoyé à Hanovre pour parler formellement.

DU MÊME A M. DE TERLON.

Le 3 novembre 1674.

J'ai reçu, Monsieur, vostre billet du 24 octobre auquel je n'ai, ce me semble, rien à répondre : mais j'aurai l'honneur de vous dire qu'estant hier chez M. le Chancelier, comme nous parlions du retardement de la conclusion du traitté de M. le baron Youl et de l'estat auquel nous paroist vostre négociation, nous résolûmes de lui en parler en-

semble, et, comme il devoit avoir audience après moi, je l'attendis. Je ne doutte pas qu'il ne fasse une ample et particulière relation de la conversation qui se passa entre nous trois, et qu'on ne vous la communique, à quoy je me puis bien remettre. Néantmoins je vous dirai en général que, pour ce qui touche le traitté de ce baron, après un éclaircissement de ce qui s'est passé jusques icy, où chacun a eu tort à son tour, on a parlé des poincts qui font présentement la principalle difficulté. Et j'y ai remarqué que celui de la succession d'Oldenbourg se réduit au marché que le roy de Danemark et M. de Gottorp veulent bien faire ensemble; en quoy il n'y va que du plus ou du moins d'argent que le roy de Danemark donnera. J'avois cru que M. de Gottorp vouloit retenir sa part du pays. Les termes dont M. le Chancelier s'est servi pour expliquer les intentions du Roy son maistre sont si honnestes qu'assurément le roy de Danemark n'y peut rien trouver à redire et n'en doit rien diminuer de son bon naturel et de l'amitié qu'il porte à un prince qui lui est si proche.

Après que cette matière fut traittée, M. le Chancelier tesmoigna au baron Youl qu'il seroit inutile à la Suède de faire un traitté avec le Danemark si le Danemark prenoit un parti contraire à la France, parce qu'ils se brouilleroient incontinent après. Et il demanda au baron en quels termes estoit vostre

négociation et quelle résolution le roy de Danemark prendroit, quand il verroit le roy de Suède attaquer ceux qui secourent les ennemis de la France ; ce qui ne pouvoit plus guère tarder, tous les offices amiables estant désormais épuisés, et chacun sçachant les obligations de la Suède envers la France, conformément aux traittés de Westphalie. Le baron répondit à la première demande qu'il n'avoit aucune connoissance de ce qui se passoit avec vous, et à la seconde que le Roy son maistre ne trouvoit pas mauvais que le roy de Suède s'intéressast pour la conservation de la paix de Westphalie, et sembloit vouloir dire qu'en cela mesme il ne pouvoit pas se persuader que le roy de Suède se déclarast pour la France, que l'on accusoit de l'avoir rompue ; et qu'en tout cas, c'estoit une affaire qui n'estoit pas encore éclaircie ; mais M. le Chancelier se releva là-dessus et retrancha tous les allongements qu'on pouvoit apporter à l'explication du roy de Danemark, tout comme vous et moi aurions pu faire. A quoy ledit baron n'eut autre chose à dire sinon qu'il en rendroit compte au Roy son maistre : et je l'ai quitté sur ce poinct. Une heure après le baron me vint voir et nous fismes une récapitulation de ce qui s'étoit passé, affin de nous en fortiffier la mémoire. Comme il est homme d'esprit et sincère, vous pouvez adjouster foi à ce qu'il escrira de plus si on le communique. Mais c'est icy ce qui m'a paru

de plus considérable pour le service du Roy, dont j'ai cru que vous pouviez vous prévaloir pour presser la conclusion de vostre traitté : on peut croire, à la conduitte du roy de Danemark, qu'il veut favoriser l'Empereur le plus qu'il pourra; il n'y a pas d'apparence que ce soit jusques au poinct de s'attirer touttes les forces de Suède sur les bras; cependant il en est bien proche. En tout ce que M. le Chancelier et moi avons dit, il n'y a pas eu un seul mot qui sentist la menace, et je vous assure que tous les termes en ont esté très-honnestes.

Il n'est point vrai, ce qu'on vous a dit, que M. de Gottorp ait offert son pays au roy de Suède pour loger ses trouppes ni seulement qu'on ait pensé à le lui demander. Le régiment de Tour-Oxenstiern infanterie s'embarque aujourd'huy et celui d'Aschemberg cavallerie dans fort peu de jours. Il n'est pas croyable avec quelle facilité le roy de Suède trouve des soldats.

DU MÊME A LOUIS XIV.

Le mercredi 7 novembre 1674.

Sire, je réponds à la lettre que Vostre Majesté m'a fait l'honneur de m'escrire le 12 octobre, laquelle je ne reçus que jeudi au lieu du mardi pré-

cédent, et je crains que ce désordre ne continue jusqu'à ce qu'il gèle, ce qui retarderoit mes responses de huit jours.

Je vis, Sire, le Chancelier vendredi. Nous nous rencontrâmes à la revue du régiment de Tour-Oxenstiern, à laquelle le roy de Suède nous avoit conviés, et, en attendant Sa Majesté, je lui parlai des lettres avocatoires et du conclud de la diette touchant le Cercle de Bourgogne, qui estoient les sujets pour lesquels j'avois demandé à le voir. Après quoy il me dit que nous avions bien d'autres affaires ensemble, desquelles nous remîmes à parler, en son logis, après la revue.

Quant aux lettres avocatoires, Sire, à quoy le Chancelier adjouste le contingent, il me dit qu'on avoit deffendu aux régences de Poméranie et de Brême d'y déférer, et qu'on avoit ordonné à Bent-Oxenstiern de s'en excuser fortement à Vienne, pour la raison principalement que la Suède estant armée pour faire faire la paix, il n'estoit pas raisonnable qu'elle donnast des fonds à ceux qui veulent faire la guerre.

Et quant au Cercle de Bourgogne, il me dit que cet ambassadeur avoit charge de représenter qu'il n'appartenoit pas à l'Empereur ni à l'Empire, qui estoient parties, de changer un traitté général. Et sur ce que je lui proposois de faire des protestations ou à la diette ou à la chancellerie de l'Em-

pire, il répondit que cela estoit faisable, mais qu'il suffisoit bien d'entrer en guerre.

Estant arrivés, Sire, à son logis, la première chose qu'il dit fut de me demander si l'argent estoit prest à Hambourg, non seulement les 150 000 escus, mais les 450 000 du mois de janvier. Je l'assurai fort que rien n'y manqueroit, non plus qu'à tout ce que j'ai promis au nom de Vostre Majesté, supposant toujours l'action préalable. Les ennemis, Sire, qui se voient à peu près au bout de leurs inventions, ont recours à décrier les finances de Vostre Majesté, disant qu'Elle ne fournira pas longtemps à la dépense de la guerre; et ils exagèrent l'affaire du chevalier de Rohan[1] comme si c'estoit le commencement de grands troubles qui feront diminuer le revenu ordinaire, et réduiront Vostre Majesté à faire des levées extraordinaires dont les suittes seront encore plus dangereuses. Ce fut ce que le Chancelier me raconta.

[1] « Un chevalier de Rohan-Guémené, homme perdu de dettes et de « débauches, qui, pendant quelque temps, avoit brillé à la cour, et « s'étoit fait remarquer au jeu du Roi par ses prodigalités, s'étoit « fait donner de l'argent pour livrer aux Hollandais ou Quillebeuf ou « Honfleur, dont il se disoit le maître ; mais les Hollandais avoient été « dupes d'un intrigant, qui n'étoit nullement en état de tenir ses pro- « messes. Il fut arrêté avec ses complices, avant d'avoir rien exécuté ; « une marquise de Villars, un gentilhomme nommé La Truaumont, « le chevalier de Préaux et un maître d'école hollandais, nommé « Van den Enden, qui seuls avoient eu part au complot, périrent par « divers supplices. » (SISMONDI, *Hist. des Français.*)

Après cela, Sire, il me questionna fort sur Hanovre, duquel il tesmoigna toujours doutter. Je lui dis ce que j'en sçavois de bon par des lettres de M. Rousseau. Je l'exhortai à faire faire des diligences envers ce prince, qui estoit retenu par le doutte où chacun est encore des intentions de la Suède et par le peu de secret qu'on observe dans le sénat, qui l'avoit empesché de se découvrir. Le Chancelier convint que ce n'estoit pas sans sujet. Du reste, Sire, Vostre Majesté verra dans la copie cy-jointe de deux lettres que j'ai escrittes à MM. Rousseau et Persode ce que j'ai fait pour cette affaire. Je remarque, Sire, que le Chancelier, en se plaignant du maréchal Helmfeld, de ce qu'il n'a point esté à Hanovre comme on le lui avoit commandé, adjousta qu'il estoit fort hollandois et parla de mesme de la pluspart des officiers de l'armée, des sénateurs et du peuple de Suède, soit qu'il voulust se faire valoir seul ou insinuer par là une nécessité de s'accommoder avec les Hollandois.

Nous tombâmes après, Sire, sur le Danemark, dont le Chancelier me tesmoigne quelque chose de pis que de la méfiance, car il le croit entièrement livré aux Hollandois, et il persiste dans la pensée de le faire expliquer avant touttes choses par l'envoy du comte Nils-Brahé avec qualité d'ambassadeur; et par le mouvement que fera en même temps le Connétable. Je ne m'opposai pas trop,

Sire, à cette pensée; mais je lui proposai que nous parlassions ensemble au baron Youl, qui devoit avoir audience après moi. Et en effect, il ne tarda guères à arriver. Vostre Majesté verra dans la copie d'une lettre que j'en ai escritte à M. de Terlon ce qui se passa entre nous trois. Je les laissai ensemble, et le baron me vint voir en sortant de là, comme il a fait, depuis, plusieurs autres fois.

Il me semble, Sire, de tout cela que Danemark ne procède pas franchement; mais il n'est peut-estre pas le seul, et cette affaire a bien des faces. On diroit qu'il se veut mettre en estat, par un traitté avec la Suède, d'agir impunément contre Vostre Majesté ou au moins de lui donner de l'ombrage, et que cependant il retarde autant qu'il peut l'action de la Suède, et veut donner lieu de croire qu'il en diminuera l'effect quand elle sera commencée. Le baron Youl fait l'ignorant de tout ce qui se passe avec M. de Terlon, ce qui n'est pas vraysemblable. Tout cela, Sire, m'a porté à lui tesmoigner que je pourrois bien cesser de lui rendre office pour la conclusion de son traitté, jusqu'à ce que celui de M. de Terlon fust signé, à moins qu'il ne souffrist une clause pour l'anéantir, en cas que le Roy son maistre assistast directement ou indirectement les ennemis de Vostre Majesté. C'est une pensée que le Chancelier a eue. Je n'ai pas eu besoin, Sire, de m'estendre beaucoup sur le danger

où se mettroit le roy de Danemark en perdant la garantie de Vostre Majesté, cela estant assez visible.

En attendant, Sire, le baron Youl, je mis le Chancelier sur le propos du mariage, en disant que je croyois que les longueurs du roy de Danemark n'estoient que pour en venir là. Il dit qu'il le croyoit aussi, et me demanda comment estoit faitte la princesse, à quoy je répondis ce que j'y avois reconnu de plus advantageux pour elle. Il adjousta de sa part beaucoup de bien qu'on disoit de son humeur, qui est semblable à celle de ses sœurs, et particulièrement de la duchesse de Gottorp, dont le Roy son maistre est fort satisfait. Je lui demandai, Sire, pourquoy donc on tardoit tant à se résoudre, puisqu'il n'y avoit point de difficulté sur les âges ni de parti plus convenable, à moins que le Roy son maistre eust inclination pour quelqu'une de ses sujettes. A ce mot de sujettes le Chancelier dit simplement qu'il n'en connoissoit point, et que le Roy son maistre n'estoit pas de complexion amoureuse. Il vouloit quitter ce propos, si je n'eusse repris en disant que j'avois entendu parler de quelque chose du costé de Vienne, dont on devoit s'ouvrir à l'ambassadeur. Sur cela, Sire, le Chancelier se récria : « La reyne Éléonore?[1] Ah plust à Dieu que cela se pust faire » ! Et

[1] Éléonore, archiduchesse d'Autriche, veuve de Michel Koribut Wieçnowieçki, roi de Pologne.

il s'estendit fort sur ses louanges, auxquelles j'adjoustai qu'on l'estimoit capable de gouverner un royaume. « Ah! non, ce dit-il, c'est une de ses bonnes qualités de ne se mesler d'aucune affaire. » Je lui demandai après comment cela se pourroit adjuster avec les intérests de Vostre Majesté : « Le mieux du monde, dit-il, vous voyez que le mariage du Roy vostre maistre n'a point changé ses intérests ni ses desseins. — Si fait bien, ce lui dis-je, puisqu'il a valu à l'Espagne la paix des Pyrénées, et il n'en faudroit pas davantage présentement pour valoir beaucoup à l'Empereur aux dépens de la France. » Il répondit que cette affaire ne se pouvoit traitter que dans une paix générale, mais que la difficulté de la religion estoit invincible, et que, tout considéré, il ne voyoit rien de plus convenable que la princesse de Danemark.

Néantmoins, Sire, de la manière dont il parla de la reine Éléonore, fortiffiant certaines choses et en affoiblissant d'autres, il semble que l'advis qui en a esté donné à Vostre Majesté n'est pas sans fondement; et je ne sçais si la Suède ne voudroit pas amuser l'Empereur de ces espérances, et en mesme temps donner des vues à Vostre Majesté pour en tirer quelque advantage. Et ce pourroit bien estre la cause du grand secret qu'on garderoit du mariage de Danemark. Mais l'autre n'est pas pratiquable par les constitutions du royaume. Les ennemis du Chancelier le soubçonnent d'avoir des desseins par-

ticuliers en retardant le mariage de son maistre, comme pourroit estre celui de l'empescher d'aller à la guerre en personne, les estats n'y pouvant pas consentir jusqu'à ce qu'il ait un héritier, ou bien de lui donner le temps de devenir amoureux d'une de ses filles; mais je ne vois nulle apparence à ce dernier. J'ai, Sire, parlé au baron Youl des bons sentiments qu'on a pour la princesse de Danemark, afin que cela lui pust servir pour enhardir ses amis. Ce n'est pas que je ne croie bien qu'il en sçait plus que moi.

Depuis cela, Sire, le roy de Suède m'a parlé de la conversation que j'ai eue hier avec le Chancelier et le baron Youl, tesmoignant estre bien aise que j'eusse vu la confusion du baron. Il me dit la résolution qu'il a prise d'envoyer le comte Nils-Brahé à Copenhague, pour sçavoir à quoy s'en tenir. Et je lui répondis que le roy de Danemark attendoit peut-estre un autre compliment de sa part, de quoy il rougit. Et sur ce que je lui dis aussi qu'en quelque cas que ce fust, il estoit bon que le Connétable assemblast bientost son armée, il ne me répondit rien. Le reste de son discours fut sur la mauvaise opinion qu'il a du voyage de Bent-Oxenstiern, de quoy il rioit, et sur l'estat de l'armée de Vostre Majesté en Allemagne, dont il espère bientost de bonnes nouvelles. Il me dit aussi qu'il me feroit bailler la copie de la response qu'il a faitte à l'électeur de Brande-

bourg, de laquelle il s'assuroit que je serois content.

Depuis, Sire, ce que dessus, le Chancelier a envoyé quérir le sieur de La Piquetière et luy a dit verballement ce que Vostre Majesté trouvera cy joint par escrit,[1] à quoy j'ay répondu par escrit, et j'ay renvoyé l'un et l'autre au Chancelier, afin qu'il

[1] *Rapport fait par M. de La Piquetière de ce que M. le Chancelier luy a dit le 6 novembre 1674.*

« M. le Chancelier m'a dit que le comte Nils avoit accepté la commission d'aller en Danemark, et que, pour pouvoir estre plus tost en estat de partir, le Roy luy donnoit de ses propres officiers; qu'il auroit ordre d'employer auprès du roy de Danemark toutes les raisons et tous les moyens possibles pour tascher de le persuader d'accorder la neutralité que la France demande, ou de donner des assurances qu'il souffrira que la Suède exécute le traitté qu'elle a avec la France, sans s'en mesler en aucune façon; et que si tout ce que le comte Nils pourroit dire au Danemark estoit inutile, le Connestable auroit ordre d'entrer incessamment dans le Holstein et le Jutland, où il auroit bientost grossi son armée du tiers, ayant de bons quartiers à donner; que le Roy dépeschera demain mercredy deux courriers au Connestable, l'un par terre et l'autre par mer, pour luy porter les ordres de conférer sur ce dessein avec les maréchaux Helmfeld et Horn, et de correspondre avec le comte Nils, affin de régler ses mesures sur ce qu'il apprendra par luy des sentiments du Danemark.

« M. le Chancelier dit de plus qu'il a advis certain que le roy de Danemark a deslivré depuis peu de nouvelles commissions pour trois régiments, et en doit donner encore pour dix autres; que la Reyne mère mesme en doit faire un à ses despens, ce qui marque un dessein formel de faire la guerre; et que la Suède trouve absolument nécessaire de le prévenir, avant qu'il ait eu le temps d'augmenter ses trouppes avec des levées si considérables, ne voulant laisser une si grande puissance derrière elle.

vist si c'étoit bien sa pensée et qu'il eust le temps de ruminer sur la mienne; mais je ne pense pas en avoir response aujourd'huy, à cause qu'il est allé à Karleberg.

« M. le Chancelier souhaite que M. l'Ambassadeur en escrive au Roy, affin qu'il fasse parler de la mesme manière au Danemark.

« Il souhaite pareillement que M. l'Ambassadeur escrive au Roy pour le congé que M. de Konigsmark luy doit demander, S. M. de Suède le voulant employer dans ses armées.

« Il voudroit bien que M. l'Ambassadeur facilitast l'achapt des poudres dont le roy de Suède a besoin présentement, qui monte à 28 000 escus. Il faudroit pour cela que les sieurs du Flon et du Pré assurassent les marchands qu'ils seront payés sur l'argent du premier subside. »

Response de M. l'Ambassadeur à M. le Chancelier.

« M. l'Ambassadeur m'a chargé de demander à V. E. si elle songe à ce que le duc d'Hanovre pourroit dire du dessein qui touche le roy de Danemark, et il escrit qu'il est absolument nécessaire, quoy que ce soit qu'on veuille faire, de commencer par s'assurer du duc d'Hanovre, ainsi qu'il a desjà esté résolu, parce qu'aprez cela il sera facile de le faire entrer dans ce mesme dessein, si ledit dessein est nécessaire. Et le roy de Danemark feroit plus de réflexion sur ces forces unies que sur celles de la Suède seule. Selon les dispositions que M. l'Ambassadeur voit dans l'esprit de M. d'Hanovre, l'ajustement sera bientost fait avec luy. Autrement il est à craindre qu'on ne s'engage dans une nouvelle guerre qui nous pourroit faire perdre des amis, et occuperoit inutilement la Suède, sans que la France en reçust aucun soulagement.

« Le duc d'Hanovre pourra se formaliser s'il est longtemps sans avoir des nouvelles de M. le Connestable, lesquelles il attend avec impatience sur l'advis que M. l'Ambassadeur luy en a donné. Et il auroit véritablement lieu de se plaindre, s'il voyoit entreprendre un dessein tout nouveau, sans sa participation. »

En suitte de cela, Sire, pour essayer de me prévaloir, pour le service de Vostre Majesté, de ce dessein à l'esgard du Danemark ou de cette feinte, j'ai envoyé quérir le baron Youl et je lui ai tesmoigné l'appréhension où je suis que le retardement que le Roy son maistre apporte à signer le traitté de neutralité ne lui attire bientost une guerre où il se trouveroit la duppe de l'Empereur, et de laquelle Vostre Majesté n'auroit ni le moyen ni le sujet de le garantir. Et je me suis servi de termes qui doivent faire recevoir mon advis plustost pour un effect de l'amitié de Vostre Majesté que pour une menace. Il a fort bien pris cela, et m'a promis d'en escrire comme je le desirois : mais il fait toujours l'ignorant de tout ce qui se passe à Copenhague.

Dans la diversité des pensées, Sire, qui me sont venues en cette occasion, je n'ai pas cru pouvoir faire autre chose pour le présent, attendant que les ordres de Vostre Majesté ou les advis que j'aurai par MM. Rousseau et Persode de ce que fait le Connétable, me donnent davantage de lumières ; car je soubçonne toujours qu'il n'y ait de la feinte, et j'en pourrai juger par la différence ou la conformité qui se trouveront entre les mouvements du Connétable et les ordres qu'on dit qu'on lui envoie d'icy.

J'ai, Sire, eu crainte de donner sujet à la Suède de se plaindre, si je retardois son dessein, qui est peut-estre bon pour déterminer le Danemark. Je

n'ai rien voulu dire aussi pour l'advancer, de peur d'aider à une mauvaise intention, et je n'ai pas osé demander du temps pour advertir Vostre Majesté, parce que le temps est peut-estre tout ce que ces gens-cy demandent, et qu'ils n'eussent pas manqué de protester des despens, disant que cette explication qu'ils veulent avoir du roy de Danemark en luy monstrant les armes, vaut une action, puisqu'elle est nécessaire pour venir à la véritable action contre d'autres ennemis, et que, puisque je les retiens estant préparés comme ils sont, il est bien juste que Vostre Majesté leur donne, en attendant, de quoy subsister.

Je me ressouviens, Sire, des projets que le Chancelier faisoit l'année passée d'une guerre contre le Danemark; peut-estre que c'est tout de bon aujourd'huy, et que, trouvant l'advantage du Roy son maistre dans la surprise, il le pourroit fort bien prendre comme il est arrivé d'autres fois, auquel cas il feroit valoir à l'Empereur et à Brandebourg le change qu'il prend pour s'empescher de leur faire la guerre. Et en mesme temps il diroit à Vostre Majesté, pour s'excuser, qu'aussi bien Danemark vouloit estre son ennemi, puisqu'il s'estoit engagé d'attaquer ceux qui s'opposeroient au secours des Hollandois et qu'il n'a pas accepté la neutralité. Il diroit aussi que les secours que Danemark pourra recevoir seront autant de diversions en faveur de Vostre Majesté. Et quand Vostre Majesté cesseroit de payer

le subside, qui est, possible, le seul moyen qu'elle ait présentement pour punir la Suède, celle-cy ne laisseroit pas de faire subsister ses trouppes dans un pays neutre et de prétendre les arrérages en un autre temps. Enfin elle s'imagineroit donner une autre face aux affaires, de laquelle elle pourroit proffiter impunément; et cependant il se trouveroit qu'elle auroit augmenté le nombre de vos ennemis.

D'autre costé, Sire, j'ai peine à m'empescher de soubçonner qu'il n'y ait de l'intelligence entre ces deux cours, quand je considère qu'il est bientost temps de marier le roy de Suède, qu'il n'y a point de parti plus convenable que la princesse de Danemark, qu'on ne parle icy d'aucun autre, que c'est le sujet le plus apparent du voyage de la cour de Gottorp, et pardessus le tout que le roy de Danemark, qui doit mieux comprendre que personne le péril où il seroit exposé d'avoir guerre avec la Suède, estant privé de la garantie de Vostre Majesté, esloigné de tout secours et ses sujets mal contents, ne tesmoigne pourtant aucune appréhension. Car M. de Terlon ne me mande rien de ces dix régiments dont parle le Chancelier, et le baron Youl assure que cela n'est pas vray. La personne aussi et la qualité du comte Nils Brahé me semblent bien plus propres à porter une parolle de mariage qu'à faire une déclaration de guerre. Ainsi, Sire, je ne serai point trop surpris si tout ceci se finit en nopces; mais je

n'oserois parler affirmativement de rien, et je ne prends la hardiesse de dire à Vostre Majesté touttes mes différentes pensées, que parce que Vostre Majesté, les joignant à d'autres advis, pourra peut-estre discerner la véritable.

Le Chancelier, Sire, insiste fort sur le congé de Konigsmark, que le Roy son maistre veut retirer auprès de lui, ce qui marque pourtant qu'on a véritablement le dessein de faire la guerre. Quelques-uns disent que le Chancelier en veut faire son gendre.

On a deslivré des commissions pour faire encore un régiment nouveau d'infanterie. Celui de Tour-Oxenstiern est en mer.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 9 novembre 1674.

J'ay trouvé en arrivant icy deux de vos lettres, l'une du 3 octobre et l'autre du 10, et, pour vous y respondre, je vous diray, Monsieur, que je suis fort bien avec *Sylvie* et son fils, et qu'ils m'ont tous deux fort chargé de vous faire leurs compliments. A la fin le Roy résolut avant-hier de me donner un régiment, mais il ne se détermina pas entre un régiment d'infanterie ou un de cavallerie. Son inclination va à ce que je le serve dans l'infanterie, et mes amis

et moy, après avoir bien considéré les raisons de part et d'autre, avons mieux aimé l'infanterie, tant parce que c'est la volonté du maistre que parce qu'elle me mènera plus viste aux charges générallés. L'on ne peut pas mieux faire que M. de Pomponne n'a faict en tout cecy, et je vous assure que je luy dois une grande partie de la réussite de cette affaire. Je m'en vas dans une heure à Saint-Germain, où je crois trouver le choix du Roy faict sur l'infanterie ou la cavallerie, car il le devoit faire hier au soir. Vous m'aviez tousjours promis de faire un effort pour moy dans l'occasion ; la voicy présentement : aussy espéré-je que vous aurez cette bonté. Il n'est pas nécessaire que je vous en dise davantage, vous avez assez d'amitié pour moy pour vous en dire encore plus à vous-mesme que je ne pourrois vous en escrire, et je finiray cet article en vous disant que je tâcheray de servir de manière que vous ne vous plaindrez pas de ce que vous ferez pour moy.

L'on est icy extraordinairement satisfait de vous, et tout le monde en parle avec éloge. M. Le Tellier se récrie fort sur la beauté de vostre négociation, et dit qu'il faut que vous ayez une teste de fer. Comme tout cecy s'est faict à mon arrivée et que je n'ay pas encore eu le temps de me recognoistre, je ne puis pas vous mander de nouvelles particulières de la famille. Croyez-moy tousjours, Monsieur, pour vous comme je dois estre.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES
A M. DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 14 novembre 1674.

On dit que M. de Terlon continue à se vouloir retirer. Si cela est, il le pourra faire avec honneur, après que sa présente négociation sera finie. Et en ce cas! je vous dirai que les affaires de ces deux couronnes ont tant de rapport et que celles de Danemark sont tellement subordonnées à celles de Suède qu'il me semble qu'elles doivent estre conduittes par la mesme main; et je m'imagine qu'il y a eu des moments où elles auroient mieux réussi au contentement du Roy s'il n'y avoit eu que la mesme personne. Les voyages que j'aurois à y faire quelquefois ne m'estonnent pas; en quelque saison que ce fust, je les considérerois plustost comme un divertissement que comme une peine; et vous sçavez aussi les grandes et fréquentes vacances qu'il y a ici. S'il y avoit quelque despense de plus à y faire, le Roy y auroit égard. Ce n'est pas, je vous assure, l'avarice qui me fait parler ni l'envie d'aller; mais, entre nous, je suis persuadé que le service n'en iroit pas plus mal. Ne croyez pas pour cela que je m'ennuye en Suède; je ne m'ennuye jamais quand je n'ai rien de meilleur à faire ailleurs. Je vous en

parlerai franchement quand cela sera, espérant que vous me ferez sçavoir quand cela devra estre. Tout ce qui me chagrine, c'est de voir tous mes enfans au filet; il me semble que cela ne devroit pas estre, quand, de part et d'autre, nous faisons à peu près ce que nous devons.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

A Saint-Germain, le 16 novembre 1674.

Vous pouvez compter, Monsieur, que vous sçaurez par le premier ordinaire que M. vostre fils aisné aura eu un régiment; le Roy me fit hier l'honneur de me le dire. Et, parce que S. M. délibéroit encore entre un de cavallerie et un d'infanterie, et que M. vostre fils se porte plus à ce dernier, je viens d'en parler à S. M. Nous sçaurons bientost ce qu'Elle aura décidé.

S. M. avoit ordonné il y a desjà longtemps à ses ministres au dehors, de luy donner, à leur retour, une relation de tout ce qui s'est passé dans les lieux où ils servent durant le cours de leur employ, c'est-à-dire, de l'intérest de l'Estat où ils servent, de la forme du gouvernement, des cérémonies qui s'y observent pour les ambassadeurs, de

la manière des conseils, de l'esprit et de l'autorité de ceux qui y ont la principale part, enfin une relation abrégée de tout ce qui peut estre contenu dans une longue suitte de despesches et de ce qui peut estre arrivé dans tout le temps d'un employ. Je ne doutte point que vous ne satisfassiez avec plaisir à cet ordre exprès de S. M.

DU MÊME AU MÊME. *

A Saint-Germain, le 16 novembre 1674.

Toute la cour, Monsieur, n'est remplie aujourd'huy que de l'effet de vostre négociation, et l'on ne doutte plus que la Suède ne soit à cette heure en campagne contre M. l'électeur de Brandebourg, depuis que M. Sparre en assura avant-hier S. M. de la part du Roy son maistre. C'est sans doutte une des plus grandes affaires et des plus à-propos qui puissent nous arriver dans l'estat présent des choses, et ce m'est une grande joie qu'elle soit due principalement à vostre habileté et à vostre conduitte : tout le monde vous fait cette justice et je veux croire qu'elle aura sa récompense dans la suitte.

Le Roy a donné le régiment Royal de la Marine à M. vostre fils. Il a eu en quelque sorte le choix d'un régiment de cavallerie; mais je crois qu'il n'a

pas mal fait sa cour de luy préférer l'infanterie. Il a pris le chemin le plus rude et le plus difficile, mais qui mène aussy le plus droit à la fortune. Il ne trouve qu'une seule difficulté dans la grâce que le Roy vient de luy faire, c'est celle de la subsistance, parce que la despense d'un mestre de camp d'infanterie est assez grande. Il a recours à vous pour vous prier de l'aider, et je sçais tellement que vous y serez porté autant que vous le pourrez, qu'il est peu nécessaire de vous y convier.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 16 novembre 1674.

J'ay reçu vostre lettre du 26 septembre, et vous devez sçavoir à cette heure que le Roy m'a donné le régiment Royal de la Marine; il me l'a donné avec tous les agréments possibles, de sorte, Monsieur, qu'il reste présentement, pour l'advancement de ma fortune, à voir les efforts que vous pouvez faire pour moy. Je suis heureux en ce que, quoyque je rentre dans l'infanterie, je ne trouve pourtant guères de colonels devant moy, parce que les autres sont presque tous officiers-généraux, en sorte qu'assurément je feray mon chemin, et que vous n'aurez pas à regretter que, par ma faute, je n'aye pas profité de ce que vous aurez faict pour moy. Quoyque je

n'aye nul équipage, je crois pourtant que je ne laisseray pas de dire au Roy que je m'en vas au régiment. Cela m'incommodera beaucoup; mais il faut faire voir son zèle.

Ne vous arrestez point, je vous prie, à la relation de Monseigneur le Prince[1]; il m'a vu plus de cinquante fois le jour du combat; il y en a bien d'autres qui ont bien faict, dont on n'a rien dit: il n'en est pas moins de mes amis pour cela; si j'avois voulu y estre, j'y aurois esté; que cela ne vous inquiète pas. Il faut bien que le chevalier[2] ait esté nommé pour sa blessure, car il a esté payé comme ayde de camp; et, pour ce qui est de son mestier, s'il ne peut se fourrer dans les Gardes, je crois qu'il vaudra mieux qu'il parte avec Konigsmark, pour aller servir auprès du Connétable, qui est de ses amis et des vostres, et croyez-moy, Monsieur, cela ne sauroit que luy faire du bien. M. de Seignelay m'a bien parlé pour son cadet[3]. Le reste va son train. Il me semble que Morcourt s'ennuye du collége: voyez si vous voulez que je luy donne mon enseigne colonelle pour la campagne prochaine. Croyez-moy tousjours pour vous comme je dois estre.

La relation faite par le grand Condé du combat de Senef.

[2] M. le chevalier de Feuquières, blessé à Senef.

[3] M. le chevalier de Pas, officier de marine.

DU MÊME AU MÊME.

A Paris, le 23 novembre 1674.

J'ay reçu, Monsieur, vostre lettre du 31 octobre, et, pour la response, je vous remettray à toutes celles que je vous ay escrites depuis mon retour à Paris, qui, sans que j'aie besoin de le répéter, vous apprendront l'estat de mes affaires. Je partiray dans peu de jours pour l'armée de M. de Turenne, où est mon régiment, ou pour le lieu où il sera en quartier d'hyver, si l'on en donne bientôt à cette armée. Je ne suis pourtant nullement en estat de faire le voyage; mais, quoy qu'il en soit, je ne laisseray pas de le faire, parce que je crois qu'il sera agréable. Pour les suittes, je vous en ay assez mandé, et il est inutile de vous le répéter, car j'espère de vostre bonté que c'est une affaire faite de vostre costé. Pour ce qui est de mes frères, Rébenac ne sera icy qu'à la fin de janvier, car il ne partira qu'après les couches de sa femme; le chevalier de Feuquières est icy, son cadet à Feuquières, où il achève de se guérir de la fièvre quarte et attend qu'on travaille à la marine, et les autres sont au collége, où le petit abbé faict fort bien, et Morcourt commence à grandir beaucoup; je vous ay mandé si vous vouliez que je luy donnasse mon enseigne colonnelle ou si vous le vouliez laisser encore un an, ce qu'il peut faire sans

s'amuser, et en ce cas-là je la donnerois au fils de la comtesse de Feuquières. C'est demain qu'on juge M. de Rohan; il fust hyer et avant-hyer sur la sellette [1].

J'oubliois à vous dire qu'on ne peut pas estre plus content qu'on ne l'est icy de vous, et que M. Le Tellier se récrie sur la beauté de vostre négociation et dit que, depuis qu'il est dans les affaires, il n'en a pas vu de si belle ni de si bien conduitte; M. de Pomponne vous dira mieux que moy combien le Roy en est content. M. de Louvois a tousjours la fièvre; M. le maréchal de Gramont arrive icy le dernier du mois, et Madame la maréchale baisse fort de corps.

DE M. LE CHEVALIER DE TERLON A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

À Copenhague, le 3 décembre 1674

Je vous escris, Monsieur, ces lignes pour accompagner un paquet que j'ay reçu pour vous, et dans lequel il y a sans doute des dépesches de la cour, du 16 du passé. Celle que j'ay reçue me marque que M. Sparre a assuré le Roy que M. le Connétable

[1] Le chevalier de Rohan eut la tête tranchée le 27 du même mois, à quatre heures après-midi, sur la petite place Saint-Antoine, à l'extrémité de la rue des Tournelles.

Wrangel alloit attaquer l'électeur de Brandebourg. Sur cela j'ay à vous dire, Monsieur, que le ministre d'Hollande a déclaré icy que Messieurs les Estats feront marcher leurs trouppes dans la province de Brême, et qu'au printemps ils enverront une flotte pour incommoder la Suède dans son commerce; et, vous jugez bien, Monsieur, qu'il est du service de ménager le Danemark. Le sieur Meyerskrom va venir dans un moment chez moy, avant de partir pour France où il est envoyé; je luy donne une lettre pour M. de Pomponne, comme aussi une pour M. Rousseau à Hanovre, où il a ordre de passer. Si nous ménageons le Danemark, nous pourrons en avoir satisfaction. Je veux croire que la Suède commencera quelque chose, mais l'on ne croit pas que ce soit de cet hyver. J'agiray avec M. le comte Nils-Brahé d'une telle façon qu'il en sera content: comme il n'y a point icy de meubles à louer, j'ay fait tendre son appartement de mes tapisseries, que j'ay achetées du feu duc de Richemont. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, entièrement à vous.»

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 7 décembre 1674.

J'ay reçu, Monsieur, vostre lettre du 7 de novembre, et je n'ay rien à respondre à une grande

partie de ce que vous me mandez, puisque les affaires ne sont plus dans cette situation et qu'il y a desjà quelque temps que vous devez sçavoir que le Roy m'a donné le régiment Royal de la Marine, et la manière dont cela s'est faict. Vous aurez aussy reçu les prières que je vous fais sur l'estat de mes affaires; ainsy il est inutile de tant me répéter, et je n'ay qu'à souhaitter que vous vous trouviez en estat de faire quelque chose pour moy. Je presse fort le chevalier de Feuquières de se déterminer, et puis de suivre un dessein; mais il ne se presse pas autant de le faire. J'avois fort songé à faire un voyage en Suède cet hyver; mais j'ay bien d'autres affaires à cette heure qu'il faut songer à raccommoder un régiment pour qu'il soit en estat la campagne prochaine. Si je ne vous ay pas mandé plusieurs fois que j'estois des amis de Konigsmark, j'ay eu tort, car j'en suis fort. Le chevalier de Pas a tousjours la fièvre quarte à Feuquières, et ne viendra icy que lorsqu'on songera à la marine.

Pour les comptes d'Aubert, il est inutile que je les voye jusqu'à ce que j'aye eu le temps d'estre à Feuquières pour m'y instruire de tout. Je viens de recevoir une lettre de Rébenac, qui est en bonne santé, aussy bien que toute la famille de ce pays-là; sa femme est près d'accoucher, et je crois qu'il ne viendra en ce pays qu'après cela. Le vieil oncle est icy, où il dit bien des folies. M. le Maréchal est

arrivé en bonne santé, à ce qu'il dit, mais je ne suis pas le seul qui le trouve entièrement baissé. Madame d'Orthe m'a mandé qu'elle vous avoit escrit sur une proposition qu'elle m'a faite d'une fille de qualité de 15000 livres de rente, qui a une sœur qui en a autant; si elle estoit seule avec les 30000, cela seroit bon; mais il faut faire une meilleure affaire que celle-là, ou n'en point faire du tout. Croyez-moy tousjours pour vous comme je dois estre.

DU MÊME AU MÊME.

A Paris, le 20 décembre 1674.

J'ay reçu, Monsieur, vostre lettre du 14 novembre, et comme les choses sont entièrement changées à mon égard, je n'ay rien à vous y respondre, et attends seulement vos responses sur mon chapitre, dans l'estat présent de mes affaires. Le grand esloignement est si rude, pour le long temps qu'on est à avoir des nouvelles, que cela met les gens en chagrin. M. de Rébenac est icy; il vous a escrit ses sujets de chagrin contre mon frère et toute la maison de Gramont : il ne faut pas que cela vous effraye; ils ne sont pas si bien fondés qu'il vous le dict, et, après les avoir entendus de part et d'autre, il m'a paru beaucoup de folie et d'entestement de son costé; cependant comme il est bon que cela finisse, j'y travaille,

sans prendre de parti, mais seulement pour appaiser. Du reste, on le tient icy comme il faut, et il ne fera rien et sera refusé de tout, à moins qu'il ne prenne le bon chemin et ne revienne à connoistre que la considération de mon frère luy est fort nécessaire. Le chevalier de Pas est à Saint-Germain, et je n'oublieray rien, ni par moy ni par mes amis, pour ce qui le regardera, car il est joli garçon et appliqué; mais, pour son aisné, il ne faict pas grand cas des conseils et ne s'applique à rien. J'ay eu un plan de la citadelle[1] que Lambillon m'avoit envoyé, je le donnay à M. de Pomponne pour le faire voir au Roy; je le retireray et vous l'enverray. Je n'iray à mon régiment que lorsqu'il entrera en quartier d'hyver, pour y régler touttes choses. Voilà tout ce que je vous puis mander pour ce qui nous regarde. Pour les nouvelles, je vous diray que Tallard[2] a eu pour 40 000 escus la charge de lieutenant de Roy du Dauphiné qu'avoit le marquis de Raigny, et Montbron le gouvernement d'Arras, Montpezat la lieutenance de Roy de Languedoc, Saint-Sandoux le gouvernement de Tournay, Renouard de Tournay retourne à l'isle de Ré, Chamilly à celuy d'Oudenarde. Voilà les changements qui se sont faits dans les places. Il me semble que vous ne devez pas estre

[1] La citadelle de Verdun.

[2] Camille d'Hostun, duc de Tallard, né en 1652, maréchal de France en 1703, mort en 1728.

content des Suédois. Croyez-moy tousjours pour vous comme je dois estre.

DE M. LE BARON BIDAL, RÉSIDENT DE FRANCE A HAMBOURG, A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 21 décembre 1674.

J'espère, Monseigneur, que V. Ex. aura reçu mon dernier billet du 18 et tout ce qui l'accompagnoit. Hier je reçus celuy de V. Ex. du 8 et ce qui y estoit joint, que j'ay fait tenir. J'attends aujourd'huy avec quelque impatience les lettres de Poméranie, pour apprendre si l'action est commencée ou en estat de s'y commencer. La fermeté de V. Ex. sur l'argent est un coup d'Estat, et j'en escris à la cour ce que la justice m'ordonne de rendre à la vertu et bonne conduite de V. Ex. Dieu a desjà commencé à faire sentir sa justice au prince sans foy par la mort de son fils aisné, prince d'espérance : ce n'est qu'un commencement qui aura des suittes bien fâcheuses, M. de Turenne estant en marche pour entrer dans la haute Alsace, et les premières nouvelles nous apprendront quelque grande action. Si du costé de Poméranie l'on agit, ce seront bien des afflictions les unes sur les autres.

M. l'électeur de Saxe tend les bras au bon party, M. l'évesque de Munster de mesme. L'on tient pour assuré que MM. les comtes d'Arlington et d'Ossery

ont accommodé avec M. le prince d'Orange. Du costé de Danemark, tout est apparemment pour demeurer dans l'alliance de S. M. J'espère que toutes choses iront bien, et que, si nos anciens et bons amis font de leur costé ce qu'ils peuvent faire, ils donneront la paix et la tranquillité à toute l'Allemagne, augmenteront leur réputation et acquerreront une gloire immortelle, au commencement du règne de leur jeune héros. Je suis, Monseigneur, avec respect de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

P. S. M. de La Chenaye est heureusement arrivé. La despesche de M. de Persode apprendra à V. Ex. ce qui se passe en Poméranie, qui ne satisfera pas V. Ex. non plus que moy. Les postes de France ne sont pas venues.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 25 décembre 1674.

Les billets cy-joints [1], Monseigneur, apprendro[nt] à V. Ex. ce qui se passe aux lieux où ils sont escri[ts]

[1] La perte des billets mentionnés ici est d'autant plus à regr[etter] què, dans le nombre, il y en avait un de Turenne. Pénétré, com[me la] plupart de ses contemporains, du mérite de Turenne, qui, selo[n Bo]naparte, crût toujours d'audace en vieillissant, M. le baron Bid[al, en] nommant l'illustre général un grand homme, ne devançait [que de] bien peu le jugement de la postérité ; car la postérité devait co[mmen]cer pour Turenne moins d'un an après.

Celuy de Monseigneur de Turenne est petit, et de la taille dont V. Ex. les désire, pour m'espargner les ports; cependant dans son volume il vaut mieux que les plus gros. Ce grand homme est admirable de tenir la campagne et ses troupes, dans une si fâcheuse saison; j'espère que nous aurons bientost de bonnes nouvelles de ce costé-là. M. l'électeur de Brandebourg est malade, et M. d'Orffeling, général de ses troupes, l'est luy-mesme dangereusement: Dieu punit les parjures et les princes sans foy.

M. le prince palatin de Soultzbach est entré en service auprès de M. l'électeur de Bavière; il m'a escrit une lettre dont V. Ex. trouvera copie cy-jointe; quand il luy plaira, elle aura l'original. Il faut tâcher d'accommoder l'affaire que V. Ex. sçait; ce prince est dans un poste où il peut servir et desservir.

J'attends nos lettres de Poméranie; V. Ex. en aura sa part. Je suis avec respect, Monseigneur, de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

DU MÊME AU MÊME

A Hambourg, le 28 décembre 1674.

J'ay reçu, Monseigneur, le billet de V. Ex du 15, et les dépesches pour la cour, MM. Rousseau et de Persode, que j'ay fait tenir. Je joindray à celuy-cy

tout ce que je recevray pour V. Ex. Je doute que la poste de France arrive aujourd'huy. Nous aurons des lettres de Poméranie, que je joindray à celles de Munich et d'Hanovre. En ces deux cours tout me paroît bien aller. Si, au lieu où est V. Ex. les affaires y retardent, il faut surmonter par vostre courage et habileté, Monseigneur, toutes ces difficultés, pour que les affaires aillent au point où elles doivent aller; plus on a de peine, plus on a de gloire; les grands ouvrages ne réussissent pas sans effort et sans beaucoup de temps. Pardonnez-moy, Monseigneur, je vous prie, si je prends la liberté de vous dire mes petits sentiments; je parle avec un cœur sincère, qui vous honore extrêmement et qui est tout à V. Ex., à qui je souhaitte une bonne nouvelle année pleine de bénédictions et de gloire. Je vous demande, Monseigneur, la continuation de vos bontés à mon endroit et à celuy de ma famille. Je suis avec beaucoup de respect, Monseigneur, de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

P. S. Je reçois présentement mes lettres de Poméranie qui m'apprennent que tout y est changé de mal en bien. Ainsy, voilà vostre œuvre, Monseigneur, en sa perfection. Dieu luy donne sa bénédiction! Et il ne manquera plus rien au grand et pénible ouvrage de V. Ex.

M. le marquis de Vitry ayant assuré Monseigneur le Connétable qu'il luy feroit payer une somme de



12 000 escus pour la fourniture des magasins de Brêmen, et ayant prié M. du Pré de le faire, pour oster tout prétexte à M. le Connétable de retarder l'action, cela a été fait, et je luy ay donné mon certificat que V. Ex. le trouvera bon et luy en tiendra compte sur la lettre de 150 000 escus. Je crois que V. Ex. donnera son approbation à ce que j'ay fait, qui est entièrement pour le service du Roy.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 28 décembre 1674.

J'ay reçu, Monsieur, vostre lettre du 1er du mois. Je suis surpris que, lorsque vous l'avez escrite, vous ne sçussiez pas encore l'estat de mes affaires : vous en estes, à l'heure qu'il est, si pleinement informé par mes lettres qu'il seroit ennuyeux de vous le répéter. J'y adjouteray seulement que je ne puis m'attendre qu'à vous seul, et que je suis dans la saison où j'ay besoing que vous fassiez un effort pour moy, afin que je fasse de grands pas et que je monte plus haut. Du reste de ce qui concerne mon régiment, ne vous en mettez pas en peine, je n'oublie rien pour le rendre bon, et il servira bien. Lorsque Rébenac sera icy, il verra ce qu'il veut faire; le chevalier

de Feuquières recommence fort à s'assoupir; son cadet est lieutenant, et l'on veut qu'il passe par ce degré-là avant que d'estre capitaine; pour Jules, je vous en ay desjà escrit; ainsy vous vous réglerez sur cela. Madame du Plessis est en Champagne et y passera l'hyver. Du reste, ayez la bonté de songer à moy, et peut-estre ne vous plaindrez-vous pas que ce soit un argent jeté dans la rivière, et je songeray à ne pas enfouir le talent. Il paroist icy que les Suédois ne font rien qui vaille, quoyqu'ils vous donnent beaucoup de peine. M. l'Abbé sera demain icy. Voilà tout ce que je sçais, car il n'y a rien du tout de nouveau. Croyez-moy tousjours comme je dois estre pour vous.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

A Saint-Germain, le 28 décembre 1674.

J'ay esté bien aise de voir par vostre billet du 1er de ce mois que, dans l'advis que vous aviez eu que M. vostre fils auroit un régiment, vous préfériez beaucoup l'infanterie à la cavalerie. Vos souhaits estoient très-raisonnables, et vous avez vu qu'ils ont esté accomplis. Je vois toute sorte d'apparence que M. le marquis de Pas secondera bien ces bons commencements de la fortune pour luy.

Puisque vous vous trouvez bien à Stockholm, il

faut donc songer à vous y laisser jusques à ce que vous tesmoigniez désirer d'en revenir. Pour d'autres emplois, je n'en vois guères qui vous convinssent davantage, et, exil pour exil, celuy de la Suède est presque comme tous les autres. Je crains seulement que vous n'y trouviez moins d'agrément, si, comme il y a beaucoup d'apparence, les Suédois s'acquittent moins fidèlement de ce qu'ils nous doivent.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 1er janvier 1675.

La dépesche cy-jointe apprendra à V. Ex. ce qui se passe à Hanovre. J'espère en recevoir de Poméranie qui nous confirmeront le commencement des hostilités dans les Estats de M. de Brandebourg; j'y joindray la coppie d'un billet que j'ay reçu de Monseigneur de Turenne. J'ay des nouvelles de Strasbourg, qui disent la retraite des alliés de devant Béfort et la misère où ils sont, par le manque de toutes provisions. J'espère que dans huit jours nous apprendrons d'autres nouvelles encore plus considérables de ce costé-là. Celles de Vienne nous apprennent la mort de M. de Lisola, l'incendiaire de l'Allemagne et de la Pologne; nous n'y avons pas perdu un bon amy.

M. le comte de Monterey[1], désespéré de se voir exclu des charges que l'on a distribuées en Espagne, lorsque l'on a fait la maison du Roy, mesme de celles de conseiller d'Estat, qui a esté conférée à plusieurs autres seigneurs de bien moindre considération, de ce que l'on presse son retour en Espagne, et du désordre où il voit les affaires des Pays-Bas, a haste d'en sortir. Il n'y a point d'argent: l'on doit, pour la part de l'Espagne, quatre mois entiers à Messieurs de Brandebourg et de Zell, et je suis bien assuré que de trois autres ils ne recevront rien. Les troupes sont extrêmement dénuées, et l'on n'a point d'argent pour leurs recrues; de 5 000 qu'ils avoient levées en ces quartiers, l'on assure qu'elles sont réduites à 1 200. Les évesques de Munster et de Paderborn ont escrit pour rentrer dans le bon party,

[1] « Monterey étoit second fils de don Louis de Haro-y-Gusman, qui « succéda à l'autorité, à la faveur et à la place du comte d'Olivarès, son « oncle maternel, qui étoit grand écuyer de Philippe IV et qui traita et « signa avec le cardinal Mazarin la paix des Pyrénées et le mariage du « Roi (Louis XIV), dans l'île des Faisans, sur la rivière de Bidassoa. Le « marquisat et la grandesse de Monterey passèrent en plusieurs mai- « sons par mariage d'héritières. La dernière étoit de la maison de « Tolède, qui épousa le marquis de Monterey, dont il s'agit ici, lequel « en prit le titre et fut par elle grand d'Espagne. Il fut gentilhomme « de la chambre, puis successivement vice-roi de la Catalogne, gou- « verneur-général des Pays-Bas, du conseil de guerre, conseiller « d'État, président du conseil de Flandre, enfin disgracié et chassé « sous le ministère du duc de Medina-Cœli, et n'eut point d'enfants « (SAINT-SIMON). — Le comte de Monterey se fit prêtre en 1712. »

M. l'électeur de Saxe de mesme, et j'espère que le party de France et de Suède sera, avant six mois, plus puissant en Allemagne que celuy de la maison d'Autriche : l'action de MM. de Suède va y changer toutes les affaires. Je suis avec respect, Monseigneur, de Vostre Excellence, le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 4 janvier 1675.

Je n'ay point reçu, Monseigneur, de vos billets cette semaine : les horribles tempestes, gresle et tonnerre qu'il a fait depuis huit jours, sans discontinuer, ont assurément empesché les courriers de passer les Belts. Les despesches prochaines apprendront à Vostre Excellence ce qui se passe en Pologne et Poméranie. J'attends celles de M. de Vitry avec impatience, pour apprendre si l'on a mis la main à l'œuvre, où Vostre Excellence a tant travaillé. C'est icy aujourd'huy le saint jour de Noël et je n'ay que le temps de vous assurer avec respect, Monseigneur, que Vostre Excellence n'a point de créature dans le monde plus fidelle et plus acquise que je ne le suis, et qui soit, avec plus de passion, Monseigneur, vostre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

DE LOUIS XIV A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Saint-Germain-en-Laye, le 4 janvier 1675.

Monsieur le marquis de Feuquières, vostre dépesche du 15 du mois passé et celle que je reçois du marquis de Vitry font renaistre les espérances que j'avois comme perdues de la prompte action de la Suède. Les assurances positives que ce Roy vous avoit renouvellées que son intention estoit arrestée d'exécutter le traitté que nous avons ensemble, qu'il en avoit donné les ordres et qu'il n'en changeroit point la résolution, s'accordent avec ce que m'escrit ledit marquis de Vitry du 25 décembre, que le connestable Wrangel, ayant rassemblé touttes ses troupes, se préparoit à entrer incessamment dans les terres de Brandebourg. Je désire que ces deux nouvelles, qui ont tant de rapport l'une à l'autre, se trouvent bien véritables par l'événement. Vous ne pouvez trop, pour y contribuer, faire connoistre au roy de Suède combien je serois sensible à cette marque de son amitié, et combien elle serviroit en mesme temps à relever la réputation de la Suède dans l'Empire, et à rendre glorieux le commencement de son administration et de son règne.

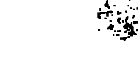
Vous pourrez mesme, après avoir reçu cette dépesche, luy parler encore avec plus de certitude le

des avantages qui pourroient suivre les armes qu'il auroit prises. La copie que je donne ordre qui vous soit envoyée des lettres que je reçus hier du vicomte de Turenne, vous feront voir les nouveaux avantages que mon armée a remportés, sous son commandement, sur celle des confédérés. La moindre suitte que je puisse attendre de ce premier combat est qu'ils ayent abandonné l'Alsace, et qu'ayant perdu, soit dans les combats qui se sont donnés, soit par les souffrances, la maladie et la désertion, une grande partie de leurs trouppes, ils soient allés chercher une retraite au delà du Rhin. Ce nouveau succès ouvre une conjoncture bien favorable à tout ce que la Suède pourroit entreprendre contre l'électeur de Brandebourg : si son action est commencée, il vous peut servir pour l'y confirmer ; si elle ne l'est pas, vous pouvez le faire valoir pour l'y inviter d'une manière ou d'une autre. Cette couronne peut considérer que l'occasion ne fut jamais si favorable pour acquérir une grande réputation dans l'Empire, soit qu'elle y envisage des conquestes, soit qu'elle se contente de la gloire de ramener la paix. Elle doit croire que cette dernière sera entre ses mains, si, lorsque l'Empereur et ses alliés soutiennent si mal leur party contre moy seul, la Suède en forme un nouveau dans la basse Allemagne. Outre qu'il seroit considérable par les forces seules de cette couronne, il le sera encore par la jonction de

celles d'Hanovre; à quoy je vois que le lieutenant général Wrangel a trouvé la disposition qu'il pouvoit désirer. Cette mesme ligue se verroit fortiffiée de l'électeur de Bavière, et l'on ne peut doutter qu'elle ne fust accrue par d'autres princes d'Allemagne que la crainte de l'autorité que l'Empereur s'est usurpée empesche sans doutte jusques à cette heure de se déclarer pour le maintien de leur liberté. De ma part, j'ay toujours fait connoistre combien sincère estoit ma disposition pour le repos de l'Empire, et que, n'ayant rien plus à cœur que la conservation des traittés de Westphalie, je consentirois toujours qu'ils servissent de seulle règle pour rendre la paix à l'Allemagne, et que j'en retirerois mes armes touttes les fois que l'Empereur et ses alliés voudroient rappeler les leurs dans leurs Estats.

Je me promets que le Chancelier verra avec d'autant plus de plaisir cette nouvelle disposition des affaires, qu'elle justiffiera davantage la prudence de ses conseils, s'ils ont eu la principale part à porter le roy de Suède à la guerre, et que l'exécution de nos traittés peut contribuer davantage à la gloire de son maistre.

Si le Connestable a en effet commencé la guerre contre l'électeur de Brandebourg, et que vous l'ayez appris avec certitude par le marquis de Vitry, vous aurez remis la lettre de change de 150 000



escus que vous aviez entre les mains. Mais bien que vous n'ayez pas encore reçu celle que j'ay ordonnée pour les gratiffications que vous avez promises en mon nom, vous pouvez assurer que vous dégagerez incessamment vostre parolle : le fonds en est remis à Hambourg, et vous recevrez bientost les lettres nécessaires pour en disposer. Parlez avec mesme certitude du payement ponctuel des subsides qui doivent suivre, et que la Suède, agissant, sera satisfaite ponctuellement de tout ce que vous avez promis en mon nom.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur le marquis de Feuquières, en sa sainte garde. Escrit à Saint-Germain-en-Laye, le 11e jour de janvier 1675.

LOUIS.

ARNAULD.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 8 janvier 1675.

Je suis bien en peine, Monseigneur, de n'avoir reçu ni par l'ordinaire du 22, ni par l'extraordinaire du 26 décembre, aucunes dépesches ni pacquets de Vostre Excellence. J'en attends de Poméranie pour elle de très-favorables. L'on a desjà eu avis, il y a trois jours, par Berlin, que nos Messieurs de Suède ont pris quartier dans les Estats de M. l'é-

lecteur de Brandebourg; cela fait de très-bons effects pour le service du Roy. Monseigneur de Turenne estoit fort proche des alliés le 23 décembre; les ennemis avoient desjà envoyé partie de leur bagage à Strasbourg et assembloient toutes leurs troupes, qui meurent de faim. Je crois que Monseigneur de Turenne temporisera quelques jours, pour achever de les ruiner par le ventre et leurs chevaux, ou qu'il les battra. M. de Cateux qui menait partie de l'avant-garde, leur a enlevé, entre Béfort et Brisach, huit cents chevaux; tout a esté tué ou fait prisonnier. J'espère, avec l'aide de Dieu, mander, entre-cy et huit jours, de grandes nouvelles à Vostre Excellence, à qui je suis avec respect, Monseigneur, très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

P. S. Je reçois présentement, Monseigneur, les deux billets de Vostre Excellence des 19 et 22 décembre, plus de huit jours plus tard qu'il ne se dévoit. Je ne sçais d'où vient ce désordre, puisque M. du Pré et tous les autres Messieurs en ont reçu du 26 de M. du Flon et autres, il y a quatre jours. Je suis estonné que les pacquets de Vostre Excellence soient demeurés. M. du Pré en a aussy reçu du 22 de Vostre Excellence en mesme temps que moy. Cela retarde vostre dépesche pour la cour, de huit jours, et, comme elle est importante, cela est fâcheux. Ce n'est pas ma faute, mais j'ay du moins avancé ce

qui estoit le plus considérable, qui est que l'on remist de l'argent incessamment icy, pour ne point desgouster nos Messieurs. Ils doivent en vérité croire à tout ce que Vostre Excellence leur a promis, qui sera exécuté très-promptement et entièrement. S'il y a quelque petit retardement cette fois, ces Messieurs s'en doivent prendre à leur propre conduitte, qui témoignoit n'estre point pour l'action et qui est la seule cause qu'ils n'ont point eu d'argent, paraissant n'en avoir pas besoin. A présent que les affaires vont aller leur train du costé de Suède, l'on y doit estre bien persuadé que, de tout ce que Vostre Excellence a promis, rien ne manquera, et qu'avant la fin de ce mois il y aura icy de grandes remises en argent comptant. Un marchand, qui ne fait que d'arriver de Berlin et qui en est party il y a quatre jours, m'a dit que tout y est en si grande confusion partout, que, si M. le Connétable approche de cette place-là, elle ne tiendra pas, tant la terreur y est. J'attends les lettres de M. de Vitry, dont Vostre Excellence aura sa bonne part. Ce marchand me vient de demander une lettre pour M. de Vitry, afin de conserver ses marchandises, qui sont à Berlin.

Quatre cents Anglois qui estoient en garnison à La Brille en Hollande, se sont révoltés et saisis de deux grands vaisseaux de guerre, et se sont retirés à Dunkerque; cela a fort étonné nos Messieurs d'Hollande.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 11 janvier 1675.

Je joindray à ce billet, Monseigneur, tout ce que je recevray pour Vostre Excellence et la copie de ce que j'ay reçu d'Alsace, d'où j'espère de grandes nouvelles par le prochain ordinaire, estant constant que les avant-gardes des deux armées estoient tout proche l'une de l'autre.

J'attends les lettres de Poméranie, dont Vostre Excellence aura sa part, qui luy apprendront ce qui s'y passe. C'est bien de mauvaises affaires à la fois à M. l'électeur de Brandebourg. L'on mande de Colmar qu'il estoit tourmenté de la goutte, et que l'approche de Monseigneur de Turenne l'avoit obligé de monter à cheval. Je suis, Monseigneur, de Vostre Excellence, le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

P. S. Il n'y a rien de considérable de l'armée de Suède et point de lettres pour Vostre Excellence.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 10 janvier 1675.

Monsieur, je ne vous accuse par cet ordinaire que la réception de vostre grande lettre du 15 du passé, remettant à la semaine prochaine à vous y faire response, conjointement avec Madame de Pomponne. J'ay tousjours bien cru, Monsieur, que ce ne seroit que le manque de force et non celuy de volonté qui vous tiendroit à mon esgard, et que vous aviez bien de la bonté et de l'amitié pour moy. Vous apprendrez par les lettres d'Allemagne et par celles du Roy, le grand combat [1] de M. de Turenne. Les armes du

[1] Le combat de Turckheim en Alsace, où Turenne vainquit les Impériaux. « De soixante mille Allemands qui étoient entrés en Alsace « peu de semaines auparavant, il n'y eu eut guère plus de vingt mille « qui parvinrent à se réunir sur la rive droite du Rhin. Après cette « campagne, la plus longue et la plus fatigante qu'une armée fran- « çaise eût encore faite, les troupes avoient besoin de repos. Turenne « n'avoit plus lieu de craindre qu'elles fussent troublées dans leurs « quartiers d'hiver; il les établit en Alsace; il obligea les magistrats « de Strasbourg à s'engager de nouveau à la neutralité, et il vint « trouver le Roi pour lui représenter, quoique avec modération, com- « bien il avoit été contrarié et desservi par Louvois, d'où il concluoit « qu'il n'étoit pas possible au secrétaire d'État de conduire de son cabinet « les opérations de la guerre. Louvois auroit été peut-être disgracié si « Condé, qui n'avoit pas moins à se plaindre de lui, avoit secondé

Roy sont bien glorieuses, et cette affaire nous va faire donner des quartiers d'hyver que nos régiments n'ont pas encore. Ma belle-sœur[1] est sur le point d'accoucher, et les divertissements commencent demain à Saint-Germain[2]. Croyez-moy, tousjours pour vous, Monsieur, comme je dois estre.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE.

A Stockholm, le 12 janvier 1675.

Ce que je vous ai écrit de joindre l'ambassade de Danemarck à celle de Stockholm n'a esté que sur la supposition que M. de Terlon vouloit se retirer. Je

« Turenne; mais Condé se laissa désarmer par les supplications de « l'évêque d'Autun, que lui envoya Le Tellier. Louis XIV se contenta « de contraindre Louvois à se rendre auprès de Turenne, à s'excuser « de ses manquements et à lui demander son amitié. Le Roi sentoit « l'immense service que lui avoit rendu son général, il lui rendit tous « les honneurs que pouvoit admettre l'étiquette de sa cour; il l'embrassa « et, le lendemain de son arrivée, il lui fit porter une grosse somme « d'argent. » (SISMONDI.)

[1] Madame de Rébenac.

[2] On donna, dans cette soirée du 11 janvier 1675, *Cadmus*, opéra de Quinault et de Lully : « C'est un prodige de beauté, écrivait Madame de Sévigné à sa fille; il y a des endroits de la musique qui « m'ont déjà fait pleurer; je ne suis pas seule à ne les pouvoir sou- « tenir, l'âme de Madame de La Fayette en est tout alarmée. »

crois aussi qu'il y en a exemple, et que ces deux couronnes, qui ordinairement n'ont point d'ambassadeur en France, ne le devroient pas trouver mauvais, outre que ce ne seroit que pour les tenir mieux unies ensemble, ce qu'il semble qu'elles souhaittent présentement. Pour ce qui est de celle-cy, à ce qui m'en a paru, on auroit souvent souhaitté que j'eusse pu aller à Copenhague, et, pour ce qui est de l'autre, le baron Youl, qui m'a plusieurs fois fait des honnestetés de la part de son maistre, témoignoit estre bien fâché de ne point traitter avec moy, selon le pouvoir qu'il avoit. Tant que Dieu me conservera la santé, je ne craindrai pas la fatigue. Il n'y aura qu'à prendre mon temps pour me trouver à l'un et à l'autre lieu aux occasions convenables, et vous sçavez si les promenades de cette cour donnent souvent le loisir de faire autre chose.

Il y a à considérer aussi que le Roy n'a jamais quasi d'affaire à l'une des deux cours qu'il ne soit obligé de concerter avec l'autre. Tout cela pourtant n'est qu'une pensée que le vent emporte et que vous pouvez souffler, si vous voulez; car je ne m'empresse point du tout ni de cela ni d'autre chose, et peut-estre mesme que vous me donnerez quelque chose de meilleur à faire. Adieu, mon très-cher cousin, si vous estes content de moi, je n'en demande pas davantage; je le veux croire, puisque vous ne me

dittes pas le contraire. Du reste, si je suis heureux, vous aurez fait ma fortune; mais je ne veux pas que mon contentement despende d'elle.

DE M. LE DUC DE VITRY[1] A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 16 janvier 1675.

Je vous marquay, Monsieur, la semaine passée, que je n'avois point eu de vos lettres; mais le dernier ordinaire m'en a apporté deux à la fois des 8 et 15 du mois passé. Ainsy depuis longtemps je ne crois pas qu'il s'en soit perdu des vostres en chemin. Je souhaitte que les miennes vous aillent aussy heureusement.

Vous aurez sçu sans doute de mon frère[2] que le Grand Connétable a enfin pris la résolution d'agir contre le pays de Brandebourg. J'ay lieu de croire, par ce qu'il m'escrit du 29 du mois passé, que la guerre est commencée en ce pays-là, et les parolles qu'on vous avoit données pleinement exécutées. Je ne comprends pas quel parti prendra M. l'électeur de

[1] François-Marie de L'Hôpital, duc de Vitry et de Châteauvillain, envoyé extraordinaire en Bavière; mort en 1679.

[2] Nicolas-Louis de L'Hôpital, marquis de Vitry. Sa mission, comme celle de M. de Persode, consistait à suivre en Allemagne l'armée suédoise, à en presser l'action et à rendre compte à la cour et à M. de Feuquières de tout ce qui s'y passait. Il mourut en 1685, après avoir été ambassadeur en Pologne.

Brandebourg. Je ne luy vois nulle ressource, après avoir esté bien battu par M. de Turenne et obligé de ramener deçà le Rhin le misérable reste de ses troupes, sans asseurance d'aucun quartier d'hyver. Vous sçaurez, Monsieur, ces nouvelles de plusieurs autres endroits. J'en ignore les particularités; mais je sçay en gros que rien ne peut égaler la misère des ennemis ni la gloire des armes du Roy.

Le colonel Arenten n'arrivera jamais assez tost icy, au gré de cette cour. Il y sera reçu plus agréablement qu'un autre, parce qu'il y a desjà traitté des affaires autrefois, et qu'on y est demeuré fort satisfait de luy. M. l'électeur de Bavière m'en a parlé en ces termes.

Je partiray bientost d'icy pour faire place à M. de La Haye Ventelet[1], qui me vient relever. Mais je ne vous dis pas encore adieu. Je luy laisseray le mesme chiffre que j'ay avec vous, afin que la correspondance ne soit point interrompue, si vous en voulez garder avec luy, ce que je crois fort nécessaire. Je suis, sans aucune cérémonie et encore moins de compliment, plus à vous qu'homme du monde.

[1] Denis de La Haye, seigneur de Ventelet; il fut ambassadeur à Constantinople et à Venise.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 18 janvier 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, le billet de V. Ex. du 5 et toutes les dépesches qui l'accompagnoient; je joindray à celuy-cy tout ce que je recevray pour V. Ex., et j'attends avec quelque impatience l'arrivée du courrier de France, pour apprendre le détail de la grande bataille[1] qui s'est donnée le 6 de ce mois dans la plaine de Colmar, où les Allemands ont esté deffaits et poussés jusqu'à Schélestadt, où il y a apparence qu'ils ont deslogé bien viste et bien poussés; j'en feray sçavoir les suittes à V. Ex. à qui j'envoye le détail d'un premier avantage arrivé quelques jours auparavant[2]; ces grands avantages vont bien changer la face des affaires d'Allemagne. Je prie V. Ex. de me continuer sa protection et de vouloir prier Monseigneur le Grand Chancelier de me faire la grâce d'achever mon affaire; je l'espère de sa protection et de l'assistance de V. Ex. à qui je

[1] L'affaire de Turckeim. (Voyez la note de la page 137.)

[2] La relation dont parle M. de Bidal ne se trouve point dans la collection. Avant le combat de Turckeim, Turenne avait obtenu, le 28 décembre, un avantage sur les Impériaux dans la haute Alsace, d'où il les avait forcés de s'éloigner.

suis avec respect, Monseigneur, très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 22 janvier 1675.

Les derniers avis que nous avons de ce grand général sont qu'il a si fort pressé l'armée des alliés qu'ils ont tous repassé le Rhin, et M. de Brandebourg estoit le 13 à trois lieues en deçà de ce fleuve; les troupes de Munster estoient toutes débandées, et le bagage des alliés pris en partie. M. de Turenne avoit fait passer 4 000 chevaux et 3 000 hommes de pied par Brisach dans le Brisgaw; il faisoit remettre le pont de Philisbourg pour y passer, et ceux de Strasbourg se trouvoient dans la dernière lamentation, toute la populace criant contre les alliés: « Aux traistres, aux lâches, » lorsqu'ils passoient sur leur pont et sortoient de leur ville. J'attends par le premier ordinaire des lettres de M. de Turenne, et le détail des suittes de ce qui est arrivé depuis les deux grandes actions. Ces favorables succès ont grandement changé la face des affaires. Dès auparavant M. l'électeur de Brandebourg avoit fait tesmoigner à S. M. qu'il ne désiroit que de se bien remettre dans les bonnes grâces du Roy; son résident m'a confirmé la mesme chose depuis un mois. M. le comte de

Nassaw Sarbruck a fait de mesme au Roy de la part de M. l'Électeur; mais il y a si peu de confiance à prendre en ce prince, après tant de traittés avec divers souverains, où il a manqué de foy et de parolle, qu'en vérité, Monseigneur, il y a peu de plaisir à s'en mesler. Monseigneur le Grand Connétable a beau jeu; le roy de Suède peut à présent se faire craindre et très-considérer. Je suis avec respect, Monseigneur, de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 25 janvier 1675.

Je joindray à ce billet, Monseigneur, tout ce que je recevray pour V. Ex. La lettre de Monseigneur de Turenne luy apprendra ce qui se passe en Alsace; les lettres du 14, de Strasbourg, nous marquent que, le 11, M. le duc de Zell et Madame l'électrice de Brandebourg passèrent le pont de Strasbourg, et M. l'Électeur le 12, et que M. de Turenne estoit le 13 à une petite heure de Strasbourg. Nous sçaurons bientost les suittes de tout, et quel party prendront les alliés; l'on croit que ce sera de revenir avec leurs troupes dans leurs Estats : ce que j'en apprendray, je le feray sçavoir à V. Ex.

Ces Messieurs les officiers de l'armée de Suède

sont venus icy, pensant avoir de l'argent pour leurs levées, vu qu'ils ont les lettres de change de M. du Flon; ils sont repartis très-mal satisfaits, et, si à l'avenir l'on n'y met pas meilleur ordre, tout ira très-mal. C'est à V. Ex. d'y apporter des remèdes, s'il luy plaist, autrement tout ira en grande confusion. Je suis avec respect, Monseigneur, de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

P. S. Je reçois présentement le billet de V. Ex. du 12 de ce mois, et les dépesches qui l'accompagnent. J'espère avoir des nouvelles de la cour avant le despart du courrier de Suède. Je viens d'apprendre de mon intendant de Wildembruck que l'armée de Suède a disparu de Lansberg, passage important sur la Varte, et qu'elle marchoit vers Francfort-sur-l'Oder, qui ne tiendra pas une heure.

DE M. LE DUC DE VITRY A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 23 janvier 1675.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 22 du mois passé, et depuis quelque temps il m'en est venu de vous assez régulièrement pour me faire croire qu'il ne s'en est point perdu en chemin.

Voicy la dernière fois que je vous escriray du

pays où je suis : on m'a accordé mon congé, et je pars dans quatre jours. Je vous ay desjà fait sçavoir que M. de La Haye, autrefois ambassadeur à Constantinople, venoit dans cette cour en ma place; il pourra y estre le 15 du mois prochain. J'ay cru que je devois vous en donner un avis juste, parce qu'il me paroist absolument nécessaire que vous teniez une exacte correspondance avec luy, dans l'estat présent des choses et dans l'intention où M. de Bavière persiste tousjours de s'allier à la Suède.

On attend icy M. Arenten avec impatience, et jusqu'à cette heure, on n'a point encore eu de ses nouvelles; il y trouvera toutes les dispositions qu'il peut désirer.

Vous aurez sçu, Monsieur, de plusieurs endroits la retraite honteuse des confédérés delà le Rhin, et les pertes qu'ils ont faites auparavant; toute cette grande armée est ruinée; il est impossible qu'elle se restablisse pour la campagne; les nouvelles que nous en recevons sont pleines de cette vérité, et nous marquent que M. l'électeur de Brandebourg retourne en son pays avec ses trouppes, sur ce qu'il a sçu que les Suédois y sont entrés. Vous pouvez juger en quel nombre et en quel estat elles y arriveront, après la longue marche qu'elles ont à faire. Pour moy, je ne puis croire que le prince se rapproche de ses Estats avec dessein de les défendre

contre une armée aussy forte et aussy leste qu'est celle de Suède, mais bien plutost pour entrer en quelque négociation. Il se sépare, à ce qu'on dit, des autres confédérés, fort mal satisfait de l'Empereur et du manquement des subsides qu'on luy devoit fournir d'ailleurs. Il ne luy faut point d'autre prétexte, de l'humeur dont il est, pour sortir avec prudence d'un méchant party qu'il avoit pris fort inconsidérément. Quoy qu'il en soit, Monsieur, je le tiens très-embarrassé, et je sçais qu'on ne l'est pas moins à Vienne; on y commence à changer de ton avec M. Oxenstiern; mais il seroit fort inutile de vous vouloir apprendre ce qui se passe à son esgard.

Il ne me reste plus, Monsieur, qu'à vous demander tousjours la continuation de l'honneur de vos bonnes grâces et à vous supplier de croire que vous n'en sauriez jamais faire part à personne qui vous estime plus que moy, et qui soit plus sincèrement à vous que je ne seray toute ma vie.

Je laisseray à M. de La Haye le mesme chiffre que j'ay avec vous, affin qu'il n'y ait point d'interruption dans vostre commerce.

DE MADEMOISELLE CATHERINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Pau, le 26 janvier 1675.

Vous apprendrez par cette lettre, mon cher père, les heureuses couches de ma sœur[1], qui a fait une fort grande fille; mon frère dit qu'il l'aime mieux que si c'étoit un garçon. Il y a bien longtemps que nous n'avons reçu de vos nouvelles, mon cher père; mais par les dernières que ma tante[2] a reçues de vous, nous apprîmes que vous vous portiez bien : vous ne devez pas douter que je n'aye une fort grande joye de voir que vostre bonne santé continue tousjours. Adieu, mon cher père.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 29 janvier 1675.

Monseigneur, j'ay vu par le billet de Votre Excellence du 5 qu'il semble qu'elle n'estoit pas contente des 12 000 escus que M. du Pré avoit donnés si utilement pour servir à munir de provisions les magasins des places de Brémen. Pour le peu que j'y ay

[1] Madame de Rébenac, belle-sœur de Mademoiselle de Pas.
[2] Madame la marquise de Saint-Chamond.

contribué, je puis asseurer V. Ex. en homme de bien que je n'ay eu d'autre motif que le service du Roy et celuy de V. Ex., pour que cette petite partie servist à mettre son pénible ouvrage en l'estat qu'elle pouvoit désirer, et pour oster le prétexte du retardement de l'action que l'on promettoit depuis tant de mois, et que l'on n'exécutoit point; à la fin tout a réussy à la gloire de V. Ex. et aux grands avantages de Sa Majesté, à qui V. Ex. a rendu le plus important service qu'aucun de ses sujets lui pourroit rendre, dont je félicite V. Ex. comme une des plus passionnées et plus fidèles de ses créatures. Maintenant, Monseigneur, vous pouvez dire tout de bon ce que V. Ex. m'escrivit il y a six semaines, que vostre rôle est fini.

L'on confirme qu'un des corps de l'armée de Suède a pris Lansberg, passage important sur la rivière de Varte pour entrer en Silésie. L'on m'escrit de ma terre de Wildembruck que ce mesme corps marche vers Francfort-sur-l'Oder; la gelée qui continue donnera lieu aux autres corps d'avancer et d'entreprendre quelque dessein considérable. J'attends des lettres de M. le marquis de Vitry, qui nous donneront quelque bonne nouvelle. Pour moy, je presse tousjours pour quelque action d'esclat qui détruise une bonne fois les bruits que nos ennemis font courir que MM. de Suède ne pousseront pas les affaires; je détruis aussy les bruits qu'ils continuent

à faire courir pour l'argent, nous voulant faire croire nécessiteux lorsque nous sommes dans l'abondance.

Je joindray à ce billet ce que j'ay reçu de Strasbourg. Nos Hollandois, après avoir bien fait des menaces, me paroissent devoir en demeurer là. Si l'on veut réussir à l'avantage des deux couronnes, c'est d'achever M. l'électeur de Brandebourg; il revient en si mauvais estat qu'il ne sera pas mal aisé d'y réussir. Je suis avec respect, Monseigneur, de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 1er février 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, vos deux billets des 16 et 19 janvier, et tout ce qui y estoit joint; j'ay fait tenir régulièrement et promptement toutes les dépesches de V. Ex. à M le marquis de Vitry, et je crois que, s'il a manqué d'escrire à V. Ex., c'est qu'il s'est reposé sur les soins de M. de Persode, et il peut avoir manqué depuis son départ, une fois qu'il estoit en marche : c'est un gentilhomme sage et très-modéré, et Sa Majesté ne pouvoit pas faire un meilleur choix pour l'employ qu'il a, ayant à vivre avec des Messieurs dont les fanfaronnades gastent les affaires plus qu'elles ne les accommodent; du reste je l'ay vu

dans des sentiments pleins d'estime pour V. Ex. et il désire correspondre très-exactement avec vous, Monseigneur; je suis homme de bien qui rend justice et qui escrit la vérité, je n'avois jamais vu M. le marquis de Vitry, mais j'espère et suis très-persuadé que son principal but est de ne rien faire qui ne plaise à V. Ex., dont l'ouvrage augmente tous les jours en sa dernière perfection; je ne vous en entretiens pas icy, espérant avoir des lettres de M. le marquis de Vitry pour V. Ex. par la poste que j'attends. A présent que vos pénibles travaux, Monseigneur, vont rapporter au centuple, et c'est ce que j'ay escrit à Sa Majesté par trois de mes dernières lettres, il sera bon que V. Ex. règle à l'advenir avec Monseigneur le Grand Chancelier les fonds qu'il conviendra pour la subsistance des troupes suédoises, et le reste qui y est joint, et en donner vos ordres à M. le marquis de Vitry, pour qu'il en puisse disposer en suite de vosdits ordres selon ce que Vos Excellences en seront demeurées d'accord; c'est un travail d'une heure deux fois l'année tout au plus, qui, estant fait, règlera tout si bien que l'on pourra faire estat de ce que M. du Pré doit payer et quand il le doit payer, et, cela estant réglé, tout ira en bon ordre. Pardonnez, Monseigneur, à la liberté que je prends; mais, soyez bien persuadé que vous n'avez point de créature au monde qui vous soit plus fidellement acquise et qui soit avec un plus véritable

respect, Monseigneur, de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

P. S. Il faut achever M. l'électeur de Brandebourg en ne luy donnant pas le temps de se reconnoître; quand on aura mis ce prince à la raison, le reste dés souverains d'Allemagne ne remuera plus, désirant la paix qui est le meilleur party qu'il puisse prendre.

M. l'envoyé d'Espagne est party de cette ville il y a quatre jours; je suis obligé de dire qu'il a rendu la justice que l'on doit à V. Ex. en parlant de vostre sage conduitte et application, et que S. M. ne pouvoit dans tout son royaume faire un plus digne choix pour ses intérêts que V. Ex.; que vous estiez aimé générallement de toute la cour de Suède : c'est M. Texera, qui fait les affaires d'Espagne et de la reine Christine, qui nous dit ces choses à M. Persode et à moy, il y a trois jours; je n'ay pas manqué de les faire sçavoir à Monseigneur de Pomponne.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 4 février 1675.

Madame de Pomponne n'ayant pas encore pu venir içy, je ne puis faire response à vostre grande lettre, ni vous mander où j'en suis à l'esgard de mes affaires; on me faict tousjours espérer que

cela ira bien, et j'attends. Rébenac sera icy bientost, et sa femme doit estre accouchée présentement. Le chevalier de Pas repart dans peu pour la mer, et son départ est de Provence; l'autre[1] est tousjours de mesme : voilà ce qui nous regarde. Madame la comtesse de Feuquières est dans les terreurs; car son procès se juge. Madame la Mareschale est tousjours à son ordinaire; M. le Mareschal eut hier une grosse fièvre avec rêverie; nous n'avons pas encore de ses nouvelles d'aujourd'huy. Dans ce moment, on me mande de l'hôtel de Gramont qu'il se porte mieux. Madame de Raffetot me charge de vous faire bien des amitiés de sa part. La mareschale de Villeroy[2] est morte depuis deux jours, et son mari[3] est malade. M. de Seignelay[4] espouse Mademoiselle d'Alegre, qui est d'avant-hier à Saint-Ger-

[1] M. le chevalier de Feuquières, toujours incertain sur le choix définitif de la carrière qu'il devait suivre.

[2] Madeleine de Créqui, fille de Charles de Créqui, duc de Lesdiguières, pair et maréchal de France.

[3] Nicolas de Neufville, premier duc de Villeroi, pair et maréchal de France, né en 1598, mort en 1685.

[4] Le marquis de Seignelay, fils aîné de Colbert, ministre secrétaire d'État de la marine. Il épousa le 8 février 1675 Marie-Marguerite d'Alègre, fille unique du marquis d'Alègre. Elle mourut après trois ans de mariage, étant enceinte. « La fortune a fait là un coup « bien hardi d'oser fâcher M. Colbert, écrivait alors Madame de Sé- « vigné. Lui et toute sa famille sont inconsolables. Voilà un beau su- « jet de méditation. Cette grande héritière tant souhaitée et prise enfin « avec tant de circonstances est morte à dix-huit ans! »

main pour cela. Le Roy luy a donné la survivance de la charge de trésorier de l'Ordre et luy donna l'Ordre hier matin. Voilà, Monsieur, tout ce que je sçais.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 5 février 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, le billet de Vostre Excellence du 23 janvier, avec la dépesche pour la cour et tout le reste qui l'accompagnoit, que j'ay fait tenir; il ne s'est point perdu de vos dépesches, mais celle dont je vous avois escrit a retardé de quelques jours. Pour respondre à ce que Vostre Excellence m'escrit, que dans les occasions M. du Pré se disposast à faire quelque avance et à faire honneur (ou le laisser faire à d'autres) aux traittes de M. du Flon, ledit sieur du Pré s'est si fort déclaré, Monseigneur, ne vouloir faire aucune avance, que ce seroit se commettre à un refus, qui est tousjours fâcheux, que de luy en parler, ayant dit qu'il n'avanceroit pas dix escus. Mais nous ne sommes pas en peine, grâces à Dieu, de trouver des personnes puissantes qui feront avance jusqu'à cent mille escus, sur vos lettres de change payables en quinze jours, pourvu que Monseigneur de Colbert leur donne ordre de

le faire; j'en ay non seulement parolle, mais mesme des escrits que j'ay envoyés à Monseigneur de Pomponne, sur cette déclaration de M. du Pré, croyant qu'il estoit du service du Roy de se précautionner, en cas qu'il arrivast des accidents tels qu'on désirast quelque avance extraordinaire, que l'on pust trouver promptement : il y a icy, entre autres, une personne riche de douze cent mille escus, résident de la reyne Christine qui s'appelle M. de Texera et qui m'a offert de la meilleure grâce du monde ce que Vostre Excellence auroit besoin d'extraordinaire; sans vouloir faire tort à M. du Pré dans ces affaires-là, j'en suis assuré, pourvu que du costé de Monseigneur de Pomponne et de Monseigneur de Colbert, l'on témoigne le désirer. Pour ce qui regarde M. du Flon, j'en ay si fort entretenu M. de Persode, et luy ay donné de si bons et si forts expédients, que tout ira au contentement de Vostre Excellence, si l'on les suit, et sans peine; un des principaux est que toutes les lettres de change de chaque payement, qui ne va que deux fois l'année, se fassent tousjours payables à l'ordre de Vostre Excellence, qu'elles soient envoyées à moy ou à quelque autre icy pour les faire accepter, et gagner tousjours du temps; estant acceptées, je les enverray à Vostre Excellence, qui, en les deslivrant, y passera ses ordres à qui elle conviendra avec Monseigneur le Grand Chancellier, pour les rendre plus faciles et que M. du

Flon ou autre qui les aura s'en puisse servir. Je trouverois à propos de les faire faire les unes de 20, les autres de 30 000 escus, pour que M. du Flon ou autre qui les aura, les puisse employer à tout usage; ainsy, quand les lettres seront acceptées, ce seroit argent comptant, comme si M. du Flon ou autre l'avoit dans sa caisse; s'il avoit besoin que l'on luy avançast avant le terme, je trouverois des personnes qui, pour demy ou deux tiers pour 100, en feront l'avance; et, comme les lettres sont d'ordinaire payables à deux mois, et qu'elles demeurent huit jours de Paris icy, et un mois pour aller en Suède et retourner icy, elles seroient presque eschues, et ainsy, sans perte de temps, l'on recevroit son argent, l'on n'auroit plus ces contestes, M. du Pré, ayant accepté, seroit obligé de payer, aussytost que Vostre Excellence auroit les lettres de change, il pourroit compter comme s'il avoit l'argent dans son coffre, et tout iroit dans l'ordre. Si j'engage à faire les lettre de change de plus petites sommes, c'est pour oster tout prétexte de dire: « Je ne puis payer que je n'aye ma lettre de change. » Ainsy ce sont des remises ou prétextes de remises qu'il faut éviter, et de plus, c'est qu'estant de sommes médiocres, elles peuvent servir à tout, et mesme à ne plus faire d'embarras ni de comptes, et M. du Flon pourra contenter chacun. Quant à ce qui regarde le général principal, qui est l'ordre qui se doit tenir, Vostre

Excellence et Monseigneur le Grand Chancellier, après la réception des lettres de change, en une demi-heure tous les six mois, peuvent tout régler, tant pour la Poméranie, tant pour Brémen, tant pour l'armée et tant pour ce que Vos Excellences auroient arrêté qui devroit estre employé en Allemagne. Vostre Excellence enverra à M. le marquis de Vitry les lettres de change accompagnées de ses ordres pour l'emploi qui en doit estre fait, et ainsy tout ira bien. Ce qui sera destiné à l'armée sera payé ponctuellement par les lettres de change, qui estant acceptées, deviennent argent comptant, et il n'y aura plus de remise ni de prétexte d'en faire. Si Vostre Excellence le juge bon, elle n'aura qu'à m'envoyer ses ordres, afin que j'assiste les personnes qui auront les lettres de change, pour qu'elles leur soient payées, suivant ce que vous aurez ordonné. Il n'en coustera pas un denier pour moy, n'ayant jamais rien pris de personne et ne désirant que le service des deux couronnes et le contentement de Vos Excellences, que je prie de me sortir de mes petites affaires : Monseigneur le Grand Chancellier le peut en un moment et sçait que je ne demande que la justice. Pour le payement des subsides, c'est estre criminel que d'avoir seulement la pensée qu'ils manquent d'estre payés très-exactement. Je prie Vostre Excellence d'user de moy comme d'une fidelle créature, qui est avec respect, Monseigneur, de Vostre

Excellence, le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

P. S. M. de Persode s'est chargé d'escrire à M. du Flon le résultat d'une conférence que nous eusmes hier au soir dans mon cabinet avec un des mes amis très-puissant, où j'ay servy mondit sieur du Flon en la considération de Vostre Excellence. Nous ne manquerons pas, grâce à Dieu, de crédit ni luy non plus, ceux qui font les affaires du Roy ayant cet avantage que leur crédit augmente par la ponctualité que Sa Majesté met à payer ses subsides, au lieu que les autres princes ruinent le crédit de ceux qui se meslent de leurs affaires. Comme les gens de bien ne font jamais rien qui puisse faire tort à qui que ce soit, il faut voir auparavant si MM. du Pré et du Flon, anciens amis, se pourront accommoder; s'ils le peuvent, ce sera le mieux; s'ils ne le peuvent pas, l'affaire est sûre de l'autre costé, sans bruit ni chicane.

DE M. LE CHEVALIER DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Saint-Germain, le 6 février 1675.

Monsieur, je n'ay pas voulu vous escrire que je ne sçusse ce que je devois estre, qui n'a pas esté ce que je souhaittois; car l'on ne m'a fait que lieute-

nant, mais j'espère que ce ne sera pas pour longtemps, quoyqu'il n'y ayt plus d'apparence de grand armement. Le mareschal de Gramont en a parlé à M. de Seignelay avec de grands empressements et de grands tesmoignages d'amitié; j'en suis tout à fait content, car il l'a fait de fort bonne grâce. M. de Luxembourg luy en a aussy parlé. Mais cela ne m'a pas pu faire capitaine; l'on me l'a promis pour l'année prochaine. Je pars au plus tard dans huit jours pour aller à Toulon, où l'on doit armer des vaisseaux pour le secours de Messine. Je ne manqueray pas de vous donner de mes nouvelles et de vous mander ce qui se passera de considérable en ce pays-là. Quand je remerciay le Roy, il me dit qu'il falloit que je m'attachasse à la mer, à quoy je respondis qu'il y avoit trois ans que j'y servois : je ne sçais pas trop bien pourquoy il me dit cela. Je voudrois bien que le chevalier d'Harbonnières eût l'enseigne que je quitte. Pour le chevalier de Feuquières, je ne sçais pas ce qu'il fera; il n'a point encore pris de résolution, et la campagne s'approche fort.

M. le comte d'Estrées [1] m'a prié de vous faire ses

[1] Jean, comte d'Estrées, vice-amiral, puis maréchal de France, né en 1624, mort en 1676. La collection d'autographes de Madame la duchesse Decazes comprend une série de lettres que M. le comte d'Estrées adressa à M. le marquis de Seignelay pour lui rendre compte de l'expédition dont il avait été chargé, en 1680, contre les Espagnols

compliments; il servira de volontaire dans l'armée du Roy, n'y ayant point d'assez grand armement pour luy[1].

Il y a plus d'un mois que ma fiebvre quarte m'a quitté, ce qui est un grand bonheur dans le milieu de l'hiver; je vous souhaitte une aussi bonne santé qu'est la mienne à présent.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 8 février 1675.

Monseigneur, tout le monde doit estre bien content en Suède du bon payement que nous faisons. Vostre Excellence n'a pas eu plustost délivré sa lettre de change de 150 000 escus, que M. du Pré

de l'Amérique. Ces lettres ont été éditées dans le recueil des publications de la Société de l'histoire de France, par M. Monmerqué, à la suite des *Mémoires de Villette*, dont elles peuvent être regardées comme un utile complément. D'autres lettres, au moins aussi précieuses et provenant de la même source, les accompagnent: ce sont des lettres de Duquesne. Toujours empressée à favoriser les travaux historiques, Madame la duchesse Decazes, qui avait reconnu l'importance de ces deux collections, avait bien voulu les mettre à notre disposition, et nous avons jugé à propos d'en confier la publication à M. Monmerqué, persuadé avec raison que personne n'en eût su tirer un meilleur parti. E. G.

[1] La flotte française qui opérait devant Messine, était commandée par le duc de Vivonne, frère de Madame de Montespan, et par Duquesne.

a envoyé chercher tous les Messieurs qui avoient des lettres de M. du Flon, ou leur a escrit, pour les payer, ce qu'il a fait exactement et très-bien, il faut rendre justice à tous. La lettre de change de 100 000 escus pour l'armée de Suède est venue bien à propos pour remettre Monseigneur le Grand Connétable en bonne humeur, ainsy que les officiers et les soldats, qui crioient fort contre nous, avec bien peu de justice. Les succès se vont faire, et tout le reste, avec réputation et très-bien.

Je n'eus point de lettres le dernier ordinaire, de M. le marquis de Vitry; j'espère que nous en aurons aujourd'huy qui nous apprendront quelque nouveau mouvement de l'armée de Suède, qui ne doit pas perdre les favorables conjonctures pour achever M. l'électeur de Brandebourg, lequel revient en un si misérable estat qu'il ne donnera pas beaucoup de peine. Cette déclaration de la Suède fait de merveilleux effets, et les suittes en feront voir quelle grande utilité et quel avantage Sa Majesté en retirera pour ses intérests et sa gloire.

J'ay escrit au long à Vostre Excellence ce que je croyois touchant les remises, et ce qui regardoit M. du Flon et M. du Pré; si ces deux vieux amis se peuvent accommoder et bien entendre, ils feront bien; le changement en affaires entre gens qui se connoissent se doit faire le plus tard qu'il se peut, je demeure tousjours pour la justice et la raison. Je suis

avec un profond respect, Monseigneur, vostre très-humble, très-obéissant et bien obligé serviteur.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 12 février 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, le billet de Vostre Excellence du 30 janvier et les deux lettres qui l'accompagnoient pour Monseigneur de Turenne et M. de Persode; j'ay fait tenir la première et rendu l'autre. Vostre Excellence doit avoir bien de la satisfaction de voir son ouvrage en si bon train, et d'apprendre comme Sa Majesté satisfait avec tant de ponctualité à tout ce que vous avez promis, tous les 450 000 escus ayant esté payés à M. du Pré; en moins de quatre mois, on luy aura payés seulement pour la couronne de Suède 750 000 escus, c'est argent dont on peut faire estat. En vérité c'est une grande erreur et une malice bien criminelle de vouloir dire que la France manquera d'argent; jamais il n'y en eut plus, et tant qu'il y aura un Roy et des Ministres comme il y en a, l'on peut s'assurer que Sa Majesté peut continuer vingt ans une aussy grande guerre qu'Elle a sur les bras, sans que l'argent manque. Tout l'argent de la dépense de cette année est prest depuis cinq mois, et il y a desjà en réserve 35 millions pour l'année septante-

six, le Roy ayant tiré seulement du rétablissement de la paulette, des droits annuels, et des augmentations de gages, 30 millions, sans charger son peuple[1]. Tout ce fonds extraordinaire est en réserve, sans le courant; le Roy ne paye point d'intérests et n'a encore pris aucune avance. Les alliés de Sa Majesté peuvent faire un fonds capital de tous les subsides promis. Ce n'est pas de mesme chez les ennemis de Sa Majesté, qui ne payent que petit à petit et tous-

[1] Dans son *Histoire des Français*, M. de Sismondi, qui ne change jamais son point de vue, qui soumet tout à la même règle et ne pardonne rien au règne de Louis XIV en faveur d'une magnificence qui lui semble en quelque sorte plutôt un défaut qu'un mérite, voit ici les choses tout autrement que M. le baron Bidal, mais, il faut le dire, plus selon la vérité : « Les revenus de l'État, dit-il, étaient loin de suffire à couvrir les dé« penses ruineuses de la royauté, encore qu'ils se fussent fort aug« mentés par les progrès de l'agriculture et du commerce Il fallait au « Roi de l'argent; et aucune pitié pour le contribuable, aucun respect « pour les droits acquis et les priviléges des provinces n'arrêtaient ja« mais Louis XIV ; un impôt venait s'ajouter à un autre impôt; le pau« vre paysan qui ne pouvait payer, était soumis à des exécutions mi« litaires; tout son fonds d'agriculture était saisi, était vendu, et sa « ruine retombait encore sur ses voisins, qui devaient payer pour lui; « car la taille devait se retrouver tout entière. La paroisse était soli« daire pour chaque taillable, et la province l'était pour la paroisse. « Toutes les transactions se trouvaient atteintes par l'impôt du timbre, « établi en mars 1673, et modifié l'année suivante; le tabac avait été « soumis au monopole de la gabelle le 27 septembre 1674; les droits « d'échange avaient été rendus égaux aux droits de vente; les droits « de francs-fiefs avaient été régularisés et rendus permanents; enfin, « en décembre 1674, le Roi avait fait un emprunt de dix-huit mil« lions, en créant un million de rentes. »

jours avec peine, et qui sont loin de payer par avance; au contraire l'on est bienheureux, après beaucoup de peine, de despenses et de sollicitations, d'estre payé d'un mois lorsqu'ils en doivent six d'eschus. Maintenant c'est au seigneur ou aux seigneurs qui ont la direction des finances de Suède d'employer utillement les subsides de France, principalement en ce commencement où un bon coup en vaut deux, si l'on débutte bien, et de considérer que, de cinq ou six mois, l'on n'aura rien à recevoir de France, et qu'il faut que l'armée de Suède, pour réussir, ait sa subsistance. Je laisse à Vostre Excellence et aux seigneurs à qui je dois respect, d'y faire les réflexions nécessaires.

Je vous envoye, Monseigneur, la copie de ce que j'ay reçu de Strasbourg; la fortune du Roy est grande et triomphe partout; c'est un party ruiné et malheureux que celuy de ses ennemis. Maintenant il y aura peu à escrire pendant trois mois; mais j'espère dans quatre mander à Vostre Excellence la prise aux Espagnols de deux places importantes, par les armes du Roy, et que Monseigneur le Connétable, sous les auspices du roy de Suède, aura pris deux provinces dans l'Empire. Je suis, Monseigneur, avec respect, de Vostre Excellence, le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 9 février 1675.

Je ne serois pas fâché, Monsieur, que ma lettre du 22 décembre que vous aviez manqué de recevoir lorsque vous m'avez écrit celle du 18 janvier, eût esté perdue tout à fait; car elle vous aura donné une petite peine inutile. Je m'estois en ce temps-là un peu trop laissé aller à des avis d'autres pays, qui me paroissoient bons et m'avoient quasi fait douter des vérités qu'on me disoit ici. Je vous l'ai dit plusieurs fois, Monsieur, c'est une dangereuse peste pour les grandes affaires que ces donneurs d'avis, quand ils raisonnent trop et qu'ils y adjoutent la prophétie; car, après cela, ils ne se piquent plus que d'en faire voir l'accomplissement et atténuent tout le reste. Le mesme démon qui prédisoit l'année passée que les Suédois n'agiroient point pour nous, ne veut pas encore en avoir le démenti. Il s'est accordé avec le comte Nugnès, pour publier que tout ce qui se passe présentement au pays de l'électeur de Brandebourg n'est qu'un jeu forcé, à cause qu'on n'y répand pas le sang humain. Il faudroit en estre bien altéré pour égorger des peuples qui ne se défendent point. Je vois pourtant que des

gens, d'ailleurs bien intentionnés, entrent dans ce sentiment, sans considérer qu'il nous suffit bien, pour le présent et pour toujours, que nos amis subsistent et se fortiffient aux dépens de nos ennemis, et que ceux-ci s'affoiblissent et souffrent une grande diversion, comme il arriva déjà par la séparation de Brandebourg et de Zell, qui auront affaire chez eux, où apparemment le jeu ne se passera pas sans coup férir.

J'ai omis dans ma dernière dépesche que le Grand Chancelier, après avoir témoigné beaucoup d'allégresse de tout ce que le Roy fait pour le bien commun et en considération du roy de Suède, dit, en parlant de la lettre de change de 100 000 escus, que c'estoit une preuve de ce qu'il avoit toujours entendu dire, qu'il n'y avoit jamais de bien dans le monde qui ne fût meslé d'amertume, traittant toujours cette affaire d'un véritable malheur. Ce qui le fâche, c'est qu'il avoit fait une destination de cette somme, laquelle ne sera pas suivie par le Connétable, à qui on n'en avoit pas donné de connoissance, et cela rompra plusieurs mesures. Il s'agissoit de provisions, de fortifications, de levées, et de plusieurs choses qu'il croit plus importantes et plus pressantes que celles à quoi le Connétable employera l'argent. Il y a encore un autre embarras, c'est que du Flon, qui a fait des avances, proteste qu'il n'en fera plus, s'il n'est remboursé présentement. Si

cette lettre de change avoit suivi le mesme chemin que les précédentes, il auroit fait une autre avance; ainsi on auroit pu faire estat ici de 200 000 escus pour 100 000. Le remède à tout cela seroit que du Pré voulût aider de son costé pour retrouver une pareille somme, afin que chacun fût content, mais il est un peu trop difficile; et déjà mesme il s'est servi de cette occasion pour mander à du Flon qu'il ne faut jamais rien avancer, puisqu'on voit bien qu'il n'y a rien d'assuré. Or, je crois, Monsieur, qu'à cette heure que les Suédois sont en action, nous devons les aider, et à leur mode, pourvu qu'il n'en couste pas davantage au Roy; et cela ne va qu'à ne point troubler leur ordre, afin qu'ils aient du crédit, ainsi que je vois aussi que c'est l'intention du Roy et que je le fais connoistre au Chancelier, en lui faisant voir les propres termes de la lettre de S. M. qui sont très-obligeants; mais, à l'abord, cela l'avoit fort choqué.

Les affaires vont parfaitement bien, Dieu merci; mais il y a pourtant toujours un peu de manière à les conduire, afin d'éviter les ornières; vous croyez bien que j'y apporterai de ma part toute l'obéissance et la fidélité que je dois. J'ai tant souhaitté de voir ce que je vois, que je l'aime comme mon enfant et m'intéresse à le conserver.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 15 février 1675.

Je vous envoye une lettre du marquis de Puisieux[1], qui est brigadier d'infanterie et qu'on envoye commander à Verdun; cela donnera bien du chagrin à nos Messieurs, mais on en a fait de mesme partout. Je ne puis vous mander encore rien touchant mes affaires; je les règlerai demain et puis vous sçaurez où j'en suis. Il n'y a icy guères de nouvelles. M. et Madame de Monterey ont passé par icy, et j'ay soupé avant-hier avec M. de Monterey chez M. le Duc. Le marquis de La Ferté[2] espouse Mademoiselle de Toussy; Saint-Pouange[3] se marie demain avec Mademoiselle de Berthemet[4] : voilà tout ce

[1] Roger Brûlart, marquis de Sillery et de Puisieux. Il devint ambassadeur en Suisse et lieutenant-général; mort en 1719. Son neveu, M. le marquis de Sillery, secrétaire d'État des affaires étrangères en 1747, épousa Charlotte-Félicité Le Tellier-Louvois de Rébenac, fille de M. le marquis de Souvré et de Catherine-Charlotte de Pas-Feuquières.

[2] Henri-François de Senneterre, marquis, puis duc de La Ferté, pair de France, fils du maréchal de La Ferté; mort en 1703.

[3] Gilbert Colbert, seigneur de Saint-Pouange et de Chabanois, secrétaire des commandements de la Reine et du cabinet du Roi, grand trésorier des Ordres; mort en 1706.

[4] Marie-Renée de Berthemet, fille de Laurent de Berthemet, maître des comptes; morte en 1732.

que je sçais. Vous sçavez que ma belle-sœur est accouchée d'une fille; elle se porte fort bien.

DE MADEMOISELLE CATHERINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Pau, le 16 février 1675.

J'ay appris avec bien de la joye, par la dernière lettre que vous écrivistes à ma tante, que vostre bonne santé continue tousjours. Mon cher père, vous ne devez pas douter que ce ne soit la plus agréable nouvelle que je puisse jamais recevoir. Ma sœur se porte fort bien depuis ses couches; l'on ne peut pas voir une plus belle enfant que sa petite fille; on trouve qu'elle ressemble fort à ma tante; vous jugerez par là s'il ne faut pas qu'elle soit belle. Adieu, mon cher père.

P. S. Marton vous assure de ses très-humbles respects; l'on ne peut avoir plus de respect pour vous qu'elle n'en a; l'on ne peut voir aussy personne qui ait plus de soin et d'amitié qu'elle n'en a pour moy. Je n'ay pas le temps de vous témoigner par une longue lettre la joye que j'ay, mon cher père, de vostre heureux succès.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE. *

A Stockholm, le mercredi 15 février 1675.

Je ne vous écris aujourd'hui, Monsieur, que pour vous dire que peut-estre je n'aurai pas cet honneur samedi, parce que toute la cour et le sénat de Suède estant à la campagne, j'ai cru que je serois aussi bien pour le service du Roy à Wingarten, où le Chancelier m'a convié de l'aller voir, qu'en cette ville. Je partirai demain si les ordres de S. M. du 25 janvier que j'espère recevoir, ne m'en empeschent. J'irai aussi chez M. Grypnhielm, auprès d'Upsal, et de là, selon le sujet, j'enverrai mes lettres ici, par un exprès, pour samedi. Je gouste présentement le plaisir de connoistre l'inclination naturelle de cette nation pour la nostre, et de voir avec quel ressentiment et admiration elle remarque le juste et honneste procédé du Roy envers tout le monde, amis et ennemis, et particulièrement envers son Roy, comme il paroist dans le Mémoire que S. M. a donné à M. Pierre Sparre, et dans les lettres qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 15 janvier, dont on a vu les copies; surtout, chacun ne peut assez estimer les bons ordres que S. M. donne

en toutes choses, guerre, négociations et finances; ce dernier point est un endroit fort sensible.

M. de Terlon continue à me donner bonne espérance de la négociation du comte Nils-Brahé, et par conséquent de la sienne. Il lui reste seulement un peu d'appréhension à cause de l'affaire de Gottorp; mais ici on en connoist la fin, on n'est en peine de rien, et on ne doute nullement que le roy de Danemark ne se tienne à la neutralité; apparemment les mesures sont bien prises, et si l'Empereur refuse la paix ce coup-cy, il court hazard de faire bien mal la guerre, quoi que les Espagnols lui puissent dire. J'ai ouï dire à un homme bien informé que vous connoissez, que les Hollandois ne trouvent rien de mauvais dans les moyens que la Suède prend pour faire faire la paix; je ne vous sçaurois dire en cela que ce qu'on pense ici; vous en sçavez bien davantage, et aussi, Monsieur, tout ce que je vous suis.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 19 février 1675.

Les nouvelles de Hollande, Monseigneur, sont trop considérables pour tarder à les faire sçavoir à

V. Ex. qui les trouvera jointes[1] à cette lettre. Les suittes n'en peuvent qu'estre très-avantageuses aux intérests des deux couronnes alliées, et très-funestes à M. le prince d'Orange, qui s'est un peu trop pressé de faire connoistre son ambition. J'espère que j'auray des lettres de M. le marquis de Vitry

[1] L'extrait suivant de l'*Histoire des Français* de M. de Sismondi pourra suppléer aux nouvelles de Hollande annoncées par M. le baron Bidal comme accompagnant sa lettre et qui ne s'y trouvent plus jointes :

« La Hollande et la Zélande voyaient leur liberté menacée par le « défenseur même qu'elles s'étaient donné. Le prince d'Orange avait « cédé à l'ambition vulgaire d'être un petit roi, plutôt que le chef « d'un grand peuple. En accablant les de Witt, il avait écrasé l'aris- « tocratie, qui se signale toujours dans les républiques par son atta- « chement aux institutions antiques ; il était le chef de la démocratie, « qui toujours est la première à vouloir innover, parce qu'elle est la « première à souffrir de l'ordre quelconque, tel qu'il existe. Les par- « tisans du prince commençaient à répandre dans le bas peuple que, « pour sauver la patrie, il fallait lui donner un roi qui ne fût pas géné « par la nécessité de consulter sans cesse les conciles nationaux. Ces « intrigues allaient si loin qu'au commencement de janvier 1675, la « province de Gueldre offrit au prince d'Orange la souveraineté abso- « lue de cet État avec le titre de duc ; le comté de Zutphen suivit son « exemple : la province d'Utrecht lui conseilla d'accepter cette offre. « Celles de Groningue et de Frise avaient leur stathouder particulier ; « aussi le prince ne s'adressa point à elles, non plus qu'à celles d'Over- « Yssel ; mais il consulta celles de Hollande et de Zélande, qui paru- « rent d'abord très-partagées ; elles finirent par conseiller à leur chef « de ne point accepter la souveraineté qui lui était offerte, mais elles « le firent avec des ménagements infinis, sans réussir cependant à cal- « mer ainsi le ressentiment du stathouder, et sans oser se refuser à « étendre ses prérogatives au point de mettre dans le plus grand dan- « ger la liberté de la république. »

pour V. Ex. qui luy apprendront ce qui se passe à l'armée de Suède. Nous allons estre trois mois sans grandes nouvelles militaires, je pourray n'escrire plus qu'une fois la semaine à V. Ex. pour ne la pas tant importuner, mais la soulager des fatigues que luy ont données la leçture de mes dernières lettres, auxquelles je n'ay rien à ajouster que de l'assurer que l'on ne peut estre avec plus de respect que je ne le suis, Monseigneur, de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

DE M. LE CHEVALIER DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 22 février 1675.

Je vous rendis, il y a quelque temps, un compte exact de ce que j'ay obtenu icy, qui n'a pas esté grand'-chose, et si on me l'a bien fait valoir; j'espère pourtant mieux pour l'année qui vient. Quant à ma fièvre quarte, elle s'en est allée toute seule, il y a près de deux mois, et je ne crois pas qu'elle ait envie de revenir. Mon bras s'est guéry de luy-mesme, comme vous l'aviez toujours dit, par la croissance, qui n'a pas esté petite depuis que vous estes party. Mon appréhension est présentement de devenir trop grand et je le suis desjà plus que le marquis de Pas. J'estois à Feuquières quand il reçut vostre lettre

deux régiments qui seront peu considérables et qui arriveront bien tard en Flandre.

M. le mareschal de Créquy va entrer en action pour réveiller les Impériaux des pays de Liége et de Cologne. M. l'électeur de Brandebourg, avec son reste d'armée, est en Franconie, où il exige de grandes contributions, dont on crie bien fort; il ne paroist pas qu'il veuille aller en ses Estats ruinés: voilà la misère où il les a mis et luy aussy, lorsqu'il pouvoit vivre le plus heureux et glorieux prince du monde; en s'attachant à la couronne de Suède, il eust esté l'arbitre et le restaurateur du repos et de la paix de sa patrie. Les levées pour la Suède vont très bien; mais je demeure ferme que ce premier argent des subsides doit estre employé en levées et en provisions de guerre et de bouche, pour que la couronne de Suède soit en estat de repousser vigoureusement le premier effort de ses ennemis; le premier coup fait, l'on verra le chapelet se deffiler, ensuite la guerre nourrira la guerre, et l'argent des subsides se pourra partager; mais le premier coup est important, et il faut le presser. M. l'électeur de Brandebourg est infirme, cassé et inconstant, il ne demande qu'à s'accommoder; M. le duc de Zell est un prince qui aime ses aises, pacifique, et qui a fait plus de campagnes aux carnavals de Venise qu'à la guerre; bref tout va à merveille, pourvu que l'on s'entende. Il ne fit jamais meilleur pour la cou-

ronne de Suède et pour nous, ou pour faire des conquestes ou pour obliger les Allemands à demander la paix.

J'ay entretenu si bien M. l'envoyé de Danemarck, qui revenait d'Hanovre, et si à fond sur la mauvaise conduitte, le désordre et le manque d'argent de nos ennemis, que luy, qui est neveu du premier ministre, a fait un escrit de nostre considération qu'il doit donner à M. le premier ministre son oncle; j'espère qu'il le fera et que cela fera un bon effect, c'est le meilleur party que le Danemarck puisse prendre que de ne point s'embarrasser. Je suis, Monseigneur, avec respect, de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE COMTE DE LA GARDIE, GRAND CHANCELIER DE SUÈDE.

A Stockholm, le 23 février 1675.

J'ai promis à Vostre Excellence d'avoir l'honneur de lui faire part des nouvelles que je trouverois à Stokolm. Je commencerai par le mémoire cy-joint [1] que M. de Terlon a donné au roy de Da-

[1] *De M. le chevalier de Terlon au roi de Danemark.*

Sire,

Ayant des ordres du Roy, mon maistre, pour seconder la négociation de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur extraordinaire de

nemark. Si M. le Connétable désire quelque chose de plus pour aider sa négociation, je juge par les lettres que le Roy mon maistre me fait l'honneur de m'escrire que M. de Terlon le fera volontiers.

Pour les bruits qui ont couru de Bavière, il n'est pas difficile de deviner d'où ils viennent, puisqu'ils se trouvent faux, et que Sa Majesté n'a jamais esté plus assurée de la fidélité de ce prince qu'Elle ne l'est présentement. C'est ce que j'ay encore appris par sa dernière dépesche, et qui m'est aussi confirmé par une lettre postérieure de M. le marquis de Vitry, lequel m'assure que cet électeur

Suède auprès de Vostre Majesté, j'ay jugé nécessaire et de mon devoir de luy répéter les assurances que j'ay jusques icy, suivant mes ordres, données à Vostre Majesté de la bonne intention de Sa Majesté le Roy, mon maistre, et d'offrir en mesme temps les conditions honnestes dont j'ay fait cy-devant les avances dans le projet que j'ay eu l'honneur de donner à Vostre Majesté, espérant qu'Elle fera d'autant plus de réflexion sur la confiance que Sa Majesté le Roy, mon maistre, a mise en l'amitié de Vostre Majesté. Je puis l'assurer que celle qu'Elle a voulu tesmoigner jusques icy au Roy, mon maistre, dans plusieurs et considérables rencontres, et mesme en aceeptant la médiation, sera de beaucoup fortifiée en voyant l'union de ces deux couronnes venue au point que Sa Majesté le Roy, mon maistre, souhaitte pour leur commun intérest, et pour sa satisfaction particulière; et, pour la fortifier davantage, je déclare à Vostre Majesté que je suis prest, en vertu du pouvoir que j'ay, à luy donner telles garanties qu'Elle sçauroit désirer pour la seureté de mes offres, ce que Vostre Majesté pourra voir par les effets en mettant une fin et conclusion à ma négociation; c'est de quoy je la supplie d'estre bien persuadée et que je suis avec respect, Sire, de Vostre Majesté, le très-humble et très-obéissant serviteur. »

a beaucoup de chagrin de la lenteur de M. Arenten, car il ne sçavoit encore rien de M. le Mareschal.

Au reste, Monsieur, si Vostre Excellence a eu sujet de louer la modération du Roy mon maistre dans le traittement qu'il a fait à la ville de Strasbourg, et si elle a reconnu son amitié pour Sa Majesté de Suède dans le relaschement qu'elle a fait, à sa considération, pour les préliminaires de la paix, je ne doutte point qu'elle n'apprenne avec beaucoup de joye les nouvelles marques que S. M. donne de l'un et de l'autre en la personne de Monseigneur le Palatin. Comme Sa Majesté avoit vu avec peine qu'un prince de la mesme maison que Sa Majesté de Suède se fust engagé dans un party qui luy estoit contraire et l'eust obligée à le traitter en ennemy, aussi a-t-Elle toujours conservé le désir de l'en retirer; et, n'en jugeant point d'occasion plus favorable que la victoire que ses armes venoient d'obtenir dans le voisinage, elle luy a fait escrire par Madame la duchesse d'Orléans[1] les dispositions où Elle estoit de luy rendre son amitié. C'est, Monsieur, ce que Sa Majesté m'ordonne particulièrement de faire sçavoir à Sa Majesté de Suède, et que ce qu'elle a fait en cela est principalement à sa considération, se ressouvenant des recommandations qu'Elle luy a toujours faittes en faveur de ce prince. Et pour faire

[1] Charlotte-Élisabeth de Bavière, seconde femme de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

voir encore davantage combien Elle se preste aux choses que Sa Majesté de Suède affectionne, elle me fait l'honneur de me charger de tesmoigner au Roy vostre maistre qu'Elle verra avec plaisir qu'il s'employe pour retirer M. l'Électeur palatin du parti où il est entré, et qu'il contribue à son accommodement avec Elle.

J'apprends présentement, Monsieur, que M. le Connétable marche avec l'armée du costé de Stargard, dans la Poméranie ducale, au lieu de s'avancer davantage dans la Marche. Je laisse à juger à Vostre Excellence si, dans le temps que l'Électeur s'approche, cela peut causer un bon effect pour sa réputation. Je serois bien obligé à Vostre Excellence si elle m'apprenoit quelque chose qui me rendist cette nouvelle le plus agréable qu'elle me paroistra d'abord. Au moins serois-je consolé s'il commençoit par y prendre de si bons postes qu'il ne fust pas obligé de les quitter.

Je reçois aussi une autre lettre du Roy mon maistre, dans laquelle je vois que les préparatifs des Hollandois contre la Suède sont fort peu considérables, et que ce n'est qu'une petite démonstration qu'ils accordent aux instances des confédérés.

Messieurs le duc de Vitry et Rousseau m'escrivent que Messieurs les princes auprès de qui ils sont souhaittent avec empressement une liaison avec la Suède, dont les principaux points seroient d'agir de

concert dans la diette et de s'assister de leurs armes par diversions, si les jonctions se trouvoient trop difficiles; et ils ont desjà envoyé commission pour cela à leurs députés à Ratisbonne.

Voilà, Monsieur, les principales choses que j'ai apprises par les deux derniers ordinaires, sur lesquelles Vostre Excellence m'obligera infiniment si elle a agréable de me mander ses sentiments. Je ne parle point, Monsieur, des ordres que le Roy mon maistre a donnés pour achever le payement du subside de janvier, parce que c'est une chose que je ne compte pour rien, depuis que Sa Majesté a confirmé la parolle que j'en avois donnée en son nom. Je me flatte aussi qu'il n'est pas nécessaire d'employer beaucoup de parolles pour vous persuader, Monsieur, de la vérité avec laquelle je suis, etc.

DU MÊME A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE.

A Stockholm, le 23 février 1675.

Je commencerai, Monsieur, par vous dire que je n'ay point trouvé la lettre de change dans le paquet du Roy : ainsi, je puis hardiment assurer icy que je ne l'ay point encore reçue. Cependant je vous dirai que c'est un bonheur qu'il y ait eu des raisons qui ont empesché le Roy de l'envoyer du costé du Connétable, car je vous assure que cela auroit fait icy un fort meschant effect, et que le

Chancelier en son particulier y auroit fort trouvé à redire, outre que je ne sçais s'il est avantageux au Roy que le Connétable ait tant de finances en ses mains, car peut-estre chassera-t-il mieux de faim.

Je crois que le Roy ne trouvera point à redire au petit voyage que j'ay fait, puisqu'il ne me pouvoit destourner en rien de mon devoir; j'y ay vu des choses assez curieuses, principalement en machines, dont vous sçavez que je suis friand, entre autres un moulin à vent horizontal que j'ay trouvé au fond d'un puits de 130 toises de profondeur; la différence qu'il y a entre ce moulin et ceux qui sont sur la butte de Montmartre, c'est qu'il va jour et nuit d'égale force, sans manquer jamais de vent.

Il y avoit encore d'autres choses aussi curieuses à voir, mais dans un endroit trop inaccessible, qui sont des pompes aspirantes de 48 pieds de perpendiculaire. On m'a dit qu'il y en a en Pologne de 90 pieds dans les mines de sel. Si cela est vrai, c'est de quoi exercer les nouveaux philosophes; vous sçavez leur système là-dessus.



DU MÊME A LOUIS XIV.

A Stockholm, le samedi 2 mars 1675.

Sire, Vostre Majesté n'aura vu dans ma dernière dépesche que le commencement d'une lettre que j'escrivois au Chancelier. J'ai adjousté, avant que

de l'envoyer, ce que V. M. trouvera cy-joint[1]; mais je n'en ai encore reçu aucune response, soit à cause de l'éloignement, soit que ce ministre veuille voir auparavant le Roy son maistre, comme les affaires le méritent bien.

Cependant, Sire, le secrétaire Hoghusen m'est venu voir, de la part de ce prince, pour me parler de plusieurs affaires. Il a commencé par se plaindre du sieur du Pré, qui refuse de bailler 100 000 escus, sur l'ordre de M. le marquis de Vitry, et puis il m'a demandé des nouvelles de la lettre de change de 350 000 escus, dont M. Sparre a donné l'advis. Je n'ai pas entrepris, Sire, de rendre raison pour le sieur du Pré, car cela est trop malaisé; mais j'ai assuré que V. M. n'avoit adressé la lettre de change de 100 000 escus à M. le marquis de Vitry plustost qu'à moi, qu'afin que M. le Connétable touschast plus tost cette somme, et qu'ainsi le retardement estoit contraire à l'intention de V. M.

Pour ce qui a esté, Sire, des 350 000 escus, comme j'ai vu que le roy de Suède étoit si bien informé et que je sçavois la dernière intention de V. M. par sa lettre du 8 février, je n'ai point dissimulé que j'eusse reçu la lettre de change. Et, après avoir fait remarquer la grande ponctualité de V. M., j'ai promis

[1] C'est la seconde partie de la lettre de M. le marquis de Feuquières à M. le comte de La Gardie, du 23 février, page 180 : « J'apprends présentement, etc... »

d'escrire au sieur du Pré, affin qu'il fasse la plus grande advance qu'il pourra en attendant l'eschéance, ne m'excusant de deslivrer sur-le-champ la lettre de change que sur ce que je prétendois la présenter moi-mesme au roy de Suède, ainsi qu'il m'a toujours tesmoigné le désirer. J'en attends, Sire, l'occasion ; et, comme ce prince est généreux, j'espère d'en obtenir en mesme temps quelque chose d'avantageux au service de V. M.

Après, Sire, avoir parlé des affaires susdites, ledit secrétaire Hoghusen m'a demandé de la part du Roy son maistre mon sentiment sur le renouvellement du traité, dont il a envoyé l'ordre à son ambassadeur. J'ay répondu, Sire, que je ne doutois pas que l'ambassadeur n'y trouvast toute sorte de disposition et de facilité de la part de V. M. selon qu'Elle m'a fait l'honneur de me commander de le déclarer de sa part.

Il m'a parlé ensuite des affaires de Danemark, me priant d'escrire à M. de Terlon, affin qu'il contribue, au nom de V. M., ce qui dépendra de lui pour les avancer, et il a tesmoigné en mesme temps avoir du soubçon de l'envoi d'un ministre de Danemark en Hollande et des responses que le roy de Danemark a faites à l'Empereur et à l'électeur de Brandebourg, dont on ne sçait pas le fond. Il m'a dit aussi que M. de Terlon a offert 300 000 escus durant deux ans, au lieu de 200 000 durant trois ans, mais que

comme ce n'est que de son chef, le roy de Danemark appréhende le désaveu, et que, si je sçavois l'intention de V. M. sur ce sujet, il seroit bien à propos que je fortifiasse M. de Terlon, affin de ne pas perdre l'occasion, qui est plus considérable que cette somme. Je ne sçavois pas, Sire, que M. de Terlon eust desjà fait cette offre, car il ne m'en a escrit que pour me demander mon advis. J'ai répondu à tout cela, Sire, que je trouvois l'offre considérable pour une simple neutralité et excédant fort les premières prétentions du roi de Danemark, et que, comme M. de Terlon rendoit compte de tout à V. M., il recevroit ses ordres quasi aussitost que les lettres que je lui pourrois écrire, qui ne pourroient guères contribuer à sa résolution, et que je lui avois souvent représenté combien il importe au service de V. M. d'oster les empeschements que la Suède peut rencontrer dans son dessein. Je ne sçais, Sire, si c'est un effet de ma préoccupation, mais je suis plus persuadé que jamais que la Suède n'est point du tout en peine du costé du Danemark et qu'elle n'a autre dessein ici que de le favoriser, pour lui faire obtenir une plus grande somme de V. M., après avoir reçu de lui d'autres offices, qui ont esté des excuses et des prétextes pour gagner un peu de temps, quand elle en a eu besoin, et tout cela dans la vue d'un mariage que je crois d'autant plus advancé qu'on affecte de n'en plus parler du tout.

Hoghusen m'a parlé aussi, Sire, du dessein que le roy de Suède a d'envoyer en Saxe, pour essayer de gagner cet électeur, conformément à ce que l'ambassadeur en a dit à Votre Majesté; à quoi j'ai répondu aussi selon l'ordre de Votre Majesté.

J'ai fait de mesme, Sire, à l'esgard d'Osnabruk, pour lequel V. M. a donné les mains à M. d'Hanovre. On a présentement mauvaise opinion dudit Osnabruk, et on croit qu'il a beaucoup de pouvoir sur l'esprit de Zell. Je croyois au contraire qu'il avoit une complaisance tout à fait aveugle pour Zell.

En tout ce que dessus, Sire, il m'a paru que la Suède estoit fort libérale des deniers de V. M., et, comme je ne puis pas croire qu'elle prétende lasser V. M. de la guerre par la despense, puisque chacun voit avec admiration la facilité avec laquelle Elle fournit à tout, j'estimerois plustost que la Suède a de grands desseins pour se prévaloir de l'occasion.

J'ai parlé, Sire, à Hoghusen de la ligue de la Suède avec Bavière et Hanovre, dont ces princes tesmoignent toujours beaucoup d'envie, et je me suis plaint de la lenteur du Mareschal, qui doit aller en Bavière. Il m'a assuré que ledit Mareschal en avoit reçu ses ordres il y a longtemps. Je ne comprends rien à cela, mais peut-estre que V. M. en est présentement éclaircie par M. le duc de Vitry.

Je déclarai, Sire, audit Hoghusen que V. M. n'agréoit pas la ville de Meurs pour l'assemblée de la

paix, à cause qu'elle est de l'Empire. Il en conclut tout aussitost que V. M. ne vouloit pas la paix, et je puis assurer V. M. qu'il ne m'en parut point du tout fasché, et si il est des plus avant dans les secrets de cette cour. Il me dit sur ce propos qu'il y avoit de la division entre le prince d'Orange et la province d'Hollande, ce qui diminuoit beaucoup les appréhensions qu'on avoit eues de ce costé-là.

Le retour du roi de Suède est encore incertain, et il change souvent de place, ce qui m'oste la facilité de le pouvoir joindre. C'est, Sire, tout le compte que je puis avoir présentement l'honneur de rendre à V. M.

DU MÊME A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE.

A Stockholm, le 2 mars 1675.

J'ai vu, Monsieur, avec un plaisir indicible dans la lettre du 8 février, que le Roy estoit content de la réclamation que l'ambassadeur de Suède avoit faite à S. M. deux jours auparavant. Sans cela, j'eusse esté bien empesché à pouvoir retenir la lettre de change de 350 000 escus que j'ai reçue, sans tesmoigner de la méfiance. Je n'avois pas de faict apparent pour user de cette rigueur, et S. M. me faisoit l'honneur de s'en remettre à moi; mais, avec cela, quand je considérois les advis qu'on lui donne in-

cessamment, je me trouvois entre deux précipices, l'un de hasarder de deslivrer l'argent mal à propos, l'autre de me rendre désagréable en cette cour par un refus dont je n'aurois pas pu ni osé rendre de raison; ce qui, en rendant désormais mon emploi plus difficile, m'auroit esloigné du but que je me suis toujours proposé, dont je crois m'estre un peu approché : c'est, Monsieur, d'accoustumer le roy de Suède à un procédé franc et honneste, en un mot correspondant à celui du Roy. Je prétends que, dans peu de temps, la plus grande difficulté de mon emploi sera de faire deviner à ce jeune prince les desseins du Roy, afin qu'il se fasse un plaisir et un honneur de les prévenir. Cela paroist difficile en ce pays-cy; mais, quand on considérera le chemin qui est desjà fait pour y parvenir, celui qui reste ne paroistra guères long; car la belle conduitte du Roy a entièrement persuadé de tout ce qu'on peut désirer de la part de S. M., et je vois dans le roy de Suède un fort bon naturel et une grande connoissance des véritables maximes et intérests de son Estat, ce qui constitue, Monsieur, de bons principes pour faire de grandes choses.

L'absence des principales parties et la difficulté qu'il y a eu de trouver des ducats m'ont empesché de distribuer toutes les gratifications.

Permettez-moi, s'il vous plaist, de parler d'au-

tre chose. De tous mes enfants, il n'y en a point dont je sois aussi en peine que du chevalier de Feuquières, à cause qu'il n'a aucun emploi ni occupation réglée. Je ne lui vois rien de plus convenable qu'une enseigne au régiment des Gardes, qui n'est pas facile à avoir sans argent; et, en ramassant toutes mes pièces, je ne sçaurois faire que 10 000 livres; encore ai-je peur de nuire à mes autres enfants. Mais c'est une nécessité de placer celui-cy plus tost que plus tard, parce que je ne suis pas assuré d'estre plus riche une autre fois, et que, dans quelques années, il ne lui seroit plus si bien séant d'estre encore enseigne. Je vous supplie de vouloir représenter cela au Roy; si Sa Majesté a agréable de nous promettre cet honneur dans l'occasion, je tiendrai l'argent prest. Ce sera assurément la première charge qui aura esté achetée dans nostre maison, et si je ne me puis pas vanter d'estre le plus riche.

Je vous demande aussi, Monsieur, que, par les moyens que vous avez, mon cinquième fils[1] puisse avoir un passeport pour aller d'ici au régiment de son frère[2]. Il a fait ici ses exercices, je ne le sçaurois plus retenir.

[1] Jules de Pas, depuis comte de Feuquières.

[2] Le régiment Royal de la Marine, alors en Lorraine dans ses quartiers d'hiver.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 1er mars 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, le billet de V. Ex. du 14 février et ce qui l'accompagnoit, je joins icy ce que j'ay eu d'Hollande, où la première tentative de son ambitieux[1] n'a pas réussy; il me semble que la Frise et Groningue l'ont encore plus maltraitté, l'ayant prié de ne point venir en leurs provinces. Ce coup manqué ne laissera pas de beaucoup nuire à M. le prince d'Orange; c'est assez qu'il ait éprouvé, à la perte de sa réputation, ce qu'il pouvoit. Ils menacent à présent fort la Suède d'armer flotte et armée contre elle, et font ce qu'ils peuvent, aussy bien que les Espagnols, pour émouvoir tout le genre humain; ils pressent furieusement, eux et les autres, le roy de Danemarck à se déclarer en leur faveur; et, pour l'y obliger, ils ont remis icy 130 000 escus, moitié argent d'Espagne et moitié d'Hollande, qui est la somme que l'on doit donner d'abord à Sa Majesté danoise. Nous verrons dans peu si cette tentation sera assez puissante pour détermi-

[1] Guillaume de Nassau, prince d'Orange, né en 1650, stathouder de Hollande en 1672, roi d'Angleterre en 1688, mort en 1702.

ner cette Majesté à embrasser tout de bon le party de nos ennemis ; il y a lieu d'espérer que l'affaire tournera autrement, estant un effort que nos ennemis ne peuvent continuer. J'ay averty de tout M. le chevalier de Terlon.

Il est important aussy du costé de Suède de mettre bon ordre aux affaires ; ces fréquentes rechustes de Monseigneur le Grand Connétable sont très-nuisibles aux affaires dans ces conjectures, tout roulant sur sa personne. M. le maréchal Helmfeldt, estant à présent en estat de servir, seroit bien utile en l'armée. Je suis avec respect, etc.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 5 mars 1675.

Monseigneur, les affaires d'Hollande vont assez sur le sérieux, et M. le prince d'Orange a fait une tentative qui luy donnera bien des ennemis et diminuera fort sa réputation et son pouvoir ; tous ces désordres d'Hollande et la foiblesse des Espagnols aux Pays-Bas donneront de grands avantages au Roy, dont Sa Majesté sçaura bien profiter. Je suis avec respect, etc.

P. S. M. le maréchal Helmfeldt est arrivé à Stétin auprès de Mgr. le Grand Connétable, c'est la bonne

nouvelle que je viens de recevoir de M. le marquis de Vitry.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 8 mars 1675.

J'ay reçu vostre lettre du 9 février, et, pour vous y respondre, je vous dirai que M. de Pomponne a vu avec moy ces Messieurs les trésoriers, qui disent ne pouvoir pas faire plus de mille escus, de sorte que pour les mille autres que vous me promettez par vostre lettre du 2 février, j'ay recours à vostre bonté. Pour ce qui est du détail du régiment, je vous ay mandé plusieurs fois que c'estoit le régiment Royal de la Marine que Lavardin avoit levé[1], qu'il estoit composé de vingt-quatre compagnies, qu'il en servoit un bataillon en campagne; et pour ce qui est de l'estat auquel il sera cette campagne, je ne puis vous en rien dire que les recrues ne soient arrivées. Il est très-bien composé en officiers, mais vous n'en cognoissez pas, et du reste il fera très-bien, tant parce qu'on y est de bonne volonté que par les soins que je prendray. Il n'est plus à Saverne, il est en différents quartiers de Lorraine. J'ay faict expé-

[1] Le régiment Royal de la Marine était devenu vacant par la mort de M. le comte de Claire, tué à la bataille d'Entzeim.

dier l'enseigne-colonelle pour Jules, sous le nom de chevalier de Feuquières, en attendant que vous le baptisiez[1]. Il n'aura qu'à venir droict à Verdun, je luy feray faire la charge d'aide-major. Quant à *Cassandre* (M. de Louvois), elle me traitte fort bien, avec beaucoup de distinction des autres, et cela autant et plus par *Adolphe* mesme (M. le marquis de Pas) que par *Alexandre*, duquel je ne vous puis rien mander, car il n'y a encore rien de nouveau pour luy, et les choses sont au mesme estat où elles estoient il y a six mois. Les lettres sont si vieilles quand vous les recevez, que, sur la pluspart des choses du courant je ne puis prendre vos advis; et ne puis me tenir qu'à celuy de vos amis et des miens, parce que les choses sont changées de face quand vous pouvez m'en parler, de sorte que vous devez, Monsieur, être persuadé que ce n'est point par fausse capacité, mais plustost parce qu'il n'est plus temps, que je ne vous mande pas toutes les choses.

Pour ce qui regarde mes frères, je vous en parle succinctement, parce que le sujet d'en parler est succinct : le chevalier de Feuquières est tousjours à Saint-Germain; il ne m'informe guères de ses affaires, de sorte que c'est à luy à vous en parler; il

[1] Le nom de chevalier de Feuquières était porté par le troisième fils de M. le marquis Isaac de Feuquières. Jules de Pas reçût plus tard le nom de comte de Feuquières, laissé vacant par la mort de celui de ses oncles qui le portait.

m'a seulement dit qu'il vouloit plus qu'une enseigne aux Gardes. Son cadet est à Toulon. L'Abbé s'estoit un peu trouvé mal ces jours-cy, mais cela est passé. Morcourt est icy où l'on le traitte encore de sa descente; il n'est guères propre à nostre mestier : il paroist disposé à prendre des bénéfices, et il me semble que vous devriez en demander au Roy et vous servir du temps qu'on est content de vous. Rébenac a bien de la peine à se tirer de chez luy, et cela le perd; s'il estoit icy il seroit raccommodé avec son oncle en trois jours : je le persécute pour cela et ne sçais encore ce qu'il fera.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 8 mars 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, le billet de Vostre Excellence du 23 février : j'ay fait tenir les deux dépesches qui l'accompagnoient; je joindray à celuy-cy tout ce que je recevray pour Vostre Excellence, avec les nouvelles d'Hollande, où les affaires paroissent encore assez brouillées, ce qui nous est très-avantageux. Ils ne parlent plus à présent de faire marcher des troupes contre la Suède en Brémen, ni d'armer des vaisseaux pour entrer dans la mer Baltique; ils se sont déclarés ne vouloir rien exécuter qu'après

qu'ils seront assurés du roi de Danemarck, que je ne vois pas prest, Sa Majesté Danoise estant trop sage pour se mettre en affaire contre la Suède avec des alliés pleins de confusion, sans argent ni bonne foy; Elle a l'exemple des feus derniers roys, ses père et ayeul, qui n'y ont pas trouvé leur compte, et j'ay espérance que tout ira bien, et que dans deux mois je manderay à Vostre Excellence la prise de quelque place considérable en Flandres.

Les Estats de la Poméranie électorale ont escrit à M. l'électeur de Brandebourg de revenir en ses Estats et de s'accommoder avec la France et la Suède; autrement, s'il les abandonne, ils seront obligés de s'accommoder avec la Suède pour tousjours; ce seroit un bon coup pour la couronne de Suède.

L'Espagne a ses affaires en très-mauvais estat, n'ayant ni soldats ni argent, et jamais la Suède n'a eu une plus belle occasion d'augmenter sa puissance et sa gloire.

Je crois que Vostre Excellence aura eu bien de la joye d'apprendre l'arrivée de M. le mareschal Helmfeldt à l'armée de Suède, où il pourra agir lorsque M. le Connétable sera incommodé. M. le comte de Konigsmarck a pris congé du Roy le 22 février; je l'espère icy dans dix jours; je crois qu'il taschera de ne pas demeurer les bras croisés. Vostre Excellence doit estre bien consolée de ses grands travaux, par les avantages qu'elle voit que les affaires

de Sa Majesté en reçoivent; j'en ay une singulière joie en mon particulier, estant il y a longtemps attaché aux intérests de Votre Excellence et de feu Madame[1]. J'ai l'honneur d'être, etc.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 12 mars 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, le billet de Vostre Excellence du 27 février et tout ce qui l'accompagnoit que j'ay fait tenir.

Pour ce qui regarde les passeports dont M. vostre fils Jules a besoin pour se joindre à M. le marquis de Pas, si le chemin estoit sûr, il suffiroit d'en avoir un de l'Empereur. Cette route de Francfort et de là à Strasbourg est si remplie de brigands de divers partis, que ce seroit prendre un chemin trop dangereux. Celuy d'Hollande et des Pays-Bas espagnols est le seul à mon avis, et M. de Persode est aussy du sentiment que M. vostre fils le doit prendre. J'ay escrit en Hollande et en Flandres hier, pour avoir les passeports, afin de gagner du temps. La campagne avançant, il me semble qu'il n'y a point de temps à

[1] Anne-Louise de Gramont, marquise de Feuquières, mariée le 26 juin 1647, morte à Feuquières le 21 septembre 1666. Elle était, comme on l'a vu, sœur de M. le maréchal de Gramont, de Madame la marquise de Saint-Chamond et de Madame l'abbesse de Saint-Ausony. De son mariage avec M. le marquis Isaac de Feuquières naquirent huit enfants, dont sept fils et une fille.

perdre à Vostre Excellence pour envoyer M. vostre fils. Qu'il nous fasse l'honneur de descendre sans cérémonie chez nous, et ensuitte je le ferai conduire à Harsfeldt et de là à Brémen, où il prendra la poste d'Hollande, qui le rendra en peu de jours à Amsterdam, et le recommanderay à des amis dudit lieu d'Amsterdam, d'Anvers et de Bruxelles : je parle de la route de Brémen, pour éviter de passer par Minden, qui est des Estats de M. l'électeur de Brandebourg, où passe d'ordinaire la poste d'Hollande, qui va de cette ville à Amsterdam, et c'est où a esté arresté M. du Flon le jeune. M. de Persode doit faire partir son homme qui servira M. vostre fils. Je luy ay dit qu'il pourroit l'attendre icy, mais il croit qu'il sera mieux qu'il se rende à Stockholm. Je prie Vostre Excellence de ne se point mettre en peine, j'auray soin que M. vostre fils puisse faire son voyage sûrement, et ne perdray jamais aucune occasion, Monseigneur, de vous faire connoistre avecquelle affection véritable je vous suis fidèlement acquis et à toute vostre illustre maison. J'ai l'honneur d'être, etc.

DE M. DE LA HAYE, MINISTRE DE FRANCE A MUNICH, A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 13 mars 1675.

Sa Majesté m'ayant fait l'honneur de m'envoyer à la place de M. le duc de Vitry icy, où je suis arrivé heureusement il y a trois semaines, après avoir passé par le Tyrol, j'ay une joye toute particulière, Monsieur, d'entretenir commerce avec vous, et d'estre obligé de vous rendre compte des affaires de cette cour. Je vous supplie très-humblement de me pardonner si je n'ay pas commencé plus tost; mais les choses ont esté si embrouillées jusques à présent, que je ne sçavois quel chemin elles pourroient prendre. Trois jours après moy, un envoyé de Suède arriva icy. Je m'attendois qu'il se joindroit à moy pour une liaison plus estroite qu'il devoit faire par un traitté entre le Roy son maistre et M. l'électeur de Bavière; mais, sans me rien dire qu'en général, il proposa à M. l'Électeur le traitté dont je viens de parler; et en mesme temps qu'il voulut estre le médiateur entre le roy de Suède et M. l'électeur de Brandebourg, M. l'électeur de Bavière prit le party d'escrire à celuy de Brandebourg, pour sçavoir s'il voudroit accepter sa médiation; et, quant au traitté, il l'avoit remis après sa response. Je sça-

vois tout le procédé du Suédois par M. l'Électeur, mais il m'obligeoit à ne luy en rien découvrir. La response de Brandebourg est arrivée, qui me paroist très-insolente et contre la bonne foy des traités de Westphalie : il dit qu'il ne peut se séparer des interests de l'Empereur et de l'Empire. Aussitost l'envoyé de Suède me vint trouver et m'avoua qu'il avoit eu ordre de tenter encore cette voye pour remettre Brandebourg dans son devoir, qu'il n'avoit osé m'en parler, qu'à présent M. le Connétable de Suède agiroit ouvertement contre les Estats de Brandebourg, qu'il alloit tascher de conclure un traitté entre la Suède et M. l'électeur de Bavière, comme celuy d'entre la Suède et M. le duc d'Hanovre, qu'il me supplioit de l'appuyer autant que je pourrois, les intérests estant communs entre mon maistre et le sien. Avant-hier, le traitté fut conclu pour la défensive, et je puis dire que dans ce rencontre j'ay fait mon devoir. On veut tenir ce traitté secret jusqu'à la ratiffication, qui ne se peut faire de deux mois.

J'ay fort pressé M. l'électeur de Bavière de prendre des mesures avec Sa Majesté pour la campagne prochaine; mais il y a peu à espérer de luy, s'il ne voit les Suédois et Hanovre dans l'action, et des armées du Roy assez proches de ses Estats pour en estre assisté aussy.

Voilà, Monsieur, l'estat présent des affaires de

cette cour. M. l'électeur de Bavière est tellement environné d'Austrichiens, qu'il a besoin d'estre appuyé dans les bons sentiments qu'il a jusques à présent pour la France.

Je ne manqueray pas de vous donner part toutes les sepmaines de ce qui se passera icy, et je vous prie très-humblement de croire que je suis avec respect, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 13 mars 1675.

Je viens de recevoir vos lettres du 22 février, auxquelles il m'est impossible de respondre, faute de temps; et je n'avois rien à vous dire auparavant, à cause de l'absence de la cour, principalement du Chancelier, qui s'en va à Lescœu. Mais, si la response que l'Empereur a faitte au mémoire que le Roy a donné à l'ambassadeur de Suède, vous a paru injuste, vous trouverez celle qu'il a faitte à Bent-Oxenstiern des plus jolies; je vous l'enverrai samedy et peut-estre que je sçaurai auparavant quelque chose du ressentiment que le roy de Suède en doit avoir.

Je ne sçavois pas que le chevalier de Feuquière eust demandé une place d'exempt; je l'aimer

beaucoup mieux qu'une enseigne au régiment des Gardes, qu'il faudroit payer. C'est pourquoy, s'il y a lieu d'espérer cette place, je vous supplie de supprimer tout ce que je vous ai demandé de l'enseigne. Ce n'est pas que, pour faciliter son establissement, je ne contribuasse volontiers une partie de cette somme, voire le tout, selon que vous le trouverez à propos, tant je suis fatigué de le voir un zéro. Excusez, s'il vous plaist, mon brouillon.

Du 16. — La Grande Trésorière est morte de peur, ainsi qu'une de ses servantes. Sa fille, qui étoit couchée avec elle, en a pensé mourir aussi. Le sujet en est d'un voleur qui, estant entré par la fenestre avec une échelle, a pris des pierreries et de l'argent, et n'a fait à ces pauvres femmes d'autre mal que de les contrefaire quand elles vouloient crier. Il n'y a point ici d'autres nouvelles que je sçache. Je vous suis, Monsieur, tout ce que je dois.

DE M. HASSET[1] A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Saint-Germain, le 14 mars 1675.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Nous estions desjà de retour quand elle m'a esté rendue. Cela m'a osté le moyen d'obtenir les passeports que vous désirez pour faire passer M. vostre fils. Le meilleur expé-

[1] Secrétaire de Turenne.

dient pour le faire passer sûrement est, à mon avis, d'attendre jusqu'au mois de juin ou juillet, où les armées de France et de Suède, estant en campagne, se pourront porter de manière qu'il y ait quelque moyen de communication.

Il n'y a présentement aucune nouvelle à vous mander. Le Roy a envoyé à Strasbourg M. de Frémont d'Ablancourt[1] pour maintenir la république dans la bonne intention où elle est de ne plus donner son pont aux confédérés. Les officiers travaillent incessamment à leurs recrües, et trouvent assez d'hommes et de chevaux pour mettre les compagnies en bon estat. Je crois que Monseigneur de Turenne partira vers la fin d'avril, pour s'en retourner en campagne. Il se porte extrêmement bien, hors quelque petite enflure qui luy est venue par deux fois à la main droite depuis son retour icy; mais cela n'aura aucune suite et a esté de peu de durée. Je feray vostre compliment à M. le comte de Tallard, lorsqu'il sera revenu icy. Je ne l'ay point du tout vu depuis que j'ay reçu vostre lettre. Je me recommande, Monsieur, à l'honneur de vos bonnes grâces.

[1] Jean Jacobé, seigneur de Frémont, né en 1621, mort à La Haye en 1696. Sa mère était sœur du célèbre traducteur Perrot d'Ablancourt. Il existe des descendants de la famille de Frimont et de celle d'Ablancourt; ce sont deux familles distinguées de la Champagne, près de Vitry-le-Français.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 15 mars 1675.

M. le résident de Suède est de retour de Dresde depuis deux jours, où il a réussy très-heureusement en son envoy, M. l'électeur de Saxe ayant refusé secours et quartiers à M. l'électeur de Brandebourg, et offert seulement son entremise pour l'accommoder avec le roy de Suède. M. de Saxe a aussy refusé les levées que l'Empereur vouloit faire dans ses Estats pour 150 000 escus qu'il y devoit envoyer, a retiré ses troupes des armées impérialles et celles qu'il avoit dans les places de M. l'Électeur palatin. M. de Munster ne demande qu'à rentrer en affaire avec les Hollandois. J'espère que nous aurons bientost icy M. de Verjus pour cette affaire et bien d'autres, et que le party des deux couronnes sera dans trois mois bien plus puissant en Allemagne que celuy de l'Empereur; il ne fit jamais meilleur qu'à présent pour que la Suède fasse des progrès avantageux, il n'y a qu'à le vouloir. Ce que j'auray d'Hollande, j'en feray un mémoire que je joindray à ce billet. Je suis avec respect, etc.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Saint-Germain, le 13 mars 1675.

Je vous escris du cabinet de Madame de Pomponne qui me charge de vous mander que vos banquiers ont reçu 15 000 francs, qu'ils en recevront encore autant à la fin du mois, et qu'ils disent que vous leur devez 35 000 francs, de sorte que le supplément aux 6 000 francs d'extraordinaire que vous m'avez mandé que vous me donniez, me paroist mal assigné : c'est pourquoy, Monsieur, ayez la bonté, s'il vous plaist, de mander à Madame de Pomponne sur quoy vous m'assignerez cette somme; car, comme nous serons peut-estre en campagne, lorsque nous recevrons response à cette lettre, il sera bon de sçavoir sur quoy cet argent se prendra. Il me suffira, pourvu que je l'aye pendant la campagne. Madame[1] a la fièvre tierce, M. de Valois[2] a la fièvre aussy, et M. de Chartres[3] la rougeolle. J'attends Jules, que je vous ay mandé devoir venir droit à Verdun. Croyez-moy tousjours pour vous comme je dois estre.

[1] Charlotte-Élisabeth de Bavière, duchesse d'Orléans.

[2] Alexandre-Louis d'Orléans, duc de Valois, né en 1673, mort en 1676.

[3] Philippe d'Orléans, duc de Chartres, ensuite duc d'Orléans et Régent de France, né en 1674, mort en 1723.

P. S. L'on avoit cru la Reyne[1] grosse, mais elle ne l'est plus. J'oubliois à vous mander que MM. les trésoriers disent qu'ils n'ont pas plus de 2000 fr. entre leurs mains, et que les 1 200 francs de secrétaire de Verdun, qui sont en revenant-bon, ne le seront que pour la fin de l'année.

Madame de Pomponne a parlé à M. Fromont, il y a trois ou quatre jours, et c'est elle qui me dicte ce que je vous mande : il luy a dit que présentement M. du Pré de Hambourg s'est chargé de tout ce que vous deviez à M. du Flon[2]. Elle est en peine de sçavoir de quelle manière vous comptez avec eux, et quel change ils vous font payer; elle vous prie de l'en informer et de luy en envoyer un petit compte, pour qu'elle voye si elle ne pourroit ménager le change autrement; et elle ne comprend pas comment vous pouvez devoir 35000 fr., comme ils le disent. Envoyez-luy, s'il vous plaist, une lettre de change de 15000 francs qu'ils ont reçus, afin qu'elle y puisse faire mettre l'endossement pour sûreté.

[1] Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, née en 1638, comme son mari Louis XIV; morte en 1683.

[2] Banquier de Stockholm, correspondant de du Pré.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A LOUIS XIV.

A Stockholm, le samedi 16 mars 1675.

Sire, je ne me suis pas acquitté en personne des divers ordres dont il a plu à Vostre Majesté de m'honorer les 8, 15 et 22 febvrier, à cause de l'esloignement du roy de Suède et du Chancelier; mais je n'ai pas laissé de sçavoir leur sentiment sur une partie, par les lettres qu'ils ont escrittes aux secrétaires Ernestet et Hoghusen, et j'espère, Sire, apprendre le reste au retour de ceux-cy, qui sont allés exprès trouver le Roy.

Il y a, Sire, plus de quinze jours que j'ai fait advertir ce prince que Vostre Majesté, selon son exactitude ordinaire et néantmoins très-particulière, avoit fait remettre à Hambourg 350 000 escus pour parfait payement du subside, et que je prendrois l'occasion de lui aller présenter moi-mesme les lettres, affin de me tenir dans les règles qu'il m'a prescrittes, s'il ne m'ordonnoit de faire autrement. Il a, Sire, répondu au premier point par de grandes louanges qu'il a rendues à Vostre Majesté; mais il ne m'a encore rien fait dire sur le reste, ce qui me fait penser qu'il n'y veut rien changer.

Il n'a pas cru, Sire, se devoir commettre à escrire à l'Électeur palatin pour son accommodement

avec Vostre Majesté, mais il a résolu d'envoyer Puffendorff vers plusieurs princes d'Allemagne, qui aura ordre de rendre cet office adroittement, ayant plus d'égard au succès qu'à l'advantage qu'on pourroit tirer du refus de l'Électeur. Je presserai, Sire, cet envoy le plus qu'il me sera possible.

On avoit, Sire, desjà vu ici, et avec indignation, la response que l'Empereur a faitte au mémoire de Vostre Majesté. Il est impossible de douter que l'Empereur ne veuille la guerre *in ogni modo*, quand mesme Vostre Majesté agréeroit Vienne pour l'assemblée de la paix, puisque les autres conditions qu'il exige des Suédois sont absolument impraticables. On m'assure aussi qu'on travaille présentement, à la Chancellerie, à faire une lettre addressante à Bent-Oxenstiern, laquelle sera imprimée pour tenir lieu de manifeste. Je ne m'attends pourtant pas, Sire, qu'elle soit publiée avant la campagne, parce que, selon la finesse suédoise, si les ennemis s'endorment cependant sur l'insensibilité qu'ils attribuent à la Suède, elle attendra; mais j'insinuerai que le roy de Suède, pour ne pas demeurer en reste des honnestetés de Vostre Majesté, lui en donne présentement une copie, sans se la faire demander.

J'ai, Sire, fait sçavoir au roy de Suède et au Chancelier le mécontentement de Vostre Majesté sur la response que Bent-Oxenstiern a faite à l'alternative

proposée par l'envoyé d'Hollande. Je n'en ai pas, Sire, encore de response; mais j'apprends qu'ils sont desjà très-mal satisfaits de lui, qui, à ce qu'on dit, doit s'estre beaucoup esloigné de ses instructions, si on en peut juger par les responses que l'Empereur lui a données. Je ne crois pas, Sire, que sa dernière faute fasse oublier les premières. On a nouvelle qu'il est parti de Vienne, en quoi il importeroit moins de le corriger; mais je ne laisserai pas, Sire, d'en parler fortement, comme Vostre Majesté me l'ordonne, à cause de la conséquence. Il faut que cet homme soit bien Espagnol pour estre à l'épreuve de tous les dégoûts qu'il a reçus dans sa négociation.

Les sénateurs qui sont ici sont bien aises que Vostre Majesté ait accepté la médiation de Venise, disant qu'il n'y en peut trop avoir. Il semble que présentement on ne parle de médiation et de paix que par bienséance, et qu'on se prépare tout de bon à la guerre.

On est sur le point de conclure avec Munster, ce qu'on m'a donné pour un grand secret. Cet évesque le désire ainsi, craignant d'estre prévenu.

On a nouvelle des grandes menaces que font les Hollandois, et on en infère qu'ils feront peu de mal. C'est pourquoy on trouve peu estrange que M. d'Hanovre tesmoigne tant d'appréhension qu'il fait.

Lilifleuk, secrétaire du roy de Suède, qui estoit

auprès du chancelier Nils-Brahé, et qui doit résider en Danemark, a passé ici sans s'arrester ni parler à personne, et il est allé trouver le Roy son maistre. Il m'a fait tenir le paquet de Vostre Majesté du 22 février, dont M. de Terlon l'avoit chargé, avec un billet par lequel il me remettoit à ce que j'apprendrois dudit Lilifleuk. Ainsi, Sire, je ne suis pas encore informé de ce qui se passe présentement en cette cour-là, ni de l'opinion qu'on en a en celle-cy; mais j'estime que tout ira bien, Vostre Majesté y ayant donné les ordres nécessaires, comme j'en assure fortement ici.

Le sénat s'assemble tous les jours pour donner advis au Roy sur les affaires présentes. Ce prince ne reviendra pas si tost. Pour le Chancelier, il est en Westrogothie, pour plus d'un mois, à ce qu'on dit. Mais il me semble que toutes ces absences, Sire, ne nuisent pas beaucoup, puisque les principales résolutions sont prises, et que tout ce qui se peut faire présentement de mieux, c'est de fortifier l'armée. On ne me parle pas d'autre chose. Vostre Majesté en sçaura mieux la vérité par M. le marquis de Vitry.

DU MÊME A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE.

A Stockholm, le 16 mars 1675.

On se ressent ici très-obligé au Roy des offices que Sa Majesté rend auprès du roy d'Angleterre en faveur de la Suède. On ne m'a point parlé de la démolition de Maseick[1], et je n'en ai rien dit; mais j'aurois cru que cette petite confidence auroit esté obligeante à peu de frais.

M. Sparre escrit continuellement et à plusieurs personnes très-fortement, appréhendant tousjours que son maistre n'en fasse pas assez pour correspondre à l'amitié du Roy. Je ne crois pas qu'on trouve rien à redire aux 10 000 écus qu'il a reçus, puisqu'on lui avoit promis que les 20 000 qu'on lui donne par an, seroient payés très-régulièrement. Néanmoins j'ai concerté un biais avec ses amis pour faire approuver la continuation de son assignation sur le subside, sans qu'il se donne la peine d'en parler lui-mesme, parce qu'il n'aime pas à donner tant soit peu de peine à son beau-frère. On est au-

[1] Place forte, près de Maëstricht. Louis XIV écrivait à M. le comte d'Estrades le 11 février : « J'ai résolu d'abandonner Maseick, après en « avoir fait raser, non-seulement les fortifications, mais encore toutes « les murailles; de manière que ce poste ne soit plus en état d'être « occupé par mes ennemis, et que la garnison de Maseick, étant par- « tagée entre Maëstricht et Liége, ces deux places soient si bien pour- « vues que mes ennemis ne puissent les attaquer pendant la campagne « prochaine. » (*Mémoires militaires de Louis XIV.*)

tant satisfait de sa conduite que'on l'estoit peu de celle de Bent-Oxenstiern, à qui il faut encore donner de l'argent, outre les 42 000 écus qu'il a si mal employés.

J'attendois, pour rendre compte des gratifications de Sa Majesté, qu'elles fussent faites. Il ne s'en manque plus qu'une qui, je crois, le sera bientost. J'ai parlé moi-mesme à quelques-uns et j'ai fait parler aux autres par le sieur de La Piquetière. Nous leur avons fait remarquer à tous comment, pour agir honnestement avec eux, je ne leur avois jamais parlé de rien avant ce jour-là, et ils en sont tous demeurés d'accord d'aussi bonne foi que nous le disions. Après cela, ils ont tous dit qu'ils auroient mauvaise grâce, les affaires allant comme elles vont, de refuser les bienfaits de Sa Majesté, et qu'au contraire, ils les recevroient comme un honneur, quand ils en auroient la permission du Roy leur maistre. Nous leur avons répliqué à tous qu'ils feroient comme il leur plairoit, mais qu'ils m'obligeroient beaucoup de prier en mesme temps le Roy leur maistre de n'en rien dire à personne, laissant entendre à celui à qui nous parlions qu'il estoit le seul, et que je craignois de me faire des ennemis parmi les autres. Ils nous ont tous promis très-bénignement le secret; et, pour n'y pas manquer, ils m'ont témoigné qu'ils seroient bien aises de recevoir leurs sommes directement de nos mains, sans entremise

de tiers. Après cela, Monsieur, nous leur avons donné des ducats, à mesure qu'il s'en est pu trouver.

Mais voici ce qu'il y a eu de plus particulier : le plus gros de tous a fait le moins de façon : il n'a pas voulu prendre un billet sur du Flon, qu'on lui présentoit, disant qu'il sçavoit bien que du Flon feroit tout ce que je lui commanderois; et, en effet, l'affaire estoit desjà bien avancée, et elle est presque faite à cette heure.

Le second, qui est du premier rang, est demeuré longtemps à la campagne, et a dit si fortement qu'il vouloit parler au Roy son maistre, que je n'oserois lui présenter de l'argent, jusqu'à ce qu'il ait vraisemblablement vu ou pu voir ledit Roy son maistre; car, en cela, il suffit de la vraisemblance. Vous pouvez, Monsieur, tenir cette affaire faite aussi bien que les autres.

Le troisième, qui est encore du premier rang, a témoigné et témoigne tous les jours sa reconnoissance par les termes les plus affectionnés du monde. Il m'a offert une quittance, mais je ne l'ai pas voulu prendre pour plusieurs raisons : je ne l'estimois pas si honneste; je craignois qu'après avoir donné une quittance, il ne se crust obligé d'en parler tout de bon au Roy son maistre, et que cela ne se divulguast, ce qui auroit tiré à conséquence pour d'autres; et la principale raison, c'est qu'il m'a semblé

que, quand il viendroit à nous manquer, il ne faudroit pourtant jamais lui faire de reproches, parce que cela en rebuteroit d'autres de s'engager avec nous. J'ai pourtant ouï dire que c'estoit la maxime espagnole de prendre des escrits et tous les engagements qu'ils peuvent : mais je ne trouve en cela ni honnesteté, ni sûreté, ni prudence.

Il y en a deux autres, qui sont d'un rang inférieur, à qui j'ai donné à chacun 2 000 écus. Ce sont des gens qui, par leur charge et leur esprit, se rencontrent souvent sur mon chemin; et, depuis ce temps-là, je reconnois en eux un plus grand empressement qu'auparavant.

J'ai donné 500 écus à un secrétaire du Chancelier; j'en donnerai 200 à un autre. Il a cousté quelque chose pour avoir des ducats, dont je n'ai pas encore compté avec du Flon. Tout cet article est à rabattre sur les 2 000 écus de surabondant que le Roy m'avoit fait l'honneur de me confier. J'attends, Monsieur, de sçavoir la dernière volonté de Sa Majesté sur la grosse pension dont j'ai eu l'honneur de lui parler, ne croyant pas devoir prendre pour une approbation ce qui est porté dans la lettre de Sa Majesté du 2 février, en ces termes : « Je désire que vous le fortifiiez dans les bonnes intentions qu'il a fait paroistre jusqu'à cette heure, en lui disant en mon nom tout ce que vous croirez capable de le toucher davantage. »

DU MÊME A M. ROUSSEAU.

A Stockholm, le 16 mars 1675.

Je réponds, Monsieur, au billet du 26 février dont vous m'avez honoré. M. d'Hanovre estoit en quelque peine, à cause de l'esloignement de l'armée de Suède dans le mesme temps que les Impériaux se fortifioient sur la frontière; mais ici on ne se met en peine de rien, parce qu'on ne voit nulle apparence qu'ils puissent lui faire grand mal, avant qu'on se joigne à lui, et je vous réponds que, si on le pensoit autrement, on seroit fort en peine, car on ne veut point le voir en péril.

Les envoyés de l'Empereur et d'Hollande en ont bien voulu faire accroire, quand ils ont dit que Bent-Oxenstiern estoit parti fort satisfait de Vienne. Si cela est vrai, on n'en sçait point ici le sujet, car on y est très-mal édifié de toutes les réponses qu'on a vues de l'Empereur sur toutes sortes de sujets, n'y en ayant aucun sur lequel on ait reçu de lui ni justice ni seulement honnesteté. Il ne veut point relascher le prince Guillaume que par la paix; il ne veut point traiter la paix hors de l'Empire, et il ne se veut obliger à rien, si les Suédois ne lui donnent parole de ne se mesler jamais de la guerre; et, quand ils auront eu pour lui cette complaisance, il leur promet

de leur laisser la possession des pays qu'ils ont en Allemagne. Je ne crois pas que le roy de Suède y fasse davantage de réplique. Il est encore à la campagne et le Chancelier aussi ; mais leur absence n'est d'aucune conséquence pour les affaires, parce que toutes les résolutions sont prises et les ordres bien donnés.

DU MÊME A M. LE CHEVALIER DE TERLON.

A Stockholm, 16 mars 1675.

M. Lilifleuk a passé ici comme un éclair, sans voir personne, estant allé trouver le Roy son maistre. Il m'a seulement envoyé le paquet dont vous l'aviez chargé, que j'ai reçu douze heures plus tost que par l'ordinaire, dont je lui suis bien obligé : mais je n'en suis pas plus savant des affaires du Danemark, puisque vous m'en remettiez à lui.

Je ne crois pas, Monsieur, que le roy de Danemark soit fort en peine de la marche des trouppes de Suède ni du canon. Il sçait bien qu'elles ne lui en veulent point.

Je rendrai à M. le Grand Amiral de Danemark tous les services qu'il me sera possible, et témoignerai à M. Lindenau que vous me l'avez ordonné :

DU MÊME A M. LE MARQUIS DE VITRY.

A Stockholm, 16 mars 1675.

La maladie de M. le Connestable attriste tout le monde. C'est en effet un malheur, mais il seroit bien plus grand dans une autre saison. Il faut espérer que ses forces se restabliront dans le besoin. La pluspart de l'argent du subside lui est destiné. Le Roy son maistre préfère la despense de la guerre à toutes les autres.

M. Rousseau me mande que M. d'Hanovre estoit en peine, à cause de l'esloignement de l'armée suédoise, et qu'il vous en a escrit. Il me mande aussi qu'il se doit envoyer des résidents de part et d'autre. Je vous supplie, Monsieur, de me vouloir mander tout ce que le Connestable fera avec les princes d'Allemagne, amis et ennemis, comme aussi l'estat des trouppes vieilles et nouvelles, et leurs exploits, sans vous attendre, s'il vous plaist, à ce que je puis avoir d'ailleurs, car je ne me fie qu'à vous, et vous en connoissez mieux que moi l'importance.

Je suis bien aise, Monsieur, des dispositions que vous avez trouvées des sieurs Cocq et Wolfrat. Ce ne sera pas un petit service, si vous pouvez bien gagner le dernier, car il est homme d'esprit et je vois qu'on le considère beaucoup. Ils me paroissent tous deux très-contents de vous.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Saint-Germain, le 21 mars 1675.

Je vous escris cet ordinaire de chez M. de Tourmont et vous diray pour nouvelles d'icy que la Reine est grosse et que les apparences du contraire qui avoient paru n'ont rien esté. L'on a aussy nommé aujourd'hui desplénipotentiaires nouveaux, qui sont Messieurs de Vitry, Colbert l'ambassadeur, et d'Avaux qui estoit à Venise; voilà pour le dehors. Pour ce qui me regarde, je vous répéteray seulement ce que je vous ay mandé par ma précédente, qui est que je n'ay trouvé chez les trésoriers que 2 000 fr. de fonds, parce que les assignations de 1674 ne sont pas encore données, de sorte que je suis bien embarrassé pour les 2 000 escus que vous m'avez mandé que vous me donneriez, et pour l'augmentation de ma pension jusques à 5 000 francs, tout cela ne se pouvant non plus prendre sur vos appointements d'ambassadeur, parce que vos banquiers disent que vous leur devez, par vostre dernier compte, 35 000 francs, sur quoy ils en ont touché 15; reste pour 20, que vous leur devez, dont ils ne peuvent toucher que 15 qui vous sont dus, de sorte que Madame de Pomponne ne s'en veut point mesler; vous sçavez ce qu'elle m'a dicté dans

ma précédente. Je ne sçay donc plus qu'un moyen, qui est que, sur ce que j'ay faict voir vos lettres au sieur Gérard, qui estoit ces jours passés à Paris, il m'a dit que je visse le sieur Chabray, et que, s'il vouloit me donner les 4 000 francs restants, il luy en feroit son billet particulier, promettant de le payer, en cas que vous ne luy en tinssiez pas compte; je n'ay pas encore trouvé le sieur Chabray, de sorte que je ne sçay pas encore si cet expédient me réussira; mais je n'ay que celui-là, parce que je seray en campagne ou bien près d'y entrer, avant que je puisse avoir de vos nouvelles sur tout cecy. Cependant croyez-moy pour vous comme je dois estre.

DE M. LE CONNÉTABLE WRANGEL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

Au quartier de Stargard, le 21 mars 1675.

Monsieur, je suis trop persuadé de la bonté que Vostre Excellence a pour moy, pour avoir lieu de douter qu'elle ne prenne part au sensible malheur qui m'est arrivé par la mort de ma fille, la comtesse de Wittemberg. Mais je me sens fort redevable à Vostre Excellence de l'honneur qu'elle me fait de me l'avoir voulu tesmoigner par une aussy obligeante lettre qu'est la vostre du 9 mars, souhait-

tant, au lieu de ce funeste accident, de pouvoir, dans une heureuse rencontre, monstrer combien je suis, Monsieur, de Vostre Excellence, le très-humble et très-affectionné serviteur.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

A Saint-Germain, le 22 mars 1678.

Vous avez bien fait, Monsieur, de prendre vostre temps pour aller à Koparsberg; vous avez mieux fait que moy qui, en tout celuy que j'ay esté en Suède, n'ay pas eu la curiosité de faire ce voyage.

Sa Majesté a jugé à propos de nommer les ambassadeurs qu'elle destine pour le traitté de la paix. Elle ne veut pas qu'on luy puisse imputer aucun retardement pour un si grand ouvrage, aussitost qu'Elle aura esté satisfaite, en la manière dont Elle s'est déclarée, sur ce qui s'est passé à Cologne [1]. Elle a choisy pour cela M. le duc de Vitry, M. Colbert et M. d'Avaux, qui est revenu depuis peu de l'ambassade de Venise. Vous donnerez part, s'il vous plaist, de cette nouvelle en Suède, et vous y expliquerez en même temps que, quand bien mesme l'Empereur, en satisfaisant Sa Majesté sur ce qui s'est passé à Cologne, la mettroit en estat d'envoyer ses

[1] M. de Pomponne rappelle ici l'arrestation du prince Guillaume

ambassadeurs à Nimègue, ils n'y entreront en négociation que de concert avec ceux du roy de Suède, après qu'ils y seront arrivés.

Nous sommes toujours, sinon dans une certitude encore tout entière, au moins dans une fort grande espérance de la grossesse de la Reine, sur laquelle peu de jours nous détermineront.

Le Roy a pris le deuil de la mort de M. le duc d'Alençon[1], et Sa Majesté fut visiter, il y a deux jours, Madame de Guise[2], sa mère, qui s'est retirée à Montmartre.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 22 mars 1675.

Monseigneur, les levées de cavalerie pour la Suède se font en tous lieux avec succès, et il me resjouit fort de voir que ces Messieurs songent à leurs affai-

de Furstemberg, l'un des plénipotentiaires envoyés à Cologne pour traiter de la paix. Cette violence, qui était le fait de l'empereur Léopold, avait mis fin aux conférences, et la guerre avait continué.

[1] François-Joseph de Lorraine, duc d'Alençon, de Guise, de Joyeuse et d'Angoulême, prince de Joinville, né en 1670, mort en 1675.

[2] Élisabeth d'Orléans, seconde fille de Gaston de France, frère de Louis XIII; épouse de Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise; morte en 1696.

res; en vérité il ne tiendra qu'à eux qu'ils ne les fassent avec bien de la gloire et de l'avantage, s'ils veulent agir tout de bon.

La campagne s'avance, et j'espère dans un mois avoir bien des matières à entretenir Vostre Excellence, les affaires des Espagnols estant en très-mauvais estat.

Je vous supplie, Monseigneur, de vous souvenir des miennes; en vérité Vostre Excellence ne me peut refuser cette grâce, estant au point où je suis, Monseigneur, etc.

Je reçois présentement le billet de Vostre Excellence du 9 de ce mois, et tout ce qui l'accompagnoit; il n'y avoit rien pour la cour. Puisque, par la voye que j'ay tenue depuis tant de changements faits aux postes de Suède depuis huit mois, Vostre Excellence ne reçoit pas ses lettres de la cour aussy pomptement, je me serviray de la voye de l'extraordinaire, dont je me suis cy-devant servy, et recommence dès aujourd'huy, ne désirant rien tant que de plaire à Vostre Excellence et de faire le service, quoy qu'il couste; il est vray que je me ruine et que je despense, en seuls ports de paquets, plus que le Roy ne me donne, sans les autres despenses. Je suis bien obligé à Vostre Excellence des bons offices qu'elle me rend sur ce sujet, je luy en rends un million de grâces, et prie Dieu de tout mon cœur de le luy rendre au centuple.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 23 mars 1675.

J'entends parler du mariage du marquis de La Ferté. Si le gouvernement général faisoit partie des conditions, et que le Verdunois n'en fust pas distrait, je me trouverois sous la férule du fils, après avoir eu tant de répugnance à estre soumis au père. Il y a quelques années que le Maréchal[1] obtint permission de vendre; je remis sur ce sujet un billet au Roy, dont voicy la copie[2], et Sa Majesté, quelques

[1] M. le maréchal de La Ferté était gouverneur et lieutenant général du Verdunois et du pays Messin, et gouverneur particulier des ville et citadelle de Metz.

[2] « Je sçais bien, Sire, que ce ne sont point des titres pour pré« tendre au gouvernement de la province de Verdun, que de pouvoir « dire à V. M. qu'il m'a esté promis, dès le temps du feu Roy, à la mort « de mon père, ni de montrer que M. le cardinal Mazarin cherchoit « des expédients pour me le faire avoir, lorsqu'il s'agissoit de la ré« compense de M. le maréchal de La Ferté, qui perdoit celui de la « Lorraine; et je proteste de plus, Sire, à V. M. que j'y prétends en« core moins de droit par la raison que je me suis entièrement ruiné « pour conserver la place à son service, parce que, dans la vérité, il « n'estoit pas possible de m'en garantir en demeurant homme de « bien. C'est pourquoy, Sire, je serois d'autant plus obligé à V. M. si, « par sa seule bonté, Elle avoit agréable de me relever par cet employ « un peu au-dessus de ce que j'estois à l'âge de vingt et un ans, la sup« pliant très-humblement de croire que je n'ai point d'autre intention

jours après, me fit l'honneur de me dire qu'on lui avoit dit que le gouvernement général du Verdunois estoit de tout temps attaché à celui de Metz, mais qu'Elle avoit soutenu le contraire. Et en effet Sa Majesté avoit raison de le soutenir, puisque mon père le possédoit séparément, comme avoit fait avant lui M. de Vaudemont, cependant que Messieurs d'Épernon possédoient celui de Metz seul. Vous trouverez, parmi les papiers de mes affaires que je vous ai laissés, des lettres de M. le cardinal Mazarin, qui vérifient ce que j'ai mis dans le mémoire. Du reste, Monsieur, je ne sçais pas trop bien ce que je vous dois demander en cette occasion, ignorant ce qui se passe. Vous en jugerez mieux que moi. Tout ce que je sçais, c'est que vous ne sçauriez que bien faire; mon raisonnement ne va pas plus loin sur cette matière.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 26 mars 1675.

Monseigneur, les affaires des Pays-Bas espagnols sont en très-mauvais estat : les sommes que l'on avoit destinées en Espagne à assister le gouverneur de Flandres ont esté données pour les affaires

« que d'employer le reste de ma vie et celle de mes enfans, à l'imitation de nos prédécesseurs depuis six cents ans, dans tous les devoirs « de fidèles sujets. »

d'Italie, où Don Juan d'Autriche passe en qualité de vicaire-général du roy d'Espagne.

Le voyage de M. le prince d'Orange à Clèves fait parler les gens; l'on croit avec raison qu'il a de mauvais desseins pour la liberté des provinces, et ceux qui connoissent le génie du prince en parlent de cette sorte, comme s'il espéroit avoir les troupes de M. de Brandebourg, pour s'en servir au dessein d'opprimer la liberté des provinces; à quoy toute l'Europe a intérest de l'empescher. Cependant qu'il s'occupe à de telles affaires, j'espère que Sa Majesté sçaura bien profitter des occasions que luy donnent ces désordres.

C'est pour la troisième fois que l'Empereur a escrit à Messieurs du sénat de cette ville des lettres avocatoires pour nous faire sortir; l'on dit que les dernières sont bien fortes; ces Messieurs ne m'en ont point parlé, et je n'ay garde de leur en rien dire, leur en laissant le soin, et les croyant bien plus empeschés que moy. J'auray recours, à l'extrémité, à Vostre Excellence, pour avoir une lettre du roy de Suède, comme j'ay mes biens dans ses Estats; mais je n'en importuneray Vostre Excellence que le plus tard que je pourray, espérant que toutes ces lettres avocatoires n'auront nul effect : ce sont des foibles armes que l'Empereur oppose aux triomphes de Sa Majesté, ces sortes de représailles sont peu glorieuses. Je suis avec respect, etc.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 29 mars 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, un petit billet de Vostre Excellence du 16, et, en deux paquets, deux dépesches pour Monseigneur de Pomponne.

Je donnay avis à Vostre Excellence le 26, par l'extraordinaire, de tout ce qui estoit venu en ma connoissance. Ce que j'ay reçu de Strasbourg est que tout s'y restablit bien pour les intérests de Sa Majesté et que Monsieur le duc de Lorraine en est sorty.

En Flandres, tout continue d'aller très-mal. Si mes lettres d'Hollande viennent assez à temps, je feray part à Vostre Excellence de tout ce qu'elles m'apprendront de considérable; les autres dépesches vous informeront, Monseigneur, de ce qui se passe aux lieux où elles sont escrittes. Je suis tousjours, avec respect, etc.

DE M. DE LA HAYE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 21 mars 1675.

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 27 febvrier, dans l'incertitude du

départ de M. le duc de Vitry et de mon arrivée en cette cour; et j'ay commencé, Monsieur, à vous escrire pour la première fois le 13 de ce mois. Vous me faites trop de grâce de me demander mon amitié, et je n'y puis respondre que par des offres de mon très-humble service.

Je continueray, Monsieur, à vous informer exactement de tout ce qui se passera en cette cour, dont les mouvements dépendent principalement de ceux des Suédois et du duc d'Hanovre. Il y a longtemps que l'expérience nous fait connoistre les maximes de vostre cour; je veux bien qu'elles aient esté très-louables jusques à présent, mais je crois qu'on en doit venir aux effets, et Dieu veuille que le Danemark ne donne pas occasion à l'armée suédoise de tourner ses armes de ce costé-là, soubs prétexte d'aller deffendre ses propres Estats!

M. l'électeur de Bavière augmente ses trouppes par des recrues; M. le prince de Soulzbach est icy depuis six jours; comme il est de la maison palatine, il a esté reçu avec beaucoup d'honneur; on l'a logé au palais, et il mange avec Monsieur et Madame l'Électrice encore pour quelques jours, après quoy il ira prendre possession de son logement à l'Arsenal, estant général de l'artillerie aussy bien que de l'armée de Bavière.

M. le marquis de Vaubrun s'est rendu maistre dans le Brisgaw des villes de Neubourg et de Stauffen,

et du chasteau de Herbersheim; cela répare bien ce qu'a fait la garnison de Rhinfeld, contre le droit des gens et contre la promesse que la régence de Fribourg avoit faite à Messieurs de Basle de ne point passer sur leurs terres ni sur leurs rivières pour rien entreprendre contre l'Alsace; la garnison de Rhinfeld a pillé et bruslé le village de Huningen, ayant passé soubs le pont de Basle; Messieurs de Basle en ont escrit à tous les cantons avec de grands ressentiments.

M. le cardinal de Baden estoit allé à Liége, soubs prétexte d'y demeurer comme chanoine de Liége, mais dans le dessein de tascher de se faire élire coadjuteur de cet évesché; n'y ayant pas réussy, il faisoit estat d'en partir le 8 ou le 10 de ce mois, et avoit obtenu un passeport de M. d'Estrades[1]. Il envoya devant luy son bagage, qui fut arrêté et conduit à Maëstricht, par ordre de M. d'Estrades, qui y a trouvé marchandises de contrebande consistant en pistolets, carabines, gardes d'espées, et autres choses pour armer deux régiments. Il a renvoyé les domestiques du cardinal, et a escrit au Roy pour recevoir ses ordres sur cela.

Le résident de l'Empereur a fait de grandes

[1] Godefroy, comte d'Estrades, nommé en 1675 le premier des ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires à Nimègue, créé la même année maréchal de France; en 1685, gouverneur du duc de Chartres qui fut depuis duc d'Orléans et régent de France; mort en 1686.

plaintes de ce qu'on ne luy avoit rien communiqué de ce que l'envoyé de Suède a traitté en cette cour, et dit qu'il a lieu de croire qu'il ne s'est rien passé avec luy d'avantageux pour son maistre. On luy a répondu que cet envoyé estoit venu prier M. l'Électeur de s'entremettre de la paix entre le Roy son maistre et l'électeur de Brandebourg, et que l'on avoit conféré avec luy pour le maintien des traittés de Westphalie.

Je vous supplie très-humblement, Monsieur, de me donner quelque part en l'honneur de vos bonnes grâces, et de croire que je suis avec respect vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 2 avril 1675.

Je vous envoye, Monseigneur, ce que j'ay reçu de Francfort, Strasbourg et Liége. Si la poste d'Hollande arrive assez à temps, j'y joindray les nouvelles que j'en recevray. En Flandres, tout continue d'aller très-mal. Vostre Excellence aura sçu que M. de Chamilly a fait passer 2 000 hommes dans le pays de Vaes, qu'il a mis tout sous contributions. Les Espagnols ont fait entrer des troupes dans Cambray, Bouchain et Valenciennes.

Dans la première, ils les ont logées par force dans les maisons religieuses, quoyque les priviléges de celles-cy les en exemptent. L'argent que l'on avoit fait espérer à M. le gouverneur de Flandres qu'on luy remettrait d'Espagne, a esté employé aux affaires pressantes d'Italie.

J'aurois bien de la joye que M. vostre fils Jules fust icy, afin qu'il se servist pour son passage d'un des yachts du roy d'Angleterre, qui doit porter icy M. le comte de Konigsmarck et M. Verjus, que je n'espère icy que la semaine prochaine. J'ay l'honneur, etc.

DE M. DE LA HAYE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 3 avril 1675.

La dernière que je me suis donné l'honneur de vous escrire est du 27 du passé. Monsieur l'électeur de Bavière a esté invité par l'Empereur à envoyer non-seulement sa quote-part de trouppes pour la Bavière, mais le double. Il a respondu à l'Empereur que, voyant l'estat où se trouvoient ses voisins, il ne jugeoit pas à propos de se dégarnir de ses trouppes, et qu'il supplioit Sa Majesté Impériale de vouloir plustost s'appliquer à donner le repos et la paix à l'Empire que de songer aux moyens de continuer la guerre. Cette response me paroist très-considé-

rable, et je crois, Monsieur, que vous en jugerez de mesme, car elle fait connoistre que cet Électeur n'entrera point dans les intérests de l'Empereur ni de ses alliés.

L'Empereur a renforcé toutes les garnisons des places du Tyrol, et demande au Tyrol 200 000 escus pour y lever des trouppes. On ne luy a pas encore donné de response.

J'appris hier, de Rome, que les Messinois continuoient leurs progrès en terre ferme et qu'ils avoient présentement six lieues de pays pour s'estendre. Ils attendent des troupes de France, qui sont en mer, et on croit que plusieurs villes suivront bientost l'exemple de Messine. Cette affaire se met en un tel estat qu'elle deviendra apparemment une des plus difficiles que l'Espagne puisse avoir à démesler.

Monsieur l'Électeur va augmenter ses troupes de quelques régiments de cavalerie, outre les recrues qui continuent toujours. Il attend avec impatience que l'armée de Suède oblige M. de Brandebourg d'aller au secours de ses propres Estats, et, en ce cas, j'espère qu'il agira de son costé.

L'envoyé de Strasbourg à Vienne a prié l'Empereur de trouver bon que ses supérieurs demeurassent dans la neutralité.

M. le marquis de Vaubrun a fait brûler, par un parti de trois cents hommes, le village de Krentzach et un autre qui sont dépendans de Rhinfeld.

M. de Bavière agit, M. de Vaubrun a ordre du Roy de l'appuyer de ses trouppes et mesme de luy en envoyer, s'il en a besoin. Je vous supplie très-humblement, Monsieur, de croire qu'il n'y a personne qui soit avec plus de respect que moy vostre véritable serviteur.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 5 avril 1675.

Monseigneur, en Hollande les résolutions y vont et viennent : les quarante vaisseaux qu'ils disoient vouloir envoyer dans la mer Baltique, ont été réduits à vingt-quatre. Je crois que cet armement ira à rien, et que, lorsque M. de Verjus sera icy, l'on travaillera avec le ministre de Munster, qui l'y attend, si promptement que l'on réduira le secours destiné aux Espagnols par les Hollandois, à défendre leurs propres Estats; et, si ce que des officiers qui reviennent de Flandres disent est véritable, ce que j'ay peine à croire, il n'y a pas 10 000 hommes de pied, point du tout d'argent, et celuy que l'on leur avoit fait espérer d'Espagne a esté envoyé en Italie. Ainsy, voilà Messieurs les alliés en mauvais estat, faute d'argent. Je ne sçais si nous aurons des lettres de M. le marquis de Vitry, qui est



malade. Toutes les levées vont très-bien pour la Suède, et il ne fit jamais meilleur pour le roy de Suède d'entrer tout de bon en affaires. Les insolences des ministres de Brandebourg, qui parlent si outrageusement de Sa Majesté Suédoise, méritent que les Estats de leur maistre payent leur folie. J'ay l'honneur d'être, etc.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 9 avril 1675.

L'affaire de Liége est trop importante, Monseigneur, pour ne pas avertir V. Ex. de toutes les suites; et, pour qu'elle ait lieu de les faire voir naturellement, je vous envoye, Monseigneur, la lettre originale que je reçus hier de M. Des Carrières[1]. En

[1] Cette lettre de M. Des Carrières, résident de France à Liége, es perdue. Mais voici en résumé ce qui avait eu lieu :

« Les Espagnols et les Hollandais projetaient de reprendre Maës-
« tricht; mais cette opération présentant de grandes difficultés, s'il
« ne s'assuraient préalablement des Liégeois, qui avaient jusqu'alor
« gardé la plus exacte neutralité, ils tentèrent donc de les mettre dan
« leurs intérêts, et y eussent peut-être réussi par l'influence de l'Em-
« pereur, qui envoya exprès le cardinal de Baden pour les sonder,
« les Français n'avaient pris les devants. Depuis quelque temps, i
« s'étaient assurés du baron de Vierset, commandant de la citadel
« de Liége, qui s'engagea, avec le comte d'Estrades, gouverneur
« Maëstricht, à recevoir garnison française dans la place, quand

vérité, la fortune du Roy est grande, tout réussit à Sa Majesté partout. Il ne tiendra qu'à Messieurs les souverains ses alliés d'en profiter avec de notables avantages, s'ils veulent agir promptement et fermement comme leurs intérests l'exigent; il ne fit jamais meilleur. Il n'y a point d'argent à Bruxelles; tout celuy que l'on y avoit fait espérer d'Espagne a esté employé en Italie. Les troupes manquent, et ce coup important de Liége les estonne et desconcerte. Si j'ay mes lettres d'Hollande, je feray part à Vostre Excellence des nouvelles que j'en auray; celles que je vous envoye sont véritables. L'on en débite souvent au lieu où est Vostre Excellence et ailleurs, qui sont plustost fardées que naturelles; c'est de ces dernières que je me sers; et, avec la mesme passion dont je l'ay tousjours esté, j'ay l'honneur d'estre, Monseigneur, vostre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

P S. M. de Verjus est arrivé en cette ville hier après midy.

« Roi le désirerait. Les alliés promirent de l'argent à Vierset, les Fran-
« çais lui en donnèrent; cet argument le convainquit que ceux-ci
« avaient raison : sa convention avec eux fut donc exécutée. Le 27
« mars, deux mille hommes de leurs troupes prirent possession de la
« citadelle. »

(*Mémoires militaires de Louis XIV*, t. IV; Introduction.)

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 12 avril 1675.

Le bruit est icy depuis trois jours que M. le prince d'Orange est mort : cette nouvelle est trop importante pour la croire sur un bruit de ville[1]; la poste d'Hollande, que nous attendons à midy, nous sortira de nos impatiences. Si cette mort est, elle changera bien les affaires. L'inclination de Messieurs les Estats, et tous les peuples d'Hollande désirent la paix : leurs nécessités les obligent d'avoir ces sentiments qui sont si favorables. Je laisse à M. de Verjus à escrire à Vostre Excellence les sujets de son envoy et les bonnes dispositions où sont toutes choses, pourvu que, du costé de la cour, l'on luy donne les moyens. C'est un honneste et très-habile homme.

M. de Persode s'en retourne en France dans le mesme yacht qui a amené icy M. de Verjus. Je souhaiterois que M. vostre fils fust icy, craignant fort la terre, pour les désordres que les troupes d'Espagne qui sont en Flandres, commettent, faute de payement. Vostre Excellence a bien fait de se pr-

[1] Le bruit de la mort du prince d'Orange était faux. Dans le contraire, la fin du règne de Louis XIV n'eût pas été marquée s— doute, comme elle le fut, par tant de revers.

cautionner en ayant le passeport de l'Empereur; s'il vient à temps, M. vostre fils s'en pourra servir et passer par Francfort, qui est la route la plus courte pour se rendre auprès de M. le marquis de Pas. J'auray soin de son passage plus que s'il s'agissoit de moy-mesme; car, outre l'obligation que j'en ay, mon inclination à le servir est si forte, qu'il ne peut rien m'arriver de plus agréable que de m'y employer. J'ay l'honneur d'estre, etc.

P. S. Il n'y a point eu de paquets de la cour, et j'appréhende que les événements ne les ayent retenus.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE.

A Stockholm, le 10 avril 1675.

Il faut que la bonne nouvelle de la grossesse de la Reine ait donné des ailes au dernier courrier : le paquet du 22 mars est arrivé le 15e jour. Si la mesme diligence continue, et qu'elle soit égale, à l'allée et au retour, il y aura grand plaisir. J'y exhorte M. Bidal, qui, de son costé, ne manque ni d'affection ni de soin : je ne sçais s'il n'aura pas besoin de secours, car il lui en coustera davantage.

Je vous trouve, Monsieur, bien incurieux. Je ne vous reproche point de n'avoir pas vu les mines de Suède, car c'est un grand hasard que j'en aie pu

trouver moi-mesme le temps; mais de demeurer de sang-froid, sans me faire aucune question sur le moulin à vent que j'ay trouvé à huit cents pieds sous terre, qui va jour et nuit d'une égale et grande force, encore qu'il ne fasse aucun vent sur la terre, en vérité, c'est avoir toutes les pensées bien solides. Sçachez pourtant qu'on prétend que c'est une nouvelle découverte des secrets de la nature, et qu'une semblable machine, qui est très-simple, pourroit élever des eaux en quantité; car je crois qu'on peut la multiplier tout de mesme qu'on peut mettre plusieurs moulins sur un mesme ruisseau. Mais c'est assez parler de bagatelles.

Du 17. — Il y a longtemps que j'ai envie que le chevalier de Feuquières soit enseigne au régiment des Gardes, parce que je crains qu'il ne devienne un fainéant, et que, de tout ce qu'il peut présentement espérer, je ne vois rien qui lui convienne mieux. Je pensois abréger l'affaire en lui donnant de l'argent; puisqu'elle peut réussir autrement comme vous me le faites espérer, vous qui estes un bon oracle, à la meilleure heure; ainsi que vous le pouvez bien penser, mon argent sera bon à autre chose. Mais aussi je crains, sans compliment, que cela ne vous donne un peu plus de peine; et sur ce propos de peine, il faut que je vous dise que j'appréhende que vous n'en ayez encore une autre, que

je vous prie de prendre pour l'amour de moi : c'est que je crains que ce petit garçon n'y ait de la répugnance, et que, parce qu'il a vu ses frères quitter des compagnies pour estre aides de camp, il ne s'imagine estre dégradé en venant de cette charge à une enseigne, sans considérer que c'est quelque chose de plus solide, qu'il peut avoir la préférence, lorsqu'il s'agira de monter, enfin que c'est un chemin qui va à quelque chose et où un cadet ne craint point d'estre réformé. Si vous vous apercevez de cette fantaisie, je vous prie de ne lui rien dire du tout, jusqu'à ce que l'affaire soit faite. Alors il la prendra, parce qu'autrement il pourroit s'assurer que je l'abandonnerois à son sens réprouvé, et que je ne voudrois jamais entendre parler de lui. On m'escrit qu'il a songé de lui-mesme à estre exempt aux Gardes, et qu'il en a parlé plusieurs fois au Roy. Je ne lui en sçais pas de mauvais gré, mais cela ne le doit pas empescher de faire autre chose qui me semble aussi bon.

Nous allons donc recommencer une campagne : Dieu vous y conserve, mon cher cousin ! Je ne seray pas cependant sans inquiétude.

DE LOUIS XIV A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Saint-Germain-en-Laye, le 12 avril 1675.

Monsieur le marquis de Feuquières, comme rien n'est plus important aujourd'huy pour le bien de mes affaires que de voir une bonne intelligence tellement establie entre les deux couronnes du Nord, que la division qui pourroit naître entre elles, ne me prive point de l'action que je puis attendre de la Suède dans l'Empire, cette lettre sera particulièrement sur cette affaire.

Je vous manday, il y a huit jours, la défiance que l'envoyé de Danemark m'avoit fait paroistre de quelques articles qu'il disoit estre trop forts dans le projet du comte Nils, et du corps de trouppes, avec l'esquipage d'artillerie, que la Suède avoit fait advancer vers les frontières de Norwége. Aujourd'huy, je vois par la copie qu'il m'a communiquée du projet que le roy de Danemark a fait remettre à l'ambassadeur de Suède qui est à Copenhague, que cet ambassadeur se plaint à son tour de quelques conditions qui y sont trop dures. Les deux principales sont les demandes que fait le Danemark que la Suède casse un traité qu'elle a fait en 1661 avec le duc de Gottorp, et qu'elle annule l'article du traité que j'ay avec cette couronne, par lequel il est

stipulé que je ne pourray prendre de mesures avec le Danemark sans sa participation et sans son consentement.

Ces deux articles, à ce que m'en a dit l'envoyé de Danemark, et à ce que m'en a escrit le chevalier de Terlon, ont surpris le comte Nils-Brahé, et il a pu en effet trouver estrange que, lorsque l'on veut faire un traité d'amitié avec le Roy son maistre, on l'oblige à casser ceux qu'il a avec ses alliés.

Je ne doute point que l'on n'en ait fait paroistre le mesme mécontentement à Stockholm; mais, parce qu'il m'importe d'aller au-devant de tout ce qui pourroit brouiller ces deux couronnes, je désire que vous employiez tous vos soins pour empescher le mauvais effet que ces deux demandes pourroient causer.

Pour la première, comme ce qui y paroist de plus net est de stipuler la cassation d'un traité, j'escris au chevalier de Terlon de faire en sorte que, nonobstant cette expression, on fasse en effet ce que le Danemark peut demander, c'est à dire que si, dans ce traité avec le duc de Gottorp, il y a quelque chose qui blesse véritablement cette couronne, on insère quelques articles particuliers qui, sans parler du traité de 1661, remédient aux soubçons que le Danemark auroit eu des mesures de la Suède avec le duc de Gottorp. Si le dessein de vivre en bonne intelligence est sincère entre ces deux cou-

ronnes, il sera aisé de changer seulement les manières de s'expliquer, lorsque l'on voudra en effet se promettre les mesmes choses. Si vous avez occasion de négocier cette affaire, faites-le avec une telle adresse que la Suède connoisse que je ne souhaitte rien d'elle en cela que ce qu'elle jugera en effet le plus advantageux, puisqu'elle sçait que je préfère ses intérests à tous autres.

Pour l'article qui est dans mon traité avec la Suède, qui m'engage à ne pouvoir prendre sans sa participation aucune liaison avec le Danemark, je sçais qu'il leur donne une jalousie égale de part et d'autre, et que le Danemark voit avec autant de peine que mes alliances avec luy dépendent en quelque sorte d'une couronne qui luy est naturellement opposée, que la Suède verroit avec peine que je pûss porter ailleurs les mesmes mesures que j'ay esta blies depuis si longtemps avec elle. Si, toutefois, u traité aussi important que celuy qui se négocie Copenhague dépendoit de cette condition, ne doute point qu'elle n'y donnast les main Pour l'y disposer plus facilement, vous luy ferie connoistre que la confiance que la Suède doit avoi en moy est telle, qu'elle devroit tousjours estre a surée que, quelque liberté qu'elle parust m'e laisser, je ne traiterois jamais avec le Danemar sans sa participation. Vous joindriez à ces assura ces l'intérest dont il nous est d'obliger cette co

ronne à demeurer neutre. Que si mesme ces parolles ne suffisoient pas pour persuader la Suède, vous offririez, à toute extrémité, de luy donner un escrit particulier, qui m'engageast tousjours à ce que j'ay promis dans le traité de 1672, quoyque la Suède y eust dérogé en apparence. Mais vous ne vous serviriez de ce moyen que lorsqu'il ne vous en resteroit aucun autre pour obtenir le consentement de la Suède sur cet article.

Le mesme projet qui a esté donné de la part du roy de Danemark ne l'engage point précisément à demeurer neutre; il tesmoigne seulement vouloir employer sa médiation pour la paix et prendre un grand soin de spécifier que le traité qu'il pourroit faire avec la Suède, ne porte point de préjudice à ceux qu'il a desjà avec ses alliés. Tout cela m'a paru donner de la peine au baron Sparre; je ne doute point que l'on n'en ait la mesme inquiétude à Stockholm, et je vous mande précisément tout ce destail, afin que, connoissant davantage le mauvais effet que ces difficultés pourroient causer, vous vous employiez avec plus de soin à les combattre et à les concilier. Plus l'action de la Suède est d'une conséquence extresme dans le cœur de l'Allemagne, plus il m'importe de destourner tout ce qui seroit capable de la renfermer sur la mer Baltique si elle entroit en guerre avec le Danemark.

Vostre lettre du 16 du mois de mars, en me ren-

dant compte de la cour où vous estes, m'a fait voir les gratifications que vous y aviez distribuées par mon ordre, dont je veux espérer un bon effet.

J'ay vu, par les lettres du marquis de Vitry, que le dessein du Connétable estoit de s'avancer avec son armée, lorsqu'il quitteroit la Poméranie, dans les éveschés d'Halberstadt et de Minden. Cette pensée me paroist fort avantageuse, parce non-seulement qu'elle donne lieu à l'armée de Suède de subsister dans les terres de Brandebourg, mais parce encore qu'elle appuye le duc d'Hanovre et donne lieu de craindre au reste de la maison de Brunswick, qui est dans le party de mes ennemis. Vous contribuerez, en louant ce plan pour l'ouverture de la campagne, à donner encore plus d'envie d[illegible] l'exécuter, et ferez que l'on escrive au Connétab[illegible] de s'y employer. Je le crois avantageux à la Suède [illegible] très-utile pour mes intérests. Sur ce, je prie Di[illegible] qu'il vous ait, M. le marquis de Feuquières, en sainte garde. Escrit à Saint-Germain-en-Laye, ce 1[illegible] jour d'avril 1675.

LOUIS,

ARNAULD.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 16 avril 1675.

Monseigneur, M. le comte de Konigsmark[1] est icy depuis quatre jours, il a toutes les bonnes intentions que l'on peut désirer de luy. C'est un seigneur de rare mérite et qui n'a pas envie d'en demeurer aux quartiers de rafraischissemens. M. de Verjus entretiendra V. Ex. s'il luy plaist, des conférences qu'il a eues avec Messieurs les ministres d'Hanovre et de Munster; je feray sçavoir à V. Ex. ce que j'auray d'Hollande, et ne perdray aucune occasion de vous faire connoistre, Monseigneur, avec quelle fidélité et avec quel respect je vous suis acquis.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 19 avril 1675.

Je joindray à ce billet, Monseigneur, ce que je recevray pour V. Ex., qui sera surprise que le Danemark ait traitté avec les Espagnols et Hollan-

[1] Guillaume Othon, comte de Konigsmark, mort en 1688. Il fut lieutenant général au service de France.

dois, et qu'il en ait reçu cent septante mille escus comptant, je crois, pour rompre avec la Suède. Les Espagnols ont fait des efforts extraordinaires pour faire les quatre-vingt-cinq mille escus de leur part, et soixante et cinq mille qu'ils ont aussy payés le mesme jour à M. l'électeur de Brandebourg sur ce qu'ils luy devoient d'eschu, et Messieurs les Estats autant. Il est très-important de mettre ordre promptement aux affaires par des levées en Allemagne, et en poussant sans perdre de temps le Danemark et M. de Brandebourg: les indifférences et les longueurs ruinent plus les affaires qu'elles ne les avancent; la fierté et la prompte attaque sont de saison, et il n'y a point de temps à perdre; je laisse à M. de Verjus à entretenir Votre Excellence du reste de ses négociations, il y a tout bien à espérer.

DE MADEMOISELLE CATHERINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Pau, le 13 avril 1675.

Je reçus il y a trois jours une de vos lettres, mon cher père, avec bien de la joye, parce qu'elle m'apprit la continuation de vostre bonne santé. Il n'en est pas de même pour ma tante[1]: elle ne prend que du lait depuis deux ou trois jours, ayant une fo-

[1] Madame la marquise de Saint-Chamond.

grande toux; elle croit pourtant partir jeudy pour Séméac, mais il fait un si vilain temps que cela pourroit bien l'empescher. La petite fille de ma sœur[1] devient tous les jours jolie. Adieu, mon cher père.

P. S. Mademoiselle de Siros et Marton vous assurent de leur respect.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.*

A Versailles, le 19 avril 1675.

Votre lettre particulière du 23 du mois passé m'a fait voir que vous n'aviez pas appris qu'il y avoit plus d'un an que le Roy avoit accordé à M. le mareschal de La Ferté la démission de ses gouvernemens en faveur de Monsieur son fils, à condition toutes fois d'y commander sa vie durant. Le Verdunois y avoit esté compris comme le reste. Ainsi cette affaire est terminée il y a longtemps. Il n'y auroit pas mesme eu lieu de rien demander pour vous en cette rencontre, lorsque la chose auroit esté tout à fait arrestée. Il faut attendre quelque occasion où le Roy vous puisse faire du bien.

Il s'en présente une dans laquelle je ne doutte point que l'on ne puisse obtenir l'enseigne aux Gardes

[1] Madame de Rébenac, belle-sœur de Mademoiselle de Pas.

que vous aviez souhaittée pour le chevalier de Feuquières et dont j'avois parlé au Roy. Un fils de M. de La Salle[1], sous-lieutenant, fut tué il y a deux jours à Paris; j'ay demandé sa charge au Roy, mais je crains que l'on ne fasse monter l'enseigne. Cependant je vois le chevalier de Feuquières résolu à ne point accepter cette charge, parce que les enseignes sont fort diminuées de valeur, depuis qu'elles ont esté doublées.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 19 avril 1675.

J'ai reçu vostre lettre du 20 mars, et, pour vous y respondre, je vous diray, Monsieur, que, dès que j'ay vu clair à mes affaires, je vous en ay soigneusement rendu compte, et que tantost le grand rhume de M. de Pomponne et tantost le mariage de M. du Coudray que M. de La Tour faisoit, m'ont empêché de pouvoir sçavoir plus tost ce que ces Messieurs estoient en estat de faire pour moy; car depuis que je l'ay sçu, je vous en ay escrit toutes les semaines. J'ay esté à Feuquières, où, pour vous parler de mes affaires, je vous diray d'abord que le

[1] Charles de Caillebot de La Salle, chevalier de Malte, sous-lieutenant aux Gardes, tué en duel. Il était frère de Louis de Caillebot, marquis de La Salle, maître de la garde-robe du Roi, chevalier des Ordres.

farsin s'est mis si violemment dans mes chevaux, qu'en ayant ce qu'il m'en falloit, je suis contrainct d'en achepter dix, parce que j'en ay autant qui ne pourront pas me servir de plus de quatre mois, ce qui, comme vous le pouvez juger, ne me met pas autrement bien dans mes affaires. Pour ce qui est des vostres, je les ay trouvées en bon estat et toutes choses bien soignées. L'on travaille à ces puits que vous demandez. On ne néglige aucun eschange de bois; mais ceux des terres de la vallée de Morcourt ne seront pas à vostre profit, à cause que ces terres sont moins bonnes que celles qu'on peut donner en eschange; cependant on y travaille tousjours. Il y a une autre chose qui seroit, à mon advis, de conséquence à faire, et pour la solidité de vostre revenu et pour empescher la volerie, c'est que, les baux des terres estant à renouveller, il me paroist que, vous en ambassade et nous dans l'employ, n'avons tous nul besoin de bled, mais d'argent; de sorte que, si vous vouliez qu'on affermast tout à l'argent, il résulteroit de là que vous sçauriez au juste sur quel revenu compter, et il ne vous manqueroit pas. Je vous envoye un petit mémoire que j'ay fait faire à Aubert, et, si vous jugez cecy à propos, par les raisons que je vous dis là, vous n'aurez qu'à luy escrire vos volontés; car, pour attendre, comme un campagnard, que le bled enchérisse, ni vous ni nous ne pouvons jamais trouver

nostre compte : nous ne pouvons pas estre régulièrement payés de nos pensions, et rien n'est plus aisé, tant que vostre revenu sera en bled, de vous voler; car comment, vous de Suède et moy de l'armée, pouvons-nous sçavoir si, au marché, le bled aura valu cinq sols de plus ou de moins ? J'ay trouvé beaucoup de caballes et de discorde parmi les habitans d'Harbonnières[1], c'est-à-dire, une ligue de Simon Bernard, d'Artus, de Boulanger et de cinq ou six autres, contre le lieutenant et les eschevins. Comme ils ne voyent personne, ils sont fort insolents; je les ay exhortés doucement, et quand j'ay vu que cela n'advançoit pas fort, je leur ay prescrit la manière dont je voulois qu'ils vescussent ensemble, qui est d'estre en union; et, s'ils ne le font pas, je trouveray le moyen de le leur faire faire.

Il y a plus d'un an que le marquis de La Ferté a le gouvernement de Metz tel que son père l'avoit. Il faut que vous ne vous ressouveniez pas que je vous l'ay mandé dans ce temps-là.

Il y a une sous-lieutenance aux Gardes vacante par la mort d'un fils de M. de La Salle, qui fut tué avant-hyer par un homme avec lequel il avoit pris querelle dans un jeu de paume; M. de Pomponne l'a demandée au Roy pour le chevalier de Feuquières; s'il ne l'a pas, au moins aura-t-il une enseigne

[1] Harbonnières, bourg considérable, à deux lieues de Roye, relevant du marquisat de Feuquières.

pourvu qu'il veuille bien se rabbaisser à la prendre, ce que je ne sçais pas s'il voudra faire.

L'on doit vous avoir mandé la sortie de la cour de *Licidas*[1] (Madame de Montespan). *Il* est toujours à Paris, et les habiles prétendent que la chose est sans retour; voilà ce qui fait la grande affaire.

[1] M. le marquis de Pas voilait prudemment le nom de Madame de Montespan sous un pseudonyme masculin. Madame de Sévigné était plus discrète encore : elle se bornait à mander à sa fille : « Je ne vous « parle pas de ce qui s'est passé ici depuis un mois, il y auroit beau- « coup de choses à dire, et je n'en trouve pas une à écrire. » Madame de Scudéri était plus hardie : voici ce qu'elle écrivait au comte de Bussy-Rabutin le 16 avril 1675 : « Le Roi et Madame de Montespan « se sont quittés, s'aimant, dit-on, plus que la vie, purement par « un principe de religion. On dit qu'elle retournera à la cour sans être « logée au château et sans voir jamais le Roi que chez la Reine ; j'en « doute, ou que du moins cela puisse durer ainsi, car il y auroit grand « danger que l'amour ne reprît le dessus. » Et Bussy, plus habile que ceux dont parle M. de Pas, répondait à Madame de Scudéri : « Je sais « la retraite de Madame de Montespan ; ce que je puis dire, c'est « qu'elle ne demeurera à la cour que comme maîtresse ; on ne rem- « porte la victoire sur l'amour qu'en fuyant. » Bussy avait raison. « En vain, dit M. Monmerqué dans une des notes de son excellente « édition des *Lettres de Madame de Sévigné*, on voit Madame de Montes- « pan vivre exemplairement tantôt à Clagny, tantôt à la cour, la Reine « se rapprocher d'elle, parce qu'elle la croit convertie, le Roi, de- « venu son *ami*, la voir rarement seule, quelquefois cependant par « échappées. Peu à peu ces belles résolutions s'ébranlent et s'affaiblis- « sent ; le jubilé de 1676 vient les ranimer ; Madame de Montespan « va aux eaux de Bourbon ; mais au retour tout s'évanouit, le commerce « recommence, et Mademoiselle de Blois, depuis duchesse d'Orléans, « et le comte de Toulouse en sont les fruits. »

La lettre de M. le marquis de Pas est une autorité qui se peut ajou-

DE MADAME L'ABBESSE DE SAINT-AUSONY A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A l'abbaye de Saint-Ausony, le 20 avril 1675.

Je ne sçay pourquoy j'ay esté si longtemps sans vous escrire, mon cher frère; car, bien que j'aye esté malade à la mort, et que depuis j'aye eu diverses petites rechustes, cependant il est vray qu'il y a eu des jours où j'aurois bien pu le faire; et tout ce que je puis vous dire à cela, c'est que je ne suis bonne à rien, et que je ne fais rien de moins que ce que je voudrois le plus faire, car il est certain que vous estes l'une des personnes du monde que j'aime le mieux et dont les intérests me sont le plus chers. Ce qui a un peu contribué à cette paresse est sans doute le repos où je suis pour vostre santé et pour ce qui vous regarde, dont je sçay souvent des nouvelles par nostre chère comtesse[1]; sans cela, je sens bien, mon cher frère, que je

ter à celles de Madame de Sévigné, de Madame de Scudéri et de Bussy, sur lesquelles M. de Monmerqué s'est appuyé judicieusement pour fixer la date de la séparation momentanée de Louis XIV et de Madame de Montespan, à l'année 1675, malgré l'assertion de Madame de Caylus et celle de Rulhières qui avancent, l'une dans ses *Souvenirs*, l'autre dans ses *Éclaircissements historiques sur la révocation de l'édit de Nantes*, que cette séparation n'eut lieu qu'en 1676.

[1] Madame la comtesse de Feuquières.

n'aurois pu estre si longtemps sans vous en demander. Pour les miennes, je n'ay autre chose à vous dire, sinon que, plus je vieillis et plus je deviens infirme ; je n'ay plus de santé du tout, et je ne songe mesme plus à en avoir. Je voudrois fort mettre toute mon application à songer à bien mourir, et à m'entretenir de cette double éternité, heureuse pour ceux qui aiment Dieu et ne songent qu'à luy plaire, et malheureuse pour ceux qui aiment le monde et suivent ses maximes. Vous sçavez cela mieux que moy. Vous sçavez encore tout ce que je pourrois vous dire de ma sœur[1] et de tout le reste ; je ne vous parleray donc que de vostre petite-fille, qu'on dit estre la plus jolie enfant du monde. Sa mère m'a escrit qu'elle ne doute pas que je ne l'aime bien, puisqu'on dit qu'elle ressemble à feu ma pauvre sœur[2]. Adieu, mon cher frère ; je prie Dieu tous les jours pour vous comme pour moy-même.

P. S. Une de vos nièces[3] prendra le voile à Saintes le 3 de may, et sa sœur, qui est avec moy, doit partir mardy pour assister à cette feste.

[1] Madame la marquise de Saint-Chamond.

[2] Madame la marquise Isaac de Feuquières, née Gramont.

[3] Une des filles de Madame la comtesse de Feuquières. (Voir la lettre du 26 mars 1674, t. II, page 405.)

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE CHEVALIER DE FEUQUIÈRES.

A Stockholm, le 24 avril 1675.

J'ai reçu vostre lettre du 20 mars qui est la seconde depuis vostre arrivée à Paris; encore n'est-ce qu'une response bien esloignée du style que je la devois attendre, après ce que vous m'aviez promis en sortant de vostre maladie. Elle ne contient que des plaintes contre vostre frère[1], et quelque part que vous m'y faittes de vos desseins, sans que j'y voye pourtant aucune marque de vostre complaisance pour moy, tant s'en faut qu'il y en ait de vostre obéissance; par où je vois que la guérison du corps a beaucoup empiré la maladie de l'esprit, qui m'avoit fait tant de peine auparavant. C'est à celle-là que je veux travailler fortement, en vous disant une fois vos fautes et ma volonté; ce sera à vous de vous corriger ou de prendre vos mesures sur ma volonté, que vous trouverez par les effets fort absolue.

Vostre frère, dont vous vous plaignez, m'a beaucoup dissimulé sur vostre sujet; il m'avoit bien d

[1] M. le marquis de Pas. En sa qualité d'aîné de la famille, il remplaçait son père dans la surveillance de ses frères.

que vous ne croyez pas aisément conseil; mais j'en apprends bien davantage par vostre propre lettre, car j'y vois, entre autres choses, que vous continuez à mespriser tellement mes sentiments, que vous allez à l'encontre sans ma permission, sans prendre conseil de nos véritables amis, enfin sans témoigner le moindre scrupule, ne suivant en cela que des conseils dont vous n'oseriez nommer les auteurs, ou plustost vostre caprice, car je ne sçaurois croire, vu les méchantes raisons que vous alléguez, que vous y ayez jamais fait vous-mesme aucune réflexion.

Vous voyez que, dans le mauvais estat de mes affaires, d'où dépend pourtant la subsistance et la fortune de tous vos frères, je veux bien faire un effort extraordinaire pour réparer vos fautes passées et pour vous mettre dans un chemin qui vous mène à un établissement certain dans la Maison du Roy; et vous, Monsieur, sans me rien dire ni à personne du monde, vous déclarez à M. de La Feuillade[1] que vous ne voulez pas estre enseigne au régiment des Gardes, et vous résolvez de remercier le Roy, s'il vous en parle, parce, dites-vous, que ceux qui remplissent ces places sont d'extraordinaires créatures. Vous adjoutez encore que vous feriez difficulté

[1] M. le duc de La Feuillade était colonel du régiment des Gardes françaises; cette charge lui avait été donnée en 1672, après la démission de M. le maréchal de Gramont.

d'accepter une sous-lieutenance, à moins que le Roy ne vous l'offrist et qu'il ne vous promist de ne vous y pas laisser longtemps. Et puis, pour me faire voir un beau trait de vostre prudence, vous dites que vous reparlerez encore au Roy, que, s'il ne fait rien pour vous, vous lui demanderez la permission d'aller à Messine, et que, si vous ne faites rien là, vous irez passer six années dans les pays étrangers, afin d'acquérir assez d'expérience pour commander une compagnie. Eh! mon ami, que d'extravagances! Je ne dis rien de l'obéissance que vous me devez, car vous vous estes fait un calus là-dessus, depuis que vous ne voulustes pas prendre un mousquet, quelque commandement que je vous en fisse. Je ne dis rien non plus de M. de Pomponne, encore qu'un des trois ministres du Roy pust bien estre reçu dans vostre conseil. Pour vostre frère, il n'en est pas digne, car il ne vous flatte pas assez. Mais croyez-vous de bonne foy, que, parmi ces créatures extraordinaires dont vous parlez, il n'y en ait aucune qui ait des parents de qualité et de bon sens? Si, à leur exemple, vous vous fussiez appliqué à la mesme chose d'aussi bonne heure, comme je le voulois, vous seriez à cette heure vraisemblablement plus avancé que vous n'estes; mais ne vaut-il pas mieux tard que jamais, puisque vous n'estes jusqu'ici dans aucun chemin et que, plus vous tarderez à vous y mettre, pis ce sera? Si vous avez du mérite, vous ne le pe

drez pas pour cela; au contraire, il augmentera, parce que cela plaira assurément au Roy, et vous en aurez plus de préférence pour monter les autres degrés. Ces charges, lorsqu'on les vend, fournissent des expédients pour aller à d'autres, et le Roy vous en tirera plustost que du néant d'un volontaire. Souvenez-vous que vos frères, ayant perdu leurs enseignes dans le régiment du Roy, par une cassation générale, reprirent des mousquets, et que cela ne leur a point fait de tort; c'estoit pourtant une chuste, et ce qu'on vous propose est un commencement d'élévation de rien à quelque chose de solide, qui s'augmente infailliblement avec le temps. Si le Roy, à qui M. de Pomponne a fait connoistre ma pensée, sans toutefois lui parler d'argent, a la bonté de vous donner une enseigne, ce sera déjà une récompense effective de vos prétendus services. S'il vous donnoit une sous-lieutenance, à la bonne heure; mais lequel des deux que ce soit, si vous ne l'acceptez de bonne grâce, vous-mesme et avec gratitude, sçachez que vous vous excluez pour longtemps de tout avancement; et d'ailleurs vous feriez rire Sa Majesté par la manière dont vous entreprenez de lui parler des 10 000 livres.

C'est une plaisante pensée que vous avez de lui demander la permission d'aller en Sicile, en cas qu'il ne vous donne rien présentement; et puis, si vous ne faites rien là, vous irez, dites-vous,

passer six années dans les pays estrangers, afin d'y acquérir la capacité de commander une compagnie de cavalerie ou d'infanterie. Je ne crois pas que vous trouviez grande difficulté à obtenir cette permission. Mais vous ne songez pas premièrement que vous ne sçauriez souffrir la mer, si ce n'est encore que vous vous soyez servi de ce prétexte une autre fois pour ne pas suivre la route que je voulois. Volontaire pour volontaire, ne serez-vous pas aussi bien à la vue du maistre qu'en Sicile? Et, s'il a de la bonne volonté pour vous, en vous parlant aussi bénignement que vous dites, quel sujet avez-vous de quitter son service? Apprendrez-vous mieux vostre mestier dans les pays estrangers qu'en France, et quel acquit y apporterez-vous? En quel pays irez-vous aussi? Il faut donc que ce soit avec les ennemis, car je n'en sçais point d'autre, la Suède n'estant point du tout le fait d'un catholique. Vous voyez donc bien que tout cela n'est pas digéré, et que ce n'est pas sans sujet qu'on se rebute de vous donner un conseil, puisque vous ne le considérez point du tout, et que vous haïssez ceux qui vous le donnent.

Il faut encore que je vous désabuse d'une opinion que vous avez conçue au sujet des 10 000 liv., et en ceci je pourrai mieux réussir, puisque ma volonté y fait le tout. Sçachez donc que vous n'avez nul droit de les offrir au Roy, et que vous n'en avez

aucune disposition. C'est un effort que j'avois bien voulu faire pour vous mettre dans un chemin, parce que vous me paroissez errant et vagabond; mais, si par la bonté du Roy, et selon l'espérance que M. de Pomponne m'en a fait concevoir, je puis me garantir de cette despense, je serai très-aise de m'espargner les incommodités, auxquelles je m'exposois pour l'amour de vous seul. Il est assez bizarre aussi que vous raisonniez sur l'employ de cette somme et que vous résolviez sans l'ordre de M. de Pomponne, qui seul sçait mon intention.

Je ne vois en vostre conduitte ni docilité ni raison, et ne sçais quel remède y apporter. Quand je vous montre vos deffauts et que je vous dis ma volonté de père, c'est à vous de vous corriger et de m'obéir; car, après cela, je vous laisserai souffrir toutes les incommodités qui pourront vous rappeler à la raison et à vostre devoir; et cela, je le ferai comme je vous le dis, pour le mien propre, n'y sçachant rien davantage à l'âge où vous estes.

Je vous défends donc de faire désormais aucun pas dans cette affaire que par l'ordre de M. de Pomponne, et vous commande de le prendre de lui avec respect et soumission, comme vous devez. Que si, par vostre conduitte, vous vous estiez éloigné de lui, cherchez le moyen de vous en rapprocher promptement.

Croyez vostre frère en toutes choses : il n'est

point pour vous dans le fond comme vous le pe sez, car je m'en serois aperçu ; sa manière seuleme est un peu sèche, mais ce défaut n'est pas une ma que de mauvais naturel, comme pourroit est le vostre de juger téméraireinent comme vo faittes, et d'en vouloir tousjours à ceux qui ne vo flattent point. Il est si esloigné de trouver mauva que je fasse un effort pour vous qu'au contraire m'en remercie et y contribueroit du sien; et tout mal que vous en pouvez croire, avec quelque a parence, c'est qu'il seroit bien aise d'estre, par moyen, soulagé de vous, qui l'avez extrêmeme fatigué.

Je vous ordonne aussi de m'escrire ; enfin je vo recommande de vous rendre docile et de craind Dieu, car j'ai grand'peur que tout vostre désord ne vienne de ce que vous l'avez délaissé pour su vre vostre sensualité. Je fais de tout cela des co ditions sans lesquelles vous ne devez rien attend de moi. Car ne vous imaginez pas que, m'aya fait connoistre, toute votre vie, que ma douceur gagne rien sur vous, je veuille vous satisfaire préjudice de vos frères, qui employent le mie qu'ils peuvent les moyens que je leur donne. Fo tifiez-vous donc contre vous-mesme seulement, encouragez-vous pour vaincre en cela vostre pl grand ennemi, à l'aide de l'esprit et de la raiso qui vous restent, du moins si vous croyez que l'

mitié d'un père soit bonne à quelque chose. Ce n'est pas que je vous la dénie, mais vous n'en ressentirez point les effets que vous ne veniez au-devant par vostre obéissance. A Dieu, je le prie qu'il vous bénisse, et que cet avis vous suffise.

Ce n'est pas encore tout; comme je ne veux pas recommencer souvent, et qu'il faut que vous en profitiez, il ne faut aussi rien oublier. Vous avez vous-mesme rendu ma lettre à M. de La Feuillade; vostre frère vous a monstré celle que je lui ai escritte ; vous avez sçu que M. de Pomponne avoit eu la bonté de parler au Roy; vous connoissiez donc ma volonté; vous faittes semblant de vous y conformer, du moins vous me le laissez croire par vostre silence, et cependant vous agissez au contraire auprès de M. de La Feuillade; ce procédé est-il honneste envers M. de Pomponne et envers moi? Nous laisser prendre de la peine pour vous, et la rendre vous-même inutile, sçachant bien que vos frères en profiteroient avec plaisir et soumission! Vostre frère vous a parlé un peu sèchement, après vous avoir rendu plusieurs bons offices auprès de moi et s'estre épuisé de remontrances inutiles qu'il vous a faittes; à cause de cela vous le haïssez. Mettez-vous en ma place, et jugez si je n'aurai pas raison, pour vostre propre bien, de vous laisser souffrir, et de m'employer pour tous vos frères, l'un après l'autre, jusques à ce que vous soyez corrigé. Faittes vostre



profit de tout cela, et ne m'en haïssez pas, car estes tout propre à le faire.

DE MADAME LA MARQUISE ARNAULD DE POMPON
A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 26 avril 16

Vous ne vous devez pas tant plaindre de ı Monsieur, car je vous ay escrit et fait escrire mon cabinet par M. vostre fils; je vous diray sentement que j'ay reçu vostre lettre du 30 de n par laquelle vous m'envoyez une lettre de M Flon de 1 000 escus; et, comme vous me mar que c'est par mon avis que vous donnez 9 000 livres, vous voudrez bien que je vous dise je ne vous ay jamais demandé pour M. vostre que 6 000 livres, et que M. de Pomponne trouve vous vous engagez beaucoup avec vos banqui dans un temps où l'on ne paye pas fort ; ment. J'ay cru donc ne devoir point parl M. vostre fils ni luy donner vostre lettre, sans qu sçache auparavant de M. Fromont ce que vous devez; et il me semble que, si vous aviez à dor quelque chose, il faudroit partager cette son à vos deux chevaliers[1]. Je vous dis tout (

[1] M. le chevalier de Feuquières et M. le chevalier de Pas.



sans que je prétende que vous en mandiez rien à M. vostre fils, car je ne veux pas, s'il vous plaist, que vous me fassiez d'affaire avec luy. Je vous le dis, parce que je vois qu'il a tout ce qu'il luy faut présentement et qu'il a reçu de M. de La Tour 3 500 livres et le reste ailleurs, jusqu'à 6 000 livres; vous luy mettez sa pension à 5 000 livres, ainsy il a de quoy subsister très-honnestement, avec ce qu'il tire de son régiment; et, comme vos deux autres sont bien juste dans leurs affaires, lorsque vous m'aurez fait réponse ou que j'aurai esté à Paris, je vous manderay ce que je pourray faire pour eux. Je vous prie surtout de ne me point faire d'affaire avec vostre aisné, car je vous dis ce que je crois vous devoir dire en conscience, mais je ne veux pas qu'il sçache tout ce que je vous mande.

M. l'abbé de Feuquières m'a dit que vous luy avez promis en partant que vous payeriez 300 livres sur la maison du Cloistre[1]; comme il en sort et qu'il faut payer et faire les réparations, je vous prie de me mander ce que vous ordonnez là-dessus, afin que, si M. Fromont veut donner cette somme, je la luy demande pour l'Abbé, ou bien que je voye où on la prendra pour luy. Il y a trois mois que je suis à faire rétablir trois mois oubliés de vos appointements de l'année passée; j'en ay desjà fait parler M. de Pomponne trois ou quatre fois et

[1] Le cloître Saint-Honoré. (Voir la note de la page 54.)

donner des mémoires; cependant je n'ay pu en(avoir l'ordonnance qu'il faut, qui sera différente autres. Je vois que vous ne toucherez point prése ment ce qui vous est dû de l'année courante: ai hors le quartier oublié d'avril, may et juin de je ne vois rien à recevoir pour les banquiers.

Quant aux autres despenses, je n'ay rien do à personne, depuis le compte que je vous ay env(quand je reçus l'année passée. Il y a les gage: Barthélemy, qu'il faudra que je donne à sœurs.

Vous sçaurez que ma sœur[1] est accouchée (garçon et a pensé mourir, son enfant venant n elle se porte bien présentement, Dieu mercy.

Vous sçavez que la Reine a eu un faux gern il y a huit jours qu'elle se porte bien. L'on de Versailles jeudy, et le Roy doit partir le (may pour la campagne[3]. L'on vous a mandé tat des affaires, et comme quoy la cour est chan;

[1] Madame la marquise de Vins.

[2] Les enfants nés du mariage de Louis XIV et de Marie-Tl d'Autriche, furent : 1° Louis de France, Dauphin, né à Fon bleau en 1661, mort à Meudon en 1711; 2° Philippe de Fr duc d'Anjou, né à Saint-Germain-en-Laye en 1668, mort en 1 3° Louis-François, duc d'Anjou, né à Saint-Germain-en-Laye en mort la même année; 4° Anne-Élisabeth, morte au berceau; ! rie-Anne, née et morte en 1664; 6° Marie-Thérèse, née en morte en 1672.

[3] La campagne de 1675 dans les Pays-Bas.



cela est toujours au mesme estat, et personne ne sçait où cela ira [1]. Adieu, Monsieur, en voilà assez.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 26 avril 1675.

Je sers dans l'armée de M. de Turenne, à qui je vous prie d'escrire pour me recommander un peu fortement. M. de Chabray me met au désespoir, car je ne puis tirer un sol de luy, et il ne tient à luy que je n'aye mon équipage tout prest. Vous voyez par la datte de ma lettre que je dois estre pressé; car, avec tout cela, sans une pistolle, il faudra que je parte dans dix ou douze jours. Le Roy a dit qu'il partiroit le 7. Je ne sçais quand j'auray de vos nouvelles pour le supplément de deux mille escus et l'augmentation de ma pension, ce que j'attends avec impatience. Il n'y a rien de nouveau icy, et les choses y sont comme il y a huit jours. Je vous envoye une lettre d'Aubert, que je reçois dans cet instant que la poste me presse. Son-

[1] Madame de Pomponne parle du changement survenu à la cour par la retraite momentanée de Madame de Montespan, annoncée à M. le marquis de Feuquières par M. le marquis de Pas dans sa lettre du 19 avril, page 249.

gez, je vous prie, que vous avez un fils fort intrigué, et qui vous supplie de penser qu'il est dans le temps où il faut le pousser. Croyez qu'il est pour vous comme il doit estre.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 26 avril 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, ensemble le billet de V. Ex. du 10 et celuy de M. Le Vasseur du 13. J'ay bien de la joye que V. Ex. soit satisfaite de la voye que j'ay reprise pour luy faire tenir ses paquets. Je n'avois pris celle de M. de Terlon que vû le désordre qui estoit dans les postes, et le changement qui avoit esté fait en Suède, non pas pour l'espargne, n'en désirant faire aucune pour le service de Sa Majesté ni pour la satisfaction de V. E. que j'estime, et ses bonnes grâces, au delà de ce que je puis exprimer. Je vous en rends autant qu'il m'est possible, de ce que vous continuez à me rendre auprès du Roy et de Monseigneur de Pomponne tous les bons offices qu'il vous est possible, de quoy, Monseigneur, j'ay toute la reconnoissance qu'un homme de bien peut avoir, et nous prions Dieu, Madame Bidal et moy, qu'il le rende au centuple à V. Ex. et à son illustre maison.

Je ne vous escrivis point, Monseigneur, le dernier ordinaire, n'ayant rien qui méritast d'entretenir V. Ex. Le temps s'avance de la campagne, qui nous va fournir d'amples matières; je ne négligeray aucune occasion pour faire sçavoir à V. Ex. tout ce qui viendra en ma connoissance de considérable.

Tous nos Messieurs de Suède se préparent de la bonne sorte, et il me semble que, outre leurs inclinations martiales, les menaces de leurs ennemis les animent à les primer; et c'est à la vérité le meilleur party que nos anciens et véritables amis puissent prendre : le premier coup donné à propos est un coup de partie. Nous pressons et presserons M. le duc d'Hanovre de se mettre en affaire, et lorsqu'il y sera une fois, il sera obligé de faire le personnage qu'il doit.

Du costé du Danemark, ils font paroistre qu'ils ne sont pas dans le dessein d'entrer en affaire avec leurs voisins, aussy n'y trouveroient-ils pas leur compte. Je vis hier une lettre du Grand Trésorier du royaume, escritte du 20, qui porte que les affaires des alliés ne sont pas en estat de les faire rompre avec leurs voisins, que l'argent qu'ils en viennent de recevoir n'est pas la dixiesme partie de la dépense qu'ils ont faite pour eux, en tenant, depuis trois ans une grande quantité de troupes extraordinaires, qui les ont obligés à de grandes dépenses. Quoyque je ne voulusse pas estre caution de ce que l'on fera

en Danemark, je ne puis croire que M. le premier ministre, qui est prudent et sage, dans le commencement de sa fortune, l'aille hazarder et les Estats de son maistre, nos affaires estant en l'estat où elles sont, et celles de nos ennemis dans le désordre; car ils sont sans argent, pleins de confusion et d'infortune. Le gouverneur de Flandres a assez mal employé son argent, vû la rareté qui en est très-grande chez luy. Il ne laisse pas de faire de grandes listes d'armées plus grandes de moitié que ses armées ne sont : le papier souffre tout. Si les alliés de Sa Majesté font leur devoir et ce que leur réputation et leurs interests exigent, il y a lieu d'espérer, avec l'aide de Dieu, une des plus glorieuses campagnes que Sa Majesté ait faites.

Outre le secrétaire de l'envoyé d'Espagne, qui est à Copenhague, lequel est venu icy avec une lettre de la reine d'Espagne, pour nous faire sortir et qui s'en est retourné aussy sçavant qu'il estoit venu, M. Brandt, envoyé de M. de Brandebourg présenta le 22 un grand mémoire contre nous et MM. les Suédois, plein d'invectives et de reproches; j'espère qu'il avancera aussy peu que les autres. Cependant l'on doit estimer la constance de MM. de cette ville à tenir ferme, comme ils font, sans estre esbranlés de tant de menaces.

Ne différez point, Monseigneur, à m'adresser les lettres de MM. vos fils qui sont dans les armées du

Roy : outre qu'il ne m'en coustera rien pour celles que V. Ex. leur escrira, j'auray une joye singulière de vous rendre, et à eux, ce service, que je peux plus utilement qu'un autre, escrivant toutes les semaines à la cour, à Monseigneur le Prince et à Monseigneur de Turenne, le plus souvent deux fois.

Puisque V. Ex. trouve bon que je luy envoye ce qui s'imprimera de plus curieux, je le feray, et j'y commence aujourd'huy par une pièce que l'on dit venir de la plume d'un ministre de Brandebourg, et par une lettre de M. le Connétable, qui est assez agréable, qu'il escrit à M. le prince d'Anhalt. Je suis avec respect, etc.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 3 mai 1675.

J'ay reçu, Monseigneur, les deux billets de V. Ex. des 17 et 20 avril, et tout ce qui les accompagnoit, que j'ay fait tenir. J'ay bien de la joye que V. Ex. soit satisfaite de la diligence de ses paquets; je vous puis assurer, Monseigneur, que rien ne m'est plus cher que de plaire à V. Ex.; tant que je seray dans l'employ, je n'espargneray rien pour le service du Roy et la satisfaction de V. Ex. Je ne luy escrivis point mardy dernier, n'ayant rien qui méritast de

l'entretenir; cette disette sera de courte durée. Nous avançons à grands pas dans la campagne, qui nous va fournir abondamment des matières, et ce sera alors que je promets à V. Ex. de ne laisser partir ni ordinaire ni extraordinaire, sans l'avertir de tout ce qui viendra en ma connoissance de véritable et de considérable; car de mander les fables que font courir les ennemis, c'est où je ne m'attache point. Ils font grand bruit des grandes conquestes qu'ils vont faire, de Philisbourg qu'ils vont brusler, de Trèves qu'ils vont prendre, et de Brisach qu'ils vont blocquer; et, avant, ils se doivent jetter inopinément sur les Estats de M. de Bavière et l'obliger à donner ses troupes; pour ce dernier, j'ay averty M. de La Haye, afin que l'on ne néglige rien de ce costé-là, les ennemis ayant leurs troupes en Souabe et Franconie, fort proche des Estats de cet électeur.

Tout va très-bien en l'armée de Suède; l'ouvrage de V. Ex. est en son lustre; et, à présent que ces Messieurs sont en affaire, il n'y a plus moyen de reculer ni de se desdire; il ne fit jamais meilleur pour les intérests de la couronne de Suède et pour restablir sa réputation; mais il faut pousser M. l'électeur de Brandebourg sans réserve; lorsqu'on aura mis ce prince à la raison, l'on viendra aisément à bout du reste.

M. le comte de Konigsmarck partira dans quatre

jours pour l'armée de Suède; ce seigneur est plein d'une généreuse ambition, il ne tiendra pas à luy que l'on ne pousse les affaires.

M. de Verjus doit escrire à V. Ex. l'estat de ses négociations, qui ne tarderont guère à avoir un favorable succès, si, du costé de la cour, on luy en donne les moyens. V. Ex. sçait mieux que personne que, du costé du Nord et d'Allemagne, l'on n'avance rien sans argent; vos Messieurs ont desjà fait une grande dissipation de vos dernières lettres de change; je crois qu'ils ne traitteront pas plus favorablement les Estats de M. de Brandebourg, qui fait imprimer mille faussetés tous les jours contre l'honneur du roi de Suède et son Estat.

Il n'y a point d'argent en Flandres; toutes les sommes que l'on avoit promises à M. le gouverneur de ce pays ont esté employées pour les affaires d'Italie. Il semble que don Juan [1] n'ait nulle inclination à y passer; il inquiète fort la Reine catholique par les grandes intrigues qu'il a à la cour d'Espagne. V. Ex. aura bien de la joie d'apprendre que son ouvrage est en sa perfection : l'armée de Suède marchera tout de bon le 12 de ce mois. M. de Verjus rend compte à V. Ex. du bon estat de sa négociation.

[1] Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV et d'une comédienne nommée Caldérona; né à Madrid en 1629, mort en 1679.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 7 mai 1675.

Je vous donnay avis, Monseigneur, le 3 de ce mois, de tout ce que je sçavois. Je crois que M. de Verjus aura averty Vostre Excellence du bon estat de ses négociations; il partit hier au soir sans bruit pour Hanovre, où il achève l'affaire de Munster; bien d'autres s'y joindront, MM. les électeurs de Cologne, de Mayence et mesme de Trèves, MM. de Paderborn et de Neubourg; il pressera aussy l'action de M. le duc d'Hanovre.

L'Empereur continue furieusement à vouloir que MM. de cette ville me chassent, et il les menace de les mettre au ban. Je prie Vostre Excellence d'avoir, s'il luy plaist, une lettre du roy de Suède à MM. du sénat de cette ville, pour M. du Pré et pour moy: j'ay tous mes biens dans les Estats de Sa Majesté Suédoise, et ce n'est qu'en haine de ce que l'on fait icy payer les subsides à la Suède, que toute cette persécution nous arrive. Je prie Vostre Excellence d'avoir au plus tost cette lettre; qu'elle soit un peu forte, car il ne se peut rien de plus violent que la conduitte que les ministres de l'Empereur et de Brandebourg font paroistre. Je vois ces Messieurs de cette ville bien ébranlés cette fois, vu qu'ils ont

à leurs portes une armée de Suède, sous un chef invincible, et une autre de M. le duc d'Hanovre.

Le parlement d'Angleterre continue ses séances, c'est ce qui retarde nostre campagne de quelques jours.

Je reçois présentement, Monseigneur, deux billets de Vostre Excellence, du 24 et 27 avril; je ne puis comprendre d'où vient le retardement des pacquets, je ne manque jamais de les envoyer par les extraordinaires; j'en paye le port jusques à Elseneur, comme Vostre Excellence le peut voir sur lesdits paquets, où il doit y avoir *franco* jusques audit Elseneur; le maistre de la poste dit les avoir bien envoyés, il faut que ce retardement vienne de Suède. Vostre Excellence peut voir tous les dessus des paquets et verra si ce que je luy escris est vray: je suis homme de bien qui n'escrit que la vérité, et je vous assure, Monseigneur, que je n'ay pas manqué un seul ordinaire à vous envoyer tout fort régulièrement, payant tous les ports comptant au maistre de la poste. Je trouve le même retardement aux paquets de Vostre Excellence, ne recevant celuy escrit le mercredy qu'avec celuy escrit le samedy, ce qui retarde aussy les paquets pour la cour de plusieurs jours. Il est important de voir à fond, en Suède, ces malicieuses manœuvres, qui retardent les paquets que Vostre Excellence m'envoye, et ceux que j'envoye à Vostre Excellence; je croirois que ces dés-

ordres n'arrivent que pour ruiner les postes extraordinaires, qui sont celles de Danemark, et faire valoir celle de Suède qui ne part que le samedy. Si les lettres de M. du Pré n'arrivent pas aussy comme elles doivent, il y a de la malice là-dessous. Je prie Vostre Excellence de me nommer un marchand sous le nom duquel je puisse envoyer ses paquets; mon homme ira, avec celuy de M. du Pré, les porter : je ne sçais plus, en vérité, quel chemin prendre, mais je n'espargneray rien pour contenter Vostre Excellence.

Tout présentement, Monseigneur, je viens de demeurer d'accord avec M. du Pré d'envoyer tous les paquets pour Vostre Excellence sous le couvert de M. du Flon; j'en payerai le port; ainsy Vostre Excellence ne s'en mettra point en peine davantage, s'il luy plaist. Je suis avec respect, Monseigneur, de Vostre Excellence, etc.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 10 mai 1675.

Je vous escrivis, Monseigneur, par l'extraordinaire de mardy, tout ce qui s'estoit passé icy; il n'y a rien de changé depuis. Ces Messieurs de cette ville persistent véritablement avec une trop grande déférence, quoyqu'avec déplaisir, dans leur résolution

Leur conduitte leur a attiré cette fâcheuse affaire. Je leur avois donné conseil dès le premier abord, il y a six mois, de faire une assemblée générale de leur bourgeoisie, pour luy faire connoistre les intentions de l'Empereur: tout eust esté, Monseigneur, à tesmoigner l'impossibilité qu'il y avoit de faire en cette affaire les volontés de Sa Majesté Impérialle et qu'il luy seroit député; cette députation étant accompagnée de 12 ou 15 000 ducats, en une cour où l'argent est rare, tout auroit réussy. C'est une pauvre conqueste à l'Empereur et à ses alliés que la sortie de deux hommes de la ville d'Hambourg; ils feront à trois lieues de la ville les affaires du Roy, de mesme qu'ils les faisoient icy. Comme je suis prompt et résolu à prendre mon party, j'ay desjà tout mis en estat; je me retireray à Bouxsthehoude, où les postes passent et repassent; j'y feray adresser par les maistres des postes de France et d'Hollande mes paquets; bref j'ay mis tel ordre que rien ne manquera au service. Cependant, en quatre ou cinq semaines, les affaires changeront: MM. d'Hanovre et de Munster, faisant leurs personnages, donneront d'autres pensées. Il ne se peut plus mal agir et plus en scélérat que ne fait le résident de Brandebourg, à qui j'ay rendu beaucoup de services: il fait courir des bruits séditieux, que les François ont voulu mettre le feu à la ville, que, si je ne veux obéir, après que le sénat m'a déclaré les volontés de

l'Empereur, il s'offre de faire entrer trente filoux pour m'enlever et M. du Pré, qui a parlé mal de son maistre, et cent choses de cette sorte. J'attends, Monseigneur, ce que j'ay demandé à Vostre Excellence du roy de Suède; je crois qu'il me l'accordera volontiers, puisque feu mon fils est mort au service du feu Roy son père, après avoir reçu les derniers soupirs de ce grand prince, et n'ayant pu survivre à un si bon maistre. Pour moy, il y a vingt-deux ans que j'ay les terres de Wildembruck et Harsfeldt; mais Sa Majesté Suédoise escrivant fortement ce qui se doit nous aurons fait ce que nous devons. Cependant, si ces Messieurs continuent, j'appréhende que le Roy n'en fasse une sévère justice par la prise de leurs vaisseaux; et, comme cela est une affaire qui arrivera, je ne crois pas devoir me hazarder à demeurer ici, lorsque ces exécutions se feront.

Je crains, Monseigneur, que cette assemblée d'armée de M. de Montécuculli vers Norlingue ne soit pour opprimer M. de Bavière et l'obliger à donner ses troupes; toutes celles de l'Empereur marchent de ce costé là, ce qui me donne ces soupçons. J'espère que M. d'Hanovre fera bientost son personnage, ainsy que M. de Munster : nous allons entrer en affaires, dont j'avertiray Vostre Excellence, à qui je suis, Monseigneur, avec respect, etc.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 13 mai 1675.

Monseigneur, M. de Montécucully n'a pas réussy dans le dessein qu'il avoit sur la Bavière; il est party d'Ulm le 4 pour se rendre à Heilbron, où toutes les troupes impérialles, lorraines et celles de M. le duc de Zell se doivent trouver; ils débittent, à leur ordinaire, que c'est pour attaquer Philisbourg; j'ay peine à croire qu'ils fassent une entreprise de cette force, avant d'avoir pris leurs seuretés avec M. de Turenne, qu'il les laissera faire. La place estant bien fournie de toutes sortes de provisions, d'une forte garnison, de bons officiers, et l'armée du Roy estant de 20 000 hommes de pied et de 15 000 chevaux, il seroit à souhaitter que M. de Montécucully commençast la campagne par un siége de cette importance. J'appris dès hier avec bien de la joye le récit qu'un gentilhomme françois, qui venoit de l'armée de Suède, me fit de l'avoir vue tout assemblée, M. le Grand Connétable à la teste depuis les quatre heures du matin jusques à six heures du soir, en la meilleure santé où il ayt esté depuis dix ans. Ce Gentilhomme, qui est un officier qui a servy vingt-cinq ans en France, me dit n'avoir jamais vu de plus belles

troupes ni en meilleur ordre, et que le nombre des combattants passe 22000 hommes; il vit défiler régiment à régiment, avec M. le marquis de Vitry, qui l'avoit prié, venant icy, de m'en faire le récit. Enfin, Monseigneur, avec vostre prudente conduitte, vous voyez vostre pénible ouvrage dans sa dernière perfection : l'armée s'avance sur l'Elbe, et cette marche si avancée oste tout prétexte à M. le duc d'Hanovre de différer de faire son personnage. Aussy, Vostre Excellence verra dans la dépesche de M. Rousseau que tout est disposé à bien faire; il est temps, en vérité. M. de Verjus est arrivé heureusement à Hanovre.

M. le comte de Windisgratz, qui est à Lunebourg, pour y faire des intrigues, à la diette qui s'y tient, a prié M. le duc de Zell, de la part de l'Empereur, de faire arrester M. de Verjus; c'est bien prendre de la peine à Vienne pour des bagatelles. Ces bons ministres se devroient appliquer à quelques affaires plus importantes, à trouver les moyens de faire un coup de partie, qui seroit de chasser d'Allemagne M. de Turenne et M. le Grand Connétable; car de tant travailler depuis sept mois pour me faire sortir de Hambourg, en vérité, outre la peine qu'ils y ont et auront, ils n'en tireront pas de grands avantages à leur party. Vostre Excellence trouvera cy-jointe la copie de la lettre que Messieurs de cette ville ont escrite au Roy, dont je ne me suis point voulu

charger; ils l'ont envoyée au sieur Beck, leur agent, pour la présenter à Monseigneur de Pomponne; cependant ils députent à Vienne, et il me semble qu'ils ne me presseront pas si fort de sortir. Pendant quatre ou cinq semaines que j'auray, peut-être les affaires de la campagne changeront celles de cette ville, qui a tant d'intérests à ne pas désobliger le Roy, ce qui seroit leur ruine totale.

J'ay vu deux fois M. de Puffendorf,[1] qui parle de Vostre Excellence avec l'estime et la vénération que les personnes de vertu doivent.

DE M. LE CHEVALIER DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 11 mai 1675.

Le Roy m'ayant dit deux fois cet hyver qu'il vouloit faire quelque chose pour moy, après luy avoir tesmoigné le peu d'agrément qu'il y avoit à un cadet de servir trois campagnes comme aide-de-camp, sans se voir, au bout d'un aussy long temps, plus advancé que la première année, je m'estois figuré que je ne partirois pas sans avoir obtenu ce que j'attendois depuis six mois; mais j'ay bien vu que mes espérances estoient vaines, qu'il falloit se résou-

[1] Isaïe Puffendorf, frère aîné du célèbre publiciste de ce nom. Il représenta pendant quelques années la Suède à Paris, et acquit la réputation d'un habile politique. Il mourut en 1689.

dre à recommencer tout de nouveau, et que le temps des grâces n'estoit pas encore venu pour moy. Au reste je le dis fort bien au Roy, quand je luy demanday, il y a cinq ou six jours, quelle seroit ma destinée, en le priant de me dire si je ne verrois pas bientost esclore les espérances qu'il avoit eu la bonté de me donner lorsque j'avois eu l'honneur de luy remonstrer mes nécessités et l'envie que j'avois de le servir; sur quoy il me respondit qu'il ne s'estoit rien présenté et que les occasions de faire alloient naistre; je le remerciay, en luy disant qu'elles ne pouvoient pas venir trop tost pour moy, et que j'allois faire tous mes efforts, afin de le suivre avec toute la diligence que je pourrois. Je ne sçais s'il m'entendit bien, parce qu'on luy parla dans ce moment-là. Il est party ce matin pour aller coucher à Lusarche, et de là prendre la route de Ham; pour plus avant, peu de gens le sçavent. Les raisonneurs ne sçavent plus où ils en sont; Cambray, Namur et Luxembourg leur donnent fort à penser, aussy bien que les contremarches qu'on fait faire aux troupes[1].

[1] Au commencement de la campagne de Flandre, il y avait en ce pays trois corps d'armée, l'un commandé par le comte de Choiseul, le deuxième par Condé, et le troisième par le maréchal de Créqui. Ce maréchal, qui avait ordre d'assiéger Dinant, détacha une partie de ses troupes du côté de Charleroi, de Namur et de Luxembourg, pour faire croire aux ennemis qu'il en voulait à l'une ou à l'autre de ces places; et Dinant, investi tout à coup, se rendit après deux jours de siége.

Je pense que le mieux est de patienter, sans me mettre en peine, puisque cela est inutile. Je partiray aux premiers jours pour aller à Feuquières, et de là joindre l'armée le plus tost que je pourray. Si l'on assiége, je ne m'embarrasseray de chose au monde et partiray comme je seray. M. l'Abbé part demain avec M. de Pomponne ; ses amis ne comprennent pas encore quels sont ses sentiments, ni ce qui peut l'obliger à chercher la guerre, n'estant pas son mestier[1] ; il est tousjours le mesme, et ne s'embarrasse guères de tout ce qu'on peut dire. Le maréchal de Gramont doit estre party ce matin, contre le sentiment de tout le genre humain ; le Roy ne doute pas qu'il ne soit obligé de rester malade en chemin. Le Comte[2] et la Comtesse se préparent fort et ferme à soutenir leurs intérests[3], quand ils seront en Béarn ;

[1] M. l'abbé de Feuquières suivait le Roi en qualité d'aumônier. On n'a pas oublié qu'il était entré dans les ordres contre son inclination, qui le portait à la carrière militaire. (Voir l'Introduction du Ier vol., page xxx.)

[2] Philibert, comte de Gramont, chevalier des Ordres du Roi, nommé lieutenant général du Béarn après la mort de son frère le comte de Toulongeon, en 1679, « à condition, dit Madame de Sévigné, de « rendre sa lieutenance de Roi dans quelque temps au second fils de « M. de Feuquières, pour cent mille francs. » Ce qui eut lieu effectivement. Il mourut en 1707. Son épouse était Élisabeth Hamilton, fille de George, comte d'Hamilton, en Écosse ; dame du palais de la Reine.

[3] Rien n'indique ailleurs dans cette correspondance la nature des intérêts dont il s'agit ici, ni ce que M. le comte et Madame la comtesse de Gramont firent pour les soutenir.

je ne sçais s'ils réussiront; du moins le prétext pour le mary n'est pas mal imaginé; la femme fai fort semblant de donner dans le panneau aveuglément; j'admire en cela sa modestie, aussy bier que les soins qu'elle prend pour déguiser sa pensée Gourville[1] a perdu depuis trois jours le procès qu'i avoit contre M. Fieubet[2]; bien des gens s'estoien intéressés dans leurs affaires. On dit que M. de Gra velle ira ambassadeur en Danemark. Je n'ay pas e de nouvelles du chevalier de Pas depuis un mois; me mandoit que, n'ayant pas trouvé de commissio pour s'embarquer sur aucun navire, M. Duquesn l'avoit prié de venir sur son bord, et d'y serv comme lieutenant. La réputation de M. Duques est extrêmement bien restablie[3]; le vice-admir n'en dit pas ce qu'il pense. M. de Luxembourg de

[1] Jean Hérault de Gourville, né en 1625, mort en 1703. Il ava commencé par être domestique; il acquit une très-grande fortun dans les affaires, les intrigues et les procès, et devint fort recherché même à la cour. Il a laissé des mémoires intéressants.

[2] « Gaspard de Fieubet étoit un conseiller d'État très-capable, d'un « esprit charmant, dans le plus grand monde de la ville et de la cour « et dans les meilleures compagnies, recherché par toutes les plus dis « tinguées, quelquefois gros joueur, et qui avoit été chancelier de la « Reine. » (SAINT-SIMON.) — Il se retira aux Camaldules de Gros Bois où il mourut.

[3] Voir les lettres de M. le chevalier de Feuquières, t. II (pages 45-56), et l'Introduction (page v.)

[4] Jean, comte d'Estrées, vice-amiral de la flotte de Messine. On vû précédemment la jalousie qui existait entre lui et Duquesne,



arriver ce soir; je ne sçais quel aura esté le succès de son procès qui se devoit juger hier à Rouen. Le Roy a donné à M. le Premier Président[1] un brevet de retenue de cent mille escus, que celuy qui aura sa charge sera obligé de donner à M. de Basville[2]. M. de Condom[3] est le seul, hors les ministres, qui ait vu le Roy depuis un mois, ayant esté renfermé avec luy tout autant d'heures que le conseil estoit fini. L'on a envoyé le marquis de Sourches au pays du Maine, pour appaiser quelque désordre qui estoit arrivé au Mans. La Bretagne, depuis que M. de Chaulnes y est, s'est remise dans une grande tranquillité[4]. On parle de marier le petit marquis de Tonnerre avec Mademoiselle de Ligny; ce n'est pas un méchant party; on avoit cru qu'elle avoit plus

[1] Guillaume de Lamoignon, premier président du Parlement de Paris, né en 1617, mort en 1677.

[2] Chrétien-François de Lamoignon, marquis de Basville, fils de M. le premier président de Lamoignon, président à mortier, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né en 1644, mort en 1709.

[3] Jacques Bénigne Bossuet, né à Dijon en 1627, mort à Paris en 1704; évêque de Condom en 1669, de Meaux en 1681.

[4] Les impôts du timbre, du tabac et de la marque de la vaisselle d'étain avaient occasionné des soulèvements dans plusieurs provinces et surtout dans celle de Bretagne, qu'on fit rentrer dans l'ordre en déployant une extrême rigueur. « Les malheureux *bonnets bleus* « ou paysans bretons, qui ne savoient pas un mot de français, se je-« toient à genoux par bandes de quarante ou cinquante, quand ils « voyoient approcher les soldats, en criant *meâ culpâ;* on ne laissoit « pas de les pendre. » (SISMONDI.)

de penchant pour le tabouret, estant assez grande dame pour y prestendre, et mesme pour ne devoir pas songer à autre chose.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

Au camp de Cateau-Cambrésis, le 17 mai 1675.

Le Roy a vu ce que vous m'avez mandé de ce moulin qui est à Koparsberg, et, comme Sa Majesté juge que l'invention de cette machine doit estre curieuse et qu'elle peut estre utile pour l'élévation des eaux, Elle désire en estre particulièrement informée. Je ne doute pas que vous ne luy donniez cette satisfaction avec plaisir.

Vous sçavez, Monsieur, quelle a tousjours esté l'affection de M. Pierre Sparre[1] pour le maintien de la parfaite intelligence qui est entre la France et la Suède; et, comme il l'a montrée plus particulièrement dans le renouvellement de nostre traitté, le Roy a esté bien aise de luy donner des marques les plus avantageuses de la satisfaction que S. M. a de sa conduite : pour cela Elle a voulu l'honorer de la qualité de comte, et Elle vous escrit sur ce sujet, afin que vous appuyiez de vos offices la demande

[1] Ambassadeur de Suède en France.

qu'il fera de l'agrément du Roy son maistre. Vous ne vous ouvrirez, s'il vous plaist, à personne de la grâce que S. M. a bien voulu accorder à cet ambassadeur, jusqu'à ce qu'il vous ait tesmoigné luy-mesme quelle sera la conduite qu'il désirera que vous teniez pour le succès de son affaire.

M. de Terlon ayant fait connoistre au Roy, dans plusieurs de ses dépesches le désir qu'il auroit de retourner en France, S. M. a bien voulu avoir égard à sa demande et luy a accordé la permission de revenir après une si longue absence. Cependant, comme Elle juge la présence d'un ambassadeur nécessaire à Copenhague pour le bien de son service, Elle a jetté les yeux, pour remplacer M. de Terlon, sur M. de Gravelle, cy-devant son plénipotentiaire à Ratisbonne, dont les services et le mérite sont si particulièrement connus.

DE M. LE CHEVALIER DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Feuquières, le 22 mai 1675.

Je n'ay pas fait response à vostre lettre du 24 avril aussitost que je l'eus reçue, parce que je partis le lendemain pour m'en venir icy et me préparer à partir le plus tost que je pourrois, pour joindre l'armée du Roy; si pourtant on faisoit quelque siége,

je n'attendrois pas tout ce qu'il me faut, parce que ce seroit perdre la meilleure chose qui puisse m'arriver.

J'ay monstré la lettre que vous m'avez escrite à Mesdames de Pomponne et de Vins; elles m'ont fort promis qu'elles me serviroient à me justifier de toutes les choses dont vous m'accusez, et principalement sur le chapitre de l'enseigne aux Gardes, puisqu'elles sçavent la manière dont j'en ay parlé à M. de Pomponne, et tout ce qu'il me respondit. Le but de M. de La Feuillade, avec toutes ses amitiés, n'a jamais esté que de me faire donner trois cents pistoles d'une enseigne; je le remerciay le plus honnestement que je pus de sa bonne volonté, en luy faisant pourtant entendre que ce n'estoit pas là ce à quoy je m'attendois de sa part, et le priay de me dire si véritablement il me conseilleroit en amy de le faire; sur quoy il ne sçut que respondre; je vis bien qu'il vouloit de l'argent, et qu'il n'estoit pas bien aise d'approfondir la matière. Quand je parlay à M. de Pomponne sur la charge d'enseigne, il parut gouster mes raisons; je ne sçais si ce fut parce que j'estois soutenu par Madame de Vins. Vous me mandez que je ne devois pas ignorer vos sentiments sur ce chapitre-là, quand j'en parlay la première fois à M. de La Feuillade; je n'eus garde de les négliger, puisque M. de Pomponne en avoit parlé au Roy avant

que je sçusse mesme que vous l'en eussiez prié. Si le Roy avoit cru me donner un employ qui m'accommodast en m'accordant une enseigne, il m'auroit peut-estre donné celle qui estoit vacante dans ce temps-là, car je l'avois fait ressouvenir quelques jours auparavant de ce qu'il m'avoit fait espérer au commencement de l'hiver.

Si M. de Pomponne vous a escrit sur mon chapitre, j'ose me flatter qu'il ne vous aura rien mandé qui dust vous fascher à mon esgard, puisque je n'ay jamais esté si bien dans toute la maison que l'hiver dernier. J'espère beaucoup en ce qu'ils vous manderont de moy, parce que assurément ils ne me flatteront point.

Je n'aurois jamais cru qu'on vous eust escrit de moy sur la religion; je vous assure, mon père, que j'en ay autant qu'on en puisse avoir. Pour de la bigotterie, je n'en ay point, et n'en auray jamais, à moins qu'il ne faille par là persuader aux gens qui vous en escrivent, que je ne suis pas comme ils pensent; ce seroit pourtant m'obliger à la chose du monde pour laquelle j'ay le plus d'aversion, que de me contraindre à déguiser mes sentiments, et principalement sur la religion, qui est la chose qui demande le moins de déguisement, si l'on veut estre comme on le doit.

A l'esgard de l'argent dont vous voulez que je dispose, je n'y ay jamais songé que lorsque M. de

Pomponne m'en eust assuré, et qu'il m'eust co
lé, si je ne pouvois pas avoir un employ plus
sidérable que celuy d'une enseigne, de ne pas
ser de la prendre, parce que, joignant l'argen
vous aviez la bonté de me donner à ce que je
vois tirer de la charge, je me faciliterois les m
d'avoir quelque chose de plus considérable,
pourrois me pousser plus aisément. Voilà le
sonnements que j'ay eus avec M. de Pomponn
ne m'ont pas fait perdre le respect que je luy
comme vous craignez, quelque chose qu'il pu
dire : je ne suis pas assez sot ni assez mal a
pour en venir à des extrémités qui ne produir
que les plus meschants effects du monde pour
et qui n'aboutiroient qu'à me perdre moy-mê
en m'attirant avec raison vostre adversion et de
un mépris de tout le genre humain. Jugez, je
prie, mon père, si ces deux raisons ne son
suffisantes pour faire entrer un homme en
mesme, pour peu qu'il ait de raison.

Sur ce qui regarde mon frère, tant de gens
voient dit qu'il ne me rendoit pas tous les
offices du monde auprès de vous, que je vou
voue de bonne foy que je le croyois; mais j
songe pourtant plus, puisque vous le voule
je croiray en ses conseils préférablement à ceu
autres. Quand M. de La Feuillade me donna l
tre qu'il vous escrivoit, il étoit si tard que to

que je pus faire, fut de l'envoyer à la poste; j'aurois mieux fait de ne l'envoyer qu'avec une de mes lettres, mais je n'en eus pas le temps.

Les reproches que vous me faites de ma désobéissance, me mettent dans un désespoir le plus grand du monde, et m'ostent entièrement les moyens de me justifier, gardant en moy-mesme, pour ma punition, les chagrins que peuvent causer les remords qu'on a de s'estre attiré par sa faute la haine de son père, lorsqu'on y songeoit le moins. Je voudrois pour toutes choses ravoir la lettre qui vous a si fort irrité contre moy; mais c'est un mal où il n'y a d'autre remède que celuy de n'y plus retomber, et de vous assurer que jamais fils n'a esté et ne sera plus obéissant que moy.

J'attends encore, pour partir, quelques chevaux qu'on me doit amener. J'ay escrit à M. l'Abbé, qui est avec M. de Pomponne, pour ne luy pas laisser perdre les occasions qui se présenteroient de faire quelque chose pour moy. Madame d'Orthe[1] viendra icy aux premiers jours. M. Aubert nous a fait planter tout un costé de la grande allée, qui sera fort belle; les arbres y viennent bien. Je ne sçais point d'autres nouvelles à vous mander.

[1] Madeleine de Feuquières, baronne d'Orthe, sœur de M. le mar-

DE MADAME LA MARQUISE ARNAULD DE POMPONNE
A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.



A Paris, le 24 mai 1675.

J'ay reçu, Monsieur, vostre lettre du 2 may; je vous suis fort obligée de la peine où vous avez esté de ma sœur[1]: elle a esté très-mal; mais, Dieu mercy, elle est hors d'affaire, et il n'y paroist plus.

J'ay fait exécuter tout ce que vous avez marqué pour M. vostre fils[2], c'est-à-dire que M. Fromont lu a donné la lettre de 3 000 livres, et MM. les trésorier de Verdun 3 500 livres; ainsy il n'y a plus qu Aubert qui doit donner les 2 500 livres de reste, e qui doivent estre prises sur luy.

J'ay reçu ces jours-cy 9 000 livres pour vous d'une gratification que M. de Pomponne a demandée le mois passé. J'ay cru que vous voudriez bien que je prisse sur cette somme les 4 408 livres, que vous me devez, du reste des meubles que je vous ay fournis en Suède. J'ay donné aussy à Madame Barthélemy les 330 livres de son frère; si bien que je remets à M. Fromont ce que j'ay de reste.

J'ay desjà donné cinq billets à M. Colbert pour quartier obmis d'avril, may et juin de l'année passé

[1] Madame la marquise de Vins.
[2] M. le marquis Antoine de Pas.

je n'en puis venir à bout ; dès que je les pourray faire payer, j'en feray donner le montant à M. Fromont. Je suis très-aise que M. du Flon vous traite si bien. Pour le chevalier[1], il m'a montré une grande lettre que vous luy avez escrite ; il n'a pas tant de tort que vous pensez, et vous sçavez que je dis la vérité toujours sur son sujet. Il y a plus de malheur d'avoir manqué deux ou trois occasions, que de sa faute. M. vostre aisné et luy ne peuvent s'accorder ; mais il y a de la faute à tous les deux. Je vous dis tout cecy comme si j'étois leur mère, sans passion ni pour l'un ni pour l'autre. Le chevalier n'aime pas à estre traité durement, et vous sçavez que l'aisné est un peu sec. Ce que je puis vous dire, c'est que M. de Pomponne ne perd point d'occasions de demander pour luy ; il faut espérer que cela viendra. M. de Pomponne a esté assez longtemps incommodé de vapeurs ; mais il me mande que depuis qu'il est à la campagne, il se porte mieux. Tout va bien de son costé.

Adieu, Monsieur, j'espère une relation du voyage que vous avez fait aux mines : cela est fort curieux assurément. Je vous souhaitte autant de santé que vous nous en souhaittez à tous.

[1] M. le chevalier de Feuquières. Madame de Pomponne parle ici de la lettre sévère adressée à ce jeune homme par son père le 24 avril, page 252.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 24 mai 1675.

Monseigneur, tout est en action de tous costés, M. l'électeur de Brandebourg va estre bien pouss[é]; il y a apparence du costé de Flandres que les Esp[a]gnols ne le seront pas moins.

J'attends avec impatience M. le chevalier vostr[e] fils; le mien ayant eu un yacht du roy d'Angleterre je l'attends à tout moment, et ce seroit une bonn[e] occasion pour le passage de M. le chevalier que l[e] retour de ce yacht.

Tout est icy en mesme estat à mon égard, c'est-à-dire que l'on ne se hastera point de m'en fair[e] sortir sans des ordres bien précis de l'Empereur cependant je me conduis sans empressement, donnant le temps à ces Messieurs de faire ce qui est d[e] leurs intérests, et laissant à Sa Majesté d'user de s[a] clémence, s'ils reviennent, ou de sa justice quan[d] Elle le trouvera à propos, s'ils en usent mal.

M. l'électeur de Brandebourg, qui n'a pas un esc en caisse, avoit esté à Amsterdam, pour y emprunter trois millions seulement, en offrant d'engage[r] des prétentions qu'il a sur l'Estat, et les revenus [de] Clèves; il n'a pas trouvé mille escus: le prince q[ui]

pouvoit estre le plus heureux du monde, en tenant ce à quoy il estoit obligé, pour y avoir manqué est et sera le plus misérable prince d'Allemagne.

M. de Turenne doit estre à Colmar, estant party le 11 de Paris; lorsque S. A. sera à son armée, nous en aurons des nouvelles. M. de Fromont n'escrit point; les volontés sont libres.

Je n'ay rien eu de la cour; mais j'ay sçu de Bruxelles que le Roy estoit campé le 19 à Scheurin, entre Condé et Mons; son armée faisoit divers mouvements comme pour attaquer Mons ou Namur. Dans peu j'espère mander à V. Ex. ce que Sa Majesté aura entrepris; cependant la consternation est si grande parmy les ennemis, qu'ils ne sçavent où ils en sont. M. le prince d'Orange est arrivé à Rosenthal; son armée n'est au plus, cavalerie et infanterie, que de 22 000 hommes; les Espagnols promettent d'y joindre 4 000 chevaux. Les armées du Roy en Flandres sont de 58 bataillons et de 21 000 chevaux.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 28 mai 1675.

Les avis du 23 que j'eus hier d'Anvers et de Bruxelles disent que le Roy estoit à Ath, accompagné d'une armée qui portoit de la terreur et de l'effroy partout et qui faisoit craindre l'attaque d'une des

cinq places suivantes : Namur, Mons, Cambray Valenciennes et Luxembourg; que M. le gouverneu des Pays-Bas espagnols craignoit dans Bruxelles, e qu'il estoit sans argent; que M. le prince d'Orang sur qui ils fondent toutes leurs espérances, estoit Rosenthal, et que son armée s'assembloit. Par premier ordinaire, nous aurons avis de l'attaque quelque place; il y auroit bien à souhaiter que M prince d'Orange, avec son grand général M. comte de Waldeck, effectuast ce que ses émissai publient, qu'il donnera bataille; je crois assuréme qu'il n'en fera rien, l'affaire seroit bientost conclu Ce que j'auray d'Hollande et de l'armée de Suède je le feray sçavoir à V. Ex. par des billets particu liers, présentement que l'on va entrer en pleine a faire. J'escriray par les deux extraordinaires à V. E très-régulièrement tout ce que j'apprendray de co sidérable.

Je vous rends mille grâces, Monseigneur, de continuation des bons offices que V. Ex. me ren auprès de Sa Majesté et de Monseigneur de Pon ponne. Je sçais que c'est un héritage que V. E tient de ses illustres ancestres d'estre bienfaisant de posséder une singulière probité; je prie Di qu'il rende au centuple à V. Ex. les bontés qu'el me témoigne.

Je vous prie très-humblement, Monseigneur, ne point retarder à m'envoyer les lettres p

MM. les comte de Pas et chevalier de Feuquières, qui sont dans les armées du Roy; j'escris deux fois la semaine régulièrement à Monseigneur de Pomponne, une au moins à Monseigneur de Turenne, je peux bien mettre une lettre dans l'un des pacquets, et MM. de Feuquières de mesme dans celuy de ce grand général, dont les secrétaires, qui m'escrivent toutes les semaines et qui sont de nos amis, prendront le soin avec plaisir de rendre les lettres à MM. de Feuquières.

J'attends avec impatience M. votre fils pour qu'il puisse se servir de la commodité du yacht que j'attends à tout moment et qui apporte mon fils; c'est une voiture sûre et de peu de dépense; s'il tarde, je conseillerois à V. Ex. de l'envoyer à Copenhague, pour se servir de celuy qui y porte M. de Gravelle et toute sa famille, et qui vraisemblablement reportera en France l'esquipage de M. de Terlon, la pluspart de son train, et peut-estre sa personne; ce seroit une bonne commodité pour M. le chevalier, mais il n'y a point de temps à perdre, pour ne point manquer l'occasion. Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très-humble, très-obéissant et très-fidelle serviteur.

DE M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES. *

Au camp de Gembloux, le 28 mai 1675.

Nous avons icy quelques nouvelles que la ville d(Strasbourg penchoit à accorder son pont aux Impé riaux, contre le traitté exprès qu'elle venoit d'en si gner avec le Roy. Si cette nouvelle a quelque suitte elle aura esté portée à Stockholm avant que vous n' receviez cette lettre. Mais en cas qu'on s'y attache faire valoir cet événement, aussy bien que celuy d Mayence, vous pourrez faire connoistre que M. d Turenne, qui sera sans doute supérieur aux enne mis, ne sera pas moins en estat de passer le Rhin e d'appuyer la Suède et les autres alliés du Roy dan l'Empire.

Pour donner plus d'occupation aux Impériaux et pour fortifier M. de Turenne, s'il en étoit besoin S. M. fait avancer M. le maréchal de Créquy, ave un corps d'armée, sur la Moselle. Il est cependan occupé depuis cinq jours à l'attaque du chasteau d(Dinant; à l'heure où je vous escris, il en est appa remment le maistre, puisque la mine est chargée e que vraysemblablement le gouverneur aura est bien aise d'en prévenir l'effet.

S. M. continue sa marche, ainsy que vous voyez

pour s'avancer vers le Brabant. Elle pourra, en passant, faire chasser les Impériaux qui sont encore dans le chasteau de Huy. Bientost l'on verra à quelle entreprise Elle a dessein de s'attacher. Elle est à la teste d'une armée en estat de tout entreprendre, de tout exécuter sous ses ordres, et capable d'inspirer une grande confiance à ses alliés.

DE M. L'ABBÉ DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

Au camp de Gembloux, le 28 mai 1675.

Dinant est assiégé par le maréchal de Créquy depuis sept jours; en deux jours on s'est rendu maistre de la contrescarpe, et on a passé le fossé; depuis ce temps-là le mineur n'a pas pu avancer de beaucoup, parce qu'il est sur du roc marbré. Hier on fit jouer un fourneau qui ne fit pas grand'chose, et présentement on travaille à en faire plusieurs autres. Le gouverneur, qui est Allemand, est homme de résolution et de bon sens; il ne tire pas sa poudre aux moineaux, mais ne tire presque que la nuit, aux travailleurs; il veut pousser l'affaire jusqu'au bout, ce qui nous a encore retardé aujourd'huy dans ce camp-cy. M. de Montal[1] y est allé hier, et restera avec un petit camp-

[1] Charles de Montsaulnin, comte de Montal, lieutenant général des armées du Roi, chevalier des Ordres; mort en 1690.

vollant pour conserver les places de la Meuse et de la frontière.

M. le maréchal de Créquy ira du côté de la Moselle, pour s'opposer à M. de Lorraine, qui fera un petit corps d'armée de trouppes ramassées.

Les Suédois ont assiégé Lockewitz en basse Poméranie; le duc d'Hanovre y joindra une partie des siennes : voilà de quoy faire une grande diversion en Allemagne.

Les ennemis attrapent tous les jours des fourrageurs; mais le moyen de conserver la multitude de vagabonds qui s'écartent de tous les côtés? l'autre jour M. de La Fayette, avec 100 gardes du corps, alla attaquer vigoureusement un party d'infanterie dans le bois, qu'il défit; il en tua trente et un, et fit treize prisonniers. Nous y avons perdu six gardes, et entr'autres le pauvre Bellemare et son frère, qui ont esté regrettés de toute la cour; Monseigneur le Dauphin en sera aussy très-affligé.

Monseigneur le Prince m'a chargé de vous faire ses baisemains, et M. le marquis de Gramont. Toute la cour vous donne des bénédictions sur ce que les Suédois agissent si bien.

Vous serez estonné avec toute la cour de la démission que M. le cardinal de Retz[1] a faite de son

[1] « Le cardinal de Retz, dit un historien, sentit sur la fin de se[s] « jours que les honneurs où il était parvenu ne valaient pas ce qu'[il] « lui en avait coûté pour y parvenir. Réduit, après tant d'agitations [...]

chapeau entre les mains du Pape, se voulant retirer à Saint-Mihel et y finir ses jours. Voilà une belle retraite. Il a demandé la permission de remettre son abbaye de Brézé entre les mains de M. l'abbé de Caumartin.

La petite Rouvroy[1] a espousé à la sourdine le gros

« de troubles, à une situation paisible, avec un petit nombre d'amis, « il signala les dernières années d'une vie très-peu chrétienne, par « tous les procédés et la délicatesse même de la vertu. Il demanda au « Roi la permission de renvoyer à Rome le chapeau de cardinal. Le « souverain pontife, à la persuasion du Roi, lui ordonna de le « conserver; mais on ne put l'empêcher d'aller ensuite se renfermer « dans l'une de ses abbayes, pour y méditer à loisir sur les grandes « vérités du christianisme, qui avaient été longtemps si neuves pour « lui. »

[1] Mademoiselle de Rouvroy était fille d'honneur de la Reine, et M. de Saint-Vallier capitaine-lieutenant des Gardes de la porte. « Savez-vous, écrivait Madame de Sévigné à sa fille, savez-vous l'affaire « de M. de Saint-Vallier? Il étoit amoureux de Mademoiselle de Rou- « vroy; il fait signer le contrat de mariage au Roi, pas davantage; il « emprunte avec confiance 10 000 écus à Madame de Rouvroy sur « l'argent qu'elle doit donner; et puis tout d'un coup il envoie une « promesse de 10 000 écus à Madame de Rouvroy; il s'en va je ne « sais où. Le Roi dit sur cela : « je trouve fort bon qu'il se moque de « Madame et de Mademoiselle de Rouvroy, mais de moi, c'est ce que « je ne souffrirai pas.» S. M. lui a fait dire, ou qu'il revienne épouser « la belle, ou qu'il s'éloigne pour jamais, et qu'il envoie la démis- « sion de sa charge. Ce procédé est si complétement ridicule du côté « de Saint-Vallier qu'on croit que c'est un jeu pour y faire consentir « son père. Le Roi lui avoit donné un brevet de retenue de 100 000 fr. « et une pension de 6 000 francs en faveur du mariage.» — M. le président Jean de La Croix de Chevrières, père de M. de Saint-Vallier, qui s'opposait effectivement à cette union, et qui avait résisté à la mu-

Saint-Vallier. On dit que le Roy a signé le contrat avant que de partir. Cette affaire a esté assez bien conduitte.

Le duc de Villeroy fait icy une magnifique despense; celle de M. de Luxembourg est pour le moins aussi grande pour l'équipage.

M. de Pomponne a demandé au Roy la charge d'exempt qu'avoit Bellemare, pour vostre chevalier; le Roy a cru qu'un employ dans les Gardes luy conviendroit mieux; cela servira tousjours pour une autre fois; M. de Pomponne fait tout de son mieux.

DE M. DE LA HAYE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 28 mai 1675.

M. de Turenne est arrivé le 19 de ce mois avec toute son armée à Schélestat, et Monseigneur de Montécucully, après avoir séjourné cinq jours à Oberkirch, a establi, le 20, son quartier-général à

nificence du Roi envers son fils, ne résista point à la perspective de la disgrâce que son refus lui ferait subir, et il donna son consentement. Peut-être la sévérité des mœurs du magistrat répugnait-elle à cette alliance avec une fille d'honneur renvoyée de la cour, quelque temps auparavant, ainsi que toutes ses compagnes, par la Reine, qui soupçonnait l'une d'elles d'être aimée du Roi. Le temps prouva que Mademoiselle de Rouvroy n'était point la coupable.

Wilstet, qui n'est qu'à deux lieues de Strasbourg; M. le marquis de Bade luy préparoit deux ponts volants pour passer le Rhin, mais ils sont restés inutiles, n'estant pas encore achevés. Il se flatte que Messieurs de Strasbourg luy donneront passage sur leur pont; mais je suis très-persuadé que ce n'est point l'intention des magistrats, auxquels ils est arrivé 700 Suisses pour le garder.

On m'escrit que M. le duc de Wurtemberg a bien deffendu son pays, et qu'il n'a point donné ses troupes à M. de Montécucully, comme les Impériaux en ont fait icy courir le bruit.

M. le marquis de Vaubrun a jetté encore un grand convoy de vivres dans Philisbourg, et cette place se trouve à présent pourvue pour deux ans de toutes les choses nécessaires.

J'ay advis que M. le grand connestable de Suède avoit fait la revue de son armée près de Stettin le 2 de ce mois, et qu'il devoit marcher du costé de l'Elbe pour joindre à son armée, qui est de 20 000 hommes, celle de M. d'Hanovre. Si cela est ainsy, j'espère qu'ils agiront contre Brandebourg, et que bientost après M. de Bavière prendra aussy les armes.

J'ay reçu en une mesme semaine les deux lettres, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 17 avril et du 4 de ce mois; je vous en remercie très-humblement, et vous supplie de me

faire la justice de croire que je suis assurément vostre très-humble serviteur.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 31 mai 1675.

Monseigneur, j'attends nos paquets de l'armée; je crois que nous aurons quelque grande nouvelle, outre celles que j'espère que V. Ex. aura de la cour; j'y joindray tout ce que j'auray de Bruxelles, d'Anvers et de Liége. Le bruit est icy que M. de Créquy a pris Dinant et Huy; nous en sçaurons la vérité aujourd'huy, aussy bien que d'une autre nouvelle que j'ay peyne à croire, quoyque je la souhaitte, que dix-huit vaisseaux de guerre de S. M. avoient pris toute la flotte hollandoise des Indes d'Orient; ce sont nouvelles qui peuvent estre vraies, mais que je ne débite que comme bruits de place, où bien souvent il y a peu ou point de fondement.

M. le comte de Konigsmarck devoit avoir hier conférence avec M. le général Podewils à Ferne en Bremen, pour régler la jonction des troupes suédoises qui sont dans cette province, avec celles de M. d'Hanovre; les commencements sont lents et difficiles, mais, une fois qu'on a commencé, tout va son train.

J'attends les lettres d'Hanovre qui nous apprendront ce qui se passe aux négociations de M. de Verjus avec M. l'évesque de Munster.

Je viens d'apprendre que les Brandebourgeois s'étoient saisis de mon château de Wildembruck où je n'avois laissé, il est vray, que peu de chose; quelque précaution que j'y aie apportée, je ne laisse pas de souffrir une notable perte. M. le Grand Connestable a envoyé M. le général Wolf pour chastier les voleurs. Je suis avec respect, etc.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 4 juin 1675.

Je reçus, Monseigneur, le billet que V. Ex. m'a fait l'honneur de m'escrire le 22 may, vendredy au soir, après mon pacquet fermé; je fis aussitost tenir à la cour la dépesche de V. Ex.; je suis en peine de n'en avoir reçu aucune lettre depuis le 17 may; les marches continuelles en sont cause. Par les lettres de Bruxelles du 20 may, ils craignoient pour Limbourg; les lettres de Hollande que j'attends aujourd'huy nous donneront peut-estre de plus fraisches nouvelles de nos armées; ce que j'en apprendray, je le feray savoir par un billet particulier à V. Ex. à qui je rends un million de très-humbles grâces des bons et prudens avis qu'elle me

donne par sa lettre du 22, dont je me serviray dans les occasions; j'espère que tout ira bien à la fin. Messieurs de cette ville avoient besoin qu'on les aydast, autrement leur foible conduite et leur peu d'intelligence entr'eux, eussent mis les affaires en un estrange désordre, car ils ne pouvoient prendre aucun party nouveau qui ne leur fust très-dommageable; j'ay tâché à les assister de telle sorte que tout est demeuré comme ils le pouvoient désirer. J'ay fait connoistre aux principaux bourgeois leurs intérests; tous demeurent constants à ne point souffrir nostre sortie; j'espère, avec l'ayde de Dieu, que, sans rien faire qu'avec réputation pour le service et la gloire de Sa Majesté, et continuant nostre conduitte, nous demeurerons; dans toutes les affaires, l'honneste conduitte ne nuit point; en gagnant le temps, vous surmontez toutes sortes de mauvaises affaires. Je remettray en particulier la lettre que V. Ex. s'est donné la peyne d'escrire, à M. le syndic Garmers. Comme la plupart de MM. de son corps sont jaloux contre luy et qu'ils l'accusent de bien des choses, dont, à la vérité, il n'est pas tout à fait innocent, il faut se conduire de sorte qu'ils n'en prennent point de jalousie à nostre esgard, pour ne pas augmenter le party contre nous, et particulièrement pendant que la diette de la basse Saxe se tient à Lunebourg, où M. le comte de Windisgratz pousse autant qu'il peut les lettres avocatoires,

quoy il aura peine à réussir. Mais cependant il faut aller doucement; c'est assez que nous allions à nostre but, qui est de demeurer icy : un bon serviteur ne doit point faire d'affaire à son maistre. Je vous suis infiniment obligé, Monseigneur, de la continuation de vos généreuses bontés en mon endroit. Je donnay avis à V. Ex. le dernier ordinaire de ce qui estoit arrivé à Wildembruck, où la rage des ennemis a exercé toute sa fureur sur mes biens; ils m'ont fait tout le mal qu'ils me pouvoient faire. Je loue Dieu de la force qu'il me donne pour souffrir avec courage toutes ces grandes afflictions, qui augmentent plutost mon zèle pour le service du Roy qu'elles ne l'abattent.

Ils ont emply toutes leurs gazettes de la prise de Wildembruck et du désordre qu'ils y avoient fait; ils font plus de bruit de la prise d'un meschant chasteau, que nous n'avons fait quand le Roy a conquis trois provinces. Ce que j'auray de l'armée de Suède, je le feray sçavoir à V. Ex. M. le duc d'Hanovre va nous fournir de grandes matières. L'on croit que, vers le Rhin, il y aura bientost un grand combat. J'ay appris que l'on a desjà payé à M. Fromont, sur les subsides de juillet, 400 000 livres. J'escris la vérité à V. Ex.; ne témoignez point, je vous prie, d'où vous vient cet avis, qui est très-assuré; j'ay des amis partout.

Je viens d'apprendre que les Brandebourgeois

n'ont pas joui longtemps de leurs grandes conquestes de Wildembruk. J'envoye à V. Ex. la copie de la lettre que M. du Pré a reçue de Stettin; elle est en allemand; V. Ex. se la fera expliquer s'il luy plaist. Ils ont mal réussy, pour leur premier exploit.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 7 juin 1675.

Je joindray à ce billet, Monseigneur, tout ce que je recevray pour V. Ex., les nouvelles de Hollande, de l'armée de M. de Turenne, et de Philisbourg, que les ennemis publient vouloir attaquer. M. de Montécucully s'en est approché de deux lieues. C'est une entreprise bien forte pour des Allemands qui ont peu de génie pour des siéges de cette considération. Le gouverneur a bruslé plusieurs villages qui en estoient proche, et tous les moulins. Il y a 5 000 hommes dans la place, des vivres et des munitions pour deux ans; ils se doivent bien préparer à une grande visite de M. de Turenne.

J'espère que nous aurons aujourd'huy des lettres de l'armée du Roy, de Bruxelles et de Liége, qui nous apprendront de grandes nouvelles, dont V. Ex. aura sa part; je les attends avec bien de l'impatience.

J'ay bien du déplaisir que M. le chevalier ne soit pas arrivé, pour se servir de l'occasion du yacht qui a apporté mon fils d'Harsfeldt, il arriva hier; il partira avec son frère dans quatre jours pour joindre l'armée de Suède, dont j'espère que nous aurons avis aujourd'huy que M. le Connétable l'aura jointe. Il seroit à souhaitter que M. le comte de Konigsmarck y fust; il y serviroit fort utillement, sachant bien son mestier. L'on dit qu'il mènera 2000 chevaux à l'armée de M. d'Hanovre. Un général-major auroit esté assez, et M. le comte de Konigsmark auroit servy le roy de Suède plus utilement dans sa grande armée; j'appréhende que l'on ne le dégouste.

MM. les ducs de Zell et d'Oznabruck sont partis en poste pour leurs armées, afin d'empescher la révolte de leurs troupes; et l'on escrit qu'ils les ont trouvées en mauvais estat. L'on ne sçait pas encore bien le party que ces princes prendront, ou de faire marcher leurs troupes vers la Moselle, ou de revenir chez eux. L'approche des Suédois de leurs Estats les inquiète, et encore plus la résolution de M. le duc d'Hanovre d'entrer en action.

A ce moment, je reçois des lettres de l'armée de Suède, qui m'apprennent qu'elle a forcé le chasteau d'Oraniembourg, passage très-important sur la rivière du Havel, ce qui la rend maistresse de tout le pays qui est entre cette rivière et l'Elbe, et coupe la communication de Berlin avec Magdebourg, Verben

et Havelbern : c'est un bon pays, abondant en toutes choses, où les Suédois peuvent faire subsister leur armée tant qu'ils voudront. Il y avoit 900 hommes qui défendoient ce poste. Nous sçaurons au premier jour toutes les particularités de cette action. Ledit chasteau d'Oraniembourg avoit esté basty pour la deffuncte électrice, qui estoit de la maison d'Orange, et estoit un des plus beaux de M. l'Électeur; il a esté consumé par le feu. Je suis avec respect, etc.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 12 juin 1675.

Vostre lettre du 17 may, Monsieur, me remet dans la peine annuelle, en m'apprenant que le Roy est desjà en campagne. Les apparences sont belles; S. M. a prévu et pourvu à tout ce qui se peut humainement. Dieu veuille bénir ses desseins! C'est de quoi je le prie de toute l'affection que vous me connoissez. Cependant je souffrirai avec grande impatience le retardement des lettres. Je n'en ai point reçu le dernier samedi, non plus que l'autre, ce que j'attribue à vostre marche; j'espère qu'elles reprendront leur train et mesme que je les aurai plus fraisches, à cause que vous serez plus advancés dans la route.

Vous sçavez, Monsieur, que les deux reines de Danemark prétendent chacune estre visitée la première par les ambassadeurs. Le roy de Danemark veut qu'ils commencent par son épouse, et après cela la reine-mère ne les veut point recevoir. On parle souvent de cela ici, dont mesme je tire quelque augure. Je vous supplie de m'apprendre l'usage de France, à quoi je n'ai pas pris garde. Il n'y a que cette occasion des ambassadeurs, car en toute autre, la mère a l'advantage.

Vous voulez, Monsieur, que je vous explique le moulin à vent que j'ai trouvé dans les enfers de Salsberg. Je le ferai, mais prenez garde, s'il vous plaist, de n'en point faire la relation au Roy avant que d'avoir bien considéré si la chose le mérite. Ce n'est point une invention nouvelle ni un autre secret de la nature que celui qu'on a découvert de tout temps dans tous les poësles et cheminées du monde; seulement il est un peu diversifié.

Vous sçaurez donc, Monsieur, que toutes les concavités de Salsberg les unes sur les autres (car il y a trois étages), font un aussy grand vuide que pourroit faire la galerie du Louvre. Ce sont en effet des galeries à peu près de cette largeur et hauteur; et il n'y a de chemin pour y arriver que deux puits, qui sont environ à cent toises l'un de l'autre. Le vent descend continuellement par l'un de ces puits et monte par l'autre avec toute la fumée du feu qui

se fait en bas pour brusler la roche. J'attribuois d'abord cette attraction du vent à la chaleur du feu ; mais on m'a assuré que, durant les grandes festes où l'on est quatre jours sans faire de feu, le vent ne cesse pas de souffler tout de mesme, et l'esté comme l'hiver, ce qui me fait penser que, si la chaleur est le principe de ce mouvement, il faut que ce soit une chaleur naturelle et égale qui se trouve dans ces lieux souterrains. Je ne faisois pas de difficulté que le vent qui vient par un puits, sortist par l'autre, car il ne peut pas se perdre là-bas; mais j'estois en peine pourquoi il descendoit plustost par l'un que par l'autre; et je n'ai trouvé autre différence entr'eux qui pust causer cet effet, sinon que l'ouverture de celui par où le vent descend est plus basse que celle de l'autre d'environ quatre toises, comme vous voyez dans nos poësles et dans nos cheminées que l'air qui est attiré par le feu vient d'en bas comme plus proche et sort par le haut. Le vent n'est pas sensible dans le puits par où il sort comme dans l'autre, mais cela ne procède que de ce qu'il est six fois plus grand. S'il n'estoit pas plus grand que l'autre, je ne fais pas de doute que le vent n'y eust la mesme force, et ainsi à proportion. Voilà, Monsieur, ce que j'ai trouvé, qui est fort naturel.

Il ne faut pas estre grand machiniste, après cela, ayant un courant de vent de continuel, pour y po-

ser plusieurs moulins, ni grand naturaliste pour s'assurer que la multiplicité des moulins n'amoindrira pas la force du vent. Il est aisé de juger aussi que ces moulins doivent estre très-simples, parce qu'ils reçoivent toujours le vent du mesme endroit, soit de costé comme celui que j'ai vu, soit d'en haut, soit d'en bas.

Celui que j'ai vu est horizontal. Il a huit aisles, qui ne sont que des planches fixes sans aucun frottement que celui du gros pivot de l'arbre tournant. La place où il est assis est un quarré, au bout d'une galerie où il y a une cloison de bois. D'un costé il y a une porte qui respond au puits par où le vent descend. Ce puits est quarré, d'environ huit pieds, et la porte a environ cinq pieds de hauteur sur quatre de large. Le vent sort par une autre porte semblable qui est au costé prochain, en sorte qu'il n'y a que deux aisles qui soient poussées par le vent; les autres ne le sentent point du tout. Je crois qu'il est indifférent que le moulin soit posé horizontalement ou de costé, comme sont ordinairement les moulins à eau, pourvu qu'on ait égard à l'endroit d'où vient le vent. J'ai remarqué que le fond de ce puits et toute la place où est le moulin estoient pleins de glace, encore qu'il fist très-chaud partout ailleurs. Cela venoit de ce qu'il faisoit alors très-froid en haut, d'où le vent vient.

Je ne sçais pas, Monsieur, si de tout cela on

pourroit faire un usage agréable au Roy, et je ne voudrois pas conseiller d'entreprendre un si grand ouvrage sans avoir fait une expérience pour savoir si le vent viendroit; car il peut y avoir des causes à Salsberg qui ne sont pas ailleurs, quand ce ne seroit que la prodigieuse profondeur, les puits ayant 130 toises, et on descend, après cela, en deux estages, 50 toises. Vous trouverez que c'est beaucoup, quand vous sçaurez que les tours de Nostre-Dame de Paris n'en ont que 30. Il se pourroit bien faire aussi que l'impression de chaleur qui reste quatre jours après que le feu est esteint, y contribuast pour quelque chose. Je voudrois esprouver en une carrière dont l'entrée fust au bas d'une montagne, ne laisser qu'une entrée, s'il y en a plusieurs, et faire un puits au sommet de la montagne, qui respondist à l'extrémité de la concavité plus advancée. J'ai envie de le faire faire chez moi, où il y a une situation de cette sorte : il n'y a que le puits à faire, qui n'est que l'ouvrage d'un mois. Si vous jugez que le Roy en ait curiosité, vous n'avez, s'il vous plaist, qu'à y envoyer le billet cy-joint. Vous n'en devez pas présentement estre éloigné; mon frère ou vostre chevalier en savent l'adresse.

J'attends de vos nouvelles avec l'impatience que vous pouvez penser.

DE M. LE MARQUIS ANTOINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

Au camp d'Altenheim, le 18 juin 1675.

Je reçus hier vostre lettre du 18 de may; je vous avois desjà escrit par la voye de M. Hasset, depuis mon arrivée à l'armée. Vous me ferez un fort grand plaisir d'escrire comme il faut à M. de Turenne, afin qu'il fasse bien pour moy ce qu'il a desjà commencé à faire; car, quoiqu'il n'y ait dans l'armée qu'un régiment moins ancien que moy, je ne laisse pas pourtant d'estre de première ligne; vous l'aurez vu par mes lettres, je vous en ay escrit assez amplement.

Je sçais, Monsieur, les efforts que vous avez faits pour moy; mais aussy une première année, lorsqu'il faut se mettre en équipage, est une rude affaire, et je vous assure que les secours ne viennent pas mal à propos en pareil cas. J'attends mon équipage de jour en jour, car il n'est pas encore arrivé; je vous ay mandé à qui en a esté la faute et il est inutile que je vous le répète. J'ay réservé l'enseigne-colonelle de mon régiment pour Jules; je voudrois qu'il fust desjà arrivé. Je vous ay mandé, il y a longtemps, que je l'attendois; je vous avoue que l'indolence me choqueroit, me rappelant les peines

inutiles que son frère m'a données; mais, si Jules est de bonne volonté, nous en ferons quelque chose; venir le plus tost seroit le meilleur.

Nous sommes icy détachés à deux lieues de M. de Turenne, et, comme on dit que les ennemis, qui ne sont qu'à une lieue et demie de nous, marchent aujourd'huy, sans qu'on sache encore de quel costé, je n'oserois quitter le camp, pour aller au quartier-général; j'y envoye seulement, et escris un billet à M. Hasset; je vous escriray toujours par luy. Cependant croyez-moi pour vous comme je dois estre.

DE M. DE LA HAYE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 19 juin 1675.

J'ay appris avec joye les premiers commencements de guerre de M. le Grand Connétable de Suède, et j'ay des advis qu'il passoit l'Elbe à Verben pour joindre M. le duc d'Hanovre, que l'on dit marcher vers Erfort. Ces mouvements m'ont obligé de presser M. de Bavière de les seconder, et j'y vois de très-favorables dispositions.

M. de Montécucully, voyant que Messieurs de Strasbourg vouloient garder la neutralité, avoit pris la route de Spire, et, sur un pont de bateaux, avoit fait passer le Rhin à toute son armée; mais, peu de jours

après, il l'a repassé, et Monsieur de Turenne, en ayant eu advis, l'a passé aussitost à Otteneim sur un pont de bateaux, de sorte que les deux armées sont présentement en deçà du Rhin. M. de Turenne est posté autour d'Offembourg, de Wilstet et autres petites places, et, comme il couvre le pont et la ville de Strasbourg, M. de Montécucully ne songera plus à s'avancer de ce costé-là.

M. le mareschal de Créquy arriva le 7 de ce mois sur la Moselle, à Richemont, entre Thionville et Metz avec une armée considérable. Dinant et Huy sont pris, et il ne reste plus que Namur et Charlemont, pour que le Roy soit maistre de la Meuse depuis son commencement jusques à Maëstricht. Sa Majesté estoit à Falais le septiesme de ce mois, d'où M. le marquis de Louvois estoit allé voir la citadelle de Liége.

Le Pape[1], sans se souvenir de toutes les parolles positives qu'il avoit données à M. l'ambassadeur de France pour la promotion des cardinaux, a fait la première pour luy et non pour les couronnes. Il a donné six chapeaux, sçavoir, aux trois nonces d'Allemagne, de France et d'Espagne, à son majordome, à son maistre de chambre et à dom Philippe Thomas, de la maison d'Arundel. Je suis bien trompé

[1] Clément X (Altieri), mort en 1676. « Honnête homme et pacifique, dit Voltaire, mais gouverné. »

si ce n'est l'effet de quelque fourberie autrichienne. Je n'ay jamais pu croire que les ambassadeurs de l'Empereur et d'Espagne concourussent de bonne foy à un traitté d'accommodement avec celuy de France, dont les principales conditions estoient la promotion de deux cardinaux françois.

Je vous supplie très-humblement de croire, Monsieur, que je suis tout à vous.

P. S. On dit icy, mais je n'en ay point d'avis, que M. de Turenne assiége Offembourg.

DE MADEMOISELLE CATHERINE DE PAS A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Séméac, le 22 mai 1675.

Nous sommes icy depuis huit ou dix jours, mon cher père, avec Monsieur et Madame la comtesse de Gramont. M. le comte de Toulongeon et ma tante les allèrent recevoir à Pau, où ils demeurèrent six ou sept jours, et de là s'en vinrent icy. Ils ont été fort surpris de la beauté de ce lieu, ne s'attendant point à voir dans un pays de montagnes rien de si beau. M. le duc du Maine[1] est resté quelques jours à Tarbes, en attendant qu'il fist beau pour passer les monta-

[1] Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils naturel de Louis XIV et de Madame de Montespan, né en 1679, mort en 1736.

gues et s'en aller à Baréges, ne pouvant point se soutenir. Au reste, mon cher père, vous ne sçauriez croire combien vostre petite-fille devient jolie, et je crois que, quand vous la verrez, vous l'aimerez plus que tous vos enfants. Son père a eu un coup de pierre à la jambe, qui l'a obligé à garder le lit quatre ou cinq jours; mais il se porte bien présentement. Vous sçavez sans doute que M. le sénéchal est arrivé, ayant fait un fort bon accueil à mon frère. Adieu, mon cher père.

P. S. Toutes nos filles vous assurent de leurs respects et surtout Marton. M. Maniel a quitté ma tante, pour aller faire sa récolte; mais il luy promet de revenir quand elle voudra.

DE M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ARNAULD DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 25 juin 1675.

Je pense, Monsieur, qu'à tout événement il sera toujours bon que M. de Terlon fasse connoistre que le Roy ne sera pas indifférent dans la guerre que le Danemark entreprendroit contre la Suède. Du reste, vous sçavez si, depuis un an, j'ai beaucoup appréhendé de ce costé-là; je demeure dans le mesme sentiment.

Si le mariage[1] se fait, comme je n'en doute pas, puisque la demande en est résolue, j'y feray un personnage nouveau, dont je vous supplie de me donner toutes les instructions. Il y aura voyage, habillements, festins; tout cela m'embarrasse et en la façon et en la dépense.

Si le Roy fait faire un compliment à la mariée, je voudrois bien qu'il plust à S. M. d'en donner la commission à un de mes enfants, afin que celui-là me pust apprendre des nouvelles de tous les autres que je ne connois plus; et Rébenac m'y paroist le plus propre, à cause qu'il n'a point d'emploi. C'est une petite fantaisie de père.

Je crains que Jules n'ait un peu de peine à vous joindre et à passer de là à l'armée de M. de Turenne. Vous le trouverez un peu instruit de cette cour et du royaume. S'il en avoit esté besoin, je n'aurois pas fait difficulté de lui confier quelque chose de plus important. Il pourra voir en passant l'armée de Suède, affin que son voyage ne soit pas tout fait inutile, c'est-à-dire, qu'il vous puisse rapport quelque chose. Nous verrons comme il se démelera. Le Connétable est son bon ami.

[1] Le mariage du roi de Suède et de la princesse de Danemark n'a eu lieu qu'en l'année 1680.

DE M. JULES DE PAS, CHEVALIER D'HARBONNIÈRES[1], A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 2 juillet 1675.

Enfin, Dieu mercy, nous sommes arrivés à Hambourg en bonne santé, ce n'a pas esté pourtant sans nous chagriner et nous ennuyer fort de demeurer si longtemps sur mer, où nous aurions esté le plus agréablement du monde, puisque nous nous y sommes tous très-bien portés et que rien ne nous y manquoit de ce qui nous estoit nécessaire, si nous n'avions pas esté pressés d'arriver et ne nous estions pas attendus à faire un voyage bien plus diligent; mais il nous a esté impossible, à cause du vent contraire, qui nous contraignit, dès le mesme jour, qui estoit le jeudi que nous partismes des Dales, d'ancrer à Elsenap, qui n'en est qu'à une lieue et demie. Nous y demeurasmes à l'ancre jusqu'au dimanche au matin que nous en partismes environ à neuf heures; nous avions alors le vent si bon que nous ne doutions pas d'arriver en trois jours à Lubeck, et effectivement nous fismes en deux jours plus de la moitié du chemin, car nous cos-

[1] Jules de Pas, nommé plus tard *le comte de Feuquières*, venait de prendre le nom de *chevalier d'Harbonnières*.

toyasmes et passasmes de beaucoup l'isle d'Oeland. Mais malheureusement le vent contraire nous rattrapa encore, et nous contraignit de laisser l'isle de Bornholm à droite, au lieu que ce devoit estre à gauche, et enfin nous fusmes obligés d'ancrer encore une fois le mardi à quatre heures du soir, à droite de cette isle, vis-à-vis la ville de Nex qui en est la capitale, et nous y demeurasmes jusqu'au jeudi que nous nous mismes en pleine mer, de crainte de tempeste, mais sans pourtant avancer que vers l'isle de Rugen que nous vismes fort longtemps de nostre vaisseau, jusqu'au vendredi la nuit que le vent se retourna bon et nous chassa de là à Tarfmund, qui sont les Dales de Stokholm, le dimanche 20, à une heure après midi. Il n'y a de là à Lubeck que deux lieues, et nous y allasmes en chariot. Dès que nous fusmes arrivés, j'envoyay Michel chez M. Bartels pour luy mander les nouvelles, et ensuite j'y fus aussy. Il me dit que l'armée de Suède estoit vers Magdebourg, qui est à près de cinquante lieues de Lubeck, qu'il n'y avoit point de moyen d'y passer de là que difficilement et qu'il me faudroit me détourner de plus de huit jours pour y aller; c'est pourquoy je me résolus bientôt à ne pas le faire, et le lendemain je partis dans le chariot de poste pour Hambourg où, dès que nous fusmes arrivés, j'envoyay Michel chez M. Bidal, pour luy rendre vostre lettre, et luy faire vos compliments et les miens et luy demander

ce qu'il falloit que je fisse pour arriver au plus tost et sûrement à l'armée du Roy; il me conseilla de ne point attendre de vaisseau qui aille en Angleterre, parce qu'on n'en trouvoit point toujours de prest quand on le vouloit, et qu'il faudroit que j'attendisse peut-estre encore plus de quinze jours; et il est vray que la plus prochaine occasion est un vaisseau qui doit partir dans huit jours pour Rouen (on est souvent trompé quand on parle des lieux où on n'est pas), et que mon plus court et plus sûr chemin seroit d'aller droit à Amsterdam, en disant que je suis un gentilhomme allemand; il dit que plusieurs l'ont desjà fait, qu'on ne demande seulement point de passe-port, et qu'en tout cas, si on vouloit m'arrester, je n'aurois qu'à montrer celuy de l'Empereur, qui seroit suffisant; enfin il m'assura que c'estoit le meilleur party que je pusse prendre. Je partiray donc demain par les chariots de poste et je seray en cinq jours à Amsterdam, d'où j'iray en Angleterre, selon que le frère de M. Du Pré, qui est là establi, me le conseillera; M. Du Pré me donne une lettre de recommandations pour luy et une partie de la lettre de change que j'avois sur luy, parce qu'il me coustera fort peu d'argent dans ce voyage.

Je ne vous mande point de nouvelles d'icy, parce que je crois que M. Bidal le fera. Ils sont dans une grande appréhension du roy de Danemark et ont

mesme fermé aujourd'hui leurs portes qui sont de ce costé là ; ils font aussi lever quelques 500 hommes. Je ne sçais aucunes nouvelles de l'état de l'armée que celles que j'ay apprises icy et à Lubeck, où on ne les fait pas trop bonnes, M. Vanghelin ayant esté défait à Ratenau, où il estoit en quartier avec 700 chevaux de son régiment. On dit qu'ils en ont beaucoup tué, parce qu'ils n'ont voulu donner aucun quartier. Ils le surprirent si bien qu'ils le trouvèrent couché avec sa femme, et les firent tous deux prisonniers.

J'ay esté en doubte si je ne devois pas aller à l'armée du Connétable, après avoir reçu vostre lettre ; mais dans l'espérance d'arriver assez à temps, je poursuivray mon chemin comme je vous l'ay dit, et partiray demain, qui est le vingt-troisième juillet.

Si les paquets me doivent faire courir le moindre risque, je les bruslerai sans aucune difficulté, parce que je sçais mot pour mot tout ce qu'il y a dedans.

DE M. DE LA HAYE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 3 juillet 1675.

Les derniers avis que j'ay reçus de M. le marquis de Vitry, sont que M. le Grand Connétable marchoit du costé de Verben, où il a dessein de passer

l'Elbe; et M. le duc d'Hanovre, ayant assemblé ses troupes, commençoit à marcher pour l'aller joindre; cependant, quand je l'ay dit à M. l'électeur de Bavière, il m'a montré une lettre de son agent à Ratisbonne, qui luy mande que celuy de M. le duc d'Hanovre luy a dit que son maistre n'étoit pas encore résolu de commencer la guerre, de crainte de ruiner ses affaires et ses Estats. M. de Bavière veut attendre que ces deux puissances agissent de concert, avant que de prendre ses dernières résolutions.

J'ay des avis de Vienne que l'Empereur, craignant que M. l'électeur de Brandebourg ne s'accommode avec les Suédois, fait marcher des troupes dans la Bohême et dans ses autres pays héréditaires; on ajoute encore que les mécontents de Hongrie, avec quelques Turcs joints à eux, ont fait des courses jusques aux portes de Presbourg.

Madame l'Électrice est sensiblement touchée de la mort de M. le duc de Savoye son frère; elle l'aimoit tendrement et elle en estoit aimée de mesme. J'ay eu l'honneur de la voir, elle m'a montré le baguier que son frère luy a laissé en mourant: il y a quarante bagues, dont moitié sont de diamants; je ne me connois pas assez en pierreries pour vous dire, Monsieur, ce que cela peut valoir.

M. de Turenne et M. de Montécuculli, en deçà du Rhin, n'estoient qu'à une heure l'un de l'autre le

ı passé, avec cette différence que l'armée du
ne manquoit de rien et que celle des ennemis,
ant point de magasins, ne pouvoit pas subsister
temps où elle estoit.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 2 juillet 1675.

Les ennemis, à leur ordinaire, ont fait imprimer que l'armée impériale avoit obtenu une grande victoire; cela se trouve faux; cependant ils repaissent les gens de ces fables. Mais l'on dit aujourd'huy, tout au contraire, que M. de Turenne a défait l'armée impériale; demain au soir nous sçaurons la vérité, et je la feray sçavoir à V. Ex. exactement. Elle aura appris que le régiment de dragons de Vanghelin a été surpris et défait entièrement par M. l'électeur de Brandebourg; c'est la faute du colonel, qui n'a pas pris les précautions qu'un capitaine doit prendre, estant si proche des ennemis.

M. le duc de Hanovre se plaint que MM. les Suédois ne passent pas l'Elbe, et ces Messieurs se plaignent d'avoir tout sur les bras; je ne connois rien à ces intrigues; il me semble que Messieurs de Suède ont desjà beaucoup fait, et M. de Hanovre encore rien; je crois que M. de Verjus sera obligé de

retourner près de ce prince, pour le déterminer entièrement. Ces lenteurs ruinent les affaires.

Monsieur vostre fils arriva hier soir en cette ville, et alla descendre à l'hostellerie; je croyois, Monseigneur, que V. Ex. luy avoit donné d'autres ordres, l'en ayant priée avec tant d'affection. Quoyque Madame Bidal soit à Harsfeldt avec M. de Verjus et sa suitte, j'aurois fait de mon mieux. Je le prieray d'aller passer quelques jours à Harsfeldt, puisque c'est son passage le plus sûr pour aller en Hollande, et de là en Angleterre; toutes les autres routes, quelque passeport que l'on ait, sont très-dangereuses; l'on n'espargne personne.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 5 juillet 1675.

Je crois, Monseigneur, que V. Ex. aura appris ce qui est arrivé à l'armée de Suède[1], par les couriers qui en doivent avoir porté les fâcheuses nouvelles, et je les attends avec grande inquiétude. Cependant il est de la dernière importance, pour la réputation de la couronne de Suède, qu'au plus tost, pour se venger de son ennemy, elle fasse passer en Poméranie une partie des troupes qui sont en Schaune, afin que leur transport ne soit point inter-

[1] L'armée suédoise avait été défaite le 18 juin à Fehrbellin.

rompu par les vaisseaux que les Hollandois envoyent dans la mer Baltique ; il faut montrer de la vigueur et de la constance. Du costé du Roy, je suis bien assuré que le roy de Suède trouvera toute l'assistance qu'il peut attendre d'un si puissant et si bon allié ; mais il faut seconder généreusement ces bonnes intentions, en agissant, du costé de Suède, avec vigueur et diligence. Nos affaires sont au plus haut point de gloire que l'on puisse désirer : M. de Turenne fait mourir de faim l'armée de l'Empereur ; j'espère que je manderay à V. Ex. de grands progrès de l'armée du Roy en Flandre ; bref, rien ne manquera du costé du Roy pour faire repentir honteusement M. l'électeur de Brandebourg. Il faut espérer de mesme de la grande générosité du roy de Suède ; il n'y a qu'à vouloir et à agir fortement, pour achever les ennemis ; c'est tout ce que je puis dire à V. Ex. et je suis, Monseigneur, etc.

DE M. HASSET, SECRÉTAIRE DE M. DE TURENNE, A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

Au camp de Bischen, le 7 juillet 1675.

Le pays, depuis la Kintz jusques aux montagnes, est si coupé de rivières et de marais, qu'il n'a pas esté praticable d'empescher les ennemis de se rap-

procher du Rhin : on se seroit trop esloigné du pont que nous avons sur cette rivière-là, et aussy de Wilstet, sur la Kintz, qui est à la teste de Strasbourg. Ce sont deux postes dont la conservation nous importe de la façon dont vous l'aurez connu dans mes précédentes. Ainsy l'armée des ennemis, qui estoit partie d'Urlof, ayant détaché, le 4 de ce mois, un corps considérable, luy fit faire un grand tour par Ascheren, Bihel et Liechtenau, pour se saisir de Renchenloch, qui est un passage sur la petite rivière de Renchen. Le lendemain 5, le corps de l'armée prit la mesme route, pour venir occuper ledit poste. M. de Turenne ayant sçu cette marche, partit le mesme jour 5 avec toute l'armée, d'auprès de Bodersweyer, et vint se poster à Bischen, à une petite heure des ennemis. En arrivant, il envoya 3 ou 400 hommes de pied et deux escadrons pour reconnoistre le retranchement qu'ils avoient fait à la teste de Renchenloch, lesquels, sans en avoir eu aucun ordre, forcèrent deux abbattis qui le couvroient, et, l'ardeur les ayant emportés, ils commençoient à attaquer le retranchement, en sorte qu'on eut assez de peine à les faire retirer, quoyqu'ils fussent exposés à un grand feu de mousquetterie. Cinq ou six officiers y furent blessés, et environ quinze soldats tués ou blessés. On mit une garde tout près de là. Depuis, les ennemis se sont estendus dans les villages de Helms, Schertzen et

Muckenscopf, entre la rivière de Renchen et celle qui passe à Liechtenau.

Comme l'on est averty que M. de Montécuculli cherche tous les moyens possibles pour faire descendre de Strasbourg sur le Rhin quelques bateaux chargés de pain et de farine, on se met icy en soin de l'en empescher, et l'on a fait entrer de l'infanterie dans les îles du Rhin, qui sont sur le passage, où l'on fait très-bonne garde.

J'eus hier, Monsieur, l'honneur de voir icy M. vostre fils, qui est en parfaite santé. Je suis tousjours avec beaucoup de respect tout à vous.

DE M. JULES DE PAS, CHEVALIER D'HARBONNIÈRES, A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Amsterdam, le 8 juillet 1675.

Comme je ne doubte pas que vous ne soyez fort en peine de moy, j'ay grande impatience que vous ayez reçu ma lettre, que je ne vous escris que pour vous tirer de peine. Dieu mercy, le conseil de M. Du Pré nous a fort bien réussi; nous sommes arrivés icy en quatre jours et demy, sans qu'il nous soit arrivé aucune aventure, ayant tousjours passé pour Allemands. Il n'y a rien de plus facile à faire que cela, parce qu'on ne nous a questionnés en aucun endroit que fort peu, et encore je crois plustost

pour nous demander de quoy boire que pour autre chose. M. Du Pré d'Amsterdam me conseille d'aller à Briel, et de là de passer dans le paquebot en Angleterre; mais celuy-cy ne partira que mercredi au soir, le 10, dont je suis bien fâché, car cela est cause que je perds presque un jour. Je n'ay pas le temps de vous en escrire davantage, et n'en aurois pas le sujet non plus. Nous nous portons tous fort bien.

DE M. HASSET A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

Au camp de Bischen, le 10 juillet 1675.

Il n'y a presque rien à vous mander par le présent ordinaire. Les armées de part et d'autre n'ont point quitté leur poste, et y ayant, comme vous avez vu par mes précédentes, des défilés, marais et une rivière entre deux, cela fait qu'aujourd'huy l'on n'est qu'à une bonne demi-heure les uns des autres. Il y a moins de rencontres qu'il y en avoit quand on estoit trois ou quatre fois plus esloigné. On sçait par des lettres interceptées que M. de Montécuculli continue de chercher tous les moyens possibles pour avoir les ponts volants et le pont de batteaux qu'il a fait faire à Strasbourg. Il ne luy sera pas aisé d'y réussir, car on n'oublie rien pour l'en empescher et pour priver les ennemis d'une commodité sur

laquelle ils comptent depuis plusieurs sepmaines. Il y avoit dans les isles des schnapans qui les favorisoient; on commence à les en purger; on y a mis du canon et de l'infanterie, qui voit tout ce qui passe sur cette rivière.

M. le maréchal de Créquy est venu sur la Sarre avec le corps qu'il commande, et l'on dit qu'il va marcher plus avant vers Philipsbourg pour quelque dessein.

Un soldat du régiment de Mansfeldt de l'armée ennemie, qui en est party à six heures du soir pour se rendre en cette armée-cy, assure que, vers le midy, il s'y est fait un détachement de 200 mousquetaires par régiment, qui ont pris le chemin de Philipsbourg.

Voilà, Monsieur, tout ce qu'il y a à vous mander par cet ordinaire. Monseigneur de Turenne écrivit, il y deux jours, à M. de Pomponne sur le sujet de M. vostre fils, pour luy tesmoigner comme il mesnagera les temps et occasions de luy procurer de l'avancement, et je crois aussi qu'il se souviendra de luy pour ce que vous avez désiré, en cas que les deux armées, c'est-à-dire, celle du Roy et celle de Suède se trouvent à portée. Je demeure tousjours avec bien du respect, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 12 juillet 1675.

Vous aurez appris, Monseigneur, la glorieuse retraitte de l'armée de Suède à Demin. Il ne reste plus qu'à travailler promptement à faire passer des troupes, à rétablir par des recrues celles qui ont souffert, et à donner quelque argent aux officiers qui ont perdu leurs esquipages. L'argent qui est icy doit y estre employé; et la Suède doit faire les derniers efforts pour se venger de ses ennemis, et surtout du roy de Danemark, qui en a usé aussi mal qu'il a fait par l'arrest de M. le duc de Holstein et de ses ministres, qui n'ont autre crime que d'estre attachés à la couronne de Suède, comme on le voit par les demandes que Sa Majesté Danoise leur fait faire. De nostre costé, il ne faut rien espargner en ce rencontre pour assister puissamment la Suède; je l'escris de la sorte en France, et je suis bien persuadé que Sa Majesté risquera plustost ses Estats que de manquer en cette occasion au roy de Suède; mais il faut que, du costé de Suède, l'on fasse ce que les intérests et la gloire exigent. Nos affaires vers la Flandre et le Rhin vont très-bien; les

pluies, qui sont extraordinaires des deux costés, empeschent que l'on n'achève les ennemis.

Il eust esté à souhaitter que M. de Terlon eust accompagné le roy de Danemark. L'envoyé d'Espagne a recommencé batterie pour ma sortie ; le roy de Danemark fera de mesme ; ils n'y gagneront guères ; quelque part que j'aille, ils auront un [illegible] ennemy.

Je reçois une lettre de l'armée de Suède ; V. Ex[illegible] apprendra avec desplaisir la conduite que pren[illegible] M. le Connétable : l'on fait tout ce qu'il est poss[illegible]ble pour l'assister, et un si grand homme s'aba[illegible]donne. Il n'y a point de temps à perdre pour que le roy de Suède fasse donner un ordre aux généra[illegible]ux afin qu'ils fassent leur devoir, ou tout se perdra, si l'on s'abandonne de la sorte. Je ne suis qu'un pe[illegible]tit subjet, mais je ne vois pas les affaires en tel es[illegible]tat qu'on puisse les abandonner comme l'on fait.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 16 juillet 1675.

Je vous donnay avis, Monseigneur, le 12, [illegible]e tout ce qui estoit venu en ma connoissance, et d[illegible] traitté forcé que le roy de Danemark a exigé de M. le duc de Holstein ; c'est une manière fort extraordinaire, et qui n'a point d'approbation. Les

uns disent que le gouverneur de Tonningen a rendu la place, les autres prétendent qu'il se veut deffendre: s'il estoit homme d'honneur, il prendroit le dernier party; nous le sçaurons aujourd'huy. Voilà les affaires bien brouillées, et le roy de Suède doit faire des efforts pour repousser ses ennemis, surtout s'ils entreprennent contre ses Estats. Il ne manquera rien de la part du Roy pour toutes les assistances nécessaires; mais je m'estonne que M. le Grand Connétable n'envoye pas quérir 100 000 escus qui sont icy tout prests, et dont j'ay escrit trois fois; un tiers de cette somme serviroit à remonter les 1 200 cavaliers démontés, un autre tiers à donner quelque douceur aux officiers qui ont perdu leur bagage, et le dernier tiers à avoir des grains pour faire subsister les trouppes, cependant que l'on envoye les ordres de Suède pour le reste de l'argent qui restera et qui passera 160 000 escus. V. Ex., escrivant en France, y trouvera les dispositions qu'elle peut désirer pour les assistances; elle a desjà escrit quatre fois, il n'y a qu'à avoir bon courage, les affaires sont encore en un tel estat qu'on en peut très-bien espérer. Feu M. Banner, après la retraite de Torgaw, son armée estant presque ruinée, vint icy trouver feu M. d'Avaux, à qui il ne demanda que 50 000 escus, et, avec cette somme, il remit son armée, qui a tousjours esté victorieuse, jusqu'à ce qu'elle obligea la maison d'Austriche à

une paix glorieuse. M. d'Hanovre ne manquera pas à la Suède. Il ne s'est rien passé au Rhin ni en Flandre; les pluies sont si grandes qu'elles ont empesché tous les desseins de Sa Majesté.

L'on dit que le gouverneur de Tonningen a esté obligé par les officiers de la place, qui sont tous gentilshommes d'Hollande, et après trois ordres du prince, de rendre la place. Tout le genre humain désiroit cette action. Nous apprenons, depuis l'arrivée de la poste de Munster, qu'il s'est donné un grand combat vers le Rhin, et que les armées du Roy ont eu l'advantage : demain au soir, nous en sçaurons le détail. Le Roy a pris la route de Charleroy; l'on ne sçait pas encore si c'est pour Paris ou pour quelqu'autre dessein.

DE M. LE CHEVALIER DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

Au camp de Guelen, le 16 juillet 1675.

Je reçus hier, mon père, deux de vos lettres, l'une du 5 de may et l'autre du 12 juillet. Ne vous estonnez pas si vous avez esté si longtemps sans recevoir de mes nouvelles; les grands séjours que j'ay faits dans toutes nos places frontières en ont esté cause; j'y serois encore, si, par un bonheur extreme, à quoy l'on ne songeoit guère, trois com-

pagnies n'eussent reçu des ordres pour joindre l'armée. On ne peut pas arriver plus à propos que je n'ay fait, parce qu'un jour plus tard, je n'aurois plus trouvé le Roy. Je reste icy avec M. de Luxembourg, et n'auray autre soin que de luy plaire, aussy bien qu'à Monseigneur le Prince, à qui je m'attacheray tout de mon mieux. Pour ce qui est de tous les autres, je sçais ce qu'on leur doit. Si je n'avois trouvé M. l'Abbé icy, j'estois mal dans mes affaires; il m'a laissé sa tente et son lit, cela m'espargne extresmement le peu de *cotentin* que j'avois. Je ne vous mande pas d'autres nouvelles, parce que M. l'Abbé vous les escrit, et que je n'en sçais pas. Quand je seray seul, je vous en manderay.

DE M. HASSET A M. DE FEUQUIÈRES.

Au camp de Bischen, le 18 juillet 1675.

Je vous ay dit quelque chose précédemment d'un passage dont Monseigneur de Turenne s'est saisi sur la rivière de Renchen, une heure et demie au-dessus de Renchenloch, qui est le poste où les ennemis se sont retranchés sur cette mesme rivière. Cela arriva la nuit du 15 au 16, sans qu'ils en eussent eu le moindre avis; et, y ayant esté fait un pont avec un retranchement la mesme nuit,

l'un de nos partis, d'environ 250 maistres, fut envoyé le lendemain au matin de l'autre costé de cette rivière, où il fit 60 à 80 prisonniers, et amena près de 150 chevaux. Comme par ce poste là on leur rend la communication très-difficile avec Offembourg, on s'est attendu, depuis, qu'ils feroient un effort pour l'attaquer; car il leur est d'une telle conséquence, qu'il faut ou qu'ils taschent de le ravoir ou bien qu'ils reculent pour changer de poste, ne pouvant demeurer où ils sont, sans estre exposés à des inquiétudes très-grandes. On avoit cru qu'ils feroient un essay pour avoir leurs ponts de batteaux qui sont à Strasbourg; mais les choses sont demeurées au mesme estat, et ce que l'on dit du nombre de batteaux qu'ils avoient fait passer dans une isle proche de leur camp, avec du canon, qui faisoit croire qu'ils méditoient de faire un pont d'autres batteaux, tout cela n'a eu aucune suite.

Voilà, Monsieur, tout ce qui se présente qui mérite que j'aye l'honneur de vous en faire part. J'ay fait tenir à M. vostre fils le petit pacquet que vous m'avez adressé depuis peu par la voie de M. Bidal. Il commande à Wilstet, qui est un poste à la teste de Strasbourg, du costé du fort de Kehl, couvrant le pont du Rhin. Je demeure tousjours avec bien du respect, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S. M. le maréchal de Créquy est, avec le

orps qu'il commande du costé de Sarguemines, ur la Sarre, et je crois qu'il s'avancera vers Philipsbourg.

DE M. LE BARON BIDAL A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 23 juillet 1675.

Le roy de Danemark devoit partir hier de Rendsbourg pour retourner à Copenhague, et ensuite revenir en ces quartiers, où les horribles contributions que Sa Majesté Danoise a mises dans tous les baillages de M. le duc de Holstein, dans les biens des gentilshommes, et le mauvais traittement que ses troupes font, désespèrent toute la noblesse, qui ne demande que l'occasion d'une révolte généralle pour se donner au roy de Suède.

Le roy de Danemark n'a point encore envoyé de troupes à M. l'électeur de Brandebourg, quoique celuy-cy luy ait envoyé en un seul jour deux trompettes avec des lettres, pour presser Sa Majesté Danoise de luy en envoyer. Il est de la dernière importance de faire passer promptement de Suède le plus de troupes que l'on pourra en Poméranic. Il me paroist que tout va mieux; mais les incommodités perpétuelles de Mgr. le Connétable peuvent ruiner les affaires, et il seroit mesme besoin de quelque personne considérable en ces quartiers pour avoir l'œil

sur la dépense de l'argent; toute l'assignation que M. le Connétable avoit se paye incessamment, et l'on n'a rien refusé de ce que S Ex. a demandé; il ne tient qu'à ceux qui ont ses ordres de recevoir tout d'un coup les 100 000 escus qui luy restoient dus. Il en demande encore autant; il ne faut pas les refuser; au contraire, il faut espargner de tous costés, et retarder toute autre dépense pour soutenir celle qu'il est nécessaire de faire pour le restablissement de l'armée.

Le Roy a assiégé Charlemont.

Au Rhin, il n'y a rien de considérable, si ce n'est que M. de Turenne empesche la communication de Strasbourg à l'armée impériale.

M. le mareschal de Créquy a pris toutes les places de l'électeur de Trèves, a tout démantelé et osté tout ce qui y estoit, pour achever de ruiner les troupes de Lorraine, de Lunébourg et de Munster, qui marchent vers la Moselle pour se faire battre ou mourir de faim. Tout va bien, grâces à Dieu, de tous costés. L'armée de Hollande est ruinée par les maladies et les désertions.

Il y a des astrologues qui veulent parier que le roy de Danemark perdra ses Estats : j'y vois bien de l'apparence s'il continuoit à désespérer sa noblesse, qui a bien contribué un peu à s'attirer du mal. Il est de la dernière importance de faire passer promptement des troupes de Suède. Je suis avec respect, etc.

P. S. Depuis mon paquet fermé, j'ay reçu celuy de V. Ex. du 13 de ce mois et tout ce qui y estoit joint; je me serviray, comme je dois, de la lettre que V. Ex. escrit si prudemment à M. Du Pré; et je crois que les assignations passées pourront estre bien payées, restant encore 140 000 escus de plus, M. le Connétable entièrement payé; cette somme, luy étant donnée, suffira pour le restablissement. Mais, puisque V. Ex. veut que je luy parle comme sa fidelle créature, s'il est important de restablir l'armée, il n'est pas moins prudent de songer de bonne heure à sa subsistance : ainsy il faut avoir quelque fond extraordinaire de la cour pendant le temps que le payement de janvier viendra; il est donc important que V. Ex. m'aide : j'ay desjà escrit plus d'une fois, et fait escrire M. de Vitry et M. le Connétable; bref je n'ay rien obmis de mon devoir. Je trouve la perte peu considérable, mais l'abattement trop grand pour une rencontre pareille; j'en ay quelque confusion.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 26 juillet 1675.

Je reçus si tard, Monseigneur, le billet de V. Ex. du 13, que je ne pus luy faire response que fort à la haste; j'ay cru qu'il falloit rendre le billet à

M. Du Pré, pour qu'il continuast à donner ce qui restoit dû à M. le Connétable de l'assignation qu'il avoit sur les subsides de juillet, et ce qui reste icy de ce subside ne peut estre mieux employé qu'au restablissement de l'armée de Suède. Il est de la dernière importance de la remettre sur un bon pied, pour le bien des deux couronnes, et V. Ex. n'en pouvoit user avec plus de prudence pour ne point donner lieu à des plaintes que les malheureux cherchent tousjours; du moins nous avons cet avantage que Sa Majesté n'a manqué à rien de sa part, qu'Elle a continué constamment et continue encore; c'est ce que j'ay fait connoistre à Monseigneur le Grand Connétable, du moment que je sçus ce qui estoit arrivé à son armée. Les maladies continuelles, la désunion des chefs, leurs négligences, et surtout d'avoir trop ménagé leurs ennemis, sont les principalles causes du désordre que M. de Vitry, qui a tousjours esté sur les lieux, a dû avoir mandé à V. Ex. Maintenant les plaintes sont inutilles, il faut aller aux remèdes : les plus solides sont d'envoyer promptement des troupes de Suède, le plus qu'il se pourra, de laisser l'argent qui est icy, pour le restablissement de l'armée, et d'avoir une somme extraordinaire pour la subsistance, pendant que viendra le terme de janvier, estant inutile de travailler à la restablir, si en mesme temps l'on ne fait de mesme pour sa subsistance, vû qu'elle ne pourra pas si tost

vivre des quartiers sur les Estats des ennemis. Après que tout ce que j'escris sera mis en bon ordre, et qu'il y aura un chef vigoureux à la teste de l'armée de Suède, V. Ex. apprendra bientost que cette armée aura eu une revanche considérable.

Nous sçaurons dans peu à quoy se résoudra le Danemark, et rien n'arrestera ses mauvaises intentions que lorsque l'on verra la Suède agir avec vigueur, et ne point s'estonner d'un accident où il y a eu plus de malentendu et de malheur que de perte.

M. l'électeur de Brandebourg arreste les lettres qui vont et viennent de Poméranie; j'ay donné l'invention d'user de représailles : il n'y a qu'à avoir quatre cavalliers pour arrester le courrier à une lieue d'icy; l'on n'aura pas fait cette prise deux fois, que M. l'Électeur, qui a les postes, lesquelles luy rapportent beaucoup, pressera pour remettre tout à l'ordinaire. J'ay donné l'avis à M. le résident de Suède, c'est à luy de le faire exécuter; il n'y a rien de si aisé, et il est du service de le faire. Je me suis offert de faire la despense; je ne puis faire plus que je ne fais, mais il faut se remuer.

Le Roy est retourné à Paris. Je suis, Monseigneur, de V. Ex. le très-humble, très-obéissant et très-fidelle serviteur.

DE M. DE LA HAYE A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 27 juillet 1675.

J'ay reçu seulement depuis peu de jours, Monsieur, vostre lettre du 18 du passé. Il y a plus d'un mois que ce n'est plus un mystère que le mariage du roy de Suède avec Madame la princesse de Danemark; mais les cartes ne laissent pas de me paroistre fort brouillées. Je ne puis comprendre que cette alliance s'accorde avec l'arrest du duc de Holstein Gottorp, et la prise des villes de Gottorp, Kiel et Tonningen. Les ennemis de la France ont fait sonner bien haut le malheur arrivé à l'armée de Suède; il n'y en a pas autant qu'on l'avoit publié; mais je connois combien il sera difficile à cette armée de rien entreprendre pour le reste de cette campagne. J'appréhende de mesme que M. le Grand Connétable ne soit trop infirme, et que cette disgrâce des Suédois ne retarde l'action de M. le duc d'Hanovre; M. de Brandebourg m'assure que, ce duc agissant, il fera de mesme.

Les armées sur le Rhin font de temps en temps quelques mouvements, sans en venir aux mains. Je ne crois pas que M. de Montécuculli veuille se hazarder à perdre une bataille. J'attends ce soir ou

demain M. le marquis de Béthune, qui revient de Pologne; il m'a despesché de Prague un gentilhomme qui luy a porté d'icy un passeport de M. l'Électeur, pour passer plus facilement dans ses Estats, quoyqu'il ait avec luy un archer de l'Empereur, pour l'accompagner jusques en France. M. l'Électeur le logera pendant le peu de séjour qu'il fera icy. Je vous supplie de croire, Monsieur, que je suis entièrement à vous.

DE M. JULES DE PAS, CHEVALIER D'HARBONNIÈRES, A M. LE MARQUIS DE FEUQUIÈRES.

A Paris, le 29 juillet 1675.

Après estre parti d'Amsterdam le même jour que je vous escrivis, je fus à La Brille où je m'embarquai sur le paquebot pour l'Angleterre; nous y passasmes heureusement, ayant pourtant essuyé une assez forte tempeste. Nous arrivasmes à Harwich, d'où je ne pus pas aller en France comme je le croyois; je fus obligé d'aller à Londres, où je demeurai un jour et demi et vis M. de Ruvigny, ne servant de rien que j'en partisse plus tost, parce que je devois arriver à temps au paquebot pour France, et qu'il m'en auroit trop cousté autrement. Enfin j'arrivai à Calais et de là à Feuquières, où Madame d'Orthe estoit depuis peu de temps; elle me parut contente de

M. Aubert. Je ne vous dirai rien de vos plants, parce que je n'ai guère eu le loisir de les considérer. Je partis de là dans la résolution d'aller trouver le Roy à l'armée; mais à Ham je rencontrai M. Liberpré, qui me dit que le Roy s'en retournoit à Paris, si bien que j'en pris la route et y arrivai le vingtième de ce mois. Je fus descendre tout droit chez M. de Pomponne, qui n'y estoit pas, il estoit allé à Pomponne prendre relasche pour quelques jours. C'est pourquoi M. de Tourmont, chez qui je fus aussitost pour sçavoir ce que j'aurois à faire, me conseilla de ne point aller là luy porter ses paquets, et les prit pour les deschiffrer, en attendant son retour. J'allai pourtant à Pomponne le lendemain, sans d'autres paquets pour luy que vostre lettre que je luy rendis. Je trouvai là heureusement mon oncle l'Abbé, qui me présenta à luy, et me servit beaucoup, tant pour me présenter au Roy, que pour me faire payer de mon voyage; et, en vérité, je crois que, sans luy, je n'aurois obtenu ni l'un ni l'autre, tant M. de Pomponne me sembla froid. Il ne laissa pourtant pas, à la sollicitation de mon oncle, de me mener à Versailles le mercredy où il y fut, et me présenta au Roy qui me reçut fort bien et me demanda comment j'avois fait pour passer en Hollande ma dépesche : je n'eus rien à en dire, parce qu'elle estoit desjà vieille.

Je fus payé de 2 000 francs pour mon voyage, dont j'avois grand besoin pour me mettre en équi-

page, parce que j'avois dépensé plus de 800 livres à mon voyage, estant venu par terre où on dépense beaucoup plus que par mer; ma plus grande dépense, à proportion, a pourtant esté de Calais à Paris, à cause de la poste. M. de Tourmont recevra mon argent; il s'est chargé de cela le plus obligeamment du monde et a pris soin aussi de m'aider à faire mon esquipage pour l'armée; je luy ai fait vos compliments, et à Messieurs tous les autres commis, qui, assurément, ne sont point aussi obligeants que luy; ils vous saluent tous; je les ai fait aussi à Messieurs les gouverneurs, qui font de mesme.

Je dois bientost partir pour aller trouver mon frère à l'armée, après m'estre un peu mis en esquipage, parce que je ne dois pas m'attendre au sien, dont il a perdu une partie. On m'a fort parlé de sa querelle avec le chevalier de Feuquières qui ne vient que de ce qu'il ne le trouve pas assez soumis, ce que tout le monde n'approuve pas icy, ni qu'il le traitast aussi rudement qu'il faisoit quelquefois, puisqu'on dit que le chevalier de Feuquières fait sa cour aussi bien que luy et a plus d'amis. Il est parti de Feuquières peu de temps auparavant que j'y arrivai, faute d'argent, parce que le marquis de Pas avoit tout emporté. On trouve aussi que le marquis de Pas veut estre un peu trop absolu, et prend trop d'autorité sur ses cadets; pour moi, je n'en sçais rien, mais je ne laisse pas d'appréhender de me

trouver avec lui, sur ce qu'on m'en a dit, quoique je sois fort résolu à faire ce qu'il voudra. On s'est icy fort étonné de ce que vous m'aviez renvoyé de Suède, où l'on prétend que je serois mieux qu'icy, et l'on m'en a demandé la raison, que je ne sçavois pas. J'ay escrit une lettre au chevalier de Feuquières, où je luy mande tout ce que vous m'avez dit. Je n'ay pas encore pu rencontrer M. le mareschal de Gramont, et n'ai pas vu le Roy depuis la première fois, à cause que je n'estois pas encore habillé, car je le saluai en courier. Adieu.

P. S. Je tascherai de joindre l'armée, avec l'escorte qui y doit conduire M. le Prince, parce que sans cela il y a du danger, et l'on ne parle icy que d'esquipage perdu et de la mort de M. de Turenne, qui est fort regretté[1]. A tout hazard, et pour ren-

[1] « C'est après trois mois d'une conduite toute miraculeuse et
« que les gens du métier ne se lassent pas d'admirer, qu'arrive le
« dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avoit le plaisir de voir
« décamper l'armée des ennemis devant lui; et le 27, qui étoit samedi,
« il alla sur une petite hauteur pour observer leur marche : son des-
« sein étoit de donner sur l'arrière-garde, et il mandoit au Roi à
« midi que, dans cette pensée, il avoit envoyé dire à Brissac qu'on fit
« les prières de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquin-
« court, et qu'il enverra un courrier pour apprendre au Roi la suite
« de cette entreprise : il cachette sa lettre et l'envoie à deux heures.
« Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes : on tire de
« loin à l'aventure un malheureux coup de canon, qui le coupe par le
« milieu du corps, et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette
« armée : le courrier part à l'instant; de sorte qu'à une heure l'une

plir ma lettre, voicy les nouveaux mareschaux qu'on a faits mercredi passé : M. d'Estrades, M. de Schomberg, M. de Rochefort, M. de Duras, M. de Luxembourg, M. de Navailles, M. de La Feuillade et M. de Vivonne qu'on a fait après[1].

J'ai donné bien de la peine à mon oncle l'Abbé depuis que je suis icy, car il s'est meslé de tout ce que j'avois à faire, et m'a encore fait présent de deux chevaux. Mes frères se portent tous bien ; Morcourt aussi se trouve en parfaite santé ; il sera d'une tragédie dans peu de jours.

Les pages ne sont arrivés que quatre jours avant moi et auroient esté bien embarrassés de leurs personnes à Calais, si le banquier ne leur avoit presté de l'argent. Ils y sont tous arrivés sans un sol, parce qu'ils s'estoient laissé tromper en plusieurs endroits.

« de l'autre, le Roi eut une lettre de M. de Turenne et la nouvelle de « sa mort......

« Ce coup de canon, tiré au hasard, le prend seul entre dix ou douze. « Pour moi, qui vois en tout la Providence, je vois ce canon chargé « de toute éternité. » (MADAME DE SÉVIGNÉ.)

[1] On sait que Madame de Cornuel appelait ces maréchaux la *monnaie de M. de Turenne*. Avant elle, si l'on en croit l'abbé de Choisy, Madame de Sévigné avait dit, mais fort injustement, que le Roi avait changé un louis d'or en pièces de quatre sous.

DE M. LE BARON BIDAL A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 2 août 1675.

J'attends avec quelque impatience les ordres que V. E. doit envoyer à M. le marquis de Vitry relativement à l'augmentation que M. le Grand Connétable demande sur l'argent qui reste icy pour raccommoder son armée. M. le maréchal Horn demande aussy seulement 20 000 escus pour luy aider à faire ce qu'il a besoin de plus pressé pour la province de Bremen, qui soutient par ses contributions toute la dépense des troupes et le reste qui est dans la province, et V. E. sçait que, sur les deux derniers payemens de janvier et de juillet, l'on n'a pas assigné un escu pour cette province, où l'on prend les quartiers des levées que l'on fait icy et à Bremen. J'ay vu aussy ce que V. E. mande, que l'on envoyoit 5 000 hommes en Poméranie; en l'estat où est l'armée, il en faut plus de 10 000 pour la mettre en estat d'agir puissamment et restablir sa réputation, l'Empereur ayant renforcé de 6 000 hommes les troupes de M. l'électeur de Brandebourg. Et V. E. sçait de quelle conséquence il est aux deux couronnes d'agir offensivement contre leurs ennemis, et de ne se pas réduire à la deffensive, qui achèveroit de ruiner la réputation de la Suède, et consommeroit ses propres provinces. Monseigneur le Prince escrit incessamment pour que

l'on réchauffe autant qu'on pourra les affaires de ces Messieurs de Suède; pour ma part, je n'y obmets rien. V. E. m'ayant mandé de luy faire connoistre la vérité de tout sans déguisement, je le fais : il faut des trouppes, pour le moins 10 000 hommes, et de l'argent pour des recrues et pour la subsistance de l'armée : à présent quelle n'a plus de quartiers étrangers, les provinces n'y sçauroient fournir, estant accablées de contributions. V. E. croit que le roy de Danemark ne se déclarera pas; il a fait un assez bon coup pour en demeurer là; mais rien ne contribuera plus à faire prendre ce party à Sa Majesté Danoise, que si elle voit la Suède agir avec vigueur et application pour restablir ses affaires, et si elle sçait une puissante armée en Allemagne; autrement, c'est donner une tentation à Sa Majesté Danoise, qui luy est encore incessamment procurée par MM. les ambassadeurs d'Espagne, de Hollande, de Brandebourg et de l'Empereur, qui, pour oster tout prétexte à cette Majesté de reculer de se déclarer contre la Suède, ont fait remettre icy 64 000 escus mardy dernier, pour le premier mois des grands subsides qu'ils sont obligés de payer au roy de Danemark, lorsqu'il se déclarera contre la Suède. Je sçais bien que c'est la seule partie qu'il recevra des Espagnols, qui ont fait les derniers efforts pour trouver leur moitié de ce payement.

Il se fait icy aujourd'huy une assemblée générale du sénat et des bourgeois, afin de prendre des résolutions pour traitter avec le roy de Danemark; M. l'envoyé d'Espagne la presse et s'offre de servir cette ville; ce bon seigneur, qui n'ose retourner à Copenhague, y devant beaucoup et n'ayant point d'argent, est bien aise de se faire de feste, pour retirer de Messieurs de Hambourg quelque somme.

DE M. DE LA HAYE A M. DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 7 août 1675

Vous aurez appris, Monsieur, le malheur arrivé à l'armée de Suède[1]. Je vois desjà les méchants effets que cela produit, puisque M. de Bavière remet son action après celle de M. d'Hanovre, et que j'apprends qu'au lieu de marcher au secours de ses alliés, son agent à Ratisbonne assure qu'il n'agira point que l'armée de Suède ne soit à portée qu'il puisse la joindre facilement. Je ne laisse pas de faire tous mes efforts pour obliger M. de Bavière d'assembler ses troupes et de les faire marcher vers l'Autriche.

Il court icy un bruit qui me touche au dernier point, que M. de Turenne a esté emporté d'une volée de canon : je n'en ay encore aucun advis cer-

[1] La défaite de Fehrbellin.

tain; mais cela se confirme de tant d'endroits, que je n'en puis quasi douter. Si cela est, c'est le plus grand malheur qui pouvoit, à mon advis, arriver dans la conjoncture présente. M. le marquis de Béthune a passé icy, revenant de Pologne, et est party pour France depuis quatre jours. Il remène avec luy un grand équipage, avec passeport et un garde de l'Empereur; il a esté bien régalé en cette cour.

DE M. LE BARON BIDAL A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 9 août 1675.

Monseigneur, M. Du Pré me fit voir que le reste du fond qui étoit icy avoit esté destiné à d'autres usages qu'à celuy que je croyois le plus important. Dans ces conjonctures, oster à l'armée de Suède ce soulagement, c'est beaucoup risquer; car de croire que M. Du Pré avancera un escu sans en avoir le fond entre les mains, c'est ce qu'il n'a jamais fait et qu'il ne fera point, l'Estat dust-il estre renversé sens dessus dessous; s'il a fait des avances, il en avoit désjà le fond entre les mains, et n'a pas laissé de se faire bien payer[1]. L'on pourroit bien reculer pour quelques semaines les destinations nouvelles, et

[1] Si l'on n'avait pas vu précédemment que M. du Pré était banquier, on le devinerait aisément au tableau que M. le baron Bidal fait de son caractère.

cependant demander cette avance à Sa Majesté; mais on ne doit pas ne rien laisser à M. le Connétable, ni ne donner rien pour la Bremen où il manque tout à toutes les places, et qui est à la veille d'avoir sur les bras le roy de Danemark et les autres alliés. M. le Connétable attend des troupes qui auront besoin de subsistance, surtout pour les marches. J'appréhende de grands désordres.

DE M. DE LA HAYE A M. DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 18 septembre 1675.

A mon retour icy du voyage que j'ay fait avec M. l'électeur de Bavière par de là la rivière d'Inn, à la chasse des cerfs, et qui a duré un mois, je reçois, Monsieur, avec un plaisir extresme vostre lettre du 17 du passé. Les affaires de Suède sont si décriées en Allemagne, que vous jugez bien que les ennemis du Roy ne s'oublient pas dans cette cour, où il m'a esté besoin de montrer vostre lettre, pour détromper mesme ceux qui sont de nos amis. Il est vray que M. l'électeur de Bavière n'est pas si facile à croire les bruits du monde; mais il a vu avec joye ce que vous me mandez que 50 vaisseaux de guerre devoient bientost faire voile de Stockholm pour la Poméranie avec des forces considérables, et qu'il se prépare une autre flotte à Gottembourg.

Je crois, Monsieur, que vous sçavez que M. d'Hanovre prétend qu'il n'y a dans le duché de Brême que 2 000 hommes, quoyqu'on l'eust assuré qu'il y en avoit 6 000, et qu'il est à craindre que cet allié n'abandonne le dessein qu'il avoit pris de secourir contre tous ce duché. Je vois aussy que le Danemark menace de rompre avec la Suède. Nonobstant tout cela, M. de Bavière demeure ferme dans la résolution de ne se point séparer des intérests de Sa Majesté.

La défaite de M. le mareschal de Créquy[1] n'a pas esté aussy considérable qu'on l'avoit publié, et le siége de Trèves aura si fort diminué l'armée des alliés, qu'elle ne sera plus en estat de rien entreprendre. M. de Montécuculli, ne pouvant plus subsister vers la haute Alsace, où M. le Prince abonde en toutes choses, proche de Shélestadt, s'est retiré vers la basse Alsace; on verra quelles résolutions il prendra, mais je crois qu'il sera obligé de repasser le Rhin. A Messine, tout va le mieux du monde; nostre armée navale a pris Agoste, qui est une ville où il y a un port très-considérable; j'en parle comme sçavant, parce que j'y ay fait un assez long séjour.

[1] « Créqui venait d'être battu par sa faute à Consarbruck (11 auguste 1675). Un corps de 20 000 Allemands, qui assiégeait Trèves, « tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappa à peine « lui quatrième. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.)

DE M. LE CHEVALIER DE FEUQUIÈRES A M. LE MARQUIS ISAAC DE FEUQUIÈRES.

Au camp de Sombref[1], le 22 septembre 1675.

Monsieur de Luxembourg a reçu vostre lettre sur son baston[2], qu'il a trouvée bien remplie de compliments; je vous envoye sa response, laquelle apparemment vous instruira réciproquement des nouvelles de ce pays-cy. Nous avons descampé d'où nous étions, pour venir icy et observer de plus près les ennemis, qui sont à Jodoigne; l'on ignore encore leurs intentions. S'il est vray qu'ils attendent un corps considérable, comme on dit, la campagne pourroit bien n'estre pas encore finie; ils nous feroient grand plaisir de prendre présentement leur party, afin que nous sçachions à quoy nous en tenir.

Puisque vous voulez que je vous rende compte de la dignité d'aide de camp, vous sçaurez qu'elle est fort peu profitable pour moy, puisque je ne le suis que pour avoir un autre nom que celui de volontaire, n'en recevant aucun émolument que celuy de courir; M. de Luxembourg en paie deux; le Roy

[1] Sombref, ancienne baronnie de la province de Namur.

[2] On a vu précédemment que M. de Luxembourg était l'un des huit maréchaux créés après la mort de M. de Turenne.

depuis sa nouvelle dignité, lui en paye quatre; si de lui-même il m'en donnoit une de celles-cy, il me feroit plaisir, mais je ne lui en parlerai pas, n'aimant point à passer pour intéressé dans l'esprit des gens. Il ne faut plus songer aux charges vacantes, puisqu'elles sont toutes données; je n'ai jamais fait grand fond sur tout ce qu'avoit dit M. de La Feuillade à mon frère, connoissant ses manières.

M. l'Abbé a encore pensé mourir, pour une seconde fois; j'appréhende fort qu'il ne se conserve pas. Voilà tout ce que je sçais. Je seray fort régulier à vous faire sçavoir tout ce qui se passera; jusqu'icy les matières ont esté petites pour le particulier.

M. de Luxembourg me fait espérer qu'il trouvera les moyens de me renvoyer bientost à la cour, pour faciliter l'envie qu'on dit avoir de me faire faire le voyage que vous sçavez.

DE M. DE LA HAYE A M. DE FEUQUIÈRES.

A Munich, le 2 octobre 1675.

M. de Puffendorf, envoyé extraordinaire de Suède, a passé icy incognito, il y a quatre jours, et a vu M. de Bavière à sa maison de campagne. Il l'a fort pressé pour l'exécution de son traitté avec la Suède. M. de Bavière lui a promis une response aussy favorable qu'il lui sera possible, au

retour du voyage qu'il est allé faire à Stutgard, pour conférer avec M. le duc de Wirtemberg. Le ministre de Suède, qui est homme d'esprit et intelligent, a laissé Saxe dans de très-bonnes dispositions pour nous.

M. de Bavière n'a point esté surpris de la neutralité avec l'Empereur, que M. le duc d'Hanovre a acceptée, et d'autant plus que ce duc fait un pareil traitté avec Sa Majesté et avec la Suède. J'ay bien de l'impatience de sçavoir l'arrivée en Poméranie des 50 vaisseaux qui viennent de Suède ; ce secours est, à mon avis, nécessaire à M. le Connétable.

Monseigneur le Prince a reçu de puissants secours de France, et bientost nous entendrons parler de ses actions. M. de Montécuculli fortifie du costé de Philisbourg un petit chasteau de l'évesque de Spire, ce qui fait croire icy que M. l'Électeur palatin traitte de son accommodement avec la France. Sur les bruits qui ont couru que M. de Montécuculli avoit dessein de prendre des quartiers d'hyver dans la Bavière, M. l'Électeur augmente ses troupes le long de la rivière de Lech, qui borde tout le costé de la Souabe. Nos affaires vont toujours très-bien en Italie. On dit que M. le prince d'Orange menace la citadelle de Liége, mais nous avons dedans 3 000 hommes des meilleures troupes du monde, et M. Calvo, qui s'y est jeté avec 300 mousquetaires. Je compte encore pour beaucoup que M. le

mareschal de Luxembourg soit en estat d'observer de près tous les mouvements des ennemis. Si M. Bidal est obligé d'abandonner Hambourg, comme il en est menacé, il faudra trouver une autre adresse pour vous donner de mes nouvelles; ce n'en est pas une, Monsieur, lorsque je vous assure que je suis entièrement à vous.

DE M. DE FEUQUIÈRES A M. DE POMPONNE. *

A Upsal, le 10 octobre[1] 1675.

(*Extrait d'un journal du* 21 *septembre au* 30 *octobre* 1675.)

La cérémonie du couronnement[2], qui s'est faite hier, a esté belle, autant par le grand ordre que par la magnificence. Il y avoit beaucoup de noblesse de l'un et l'autre sexe, et très-bien parée. Ce qui m'a paru le plus beau a esté la cavalcade, au retour de l'église au chasteau. Le Roy estoit à cheval sous un

[1] M. de Feuquières avait parfois recours, pour rendre un compte détaillé de ce qu'il avait fait, à la forme d'un journal, qui était plus commode pour lui, que la forme ordinaire d'une dépêche. Ces comptes rendus journaliers de l'emploi de son temps et de ce qui se passait autour de lui, étaient adressés à M. de Pomponne, qui les communiquait au Roi.

[2] Le couronnement de Charles XI, roi de Suède. Il était devenu roi en 1660 à l'âge de cinq ans; et, quoiqu'il eût atteint sa majorité en 1672, on voit que son couronnement n'eut lieu que trois ans après.

dais, avec la couronne et le manteau royal, précédé des régents ou leurs représentants, qui portoient l'épée, le sceptre, le monde et la clef, et de trente sénateurs, tous à cheval, en robes de velours cramoisi fourré d'hermine; et devant eux marchoit la noblesse à pied.

Aujourd'huy ce prince a reçu les hommages au milieu de la cour du chasteau, sur un throsne où il estoit environné des sénateurs en mesme habit qu'hier. Pour lui, il estoit en habit ordinaire. La noblesse est venue à cheval. Les comtes et les barons portoient leurs bannières; et puis, après avoir presté tous ensemble le serment de fidélité, ils sont venus, les uns après les autres, poser à genoux leurs bannières aux pieds du Roy, qui leur donnoit sa main à baiser et leur rendoit leurs bannières. Le reste de la noblesse est venu à la file. Les évesques et les intendants du clergé ont fait pareille chose, et les deux autres estats, sçavoir les bourgeois et les paysans, de mesme, mais plus confusément.

23. — Il y a icy présentement bien du bruit de ce que l'évesque de Linkoping, qui preschoit devant le Roy et les sénateurs dans l'Université d'Upsal, à la réception des docteurs, parlant de la descente de Nostre-Seigneur aux enfers, s'advisa de dire que l'ancienne Église, et mesme Luther, ont entendu par ce mot d'enfer un lieu de supplice, mais que, pour lui, il n'entendoit autre chose que

l'Incarnation, comme le plus bas lieu où la Divinité pust descendre. On lui fit sur-le-champ une grande réprimande; et lui, qui témoignoit estre touché et repentant, demanda la permission de prescher le lendemain, affin de lever le scandale qu'il avoit donné; ce qui lui estant accordé, il prescha en latin et ne fit que confirmer ce qu'il avoit dit. Le Roy, pour le punir, renvoya l'affaire à une assemblée ecclésiastique de deux provinces; et cette assemblée a déclaré qu'elle blasme l'opinion, mais qu'elle ne peut condamner la personne. Il se trouve que cet homme a desjà perdu un autre évesché pour le mesme sujet, et a eu bien de la peine à se restablir: ce ne fut que par l'autorité royale, sans aucun jugement ecclésiastique. On ne sçait donc comment traitter présentement cette affaire, politiquement ou canoniquement. L'autorité royale s'y trouve intéressée, à cause de l'insolence et de la désobéissance, et elle ne s'attribue pourtant pas jurisdiction en matière de foi. D'ailleurs, on ne sçait d'où procède le refus de l'assemblée, sçavoir si elle se croit incapable de décider au mesme cas, ou si c'est qu'elle veuille faire connoistre au conseil du Roy qu'il ne devoit point s'en mesler la première fois. On fait de grandes considérations sur cette affaire, qu'on ne veut pas laisser imparfaite, et qu'il est difficile d'achever.

DE M. DE POMPONNE A M. DE FEUQUIÈRES.*

A Versailles, le 25 octobre 1675.

La peine de Sa Majesté est, Monsieur, tous les jours plus grande de ne point apprendre par vous quel est aujourd'hy l'estat de la Suède, quelle application l'on y donne pour la guerre d'Allemagne, et si l'on y fait tous les efforts nécessaires pour les secours de Brême et de Poméranie.

Du costé de S. M., si depuis six semaines quelques-unes des dépesches qui vous ont esté envoyées par Hambourg ou par l'Angleterre ont pu passer jusqu'à vous, vous aurez vu que l'on n'oublie rien pour aider cette couronne, et vous aurez reçu les lettres de change d'une avance de 100 000 escus sur les subsides du mois de janvier.

Le Roy a chargé M. de Terlon de se plaindre à la cour de Danemark de l'ordre qui y a esté donné d'arrester vos dépesches et celles que S. M. vous escrit. J'en ay parlé en ce mesme sens par le commandement de S. M. à l'envoyé de cette couronne; il a promis, il y a longtemps, d'en escrire: nous verrons bien quel en sera le succès.

Ce que je puis cependant vous apprendre des nouvelles publiques est que M. le prince d'Orange a quitté la Flandre et se retire en Hollande, où il songe seulement à mettre ses trouppes en quartiers

d'hyver. M. de Montécuculli ramène de mesme son armée au delà du Rhin, et ainsy celles de S. M. aux Pays-Bas et en Allemagne demeureront les dernières et maistresses de la campagne. Mais ce que je vous puis mander de plus important est le restablissement entier de la santé du Roy. Il ne luy reste aucune marque de son indisposition, et à peine peut-on s'apercevoir que S. M. ait esté malade.

DE M. LE BARON BIDAL A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 28 octobre 1675.

Depuis la prise de Bouxstehoude, les alliés n'ont rien entrepris ; l'on ne sçait s'ils en veulent à Bremenfurt ou à Stade; cette dernière place est bien fournie de toutes choses et l'on ne croit pas qu'on l'attaque de cette campagne; la garnison de cette mesme place a envoyé deux partis les nuits du 25 et 26, qui ont défait deux régiments des troupes de Munster et enlevé quantité de bagages. Je suis, Monseigneur, avec respect, etc.

DE M. LE MARQUIS DE VITRY A M. DE FEUQUIÈRES

A Stralsund, le dernier d'octobre 1675.

J'adjouteray, Monsieur, à la lettre que j'eus l'honneur de vous escrire hier que depuis ce temps-

là M. le Grand Connétable, qui s'estoit tenu relégué dans une petite isle, qui est à luy, proche de Wolgast, sous prétexte de maladie, pendant que les armées de Danemark et de Brandebourg ont esté dans le voisinage de cette place, y est arrivé enfin hier au soir. Il a commencé par désapprouver tous les mouvements que l'on avoit faits icy, en son absence, à la vue des ennemis, et a trouvé fort estrange que M. le comte de Konigsmark, avec 2 000 chevaux qu'il avoit icy avec luy, n'eust pas battu toute la cavalerie danoise et celle de Brandebourg, qui faisoient ensemble plus de 8 000 chevaux : vous pouvez bien juger si c'estoit une affaire praticable. Mais en quoy je trouve que ce grand général se trompe pour le moins autant qu'en ce point là, c'est en ce qu'il presse en Suède pour qu'on luy envoye présentement encore un grand corps de trouppes et surtout de cavalerie, puisque la Poméranie estant mangée par les armées ennemies au point où elle l'est, ce renfort, s'il arrivoit dans la saison où nous sommes, ne feroit que s'y ruiner avant le temps de la campagne; en effet ce qui y reste de l'armée de Suède aura beaucoup de difficulté d'y pouvoir subsister cet hiver, sans fourrages ny argent. C'est une réflexion que l'on doit, ce me semble, faire en Suède. Vous ferez, Monsieur, tel usage que vous jugerez à propos de ce que je vous marque icy, qui est la vérité toute pure, ne croyant pas vous devoir rien cacher de ce qu

vient icy à ma connoissance; c'est, Monsieur, tout ce que je puis faire, estant avec sincérité absolument à vous.

DE M. DE POMPONNE A M. DE FEUQUIÈRES. *

A Versailles, le 1er novembre 1675.

Vos dernières lettres m'ont tiré de la peine où j'estois de n'en point recevoir des vostres depuis si longtemps. Je crains bien toutefois qu'elle ne recommence souvent par le soin que prend le roy de Danemark de fermer tous les passages. Pour vous tirer cependant de l'inquiétude où vous pourriez estre de vostre famille, je vous diray qu'elle se porte toute bien, et que l'Abbé est allé en Bretagne pour les Estats.

J'ay lu au Roy tout l'article de vostre lettre qui regardoit la peine où vous estiez de subsister vous-mesme et de faire vivre vos enfants dans son service. Je n'oublieray rien de ce qui sera en moy pour faire que ces souvenirs que vous renouvellez de l'embarras de vos affaires produisent leur effet.

Je ne puis cependant m'empescher de vous dire, quoyque Madame de Pomponne, qui est vostre intendante, l'ait desjà fait, que c'est le plus grand dommage du monde que vous ayez abandonné vos cadets, et particulièrement l'abbé, à la conduite de M. Baclez[1]; de fort joly que celuy-cy estoit et de fort

[1] Voir les lettres de Madame de Pomponne et de M. de Pas, t. II, pages 377 et 384.

bonnes mœurs, il est à craindre que l'exemple de son ivrognerie ne le perde. J'en ay conféré avec l'Abbé[1], et particulièrement avec M. de Saint-Hilaire, qui voit le mal comme nous, et qui le voit avec douleur, parce que le remède en dépend principalement de vous, qui estes si loin. Je croirois que vous devriez oster cet homme, et prier M. de Saint-Hilaire d'en choisir un autre qui fust plus propre à cet employ.

Pour vostre aisné, je crois que nous le reverrons bientost, à cette heure que les trouppes reviennent en quartiers. Le Roy m'avoit promis une sous-lieutenance aux Gardes pour le chevalier; malheureusement il ne s'en souvint pas dans la distribution des charges qui ont vacqué après le combat de Consarbruck.

La santé du Roy est telle présentement que je puis vous dire qu'elle est meilleure qu'elle n'estoit avant sa maladie. Toutes nos nouvelles se réduisent à vous apprendre la fin de la campagne. M. de Luxembourg y demeure le dernier, cependant que les trouppes d'Espagne et celles de Hollande se retirent dans leurs quartiers. Ces dernières se sont emparées de Hasselt, petite ville du pays de Liége, dans le mesme temps que M. de Montal a marché devant Thuin, petite ville du mesme pays. M. de Monté-

[1] M. l'abbé de Feuquières, oncle du jeune abbé.

cuculli se prépare à aller prendre ses quartiers d'hyver ; il laisse seulement quelques trouppes dans les postes qu'il a occupés auprès de Philisbourg.

DE M. LE MARQUIS DE PAS A M. DE FEUQUIÈRES.

Au camp de Chastenay, le 2 novembre 1675.

J'ay reçu, par le dernier courrier, des mains de Monseigneur le Prince, vostre lettre du 31 aoust, qui, comme cela, a esté deux mois en chemin; je n'avois garde de vous escrire dans cet entre-temps, car, outre que je n'en avois pas le temps, nous n'avions alors nulle communication avec Strasbourg[1].

J'ay perdu pour 2 000 escus d'équipage cette année. Je vous suis très-obligé de ce que vous me promettez un peu d'aide, car j'en ay grand besoin; pour les quartiers en Allemagne, malheur aux trouppes qui resteront en Alsace, et je serois fort fasché d'en estre; ainsy les mesures qu'on pourroit prendre pour ne rien despenser cet hyver, seroient fausses. Quand j'ay escrit à M. de Pomponne pour un maistre d'hostel et un escuyer, c'est que je croyois Goubé tué, mais il est à la fin revenu par un eschange, et je n'ay plus besoin que d'un

[1] M. le marquis de Pas était, comme on l'a vu, de l'armée d'Allemagne.

homme qui soit bien loin d'estre un reître; je tascheray à trouver un gentilhomme, qui soit honneste homme, qui fasse les honneurs de la maison et conduise tout; je connois ce Renault dont vous me parlez; s'il avoit esté mon fait, il y a quatre ans qu'il seroit à moy.

Je me suis déclaré sur la brigade par mes lettres à M. de Louvois, et dès que je le pourray, je seray à Paris, où je solliciteray mes affaires; car vous sçavez comme l'on traite les absens. Je crois que Jules[1] se trouvera bien; mais ne songez-vous pas à rien demander pour vous, ou au moins des bénéfices pour vos abbés, dont les autres cadets puissent aussy vivre? J'ay monstré vostre lettre à Monseigneur le Prince[2]. Vous n'avez dorénavant qu'à m'escrire par M. de Tourmont, car je seray à Paris, ou bien il sçaura le lieu où je seray. L'on dit que nos ennemis repassent le Rhin; si cela est, nous ne serons pas longtemps en campagne. Croyez-moy tousjours pour vous comme je dois estre.

[1] Jules de Pas, chevalier d'Harbonnières. On a vu précédemment qu'il était venu de Suède pour prendre du service dans le régiment de M. le marquis Antoine de Pas, son frère.

[2] Le grand Condé.

DU MÊME AU MÊME,

A Saint-Germain, le 29 novembre 1675.

Me voicy de retour, mais depuis si peu de temps que je ne puis encore vous rien mander à mon esgard, car j'arrivay hier, et je m'en retourne dans quatre jours establir mon régiment à Chaulny et Noyon où il vient en quartiers d'hyver. Je ne sçais encore comment j'y seray, mais je crois que j'auray bien de la peine à y avoir une partie de mes chevaux nourris; je vous feray, à mon retour de la garnison, un ample détail de toutes choses. Cependant il me semble que je ne vois icy point de fonds pour ma pension; je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien y donner les ordres nécessaires. Si vous avez pour moy quelques bontés extraordinaires, elles me viendront fort à propos, et vous n'obligerez pas un ingrat. Je suis fort content du chevalier d'Harbonnières. Croyez-moy pour vous comme je dois estre.

DE M. DE TERLON A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 9 décembre 1675.

Croyant que cette lettre vous sera rendue sûrement, je vous diray, Monsieur, que je n'ay reçu aucune des vostres depuis mon départ de Copenhague.

ur vous faire sçavoir comment les choses sont à ésent dans la province de Brême, je vous diray, lonsieur, que les alliés en occupent une grande partie et qu'il n'y reste aux Suédois que les deux villes de Stade et de Carlestadt, qui sont les principales et seules capables de recouvrer la province, pourvu qu'elles puissent se conserver et qu'elles soient secourues de bonne heure à ce printemps.

Jusqu'à présent, toutes choses y sont assez bien, quoique les ennemis soyent toujours en quartiers dans leur voisinage, avec le dessein de les attaquer le plus tost qu'ils pourront; et, s'il ne vient pas par Gottembourg du secours, tant d'hommes que des autres choses qui y sont nécessaires, ces deux places courront risque, et par là toute la province.

Ce que je puis vous dire, Monsieur, c'est que j'y ay rendu jusques à présent des services considérables, l'ayant fait de mon chef et sans ordre, pour le salut de ces deux places, et particulièrement de celle de Stade, qui s'est mise par là en bon estat. Et ce que j'ay fait a esté approuvé en France et a produit en partie l'effet que vous sçaurez par les lettres que vous en recevrez.

Les nouvelles de Poméranie sont que M. l'électeur de Brandebourg, après avoir mis garnison dans Wolgast et l'isle de Wollin, a quitté la province, ayant étably une partie de ses troupes dans son pays et les autres dans les terres de Saxe-Lauenbourg.

L'on dit que M. le comte de Konigsmark estoit sorty de Stralsund avec un corps considérable et qu'il avoit passé la rivière de la Peyne, l'on ne sçait avec quel succès ni s'il aura continué sa marche, les troupes impérialles n'estant pas fort éloignées, et M. l'électeur de Brandebourg vers Saxe-Lauenbourg : ainsi l'on ne sçait pas s'il aura voulu se hazarder à se mettre au milieu des ennemis. Une personne qui est des terres où la reine Christine prend partie de ses revenus, m'a dit que Stralsund est en très-bon estat et bien affectionné au service de Sa Majesté de Suède, mais aussy qu'il a besoin de sel et de grains, et que, si l'on n'y en envoyoit pas, il peut courir risque au printemps, et particulièrement si Wismar se prend, ce qui est fort à craindre, principalement si l'électeur de Brandebourg donne du secours au roy de Danemark pour une attaque générale, c'est ce que l'on dit et que le prince de Ploen, qui est arrivé depuis peu, revenant de l'armée de M. le duc de Zell, et venant de joindre le roy de Danemark devant Wismar, l'a fait résoudre d'y faire une attaque plus vigoureuse que l'on n'a fait jusqu'icy. Peut-estre, avant que je ferme cette lettre, je pourray sçavoir quelque chose de plus particulier que j'y ajousteray, si cela le mérite. Je puis vous assurer, Monsieur, que les quartiers donnent beaucoup de jalousie aux alliés et mesme du mécontentement. Je sçais que M. le duc de Zell a demandé pas-

sage au roy de Danemark, pour aller dans les Estats d'Oldenbourg, et ensuite dans l'OstFrise, prendre des quartiers; mais il ne le luy accorde pas de bon cœur, ayant du moins eu pour luy-mesme ce dessein.

M. le duc d'Hanovre a envoyé le sieur Bloeck a M. l'électeur de Brandebourg et le sieur Bulow au roy de Danemark, sur ce que l'on le menaçait de l'inquiéter dans ses quartiers, estant résolu de s'y maintenir, pour en demander la garantie; et il doit demeurer ferme en cela, car autrement on le forcera à prendre le party qu'il ne voudra pas.

L'on escrit de Copenhague que la flotte de Suède est derechef en mer; si cela estoit, Wismar estant secouru de vivres et d'hommes avant son extremité, pourra obliger le roy de Danemark à lever le siége, ce qui seroit une bonne affaire pour occuper les ennemis la campagne prochaine; autrement, la Suède perdant cette place, il est à craindre que les Hollandois ne donnent un secours considérable au Danemark pour attaquer la Schaune. Je ne vous dis pas cela, Monsieur, sans raison. L'on fait courir le bruit que M. de Guldenleu est entré en Suède par la Norwége, mais comme l'on ne me l'escrit pas de Copenhague, j'ay de la peine à le croire, sçachant que la Suède est de ce costé-là en bon estat, et même assez pour entrer en Norwége.

Quoique Hambourg ait esté forcé de faire sortir les ministres de France et de Suède, j'y suis depuis plus de deux mois sans aucune inquiétude, pouvant vous dire, Monsieur, que je n'y ay pas esté inutile et que Mesdames la comtesse de Konigsmark, la mareschale Horn et le party suédois en sont persuadés par les effets.

L'on vient de me dire que l'on a résolu d'attaquer de force Wismar, ce qui ne se fera pas apparemment sans effusion de beaucoup de sang; mais le temps est peu propre aux Danois pour réussir; dans peu de jours nous en sçaurons des nouvelles et si l'entreprise de M. de Konigsmark aura eu quelque bon succès, quoique la lettre de M. le marquis de Vitry, du troisième de ce mois, n'en fasse aucune mention. Cependant le temps est fort favorable pour les assiégés de Wismar et fort incommode pour les Danois. Je vous réitère encore, Monsieur, que, pendant mon séjour icy, j'ay fait tout ce qui a dépendu de moy pour le service de la Suède, tant en Brême qu'en Poméranie; mais je crains pour Carlstadt, s'il n'est pas secouru, rien n'y pouvant entrer par terre, puisqu'il est bloqué; il n'y peut entrer de secours que par mer; tout doit venir par là pour le salut de la Brême. Les nouvelles de Lubeck disent que l'armée de Danemark pastit fort. Je suis, Monsieur, entièrement et absolument à vous.

DU MÊME AU MÊME.

A Hambourg, le 15 décembre 1675.

C'est, Monsieur, seulement pour accompagner les paquets de la cour de deux ordinaires, que je vous escris ce mot. Vous recevrez par le dernier les facilités que Sa Majesté apporte pour la paix ; et si les ministres des ennemis vont à Nimègue aussi promptement et avec autant de bonnes intentions que ceux du Roy, la paix pourra se faire dans peu de temps. Du reste, Monsieur, il n'y a rien de nouveau en ces quartiers; nous verrons apparemment bientost l'événement du siége de Wismar, qui est fort pressé par le roy de Danemark.

DE M. ROUSSEAU, MINISTRE DE FRANCE A HANOVRE, A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hanovre, décembre 1675.

Monsieur, on refuse toujours à Vienne la ratification du traité que les alliés de l'Empereur ont fait avec M. le duc de Hanovre; ceux-cy bornent mesme à de simples offices la garantie qu'ils luy ont promise, et ce prince se plaint surtout de M. de Brandebourg. Cependant il est toujours résolu de main-

tenir ses quartiers et de périr plustost que de les abandonner, quoyqu'ils soient fort meslés avec quelques-uns de ceux de l'Empereur mesme, et que les régiments de Dunerwald et de Chavagnac soient presque au milieu de ses troupes. M. l'évesque de Munster est fort mal satisfait de ce que l'Empereur luy oste l'OstFrise pour la donner à M. le duc de Zell. M. l'électeur de Brandebourg ne l'est pas moins qu'on ne luy ait laissé pour quartiers que ses propres Estats, et que l'Empereur ait pris pour son armée la moitié de l'Allemagne, sans la communication des alliés. Il faut espérer que ces commencements de mésintelligence augmenteront, et il ne sera peut-estre pas impossible d'en profiter. Du reste, il n'y a aucunes nouvelles icy.

DU MÊME AU MÊME.

A Hanovre, décembre 1675.

La mesme mésintelligence continue entre M. le duc de Zell et M. l'évesque de Munster. Le premier a fait entrer ses troupes dans le comté de Lippe, qui est des quartiers de l'autre, et, pour toute response aux plaintes de cet évesque, il a dit qu'il y a esté appelé par le comte de Lippe, et que, l'Empereur luy ayant promis des quartiers avant tout autre sans qu'il en ait eu, il en a pris où il a pu. Les mesmes

trouppes qui sont entrées dans le comté de Lippe, avoient auparavant marché en OstFrise, mais le général du roy de Danemark qui y estoit desjà, avec quelques-uns d'Oldenbourg, leur en avoit empesché l'entrée. Enfin le désordre ne peut assurément estre plus grand pour ce partage des quartiers en Allemagne, et il n'est pas impossible qu'on en vienne aux mains, s'il continue. Il y a lieu de l'espérer, puisque l'assemblée de Mulhausen s'est séparée sans rien conclure sur toutes ces difficultés; il faudra tascher d'en profiter.

DU MÊME AU MÊME.

A Hanovre, le 31 décembre 1675.

Quoyque je sois tousjours privé de vos lettres, Monsieur, et que je ne sache pas si les miennes passent jusques à vous, je ne laisse pas de continuer de vous escrire. Vous aurez appris directement, avant de recevoir celle-cy, la prise de Wismar. C'est assurément une perte considérable, et il y a lieu de craindre aussi pour Carlstadt, si, comme on le dit, la place est dépourvue de tout. On proposa icy, il y a quelque temps, si, plustost que de la voir passer entre les mains du Danemark ou de M. de Zell, il ne seroit point plus advantageux de la remettre entre celles de M. d'Hanovre ou de M. de Munster.

Nous respondismes qu'en ce cas il faudroit non-seulement qu'ils s'obligeassent de la rendre à la Suède, quand elle la redemanderoit, mais que cette couronne y pust toujours faire descendre les troupes qu'elle pourroit envoyer par mer en Brême, et, à l'égard de M. de Munster, qu'il s'engageast aussi, outre ces conditions, à demeurer neutre. Mais M. d'Hanovre n'a parlé que de s'obliger de la rendre à la paix à celuy à qui elle devra demeurer, et il y a ainsy peu d'apparence à l'un et à l'autre. On dit mesme qu'il est desjà trop tard et que la place est rendue présentement ou qu'elle se rendra incessamment, faute de vivres. Mais j'espère qu'ayant esté la seule à pourvoir, avec Stade, dans le duché de Brême, elle n'est pas encore réduite à une extrémité si pressante. Cependant on doit tout craindre du peu de précaution et du désordre des affaires de la Suède; et on en est si persuadé icy, que croyant la perte du duché de Brême assurée, on prend des mesures pour y avoir part, et on excuse cette résolution en disant que l'on n'y contribuera jamais d'un seul homme, mais que, la Suède devant perdre cette province, on ne peut en voir augmenter la puissance de ses voisins sans la diminuer en la partageant. C'est, Monsieur, l'estat de cette cour, et quoyqu'il y ait assurément peu d'honnesteté dans cette résolution, c'est sans doute une affaire faite. Et on croit avoir mis son honneur à couvert en di-

sant qu'on ne contribue point à cette perte de la Suède, qu'on en a beaucoup de déplaisir, et que mesme on n'oubliera rien pour l'empescher, dans la négociation de la paix. Du reste, il n'y a aucunes nouvelles icy. M. le duc d'Hanovre n'est plus inquiété dans la jouissance de ses quartiers, et quoyqu'on ne ratifie point son traité à Vienne, il a accordé, pour les contributions qu'il en doit tirer, avec presque tous les Estats où il a ses troupes.

DE M. LE MARQUIS DE VITRY A M. DE FEUQUIÈRES.

A Stralsund, le 31 décembre 1675.

Il est arrivé, Monsieur, tant de fascheux événements depuis la dernière lettre que je me suis donné l'honneur de vous escrire, que je croirois qu'il seroit contre le devoir de l'employ que j'ay icy, si vous appreniez par la voye publique ce qui s'y est passé. Je commenceray donc par vous dire que les trouppes que M. le comte de Konigsmark avoit laissées dans Ribnitz pour maintenir la contribution qu'il avoit establie de ce costé-là dans le Mecklenbourg, qui estoient composées de 200 hommes de pied et de 100 dragons, ont esté prises à discrétion par 3 000 chevaux de la cavallerie de Danemark et de Brandebourg, joints à quelques dragons; et cela dans une ville bien fermée de murailles,

avec un bon fossé, sans qu'un major d'infanterie, du nom de Wrangel, qui y commandoit, ait eu assez de fermeté pour soutenir une attaque dans les formes. Cette lascheté est inouie parmy les Suédois, et M. le Grand Connestable, qui n'a jamais vu d'actions pareilles depuis qu'il commande dans les armées de cette couronne, ne sçauroit s'en consoler; mais elle a esté suivie d'une autre beaucoup plus fascheuse pour la Suède, qui est la prise de Wismar, estant une perte que je crois très-difficile à réparer, parce que c'estoit un port très-commode pour le passage des trouppes en Allemagne, et quasi le seul, les autres de Poméranie n'estant, à proprement parler, que des rades. Ainsy, Monsieur, je ne doute pas que la perte de cette place n'apporte beaucoup de chagrin au roy de Suède. Ce qui s'y trouve encore de plus fascheux, c'est que, par cette conqueste du Danemark, la correspondance de cette province et Hambourg se trouve entièrement rompue, tant par mer que par le Mecklenbourg; joint à cela que par l'affaire de Ribnitz, tout ce que l'on avoit estably dans ce mesme pays pour la subsistance de la cavallerie suédoise, se trouve entièrement ruiné; si bien, Monsieur, que, estant contraint à subsister dans la Poméranie, qui est tout à fait épuisée, excepté l'isle de Rugen, où l'on peut encore faire hyverner deux ou trois régiments tout au plus, le reste de la cavallerie dépérira absolument dans les

villes où l'on sera contraint de le jetter; de r
que je prévois que ce corps sera en très-pi
estat pour la campagne prochaine, et qu'à
que la Suède ne fasse au mois de may un p
effort de deçà, en y faisant passer une nouv
mée, ce sera beaucoup si l'on y peut conse
places considérables et surtout Stettin, qui e
que l'électeur de Brandebourg peut attaqu
le plus de facilité et qui luy convient le plu
absolument nécessaire que l'on prenne des n
sur ce que je vous mande, car, de bonne fo
très-dangereux de compter sur le peu de tr
qui reste icy, tant par la foiblesse, ou, pour
dire, mollesse que j'y vois, que par le peu
tion des officiers.

Je ne vous parle point du succès du si
Wolgast, parce que l'événement m'en parc
core fort douteux, à cause de la rigueur de
son, et du peu d'infanterie que l'on peut en
à cette entreprise. Je souhaitte qu'il réussiss
je n'en ay pas bonne opinion. Je prie Dieu
m'y trompe. Voilà, Monsieur, tout ce que
vous dire de l'estat présent des affaires de
Après quoy, je vous supplieray très-humblem
me croire plus passionnément que person
monde tout à vous.

———

DE M. DE FEUQUIÈRES A M. DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 1er janvier 1676.

Vous sçavez bien que je vous désire nombre de bonnes années. En voilà plus de trois que vous me faittes courir; je ne m'en lasseray pas, tant que vous le voudrez, et je vous responds que, pourvu que vous soyez content, hors le plaisir de vous embrasser et le besoin que mes enfants pourroient avoir de moy, tous les pays me sont si égaux que je serois honteux qu'on le sçust, car il y a des gens qui le prendroient pour stupidité. C'est pourquoy usez-en d'autant plus librement que je vois que vous prenez plus de soin de mes enfants que je ne pourrois faire moy-mesme.

Vous m'avez fait un plaisir indicible de tirer parole d'une sous-lieutenance pour le chevalier; j'en ay bien des raisons sans celles que je vous ay dittes.

Pour ce qui est de mon abbé, je l'avois laissé à sa propre conduitte, espérant que M. de Saint-Hilaire ne l'abandonneroit pas entièrement, comme il fait; ainsi je ne comptois Baclez que pour un répétiteur de Simon et de Mazancourt, et encore tout cela sous la conduite de l'abbé. Je serois bien fâché qu'il m'eust trompé, d'autant plus qu'il a dix-neuf ans, qui est un âge où l'on doit avoir l'usage de la raison. J'en ay écrit amplement à Madame de Pom-

ponne, et l'ai suppliée d'y donner l'ordre qu'elle trouvera bon avec connoissance de cause, dont M. de Saint-Hilaire lui fera le rapport.

DU MÊME A M.....

A Stockholm, le 10 janvier 1676.

J'ay reçu, depuis peu de jours, avec un plaisir indicible, la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'escrire le 8 de septembre de l'année passée, avec l'estat des ouvrages faits et à faire aux ville et citadelle de Verdun, que vous avez beaucoup avancés en peu de temps. Après l'approbation que vous en avez reçue de tant de grands personnages et particulièrement de M. de Vauban, la mienne est peu considérable, et tout ce que je dois faire est de vous en remercier comme je fais, Monsieur, de tout mon cœur, y estant le plus intéressé après le Roy, et d'en rechercher toute ma vie les occasions de vous rendre mes services.

Je vous prie pourtant, Monsieur, de me faire la grâce de prendre garde à deux petites attaques qui se peuvent faire à la citadelle. Je les appelle petites, à cause qu'il est facile d'y remédier, mais elles seroient très-dangereuses si les ennemis en avoient connoissance. L'une est au donjon de la Reine, à la face qui regarde la rivière, laquelle, comme vous

sçavez, n'est défendue que du bastion de Catou. Or, on peut venir à couvert par dehors la muraille de la ville, et se rendre maistre de Catou, d'où après cela il n'est pas besoin de galerie pour s'attacher à ladite face. Le fossé que j'ai fait au travers de la rue estoit principalement pour empescher cet accès, quoyqu'il parust que j'eusse quelqu'autre intention. Je voulois le faire défendre par un parapet au bout du fond du fossé de l'autre face de la Reine, qui eust esté un flanc bien caché ; et je voulois raser toute la muraille de la ville, qui ferme cette avant-court, c'est-à-dire, je voulois n'y laisser qu'une muraille de deux pieds de large, laquelle, au besoin j'aurois renversée en dehors.

L'autre attaque, Monsieur, que j'appréhendois, estoit à la face gauche du bastion de France. Elle est défendue réciproquement par le bastion ou demi-lune de fossé, et ils le sont très-mal tous deux parce qu'ils sont trop hauts et trop proches, du moins France. Or, le grand mal est qu'il y a sur la hauteur de la montagne par où les ennemis peuvent venir à cet endroit, trois profondeurs parallèles dans lesquelles ils se peuvent loger d'abord sans estre vus d'aucun lieu de la place, pas seulement des dehors ni des chemins couverts. J'avois fait exprès la petite demi-lune, laquelle par sa situation découvroit la première profondeur, et, en baissant un peu, la hauteur suivante auroit découvert la seconde.

Quand vous hausseriez Fossé de quatre toises, il ne feroit pas cet effet-là, et de plus il ne se couvrira jamais soy-mesme, et sera tousjours mal deffendu par France, et estant pris, France est en un très-grand péril. Le bastion que vous projettez de faire, est un grand travail, duquel vous ne tirerez pas plus de flanc pour deffendre cette mesme face de France, que vous n'en pouvez desjà tirer de tout ce costé-là, et Fossé n'en sera pas mieux deffendu ni d'un costé ni de l'autre. Ce n'est pas que je ne voulusse bien que M. de Mortière eust fait ce bastion, mais enfin il ne l'a pas fait, et en l'estat où il a mis les choses, hors la régularité et la symétrie, vous en pourrez tirer les mesmes avantages, à très-peu de frais. Et je pense, Monsieur, qu'en matière de fortifications, qui demeurent ordinairement imparfaites, faute d'argent, il le faut employer d'abord aux choses plus nécessaires, sans se presser d'entreprendre les plus grandes. Je vous supplie donc, Monsieur, de me vouloir soulager de l'appréhension que j'ai tousjours eue de cette attaque, en me donnant quelque chose en la place de la petite demi-lune, qui puisse découvrir les profondeurs, qui soit bien deffendue, que les ennemis soient obligés de prendre avant que de s'attacher et à Fossé et à France, et qui ne couste guères, afin de ne pas consommer les fonds que le Roy a résolu d'employer à cette place, où il y a bien des choses à faire. Vous m'obligerez infini-

ment, Monsieur, et de continuer à me faire part de vos desseins, non pas que je prétende vous pouvoir donner de bons avis, encore que le Roy m'ait fait l'honneur de me commander de dire mes sentiments et que j'y satisfasse selon ma capacité, mais pour m'instruire. Je vous supplie au surplus de recevoir l'offre de mes services comme vostre très-humble serviteur.

Si l'on charge les murailles de la ville d'un rempart, quand il ne seroit que de douze pieds de hauteur, elles fondront assurément, comme il est arrivé à la courtine des Prestres, et en plusieurs autres endroits, et, au lieu de fortifier, on ne fera que des brèches; mais je m'assure que vous trouverez d'autres choses à faire aussi bonnes, voire meilleures, et à moins de frais. Je le trouvois ainsi quand j'estois sur les lieux. J'ai aussi donné de petits commencements à plusieurs choses qui paroissent, je m'assure, très-peu à cette heure, et desquelles il est difficile de s'expliquer par l'écriture, mais vous les jugerez mieux que moi et en penserez de meilleures.

DE M. DE TERLON A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hambourg, le 21 janvier 1676.

Je vous advoue, Monsieur, que ce que l'on vous a dit et prié en forme d'escrire au Roy sur ma con-

duite, fera voir en France, si vous l'avez escrit à l'injustice que l'on me fait où vous estes, sçachant bien que j'ay agy icy, depuis que j'y suis, tout à fait utilement et avec chaleur pour les intérests de Suède; j'ay fait donner de l'argent sans ordre assez considérablement pour jetter dans Stade affin d'en conserver la garnison, et fait faire des achapts et y mettre des choses qui estoient nécessaires, ayant aussi envoyé du monde à mes despens dans Bouxstehoude et dans Stade; et si l'on eust agy comme j'ay fait icy, les places des Suédois auroient esté dans un meilleur estat de deffense. Quoyque l'on ait obligé de sortir Messieurs les résidents Bidal et Du Pré de cette ville, j'y ay esté quatre mois avec toute liberté, faisant dire la messe publiquement chez Madame Bidal, et pouvant dire que les dames de Messieurs les Suédois ont reçu quelque protection de mon séjour en cette ville.

J'ay fait voir, Monsieur, ce que vous m'escrivez à Madame Bidal, à la mareschalle Horn, aux comtesses de Konigsmark, et à Madame de Graffenthal, ce qui leur a esté fort agréable, ayant vu que leur Roy donnera, par son application, tout un autre tour aux affaires. Mais l'article qui me regarde les a fort surprises, sçachant les secours et les services que j'ay rendus icy, qui mériteroient tout autre compliment que celuy que l'on vous a fait sur mon sujet. Le secrétaire qui est venu icy, pourra dire ce

que j'ay fait, pour luy faire donner de l'argent sur ses lettres, et je l'ay fait sans ordre; mais ce n'est pas d'à cette heure que je connois la manière suédoise, qui consiste à inventer des prétextes de se plaindre de quelqu'un, pour couvrir une méchante conduite.

Icy, à vous parler franchement, l'on se met dans une bonne voye pour la campagne, et l'on fait estat d'avoir vingt-quatre vaisseaux de guerre au printemps, joints à ceux de Hollande; mais, comme il ne fait point un temps de glaces, l'on pourroit envoyer desjà quelques secours d'hommes et des vivres en Poméranie, pour sauver cette province. J'ay escrit à M. le marquis de Vitry que le dessein du Danemark et du Brandebourg estoit de ruiner l'isle de Rugen, n'attendant à cet effet que les glaces, et espérant que par là l'on prendra Stralsund, en ruinant les troupes qui sont dans l'isle.

L'on dit icy que les vivres manquent en Suède, que M. de Guldenleu est assez fort pour résister à l'armée suédoise qui pouvoit l'attaquer, et mesme qu'à présent il est plutost en estat de le faire, estant desjà entré assez avant dans le pays suédois. L'on dit aussy assez hautement icy que la foiblesse de la Suède a paru, en ce qu'elle n'a pas esté en estat de se remettre de l'insulte de M. l'électeur de Brandebourg, qu'on l'avoit crue avant cela forte en Allemagne de plus 20 000 hommes, et qu'elle n'en a eu dans cette

guerre que 11, au dire mesme des Suédois qui sont à Hambourg.

M. le prince de Ploen, qui commandoit les troupes de Lunébourg, a pris party icy et commandera celles de Danemark. Vous jugez bien, Monsieur, que la vue du roy de Danemark n'est pas d'avoir rien en Allemagne, mais bien dans la Schaune ; et si les Hollandois donnent du secours pour ce dessein, cela pourroit embarrasser la Suède, se voyant attaquée partout. J'ay escrit à M. le marquis de Ruvigny (*à Londres*) ce que je dois pour les intérests de la Suède. L'intention de celle-cy peut estre bonne, mais elle est trop lente et par là inutile.

DE M. DE FEUQUIÈRES A M. DE POMPONNE. *

A Stockholm, le 22 janvier 1676.

Monsieur, un chagrin qui me dévore est l'appréhension que j'ai que l'argent de S. M. ne soit pas bien employé à la fortification de Verdun, en ayant appris quelque chose qui n'est point du tout de mon goust. La pluspart des ingénieurs ne songent qu'à illustrer leur nom par quelque grande et belle entreprise, et ne vont guères au plus pressé, quand mesme ils le connoistroient. Je ne laisserai pas de dire mon avis à celui de Verdun ; mais, comme il m'a écrit déjà que trois mareschaux de France ont approuvé ce qu'il a fait, je ne me flatte pas qu'il y ait un grand égard. Je ne sçais ce qu'a déjà cousté

la courtine des Prestres, mais je suis bien assuré que, pour 500 escus, on auroit fait tout ce qui y estoit nécessaire, hors la décoration. Il propose de faire un bastion sur la rivière, qui sera une despense de 12 ou 15000 escus, et je suis assuré que, pour 1 000, on suppléeroit à tout le défaut qu'on y trouve présentement. Outre cela il propose de remplacer une muraille de la ville haute, le long des Capucins et de la Vigne des Crochets; il y a véritablement quelque chose à faire en ces endroits pour donner un bon flanc à la demi-lune desdits Capucins, mais cela ne va pas à de si grands frais, et de plus ce remparement fera certainement fondre la muraille, qui ferme déjà fort bien la ville, laquelle est couverte d'un assez bon fossé et de la demi-lune, et qui, outre cela, n'est pas fort accessible, à cause de la hauteur du terrain où elle est située. On parle encore de fortifier la teste de la ville basse, sans prendre garde que les deux costés ne sont couverts que de simples murailles sans terrain et sans fossé, car il n'y a devant qu'un courant d'eau que les ennemis peuvent détourner quand ils voudront. Je vous ai dit autrefois, Monsieur, que, pour 100 000 livres, on rendra Verdun la meilleure place du royaume, mais il les faut bien employer et ne se pas amuser à la décoration, cependant qu'il y a des endroits foibles, à quoy ceux qui ne font que passer ne prennent pas garde. Je les ai étudiés toute ma vie; mais, comme ils ne

sont pas aisés à décrire, il est difficile que je me puisse faire entendre sans estre sur les lieux, et je n'ai pas la présomption d'en devoir estre cru de si loin par ceux qui y sont; mais aussi je leur promets bien que, s'ils font des fautes je les ferai assurément connoistre au Roy. Je ne parle point des grands maistres, à qui je me soumettrai toujours; il est vrai que ceux-là voudront bien quelquefois entendre mes raisons. Je vous dis cela, Monsieur, pour satisfaire à mon devoir de gouverneur de cette place, et aussi pour dire le vrai à ma fantaisie, qui a toujours esté de faire voir qu'il y a matière pour la rendre à peu de frais la meilleure du royaume. Je voudrois bien vous y tenir une après-dînée avec M. de Louvois. Adieu, Monsieur, je suis tout à vous.

DE M. ROUSSEAU A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hanovre, le 24 janvier 1676.

Vous me mandez, Monsieur, de vous faire sçavoi[illegible] ce que veut dire que la France et la Suède ayent est[illegible]té reservées dans l'alliance deffensive que M. le du[illegible]uc d'Hanovre a conclue avec M. l'évesque de Munste[illegible]: c'est-à-dire que, si cet évesque estoit attaqué par [illegible] la France ou par la Suède, M. le duc d'Hanovre ne s[illegible]eroit point en ce cas obligé de le deffendre; et il a pr[illegible]s cette précaution pour ne contracter aucun engag[illegible]ment contraire à la neutralité qu'il a promise au Ro[illegible].

Vous aurez vu par ma dernière lettre que la conférence de Borsdorff entre les ministres des princes de la maison de Brunswick, estoit recommencée, et qu'ils croyoient conclure cette fois les affaires qui en ont fait le sujet. Ils sont encore assemblés; mais, quelques mesures qu'ils prennent sur le partage du duché de Brême, on nous a donné icy des assurances positives, à l'envoyé de Suède et à moy, que M. le duc d'Hanovre, non-seulement ne contribuera jamais à achever cette conqueste, mais qu'il ne s'y oblige à aucune garantie; qu'ainsy la Suède aura tousjours à son égard les mains libres pour recouvrer cette province, et que, dans cette affaire comme dans toute autre, il ne fera jamais rien qui puisse estre contraire à sa neutralité et à ses engagements avec le Roy. Du reste, j'ay, Monsieur, peu de nouvelles à vous mander aujourd'huy de ces quartiers. On assure que Carlsbourg[1] doit s'estre rendu avant-hier, suivant la capitulation que le commandant a esté obligé de faire avec les alliés, faute d'hommes et de vivres pour pouvoir tenir plus longtemps. On dit aussy tousjours qu'on fait des préparatifs à Zell pour attaquer Stade encore cet hiver; mais, comme on a eu le temps de pourvoir la place de toutes choses nécessaires, elle est en estat de se soutenir longtemps. L'Impératrice est fort malade, et l'on dit que l'Empereur l'est aussy.

[1] Carlsbourg ou Carlstad, place forte du duché de Brême.

DU MÊME AU MÊME.

A Hanovre, le 4 février 1676.

Je vous ay mandé, Monsieur, la fin des con[redacted]é-rences de Borsdorff. Les mesmes ministres de la maison de Brunswick doivent se rassembler, le 9 de ce mois, à Hildesheim avec ceux de M. l'évesque de Munster, et leur conquestes en Brême doivent enc[redacted]re faire le sujet de ces nouvelles conférences. Il n[redacted] se peut rien adjouster aux assurances que M. le [redacted]uc d'Hanovre me donne tousjours, que, quoiqu'il [redacted]en-tre dans les mesures de ce partage, il ne s'ob[redacted]ige à aucune garantie, et qu'ainsy la Suède sera à [redacted]son égard tousjours en liberté de travailler à recou[redacted]rer cette province.

Le comte de Sternberg, qui a déjà esté à Z[redacted]ell, et qui est allé depuis à Wolfenbuttel, doit aussy ve-nir icy, et l'on dit qu'il doit presser M. d'Hano[redacted]vre de se déclarer. Mais, comme, après qu'il a satisfai[redacted]t à la quote-part de troupes qu'il doit comme prince [redacted]de l'empire, on n'a aucun droit de prétendre dava[redacted]n-tage de luy, puisque les autres engagements sont libres et volontaires, il est résolu de se maintenir dans sa neutralité, et rien n'est capable de changer cette résolution.

On dit que les Estats de Saxe ont conclu avec

l'Électeur de ce nom de lever dix régiments pour leur conservation; mais, outre que les princes de Gotha et de Weimar n'y ont pas consenty, on ne trouve pas si aisément à faire tant de levées présentement, et ce ne sont pas ainsy des troupes prestes. Vous aurez sans doute reçu directement la confirmation de la reddition de Carlsbourg.

DE M. LE CHEVALIER DE FEUQUIÈRES A M. DE FEUQUIÈRES.

A Saint-Germain, le 6 février 1676.

Je viens de recevoir vostre lettre du 25 décembre, par laquelle vous faites response à quatre des miennes; je crois qu'on pourroit aisément vous faire de mesme, puisqu'on a esté plus de deux mois sans avoir de vos nouvelles. Il faut espérer que la colère du roy de Danemark aura une fin, et que les postes se restabliront comme auparavant. J'ai rendu à M. le maréchal de Gramont une de vos lettres : on ne peut pas avoir plus de joye qu'il n'en a eu. Pour venir à ce qui me regarde, je vous dirai que je suis icy depuis trois sepmaines, mes affaires ne m'ayant pas permis d'y venir plus tost : il ne vous sera pas malaisé d'en deviner la raison, qui est la chose du monde la plus ordinaire dans la famille. J'ai fort employé le temps que j'ai esté à

Feuquières, à écrire aux gens que je croyois pouvoir m'estre utiles; mais j'appréhende fort que ce ne soient des précautions très-inutiles. M. de Luxembourg est tousjours l'homme du monde le plus honneste, c'est-à-dire, faisant, à son ordinaire, beaucoup de caresses, promettant beaucoup de choses avec apparences, plutost pour se défaire des gens que pour les servir; ce sont de petites manières qui ne finiront qu'avec sa vie, et auxquelles il faut estre accoustumé pour n'en estre pas la dupe et ne s'y fier qu'autant qu'il faut, et de manière que cela ne destourne de rien. J'en suis, à l'heure qu'il est, pour qu'il me donne cette année la paye d'aide de camp; il me semble que ce n'est pas trop eslever son ambition après quatre campagnes, sans avoir discontinué d'estre auprès de lui. Mais, comme il ne m'a encore parlé de rien, la chose pourroit bien n'estre pas, puisqu'assurément je ne lui en parlerai jamais, aimant beaucoup mieux me passer de toutes choses que de solliciter d'aussi petits avantages.

A l'esgard de M. de La Feuillade, il n'y a rien à dire; il n'a pas tenu à lui que je ne sois sous ses ordres; mais le malheur, qui ne m'a pas quitté depuis longtemps, n'est pas encore fini. J'ai parlé à M. de Pomponne d'une charge d'ordinaire qui est vacante; je crois que ce ne seroit pas un meschant parti à prendre, pourvu que le Roy voulust bien me la donner : cela vaut 2 000 francs d'appointe-

ments et 40 000 à vendre; avec cela je pourrois me pousser à autre chose. Je voudrois bien que M. de Pomponne y consentist, parce qu'il m'appuiroit dans la demande que j'en ferois au Roy; je ne vois aucune difficulté à la chose, qu'un peu de foiblesse.

M. de Tourmont est tousjours de mes amis, et mesme le sera longtemps. Comme M. de Rebenac vous a écrit depuis son retour, je ne vous en dirai rien. Pour Henry, nous n'en avons aucune nouvelle depuis longtemps; j'ai bien peur qu'il ne soit en nécessité. Jules est à sa garnison, et mérite beaucoup mieux assurément. Philibert et Simon font tousjours de mesme. Je vous dirai pourtant que, si j'estudiois autant que l'Abbé, je désespérerois extresmement de la durée de mon jugement: comme j'ai couché chez lui cinq ou six jours, j'en sçais plus de nouvelles qu'un autre; il estudie depuis six heures du matin jusqu'à midi, et recommence à deux heures jusques à huit.

Comme vous me grondez sur le chapitre du chevalier de Plancy, je vous dirai que je suis de ses amis, et que c'est un fort bon garçon, qui court grand risque d'estre un jour l'aisné de sa maison. On ne voit pas encore M. son père depuis sa maladie, je pense mesme qu'il ne sçait pas encore la mort de Madame de Caderousse. M. le mareschal d'Albert n'est pas mort, comme on l'a cru longtemps. M. le duc de Créquy a eu le gouvernement de Paris. L'abbé de Chavi-

gny est évesque de Rennes, et toutes les abbayes qui estoient vacantes sont données; celle de Chavigny, qui estoit la meilleure, est restée dans la maison de la Vieuville; les deux autres ont été données, l'une au premier valet de chambre de Monsieur, et l'autre à M. Milet. Voilà, mon père, tout ce que j'ai à vous mander. Présentement que les postes sont réglées, je serai plus régulier.

DE M. ROUSSEAU A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hanovre, le 11 février 1676.

Je vous ay mandé que les ministres de la maison de Brunswick devoient s'assembler à Hildesheim avec ceux de M. l'évesque de Munster pour les affaires de leurs conquestes en Brême, et pour le partage de cette province. Ils y sont depuis hier, et M. Grott y est allé de la part de M. le duc de Hanovre. Ce prince me donne toujours les mesmes assurances qu'il ne s'engagera à aucune garantie de ce partage et qu'il ne contribuera jamais à achever cette conqueste. Mais, Monsieur, dans le peu d'apparence qu'il y a que la Suède puisse sitost recouvrer cette province, ne pourroit-elle point consentir de la laisser comme en dépost entre les mains de cette maison-cy, jusqu'à ce qu'il soit déterminé par la paix à qui elle devra demeurer? Avec ce consentement

dans lequel on comprendroit Stade, quoiqu'il ne soit pas encore pris, il ne seroit peut-estre pas impossible de porter tous les princes de la maison de Brunswick et M. de Munster à demeurer neutres; et la Suède pourroit en ce cas employer touttes ses forces contre le roy de Danemark et contre M. de Brandebourg, sans craindre qu'ils en fussent secourus, ainsy que ces princes le pourront faire autrement. Comme c'est une pensée qui mérite quelque réflexion, si vous croyez que la Suède puisse y entrer, je vous prie de sçavoir ses sentiments sur cette affaire et de me faire l'honneur de m'en informer aussitost; j'en ay desjà escrit, il y a quelque temps, au Roy, et M. le duc d'Hanovre mesme croit voir de grandes dispositions à la faire réussir, par le mécontentement que ces princes ont aujourd'huy de l'Empereur. Mais on veut avoir la ville de Stade auparavant et j'ay peur que cette raison n'empesche d'entrer dans cette pensée; si la couronne de Suède peut le secourir, il n'y a rien à dire, mais autrement il ne faudroit pas négliger cette occasion, et je vais attendre, Monsieur, avec impatience de vos nouvelles sur ce sujet.

Le roy de Danemark et M. l'électeur de Brandebourg, n'ayant point de part à la conférence de Hildesheim, ne la verront pas apparemment sans quelque jalousie; mais il paroist qu'on s'en met peu en peine et qu'on taschera de ne leur faire au-

cune part, si l'on peut, au duché de Brême, qui fait le sujet de cette assemblée.

M. le comte de Sternberg, qui a esté à Zell et à Wolfenbuttel de la part de l'Empereur, n'estant point venu icy, comme on l'avoit dit, on parle d'un autre qui y doit passer de Mayence; mais, quel qu'il soit, j'ay plus de lieu que jamais de n'en avoir aucun ombrage, et, comme sa quote-part de troupes envoyée à l'Empire, on n'a aucun droit de prétendre davantage de M. d'Hanovre, vu que les autres engagements doivent estre libres et volontaires, il est entièrement résolu de maintenir sa neutralité et ses quartiers.

DE M. DE TERLON A M. DE FEUQUIÈRES.

A Copenhague, le 12 février 1676.

Quoyque j'aye eu, Monsieur, hier l'honneur de vous escrire pour accompagner un assez gros paquet du Roy, je veux néantmoins encore profiter de l'occasion du résident d'Hollande, pour vous dire que vous sçaurez à Stockholm par le sieur Rump les sentiments de la cour de Danemark sur la requisition que ledit résident y a faite, à quoy j'ay aussy joint les instances, afin d'obtenir de Sa Majesté Danoise des passe-ports pour les plénipotentiaires de Sa Majesté de Suède; et, en peu de mots, je ne vois pas de jour à pouvoir réussir en cela, si l'on ne change de sentiment, car l'on croit icy que c'est absolument

contre l'intérest du Danemark de laisser passer au travers de ces Estats aucuns Suédois. Et, quand l'on dit que la nécessité le requiert, l'on respond que le temps est fort doux, sans glaces, et que l'on permettra aux envoyés de passer à Nimègue, par mer. Pour moy je croirois absolument de l'intérest de la Suède et du nostre qu'elle eust des premiers ses ambassadeurs à Nimègue, et qu'ainsy, si le Danemark s'obstine à ne vouloir pas donner de passeports par son pays, ils feroient mieux de prendre la mer. Je feray pourtant encore en cela tout ce qui dépendra de moy, avec le ministre d'Hollande.

La poste a apporté aujourd'huy une mauvaise nouvelle pour nous, qui est que Ruyter a battu nostre flotte vers Messine[1], que nos vaisseaux au nombre de 25, quoyqu'à vent contraire, ont voulu passer au travers de la flotte des ennemis, de 36 vaisseaux espagnols et hollandois, qui estoient dans un lieu où les nostres ne les attendoient pas, que nos gens, enfin, ont esté obligés de combattre, et l'on dit la chose si fort à nostre désavantage que je n'en crois rien du tout, quoyque l'on assure qu'il y a eu combat; mais j'espère que, quand nous en aurons des nouvelles à nostre tour, la chose sera tout autrement, je le souhaitte; et j'ay remarqué que toutes

[1] Ce fut, au contraire, notre flotte qui eut l'avantage sur celle des Hollandais et des Espagnols réunis. Cette bataille eut lieu le 8 janvier devant Messine. (Voir la note de la page 445.)

les fois que l'on a débité de pareilles choses avec tant de chaleur, à la fin l'on n'a vu que des mensonges. Aucunes lettres ne m'en font mention; seulement, une de Hambourg rapporte que l'on y disoit la chose. Mais ce qui est de certain, c'est que Habeus[1] fait le diable à quatre à Hambourg, avec commission de l'Empereur pour la confiscation des effets françois et suédois; nous verrons bientost à quoy aboutira cette persécution inouïe, et si les Hambourgeois auront assez de mollesse pour se laisser intimider. Enfin tout cela ne vaut rien, qnoyque l'on m'escrive qu'ils promettent de ne pas souffrir de telles tyrannies.

Monsieur l'envoyé de Suède, comme je vous l'ay dit, pourra partir au commencement de la sepmaine prochaine, attendant toujours son passe-port. Il disnera aujourd'huy chez moy avec quelques amis, et nous boirons à vostre santé, tout doucement, car je vous assure que cette nouvelle des flottes me donnera du chagrin, jusqu'à ce que j'en sois mieux informé.

DE M. ROUSSEAU A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hanovre, le 18 février 1676.

Je vous donnay part, il y a huit jours, de la pensée que M. le duc d'Hanovre a de travailler à la neutralité des autres princes de sa maison et de

[1] Ministre de Danemark à Hambourg.

M. de Munster, si la Suède peut consentir qu'ils retiennent le duché de Brême jusqu'à ce qu'il soit déterminé par la paix à qui il devra demeurer.

Je vois, par la dernière lettre du Roy, que Sa Majesté, ne pouvant régler, en cette négociation, ses sentiments qu'Elle n'ait ceux de la Suède, Elle vous donne ordre de les sçavoir. Comme la dépesche que vous avez reçue n'estoit qu'en suite de la première lettre que j'en avois escrite à Sa Majesté, et que l'affaire n'estoit pas encore bien éclaircie, vous sçaurez, Monsieur, que M. l'électeur de Brandebourg n'est point du nombre des princes qui devront demeurer neutres, mais seulement M. l'électeur de Munster et les princes de la maison de Brunswick, c'est-à-dire, M. le duc de Zell, M. l'évesque d'Osnabruck et M. le duc de Wolfenbuttel; que ces princes demandent pour cette neutralité quelques subsides du Roy et la jouissance du duché de Brême, jusqu'à ce qu'il soit décidé par la paix à qui il devra rester, Stade y estant compris, et qu'ainsy, avant de convenir de cette neutralité, ils l'auront pris auparavant, ou on le leur remettra de bon gré entre les mains, parce que, ne pouvant estre secouru, ils en croient la prise assurée. A ces facilités, M. le duc d'Hanovre croit voir de grandes dispositions à les engager à demeurer neutres et à n'envoyer que les troupes de leur contingent à l'armée de l'Empire. C'est à la Suède à voir si ses affaires sont en tel estat

qu'elle veuille consentir à se dépouiller ainsy du duché de Brême jusqu'à la paix. La principale raison qui paroistroit devoir l'y porter, c'est que, Stade ne pouvant estre que difficilement secouru, elle peut presque le compter comme perdu, et que, par cette neutralité, elle pourra agir avec toutes ses forces contre le roy de Danemark et contre M. de Brandebourg seuls, sans craindre qu'ils soient secourus par ces princes, comme ils le seront sans doute en cas qu'ils prennent Stade. C'est sur quoy je vous prie, Monsieur, de me faire sçavoir les sentiments du roy de Suède, et, s'il entre dans cette pensée, d'en faire envoyer aussy tous les pleins pouvoirs et les ordres nécessaires avec une lettre de créance à M. Arenten, qui est présentement icy de la part de cette couronne, parce que M. d'Hanovre craint que l'affaire ne manque, faute d'avoir assez tost la réponse de la Suède.

Une particularité dont je crois aussy vous devoir donner avis avec le mesme secret et la mesme confidence que M. d'Hanovre m'a demandés en m'en faisant part, est, Monsieur, que M. le chevalier de Sternberg, qui a esté auprès de M. l'électeur de Brandebourg de la part de l'Empereur, n'ayant aucune satisfaction à donner à cet électeur sur les quartiers qu'il prétend, et luy ayant mesme reproché que l'Empereur avoit trouvé fort estrange qu'un roy estranger, c'est-à-dire, le roy de Danemark et luy eus-

sent disposé des quartiers de l'Empire et les eussent donnés, comme ils ont fait, à M. d'Hanovre, l'envoyé de ce prince lui escrit que M. de Brandebourg est si aigri de ce reproche qu'en témoignant qu'il voit bien que l'Empereur ne luy sçait aucun gré de ce qu'il a fait pour luy, il a montré de grandes dispositions à faire son accommodement avec la France et avec la Suède, s'il se présentoit quelque voie assurée d'y travailler.

J'ay rendu compte hier au Roy de cette affaire, et j'ay cru devoir aussy, Monsieur, vous en donner avis, pour que vous puissiez vous-mesme faire sçavoir à Sa Majesté les sentiments de cette couronne sur ce sujet et en faire enfin l'usage que vous trouverez à propos.

Quelques différends sur le rang ayant retardé les conférences de Hildesheim, il ne s'y est encore rien passé. Après cette assemblée particulière, il s'en doit tenir une générale à Brême entre tous les prétendants à ce duché, qui sont, outre toute la maison de Brunswick, le roy de Danemark, l'évesque de Munster, l'électeur de Brandebourg, les Hollandois, le duc de Saxe-Lauenbourg et l'Empereur mesme, qui prétend en disposer en faveur de qui il jugera à propos.

Le comte de Sternberg n'est pas venu icy, et quoiqu'on ait dit depuis qu'un autre envoyé de l'Empereur y passeroit de Mayence, on n'en parle plus,

et l'on ne croit pas qu'il y en vienne aucun, au moins de si tost.

DE M. DE FEUQUIÈRES A M. DE POMPONNE.

A Stockholm, le 19 février 1676.

L'ordinaire de samedi ne m'a point apporté de lettres, ni à personne, par la voie du Danemark. J'ai cru tout aussitost le commerce rompu, et j'ai continué le journal que voici. Je vous avoue, Monsieur, que cette forme de journal ne me desplaist pas, soit que je croie y représenter plus naïvement la vérité, soit à cause qu'elle me donne moins de peine; car j'escris les choses à mesure, sans y chercher d'ordre ni charger ma mémoire. J'aurai pourtant des scrupules à m'en servir, jusqu'à ce que vous l'ayez approuvée.

Sans vous, je n'aurois point de nouvelles de mes [illegible]s enfants. Il vient une nouvelle de Danemark qui me met en peine du chevalier de Pas. Je n'oserois plus lui souhaitter le commandement d'un vaisseau [illegible], dont il parle dans une vieille lettre que j'ai reçue aujourd'hui de lui avec une affection démesurée, jusques à ce que je le sçache échappé; car les Danois ne parlent pas de moins que de la ruine entière de la flotte du Roy[1]. Encore qu'ils n'en soient guères croyables, cela ne laisse pas de me mettre en peine.

[1] Il a été dit plus haut que c'était au contraire la flotte française qui avait eu l'avantage. (Page 397, *note*.)

(*Extrait d'un journal de M. de Feuquières, du* 13 *au* 19 *février, adressé à M. de Pomponne.*)

J'ai envoyé faire compliment à Linschuld sur son retour d'Elsenap, où il a laissé hier la flotte en estat de faire voile au premier bon vent, et je lui ai fait dire que je le voulois aller voir. Il m'a respondu qu'il me viendroit trouver après dîner, et n'y a pas manqué. Je l'ai félicité du service qu'il vient de rendre et du zèle singulier et peu à la mode qu'il tesmoigne tous les jours pour le service de son maistre, dont je fais aussi des relations particulières au Roy. Il a compris que je ne trouve pas le mesme zèle dans les sujets Suédois que dans les François, après avoir dit que naturellement la domination est aimée en Suède, parce qu'elle laisse une honneste liberté et toutes les images d'une plus grande; il en attribue la faute à la négligence de ceux qui ont laissé prendre de mauvaises habitudes durant la minorité (en quoy j'ai reconnu qu'il n'espargne personne), et il a adjousté qu'il espère que, de mesme qu'en France, les mauvaises habitudes changeront aussi en Suède, comme il y a lieu de le croire, par la conduite que tient le Roy. Il me semble qu'il veut assez que je croie qu'il y a part, et je le crois aussi.

Il m'a raconté la peine qu'il vient d'avoir à rompre trois lieues de glace et à résoudre Ouglas, qui commande la flotte, à partir, mais qu'enfin il est

venu à bout de l'un et de l'autre. L'invention dont
il s'est servi pour rompre la glace mérite une digres-
sion, car le Roy s'en peut servir dans ses places :
c'est avec une scie un peu plus forte que celle des
charpentiers ; elle est chargée, par un bout qui
entre dans l'eau, d'une pesanteur d'environ vingt
livres ; l'autre bout est emmanché, le manche et la
scie ne faisant qu'une mesme ligne ; et au bout du
manche, qui est de bois, il y a un trou, au travers
duquel on passe un baston assez fort et assez grand
pour estre tenu par trois hommes de front qui haus-
sent et qui baissent la scie en se reculant, et font
plus d'ouvrage que dix avec des haches. La diffi-
culté que Linschuld a trouvée a esté qu'à cause de [illegible]e
la largeur des vaisseaux, il a fallu donner trente- [illegible]-
cinq pieds à l'ouverture, ce qui a obligé de faire [illegible]e
trois traits de scie au lieu de deux, parce que les [illegible]s
glaçons auroient esté trop malaisés à manier. Outre [illegible]e
cela, la glace avoit deux ou trois pieds d'espaisseu[illegible]r
en certains endroits, et en d'autres elle estoit [illegible] si
foible, qu'il y avoit danger pour les hommes. Ma[illegible]is
il n'en seroit pas de mesme dans les fossés d[illegible]es
places, où j'ai éprouvé une peine horrible dura[illegible]nt
un hiver à Moyenvic.

Linschuld m'a parlé bien avant du gouvern[illegible]e-
ment que le Roy son maistre prétend établ[illegible]ir,
qui est tout tel que je me le suis imaginé d'abo[illegible]rd.
Il ne se soucie pas trop des divisions, prétend [illegible]ant

qu'il s'en authorisera plus aisément dans un dessein réservé qu'il se forme à l'exclusion des uns et des autres. L'entreprise est grande d'un homme de vingt ans. Quand il parviendra à se faire obéir, ce sera un grand bonheur s'il adresse toujours à bien commander; et il y a danger que cependant les malcontens ne concourent des deux côtés à séduire le peuple. Mais c'est une nécessité, car il ne peut pas y avoir pis que l'anarchie que je vois icy depuis trois ans, et il faut espérer que la lassitude que l'on en a facilitera ce bon dessein, joint à cela l'audace de la jeunesse, à qui on excuse tout. C'est pourquoi aussi je n'ai rien dit à Linschuld qui le puisse rebuter de conseiller à son maistre de se rendre absolu; au contraire, je l'y ai exhorté; mais seulement je lui ai réitéré les conseils que je crois les meilleurs pour réussir, comme, par exemple, de cacher ce dessein dans le commencement, et d'essayer de l'y faire convier par les vœux de ses sujets, de faire parler sur les affaires ceux qui ont droit de parler, afin de ne les point cabrer et de trouver le bon conseil en quelque lieu qu'il soit, mais de tenir toujours la résolution qu'il prendra fort cachée, à cause des traistres et des mesures que des gens prendroient, par leurs intérests particuliers, pour en empescher l'effet, et surtout que son maistre se fasse obéir sans réplique dans les petites choses, parce que les plus grandes ne se font que par de

petits moyens. Et j'ai principalement insisté sur la conjoncture présente, disant, comme il n'est que trop vrai, que le royaume est en péril, et que, s'il le perd, les beaux desseins de le gouverner et toute la politique seront bien inutiles, que l'affaire principale est de le sauver, à quoi je ne vois pas qu'on s'applique assez, puisque, depuis quatre mois que je sollicite continuellement, je n'ai pu obtenir aucune communication des résolutions qu'on veut prendre pour la campagne, ni avoir aucune conférence utile avec personne, chacun estant icy en défaut aussi bien que moi, et les commissaires qu'on m'envoie n'agissant quasi jamais de bonne foi.

Linschuld a dit à tout cela que le roy de Suède m'auroit fait volontiers approcher de lui, comme je l'ai demandé, me croyant son meilleur conseiller, mais qu'il appréhende de ne pouvoir pas, après cela, refuser la mesme permission aux sénateurs; et il a adjousté franchement qu'il n'est pas à propos que ce prince soit exposé à la diversité des conseils qu'on lui donne, c'est-à-dire proprement qu'ils le veulent gouverner entre eux, à l'exclusion de tous les autres. J'ai répliqué qu'il ne faut donc pas laisser auprès de lui Bent-Oxenstiern, qui est dangereux : il en est demeuré d'accord, et il a dit que le Roy son maistre le connoist trop pour se laisser surprendre par lui; et puis il m'a fait confidence, par ordre, disoit-il, de ce prince, de son prochain re-

tour, dont il m'a juré de ne rien tesmoigner à personne, et que c'est principalement pour prendre les résolutions que je demande et s'appliquer à mettre sa grande flotte en estat de faire voile plus tost qu'à l'ordinaire, par le moyen de l'invention de scier les glaces.

Je m'estendrai fort désormais sur Linschuld, car c'est un personnage qui devient considérable. Il y en a qui disent qu'il n'est pas trop bon françois, mais je n'en ai pas le choix, et il le deviendra, s'il a autant d'esprit qu'il paroist en avoir, car c'est le meilleur moyen pour gagner l'inclination de son maistre, et je ne crois pas qu'il ait de meilleure cour à faire qu'en se rendant nécessaire auprès de moi : je le juge ainsi par ses propres discours.

DE M. DE TERLON A M. DE FEUQUIÈRES.

A Copenhague, le 20 février 1676.

La poste d'hier diminue beaucoup la prétendue perte que l'on veut que nous ayons faite de nos vaisseaux dans le combat qui s'est donné dans la mer Méditerranée, et j'espère que le mal sera encore moindre que l'on ne le fait, ce que nous sçaurons samedy matin.

Il me semble, Monsieur, que, si vous estiez auprès du roy de Suède, vous seriez fort à portée de

me donner plus de nouvelles de vos quartiers que vous ne faites, et si vous joigniez nostre cour et qu'elle s'approchast de la Schaune, je pourrois bien y passer, pour avoir la joye de vous embrasser.

Conservez-moy l'honneur de vostre amitié et me croyez, s'il vous plaist, Monsieur, entièrement à vous.

DE M. ROUSSEAU A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hanovre, le 25 février 1676.

J'ai enfin reçu, Monsieur, une de vos lettres, du 5 de ce mois, et cette marque du restablissement du commerce me fait espérer d'en avoir plus souvent à l'avenir. J'y ay vu que vous ne désapprouveriez pas qu'ayant perdu Carlsbourg, on reprist la proposition d'autrefois de remettre Stade entre les mains de M. d'Hanovre, pour le garder jusqu'à la paix, si la place n'est pas en bon estat. Elle doit estre sans doute pourvue de tout, et bien restablie depuis le temps qu'on a eu d'y travailler; mais, quand elle le seroit encore mieux, elle ne peut vraysemblablement attendre de secours, et, lorsqu'elle sera assiégée, il faudra bien enfin qu'elle succombe, puisqu'il n'y aura point d'armée en campagne, non seulement pour faire lever le siége, mais mesme pour le troubler, et que, Stade n'estant pas un port de mer, on n'y pourroit pas jeter du secours par l'Elbe,

quand les ennemis auroient une fois pris le petit fort qui est devant la place, sur le bord de cette rivière. Ainsy, Monsieur, les ennemis se tiennent assurés de la prendre à un mois plus tost ou plus tard, et, sans un grand changement des affaires, leur espérance ne paroist pas sans fondement.

Vous aurez vu par mes dernières la pensée de M. d'Hanovre d'engager les princes de sa maison et M. de Munster à demeurer neutres et à n'envoyer que leur quote-part, si la Suède vouloit leur laisser la jouissance du duché de Brême jusqu'à ce que la paix ait déterminé à qui il devra demeurer, et si le Roy vouloit bien aussi y contribuer par quelques subsides. Je n'ay rien à adjouster et j'attends vostre response avec impatience, parce qu'on craint qu'elle ne puisse venir assez tost pour mettre à profit ces dispositions. Je vous diray seulement que, depuis le nouveau traitté que M. d'Osnabruck a fait avec la Hollande, on ne le comprend plus dans cette affaire, et que ces princes ne peuvent traitter directement avec le Roy et avec la Suède. Ce sera avec M. d'Hanovre qu'il faudra en convenir, sur les assurances qu'il en aura d'eux. Mais, en cas que la Suède ne veuille pas entrer dans cette proposition, je vous diray aussy, Monsieur, entre nous et en confidence, que, sans parler de cette couronne ni du duché de Brême, on fait la mesme proposition au Roy seul, c'est à dire que, moyennant quelques subsides, ces

princes s'engageront à M. d'Hanovre de ne point envoyer de troupes à personne hors des cercles de la basse Saxe et de la Westphalie, excepté leur quote-part.

Il est vray que cet engagement leur laisseroit indirectement la liberté d'agir contre la Suède dans le duché de Brême, qui est de la basse Saxe. Mais aussy il les obligeroit à ne point envoyer de secours contre elle en Poméranie, qui est hors de ces cercles; et cette couronne y trouveroit ainsy cet advantage; de plus, sans s'obliger, comme dans l'autre proposition, à se dépouiller du duché de Brême jusqu'à la paix, elle auroit toujours la liberté de travailler à le recouvrer, si l'occasion s'en présentoit.

Je rendis hier compte au Roy de ce nouveau tour que M. d'Hanovre donne à cette affaire, et je vous en fais part, Monsieur, pour que vous en fassiez tel usage que vous jugerez à propos. J'y adjousteray seulement qu'on la borne à M. le duc de Zell et à M. le duc de Wolfenbuttel, qu'on n'y comprend plus M. d'Osnabruck, et qu'à l'égard de M. de Munster, on dit que ce sera une négociation à faire particulièrement avec luy et qu'on s'y employera volontiers. Je suis toujours, Monsieur, avec tout le respect et la vérité que je dois, vostre très-humble et très-obéissant serviteur.



DE M. DE FEUQUIÈRES A M. DE POMPONNE.*

A Stockholm, le 26 février 1676.

Je ne vous parlerai présentement que de mes affaires particulières. Je vous donc prie de n'avoir aucun égard à ce qui vous sera dit et raisonné sur ma retraitte de ce pays-cy, mais seulement à ce que vous jugerez vous-mesme plus expédient, par ces lumières qui vous sont propres, et à ce que je vous manderai; car je suis tout à fait indifférent sur ce point, n'ayant autre but que de *melius esse*. Si pourtant les affaires devenoient moins importantes et que le Roy me pust oublier icy, je n'y voudrois pas demeurer pour les appointements.

Je suis bien aise que vous conserviez toujours vos bonnes grâces à nostre chevalier[1]; je vous assure que vous me ferez un grand bien, ainsi qu'à lui, de le mettre dans un chemin. Je suis présentement en peine de l'autre[2], à cause du mauvais bruit qui court de la flotte. M. de Seignelai lui a fait espérer un vaisseau cette année; mais il m'écrit, lui, qu'il craint fort que son absence ne lui nuise, au lieu de lui estre avantageuse; j'ai peur qu'il n'ait raison en ce qui despend de M. de Seignelai.

[1] M. le chevalier de Feuquières.

[2] M. le chevalier de Pas.

Quant à mon aisné [1], je ne sçais quelle cour il fait ni s'il n'en fait que ce que vous me mandez; je la croirois bonne, si vous l'approuviez. Je n'ai reçu qu'une de ses lettres depuis la campagne, et j'en ai reçu dix des vostres; je ne suis pas satisfait en cela de sa diligence, et fort peu en certaines autres choses. L'aversion qu'il témoigne pour la vente du gouvernement de Verdun vient de ce qu'il ne réfléchit que pour lui seul, et qu'il réfléchit mal. Il pense que cette pièce ne lui peut manquer, et qu'elle ne l'assujettira à aucune charge de créanciers ni autre; mais il ne voit pas qu'il est en danger de ne l'avoir pas de longtemps, et que, tandis qu'elle sera en nature dans la maison, ni lui ni moi n'en obtiendrons jamais d'autre semblable, car on ne voit guères deux gouvernements dans la mesme famille. Ainsi elle ne fera que retarder sa fortune, au lieu de l'avancer. Je devine que quelqu'un lui a mis dans la teste qu'elle lui servira pour un mariage; mais il se trompe, s'il faut pour cela que je m'en dessaisisse, et l'on ne donne plus de survivance. Pour moi, qui songe plus que lui à ma famille, outre cette raison qui le touche, j'ai celle de vouloir me mettre en repos et liquider mes affaires, en sorte que mes cadets ayent quelque chose, si peu que ce soit, car c'est toujours plus que rien, qui

[1] M. le marquis de Pas.

n'a pas de proportion avec quelque chose. Et si on réplique que j'aurois raison si j'avois un marchand, et que je n'en ai point, je dirai que ce deffaut de marchand sera tout le mal qui m'en pourra arriver, et que la tentative que j'aurois faite pour en obtenir un du Roy, qui après tout en peut faire naistre de bons, pour peu qu'il le veuille, ne me sçauroit mettre mal auprès de lui. Et si je l'obtiens, je ne pense pas que S. M. veuille borner à cela ma fortune. C'est pourquoi je vous prie, si vous n'avez d'autres raisons par devers vous que celles qui ont esté débattues, de vouloir monstrer ma lettre au premier bon moment, car l'*heure du berger* fait beaucoup aux affaires; et cela, je vous supplie d'en estre le maistre. Je souhaitte que mon fils comprenne la raison et qu'il ait connoissance de mes affaires, si vous l'en jugez capable. Je lui trouve des sentiments singuliers qui visent un peu à l'esprit fort, ce qui ne me plaist pas; mais il faut cultiver ce qu'il y a de bon et corriger le mauvais, ce que je recommande à vostre charité et à celle de Madame de Pomponne.

DE M. DE TERLON A M. DE FEUQUIÈRES.

A Copenhague, le 27 février 1676.

Pour respondre, Monsieur, à ce que vous m'avez escrit sur mon sujet, il est inouï, hormis des Suédois que je connois bien, de se plaindre en forme, comme on l'a fait, de ma conduite, et lorsque je rends le plus de services et le plus utilement; mais pourvu que Sa Majesté en soit satisfaite, comme Elle me fait voir l'estre, par toutes ses dépesches, cela me suffit. Par sa dernière encore du 7 du courant, Elle me marque qu'Elle l'est tout à fait des services que j'ay rendus à la Suède pendant mon séjour à Hambourg, et du soin que j'ay eu de vous faire tenir ses dépesches et de recevoir les vostres (ce qui auroit esté mieux, si la facilité eust esté en Suède comme en Danemark), Sa Majesté me disant aussy avoir fait payer les cinquante mille escus que j'avois fait donner pour Stade, sur les lettres de change. Les dames suédoises qui sont à Hambourg me rendroient plus de justice que ces Messieurs de Stockholm, qui ont esté mes accusateurs; si nous estions dans une justice réglée sur cette affaire, ils seroient condamnés d'impudence et d'imposture; et si je n'eusse eu cette considération pour le respect que je vous dois, ne voulant pas que l'on

croye à Stockholm que vous m'avez fait sçavoir leur deschaisnement et injustice contre moy, je leur aurois escrit une lettre, de mesme qu'au Roy leur maistre, qui leur auroit fait voir qu'il ne falloit pas tascher de vouloir déshonorer un gentilhomme qui a l'honneur d'estre ambassadeur du Roy. Quoique vous me disiez, Monsieur, qu'ils sont à présent contents, vous jugez bien que cela ne me doit pas satisfaire, n'ayant pas tenu à eux qu'ils ne m'eussent rendu un très-meschant office auprès de Sa Majesté, s'ils avoient trouvé une personne moins généreuse et juste que vous, qui avez bien escrit ce qu'ils ont dit, mais d'une manière tout à fait obligeante pour moy et pleine de justice.

L'on se propose icy, comme je crois, Monsieur, vous l'avoir escrit, d'entrer de bonne heure en action; et, en attendant la flotte hollandoise, l'on pourroit bien aller par mer attaquer l'isle de Rugen. Les troupes qui sont dans le Mecklenbourg pourroient y marcher avec celles des alliés. C'est un advis que j'ay fait donner par Hambourg à M. le marquis de Vitry et à M. le Connétable, et je l'ay communiqué à M. l'envoyé de Suède, qui le pourra dire au Roy son maistre, qu'il trouvera en Schaune, comme aussy que l'on se flatte icy que le Moscovite attaquera au printemps la Suède, ce qui pourra affoiblir les endroits que le Danemark prétend attaquer. L'on se flatte, en outre, que Tromp viendra

icy avec une escadre considérable, et l'on prétend y armer tous les petits vaisseaux, empeschant que pas un ne sorte du port, et les galères et trente vaisseaux de guerre, qui, joints aux hollandois, feront, disent-ils, une flotte considérable.

DE M. DE FEUQUIÈRES A LOUIS XIV.

A Stockholm, le 29 février 1676.

Sire, le comte Nils-Brahé et Jan-Guldenstiern me vinrent voir en qualité de commissaires. Ils sont d'avis et supplient V. M. de ne rien omettre ou pour détacher les Hollandois ou pour regagner les Anglois, ce qui, de leur part, composera la meilleure partie des instructions de leurs plénipotentiaires, jugeant bien, par l'aversion que les ennemis ont pour la paix, que cette assemblée ne sera qu'un amusement.

Et au défaut de l'une de ces deux choses, ils disent qu'il est nécessaire que V. M. trouve moyen de détourner le grand secours que les Hollandois font espérer au roy de Danemark, qu'on ne dit pas moindre de 20 ou 30 vaisseaux, ou bien qu'Elle égale ce secours par un pareil nombre, à quoy la Suède ne peut contribuer que 5 vaisseaux capitaux, qui sont à Gottembourg; que le reste ne se peut faire qu'aux despens de V. M., si Elle a agréable de

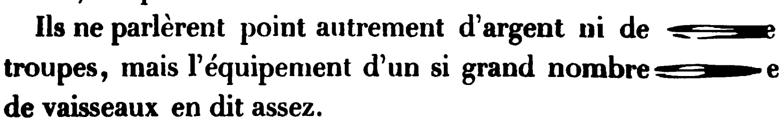
faire équiper 5 autres vaisseaux capitaux qui sont en Angleterre, et d'y en adjouster un nombre suffisant des siens, mais que, sans l'une de ces quatre choses, quelque effort qu'ils fassent et quelque diligence qu'ils apportent, il leur sera impossible de sauver le reste de leurs provinces d'Allemagne, parce que les ennemis les préviendront et seront trop forts sur mer.

Ils disent aussi, Sire, qu'avec l'une de ces quatre choses, ils sauveront non seulement leurs provinces d'Allemagne, et empescheront bien les Danois d'entrer en Suède, mais que mesme ils seront en estat, selon l'occasion, de tenir la campagne en Allemagne avec une puissante armée et d'entrer dans les isles et terre ferme de Danemark. Leur flotte de Stockholm sera la mesme que l'année passée, mais mieux équipée. Ils ont des troupes de reste en Suède, et ils ne sont plus en peine que du temps et de la force nécessaires pour en faire passer en Allemagne, qui ne leur peuvent estre ostés que par le secours que les Hollandois donneront aux Danois.

Ils représentent à V. M. que la conservation des provinces d'Allemagne est un dehors nécessaire pour celle de son propre royaume, sur lequel tous les ennemis communs pourront fondre à la fois, si les Suédois sont renfermés dans leurs anciennes bornes.

Leur discours fut toujours fort honneste. Ils

n'insinuèrent point que, si l'assurance de V. M. leur manquoit en cette nécessité, ils seroient obligés de chercher d'autres moyens pour se sauver, et appuyèrent principalement sur la certitude de leur ruine, dont les ennemis de la France ne perdroient pas l'occasion, et sur la fermeté inébranlable du Roy leur maistre et de la nation dans l'alliance de V. M., ce qui mérite reconnoissance.



Ils ne parlèrent point autrement d'argent ni de troupes, mais l'équipement d'un si grand nombre de vaisseaux en dit assez.

V. M. jugera s'il y a de la raison dans leur proposition. Je crois estre obligé de lui représenter pour le bien de son service que, si la bonne intention que le roy de Suède témoigne n'est secondée dans cette extresme nécessité, la cabale ennemie, qui ne perd point de temps, aura grand avantage pour rebuter ce prince de l'alliance de la France, ou au moins pour lui faire regretter et à tous ses sujets d'y estre entré, ce qui pourra causer, outre la perte apparente du Chancelier et de ceux du bon parti, de fascheuses combustions.

Ce qui pourroit autant retenir V. M. de donner l'assistance qui lui est demandée, seroit, ce me semble, le mauvais usage qu'on a fait jusques icy des moyens qu'Elle a fournis et des propres finances de la Suède, estant certain que, depuis six mois, on a jetté plus d'un million d'écus dans la mer.

Mais, Sire, il y a lieu d'espérer que l'application de ce roy et sa sévérité corrigeront des deffauts qui lui sont assez connus, et pour lesquels il a naturellement de l'aversion. Il travaille toujours et donne de bons ordres. Il a fait passer quantité de grains et autres munitions en Poméranie, dont on ne sçavoit rien icy; en sorte que le manquement de la petite flotte qui les devoit escorter n'apporte aucun préjudice. Il lève de nouvelles trouppes en Ingrie, Livonie, Finlande et ailleurs, jusqu'à huit régiments, qui peuvent aller de plein pied en Allemagne. Il change les commandants; l'on dit qu'il veut faire des exemples où le Connétable et Mardfeld se trouveront embarrassés, et on n'en exempte pas le grand admiral. Enfin, Sire, il y va tout de bon. Peut-estre manquera-t-il quelquefois de bon conseil, comme il est jeune et assez méfiant pour ne se vouloir pas abandonner à celui des autres; mais où il ne faudra que de la vigueur et de la sévérité pour se faire obéir, il réussira apparemment. Il se fait aimer des gens de guerre, et V. M. auroit possible regret de ne l'avoir pas aidé. C'est, Sire, quant à moi, tout ce que j'ose dire en cette occasion pour le bien de vostre service, sans pourtant me rendre garant des événements, qui sont trop dépendants de la fortune.

Le Chancelier reprend vigueur sur les affaires générales, où est son plus grand fort, et je trouve

qu'il commence à connoistre que sa fortune particulière est attachée au succès d'icelles.

M. de Vitry me confirme ce que j'avois desjà entendu icy, que le rappel du Connétable et de Mardfeld et l'establissement de Konigsmark font une joie publique en Poméranie.

Les commissaires m'ont parlé d'un ambassadeur qu'on doit envoyer vers V. M.; mais je vois bien que cela n'est pas encore bien résolu.

J. Guldenstiern me demanda avec quelque empressement si M. de Terlon n'estoit pas encore parti de Copenhague; c'est son sentiment et le plus commun icy que V. M. ne sçauroit trop tost se déclarer contre le Danemark; mais Linschuld en a un tout contraire par les raisons que je lui ai insinuées, et le Chancelier commence fort à y venir, aussi bien que les principaux sénateurs. Ils me firent des questions sur les forces de V. M. dans l'Océan, auxquelles je ne pus pas respondre.

DU MÊME AU MÊME.

A Stockholm, le 4 mars 1676.

Sire, la lettre de V. M. du 31 janvier parle de la négociation du roy d'Angleterre, tant auprès des Estats généraux que de leurs alliés, pour ouvrir le passage du Danemark aux courriers du roy de Suède,

et des deux difficultés qu'on forme à Bruxelles et à La Haye sur les passeports de V. M. J'ai eu bientost lieu, Sire, de parler de ces deux affaires, dont il y avoit desjà du bruit icy. Pour la première, elle est agréablement reçue de ceux qui fondent sur l'alliance de V. M., et ceux qui vouloient faire accroire que V. M. traiteroit sans eux, n'oseroient présentement en ouvrir la bouche. Mais pour ce qui est, Sire, des deux difficultés, je dois advertir V. M. que les mieux intentionnés sont partagés sur ce sujet. Il y en a qui entrent dans le sentiment de V. M., et vont mesme un peu au delà, car ils disent qu'à prendre la chose au pis, et en donnant à ces deux difficultés la plus sinistre interprétation qu'on leur puisse donner, il n'en arriveroit aucun mal, et possible qu'il en arriveroit du bien, puisque les marques que V. M. a incessamment données de sa bonne intention pour la paix ont esté inutiles et nuisibles, en ce que les ennemis les ont attribuées à foiblesse et s'en sont enorgueillis. D'autres disent que ces difficultés donnent un double moyen aux ennemis pour nuire à V. M., selon les divers sentiments de ceux avec qui ils traitent, parce que, de mesme qu'ils ont déjà fait accroire à ceux qui sont timides que V. M. désire la paix, à cause qu'Elle se sent inférieure en forces, ils auront maintenant lieu de persuader à ceux qui ne sont pas timides, mais qui pourtant désirent fort la paix, que V. M. y a

e l'aversion et qu'il l'y faut forcer, et qu'ils prétendront prouver l'aversion de V. M. par le peu de fondement qu'ils diront y avoir à ces deux difficultés. Quant à la liberté du passage de tous les courriers, ils ne manqueront pas de dire que, puisque V. M. l'accorde à ceux que le gouverneur des Pays-Bas voudra dépescher, Elle ne hasarderoit pas davantage à l'accorder aussi à quelques Allemands, Hollandois ou Danois, qui ne seront pas plus dangereux que ceux dudit gouverneur. Et quant à ce qui est, Sire, du titre de frère et de duc que V. M. ne donne pas au prince Charles, les mesmes gens, d'ailleurs bien intentionnés, s'imaginent que V. M. n'estoit pas obligée de déclarer si tost sa prétention sur la Lorraine, et disent que son droit est mieux fondé sur la conqueste, ce prince estant manifestement ennemi, que sur le traité fait par son oncle, qu'on dit n'avoir jamais eu de lieu. Ils demeurent bien d'accord qu'on peut répliquer fortement de la part de V. M. à cette dernière raison ; mais ils disent que les ennemis la feront valoir dans des lieux où les répliques ne seront pas admises, et que cependant elle ne laissera pas de faire son effet sur les esprits, pour rejeter sur V. M. le blasme du retardement de l'assemblée. Et ils adjoustent encore qu'il vaudroit mieux que V. M. eust esquivé par quelques termes qui auroient esté sans conséquence, que de se commettre à la décision de ce prélimi-

naire, dans laquelle possible que ses propres alliés, par la passion qu'ils ont pour la paix ou par quelque jalousie, ne seront pas favorables. Il y en a aussi qui pensent que ce droit de V. M. sur la Lorraine pourra estre compensé en faveur de la Suède, pour lui faire rendre Wismar et les autres places qu'elle a perdues. Voilà, Sire, comme chacun parle à tort et à travers de ces deux difficultés, dont j'ai cru devoir rendre compte à V. M.

La lettre de M. Rousseau que j'ay estimée importante est, Sire, sur le sujet du dépost de la province de Brême, Stade compris, entre les mains de la maison de Brunswick, jusques au traité de paix qui décidera à qui le tout doit demeurer, et que cependant ces princes seront neutres. M. Rousseau attend les ordres de V. M. sur cette proposition, et a désiré que je luy fisse sçavoir les sentimens de la Suède. J'en ai, Sire, parlé au Chancelier, qui ne la désapprouve pas, tant parce que ce seroit diminuer d'autant le nombre des ennemis que parce qu'il appréhende la perte de Stade. Il en doit escrire au Roy son maistre. Et cependant il m'a prié de mander à M. Rousseau de tenir l'affaire en suspens encore quelque temps. Mais comme nous estions sur ce propos, il m'est venu une autre pensée que le Chancelier gouste davantage, parce qu'il y auroit, ce semble, plus de seureté pour la Suède et plus d'advantage pour la cause commune, qui est de

nner Stade en dépost au roy d'Angleterre, qui
roit par là un moyen de rentrer avec advantage
ans le parti de V. M., si la médiation qu'il exerce
ne peut pas réussir. Et il pourroit de ce poste-là attaquer le Danemark en vertu de la garantie qu'il doit à la Suède. Nous avons dit là-dessus, Sire, plusieurs choses desquelles je ne fais pas le récit à V. M., parce qu'Elle en pense d'infiniment meilleures; tant y a que le Chancelier croit nécessaire de suivre bientost l'une de ces deux propositions. Si V. M. approuve la dernière, elle pourroit faire agir le roy d'Angleterre; l'effet ne dureroit pas si longtemps, et elle seroit plus secrette que si on commençoit par en parler icy.

Le sujet principal, Sire, pour lequel j'ai désiré de parler à Linschuld et au Chancelier immédiatement après la conférence des commissaires, a esté pour me faire confirmer par eux ce que lesdits commissaires m'avoient dit, et y engager davantage le roy de Suède, ce qu'ils ont fait tous deux; en telle sorte, Sire, que, si on se peut fier aux parolles et aux apparences, V. M. peut s'assurer que le roy de Suède sera, cette campagne, en estat de ne rien perdre ni deçà ni delà la mer, et d'entreprendre sur les ennemis de tous les costés, pourvu qu'il ne vienne pas un grand secours de vaisseaux du costé d'Hollande, ou qu'il soit égalé par un autre de V. M. Le Chancelier appréhende que le Roy son

maistre ne se laisse persuader de monter en personne sur sa flotte, parce qu'il a regret de ne l'avoir pas fait l'année passée, selon la pensée que j'en avois suggérée à un de ses plus familiers, au lieu d'estre allé à Upsal; de quoi je ne me suis pas vanté au Chancellier. Si je trouve ce prince dans cette humeur, je ne la lui ferai pas changer, parce que je crois que tout dépend du succès de la flotte, à laquelle on m'assure qu'on travaille puissamment. Il est assez bizarre que les deux derniers rois de Suède, qui estoient des conquérans, n'aient jamais osé se mettre sur mer, et qu'il n'y ait eu que la reine Christine qui y estoit résolue, si la guerre qu'elle avoit avec le Danemark ne se fust terminée trop tost.

J'ay trouvé, Sire, ces deux hommes un peu inquiétés du bruit qui continue, que V. M. fera l'année prochaine son plus grand effort dans les Pays-Bas. Ils voudroient bien estre assurés que ce sera en Allemagne. Je leur ai dit que les mal-contens fomentoient ce bruit-là, mais que dans la vérité ils ne le pouvoient affirmer, V. M. n'ayant pas accoustumé de faire connoistre ses desseins de si bonne heure, et que, quant à moi, je les pouvois assurer qu'Elle auroit son principal égard à la cause commune, mais que vraisemblablement, à cause que la campagne ne commence jamais sitost en Allemagne que dans les Pays-Bas, il se pourroit bien faire que V. M. prendroit une place, en attendant la saison;

endormie. Mandez-moy, je vous prie, de temps en temps les préparatifs qu'elle fait pour secourir ses provinces, et ce qui se passe du costé de Norwége. Ses ministres se désespèrent de n'en avoir point de lettres, et ils ne sçavent que répondre à tout ce qu'on leur dit et à tout ce qu'ils entendent. Quoyqu'on ne laisse pas passer les lettres en Danemark, on pourroit les envoyer par mer, et l'on trouve enfin des inventions, quand on s'en veut mettre en peine.

Les conférences de Hildesheim durent encore, et le détail dans lequel on y entre sur le partage du duché de Brême paroist assez utile à M. d'Hanovre mesme, puisque, d'une manière ou d'autre, il faudra bien enfin que la Suède le recouvre. Cette province luy est si légitimement acquise qu'on ne peut la luy oster sans destruire entièrement les traittés de Westphalie, et trop de princes qui ne sont proprement ce qu'ils sont qu'en vertu de ces mesmes traittés, ont un intérest trop grand à les maintenir, pour qu'ils consentent jamais qu'on altère le seul titre qu'ils ont de leur puissance.

M. l'évesque d'Osnabruk travaille fortement aux levées qu'il est obligé de faire par son nouveau traitté avec les Hollandois, et M. le duc de Zell fait aussy faire des recrues. Ce dernier n'a pas présentement plus de 5000 hommes, y compris les troupes de Wolfenbuttel; et celles de M. de Munste

sont aussy en petit nombre et en méchant estat. Mais, comme tous ces princes ne laisseront pas de faire pourtant ensemble une armée de 10 ou 12000 hommes, et qu'ils ne seront point troublés dans le siége de Stade par aucunes troupes du dehors, on peut assurément craindre pour cette place, quoyqu'elle soit pourvue de touttes choses.

L'entrée du pays d'Eichsfeld, qui appartient à M. l'électeur de Mayence, a esté refusée à un régiment de M. l'électeur de Brandebourg qui a voulu y aller prendre des quartiers. Il s'est depuis jetté dans une petitte ville appelée Aschersleben, qui est à la maison de Saxe. Il y avoit un trompette de M. l'électeur de ce nom pour sauvegarde, et il faudra voir comment il recevra la nouvelle de cette entreprise.

Quelques Impériaux du régiment de Chavagnac sont aussy entrés dans un endroit des quartiers de M. le duc d'Hanovre, et, comme il est toujours dans la mesme résolution de les maintenir fortement, il a donné commission à M. de Podewils, son lieutenant-général, de sçavoir leur dessein, pour prendre ensuitte des mesures conformes à cette résolution. Je suis avec tout le respect, et la vérité que je dois, Monsieur, vostre très-humble, et très-obéissant serviteur.

---

la rupture, pour n'avoir pas contre nous M. le duc de Hanovre et peut-estre l'Angleterre, qui ont des traittés deffensifs avec le Danemark. M. l'envoyé de Suède, qui aura l'honneur de vous voir dans peu de temps, pourvu que sa goutte le luy permette, vous fera voir, s'il est de mesme sentiment à Stockholm qu'icy, que ce n'est pas le sien que la rupture de la France soit aucunement advantageuse à la Suède. Les suites nous feront voir ce qui en sera. J'ay escrit en France ce que je devois sur cela; mais à l'advenir, je n'y feray plus aucune réflexion. J'attendray ce que vous jugerez à propos que je fasse, et que je suivray fort exactement.

Vous jugez bien, Monsieur, que l'agrément que j'ay icy n'est pas assez grand pour que je souhaitte d'y rester; mais j'avois cru que le service vouloit que le sieur Des Arcis y restast, moy prenant prétexte de faire un voyage en France pour mes affaires particulières. Comme je vous l'ay escrit, Monsieur, par mes précédentes, ce sera à vous de voir ce qui sera du service du Roy, et à moy ensuitte de l'exécuter.

Pour ce que vous me dittes, Monsieur, du nombre des troupes que M. le Connétable avoit en Poméranie, M. le marquis de Vitry me l'a escrit encore plus grand qu'à vous, et qu'il a dégarny les places du duché de Brême; en outre, j'ay [illegible] le comte de Konigsmark une lettre, qui

marquoit que l'armée n'a jamais esté de 12 000 hommes; et, de vous à moy, le baron Bidal le fils l'avoit escrit à M. le marquis de Louvois, au mesme temps que M. de Vitry m'escrivit 25 000 hommes. Au reste il faisoit bien, croyant par là tenir cette cour en crainte; mais l'on estoit adverty icy de ce qu'il y avoit, jusqu'à un homme près. Pour l'intention, je la crois à présent très-bonne, mais l'on a tesmoigné trop de mesnagement dans les Estats de Brandebourg.

L'on fait travailler icy à des batteaux plats qui ne peuvent servir qu'à des descentes, et l'on a dessein, selon l'apparence, d'attaquer la Schaune et Halland, ayant un renfort de vaisseaux d'Hollande, qui pourront boucher Gottembourg et faciliter la descente à Halland; ils pourroient entrer jusqu'à Halmstadt, et, débarquant en Schaune, prendre des deux costés cette attaque. L'on fait estat d'avoir 40 régiments, qui feront 30 000 hommes, que l'on prétend employer en cette action; mais si la flotte de Suède sort de bonne heure et en bon estat, comme elle le peut, elle pourra empescher ce dessein, et en un combat faire avorter la pensée d'effectuer si facilement cette conqueste. L'on se flatte icy que le peuple en Schaune est mécontent, et qu'il facilitera le dessein du roi de Danemark. Mais, Monsieur, vous m'avez donné une grande joye de me dire par vostre dernière du 26, que les choses sont en

très-bon estat en Suède; car je puis vous assurer que l'on se met icy en bonne posture, et que l'on ne néglige rien pour cela. Si vous jugez, Monsieur, suivant les ordres que vous avez reçus par les trois derniers pacquets que je vous ay envoyés, que la rupture soit nécessaire et utile avec le Danemark, je crois qu'il faut, cela estant, que la France mette une flotte en mer; autrement, je ne vois pas en quoy nous pourrions incommoder le Danemark ni servir la Suède; mais, Sa Majesté mettant une bonne flotte en mer pour ces quartiers, la rupture pourroit se faire avec réputation.

Il est venu icy un bruit de Stockholm comme s'il y avoit eu quelque conspiration contre le roy de Suède, et je puis mesme vous dire que la princesse royale en a esté en peine. Quand celuy que j'ay envoyé à Hambourg sera de retour, je vous le feray çavoir plus amplement.

Vous avez eu raison, Monsieur, touchant nostre flotte, qui est entrée dans Messine et qui a vaillamment combattu.

Tant que je seray icy, vous n'avez pas besoin d'envoyer des duplicata de vos lettres. Je suis enfin, Monsieur, avec toute la passion et l'estime qui vous sont connues, entièrement à vous.

DU MÊME AU MÊME.

A Copenhague, le 12 mars 1676.

Le bruit est icy, Monsieur, qu'il y a des vaisseaux suédois en mer qui transportent des troupes et de munitions en Poméranie. Je l'ay escrit à M. le marquis de Vitry et aux dames de Hambourg pour en donner avis dans la Poméranie. Cela y donnera quelque cœur, car on verra que l'on songe à la secourir. Il seroit en effet de l'advantage et du service du Roy de pouvoir occuper une partie des alliés, qui, sans cela, pourroient nous tomber tous sur les bras. L'on prépare icy en diligence la flotte, et l'on attend l'amiral Tromp[1] qui vient pour la commander, et Vanes viendra avec les quinze vaisseaux hollandois. L'on dit que l'on renvoye douze vaisseaux pour renforcer l'amiral Ruyter vers Messine. D'icy l'on envoye des vaisseaux en Nordwège, et l'on croit que M. de Guldenleu, que l'on dit estre très-fort en infanterie, joindra l'armée du Roy son maistre, quand il sera une fois entré en Schaune ou Halland. Je vois bien qu'il n'a pas assez de cavalerie pour forcer le passage où est le roy de Suède, mais l'on ne doute pas cependant qu'il ne réussisse dans ce dessein.

Je suis, Monsieur, avec la vérité et l'estime qui vous sont connues, entièrement à vous.

[1] Corneille Tromp, né à Rotterdam en 1629, mort en 1691.

DU MÊME AU MÊME.

A Copenhague, le 14 mars 1676.

Je vous diray, Monsieur, que l'on presse icy l'équipement des vaisseaux et que le campement se fera dans peu de temps, les troupes commençant à filer peu à peu. L'on ne peut pas bien sçavoir par où l'on commencera les actions; mais je sçais bien que les sieurs Brante, qui sont icy, pressent pour que l'on commence par l'isle de Rugen, et qu'après l'on aidera le roy de Danemark dans ses desseins. De là l'on prétend venir descendre à Neustadt, l'on a cette pensée, voyant que le secours de Suède, à cause des glaces, n'y peut pas estre assez à temps, et, pour cela, l'on n'a pas besoin d'attendre les quinze vaisseaux d'Hollande, qui y seront avant que les glaces ne soient hors des ports suédois. L'amiral Tromp commandera toutes les deux flottes, le roy de Danemark luy donnant de grands appointements, dans l'espérance qu'il ruinera celle de Suède et qu'il luy rendra, cette campagne, de signalés services.

Je feray sçavoir, suivant vostre désir, à M. de Pomponne les dates de vos lettres, et je vous marqueray aussy, pendant que je seray icy, celles que je recevray de France.

Je suis toujours, Monsieur, entièrement et absolument tout à vous.

DE M. ROUSSEAU A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hanovre, le 17 mars 1676.

Je reçus vendredy la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 19 du mois passé, et j'escrivis dès le mesme jour à M. le mareschal Horn pour luy faire sçavoir, ainsy que vous me l'aviez mandé, que la Suède luy enverroit incessamment un secours considérable de Gottembourg. L'envoyé de Suède luy en escrivit aussy par une autre voie, et j'espère que l'une ou l'autre de nos lettres luy aura esté rendue.

Je n'ay point encore reçu celle que vous me marquez qu'on m'enverra pour luy. Quoy qu'on publie au contraire, et quelque mesure que M. le duc d'Hanovre prenne avec les princes de sa maison et avec l'évesque de Munster, à Hildesheim, soyez assuré, Monsieur, qu'il ne s'engagera à aucune garantie et à nulle autre obligation qui soit contraire à sa neutralité, comme le seroit sans doute l'envoy de ses troupes dans le duché de Brême. La Suède sera toujours, à son égard, en estat de travailler à recouvrer cette province. Les assurances qu'on m'en donne sont trop précises pour qu'on en puisse doutter, et l'expérience du passé m'a fait voir que, si on croyoit estre dans la nécessité d'y manquer, on auroit assez de bonne foy et d'égards pour la faire

au moins connoistre au Roy. Mais c'est ce qu'on n'a point fait; et je vous assure que l'unique but de ce prince n'est que de conserver ses quartiers, et que ses troupes demeureront sans en sortir, pour aller, comme les ennemis s'en flattent, dans le duché de Brême, contre la Suède.

L'assemblée de Hildesheim dure encore, et il n'y a, par cette raison, encore aucune mesure prise pour le iège de Stade. La place est pourvue de tout pour longtemps; les trouppes des alliés sont en mauvais estat et en petit nombre de ce costé, et si le secours qui y doit passer de Gottembourg arrive assez tost, il ne sera pas impossible que, mettant 4 ou 5 000 hommes hórs de la place, on n'en empesche encore le siège, et on ne soit en estat de s'opposer aux ennemis, qui n'auront pas ensemble plus de 9 000 hommes.

Les Impériaux qui avoient leurs quartiers dans le voisinage de ceux de M. le duc d'Hanovre, les ont quittés, et quelques régiments de M. l'électeur de Brandebourg y sont entrés depuis, aussy bien que dans la Thuringe et dans les pays de Merebourg et de Naumbourg, qui appartiennent à la maison de Saxe. Ces Impériaux sont allés une partie à Mayence et l'autre en Franconie; ils sont en très-mauvais estat, et ils n'ont point fait de recrues.

On assure que les troupes que M. l'électeur de Brandebourg a envoyées en quartiers dans la Thu-

ringe et dans les autres lieux marqués cy-dessus, montent à plus de 10 régiments, et qu'il ne peut pas avoir présentement de l'autre costé de l'Elbe plus de 3 000 hommes. J'en ay donné advis à M. le marquis de Vitry, comme M. de Podewils me l'a conseillé. Il croit que, pendant qu'elles sont ainsy éloignées et écartées, les Suédois pourroient proffitter de cette occasion pour faire quelque entreprise considérable, et ils ont assurément besoin de quelque action d'éclat pour rétablir leur réputation et leurs affaires, qu'on croit toujours hors d'estat d'estre redressées.

Je vous prie de me mander quelquefois le détail des préparatifs qu'on fait pour les remettre, et je vous demande aussy tousjours d'estre bien persuadé que je suis avec tout le respect et la vérité que je dois, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE M. DE TERLON A M. DE FEUQUIÈRES.

A Copenhague, le 17 mars 1676.

Je vous suis tout à fait obligé, Monsieur, d'avoir escrit sur mon faict la vérité à M. de Pomponne, et j'espère que l'on y fera réflexion, car autrement je serois fort en peine; et l'envoyé de Suède me fera fort grand plaisir, quand il sera arrivé, de

m'envoyer au plus tost ce que j'ay emprunté pour luy, et qui monte assez haut, ayant fait de mesme pour retirer la vaisselle que M. le comte Nils-Brahé avoit engagée icy et que l'on eust confisquée sans cela. C'est de vous à moy, Monsieur, que je parle de ces emprunts et pour vous monstrer que je fais ce que je dois pour nos amis et alliés. Comme vous me tesmoignez que je pourray avoir l'honneur de vous voir en Schaune, il me semble qu'il seroit bon que l'on ne sçust icy ma retraitte que quand j'en seray revenu; et, comme il me faudra quelque temps pour payer ce que je dois, je ne crois pas que je puisse, quand j'auray rendu ma lettre au roy de Danemark, quitter sitost, ne voulant le faire qu'après avoir payé et satisfait ceux à qui je dois du costé de la cour et de celuy de Suède : de Suède l'on me donne moyen de le faire. Si j'ay l'honneur de vous voir, je passeray avec moy la vaisselle de M. le comte Nils, comme si c'estoit la mienne; et, estant en Schaune, je pourray aussy retirer ce que me doit M. le baron de Léyonschuld, qui m'aidera à payer une partie de ce que je dois icy; car, à vous parler franchement, je ne m'attends pas à un grand extraordinaire, ce seroit me flatter.

L'on se prépare toujours icy le plus que l'on peut, pour le dessein de faire une descente en Schaune ou d'aller, suivant que le chancelier Brante presse le roy de Danemark, attaquer l'isle de Rugen, pour y

ruiner les troupes suédoises, et après débarquer à Neustadt. Je sçais que l'on a envoyé un exprès à M. de Guldenleu, et que le dessein est aussy, comme je l'ay escrit, d'opposer des vaisseaux de guerre devant Gottembourg; il pourroit ensuitte débarquer avec ses troupes dans l'isle d'Halland et aller gagner jusqu'à Halmstadt, et le roy de Danemark, débarquant en Schaune, pourroit le joindre. L'on verra si l'on commencera icy les opérations ou en aidant l'électeur de Brandebourg ou bien en attaquant les provinces suédoises : il y a icy plus de 12 vaisseaux de guerre bientost en estat qui, à cause des glaces qu'il y a dans les ports de Suède, pourroient, avant la flotte suédoise, exécuter cette entreprise. J'ay informé de tout ce que j'ay sçu M. l'envoyé de Suède, qui en rendra compte au Roy son maistre. Les recrues se font facilement en Danemark, et le Roy de ce nom tire de grandes sommes de ses propres Estats et de ceux de Holstein. Il fait démolir les fortifications de Tonningen pour en retirer la garnison et prendre les canons; je crois bien que l'on rendra après la ville au duc de Gottorp, qui a fait un escrit dont l'on n'est pas satisfait icy : c'est une sorte de manifeste faisant voir qu'il a esté forcé dans ce qu'il a fait. Il devoit attendre à le faire qu'on eust esté assemblé à Nimègue. L'on escrit de Hambourg que le sieur Habeus a esté obligé de partir, le peuple voulant l'assassiner,

comme aussy qu'il y estoit arrivé un nommé du Cros qui est François, qui vient icy et en Suède, envoyé extraordinaire du roy d'Angleterre; c'est un moine défroqué et un insigne fripon; nous verrons, quand il sera icy, ce qu'il me dira, s'il me voit. M. de Ruvigny ne m'escrit rien de son envoy, cela eust pourtant esté bien nécessaire.

L'on dit qu'il y a des troupes du Danemark, de l'électeur de Brandebourg, de l'Empereur, de la maison de Lunébourg qui seront contre la Suède en Allemagne, et que l'armée de l'Empereur, de l'évesque d'Osnabruk, celles des cercles de l'Empire, des Hollandois et d'Espagne seront contre nous. Si l'Angleterre ne fait pas voir qu'elle veut prendre party, en cas que l'on ne veuille pas la paix, la guerre contre nous sera un peu trop grande.

Samedy matin arriva en cette cour une estonnante catastrophe et qui vous surprendra sans doute, c'est l'arrestation de M. le comte de Griffenfeld, que le roy de Danemark fist arrester par le lieutenant-général Awensdorf; il fut mené à la citadelle, et son beau-frère, qui estoit bourguemestre et colonel de la ville, à la Blan-Tour. L'on sçaura dans quelques jours plus amplement le sujet de leur détention; mais le roy de Danemark, que j'eus l'honneur de voir dimanche matin, me tesmoigna, aussy bien que M. le prince de Ploen, M. le comte d'Alfeld

et M. le grand maréchal, qui sont ceux qui font à présent tout, sous l'authorité du Roy leur maistre, que M. le comte de Griffenfeld couroit risque de la vie pour les raisons que ce prince avoit eues de le faire arrester. Par le premier ordinaire je pourray vous en escrire quelque chose de plus particulier, ce que vous sçaurez mesme peut-estre plus tost que par cette dépesche, qui ne va pas en droiture. Je crois que sa seule ambition et son avidité pour les biens, feront son grand crime. Je ne sçais pas si, dans cette conjoncture nouvelle, vous jugerez comme moy que je ne dois pas quitter ce lieu sans y laisser quelqu'un pour voir quel changement il y aura en cette cour après une telle détention. M. l'envoyé de Suède est du mesme advis, qu'il est important qu'on sçache en France et Suède, s'il est possible, l'estat des affaires en cette cour, si elles auront une autre face après l'arrestation du premier ministre, et s'il n'arrivera point quelque conjoncture à pouvoir rétablir la paix entre ces deux couronnes. Cependant, Monsieur, je me remets à vostre meilleur jugement, attendant ce que vous me ferez sçavoir sur la conduite que j'ay à tenir pour exécuter les ordres de Sa Majesté.

J'ay vu que M. de Guldenleu a escrit icy qu'il avoit 12 vaisseaux de guerre et 7 galères, et 9 000 hommes, dont l'on pouvoit faire estat pour agir; et M. le prince de Ploen croit que l'armée qu'il com-

mandera pour attaquer la Suède, sans compter la flotte, sera de 16 000 hommes effectifs. Je l'ay dit à Monsieur l'envoyé de Suède, comme j'ay fait cy-devant pour tout ce qui a esté à ma connoissance.

Je fus hier prendre congé de la Reine-mère et de la princesse royalle de Danemark, qui vont en Holstein, où la princesse de Saxe se doit rendre, ainsy que M. le duc d'Hanovre; je leur ay fait les excuses de Monsieur l'envoyé de Suède, qui n'a pu les voir à cause de son incommodité, ni avoir l'honneur de prendre congé d'elles. Vous jugez bien, Monsieur, que, si la rupture se fait pendant cette entrevue, cette princesse portera facilement son frère à faire tout ce qu'elle voudra, ce qui seroit une très-méchante affaire tant pour la Suède que pour nous; et si d'ailleurs nous faisons la rupture sans bruit et réputation, je tiens que la chose sera fort inutile, mais plutost désavantageuse à nostre party; et je crois que le mieux seroit encore une fois que je prétextasse de m'en aller sans rompre, mes affaires particulières m'appelant en France, et qu'on m'envoyast une lettre en cette conformité; c'est mon sentiment, que je vous prie, Monsieur, de ne pas trouver mauvais, et de laisser icy M. des Arcis.

Le sieur du Cros, dont je vous ay fait mention plus haut comme venant icy et en Suède de la part du roy d'Angleterre, eut hier audience du roy de Danemark, sa commission estant de sol-

liciter la liberté du commerce des lettres de Suède par cet Estat, et il a assez bien parlé sur cela. Nous verrons dans peu quelle response on luy donnera, dont je ne manqueray pas de vous donner advis.

DE M. DE POMPONNE A M. DE FEUQUIÈRES. *

A Saint-Germain, le 20 mars 1676.

Je responds à vostre lettre particulière, qui estoit jointe au journal du 19 du mois passé. Le Roy approuve cette manière d'escrire, et il est très-satisfait de tout ce que vous faittes et du compte que vous luy rendez. S. M. désire fort que le roy de Suède vous approche de luy, comme il paroist en avoir le dessein, principalement s'il va à l'armée; et S. M. tesmoigna qu'Elle croyoit qu'il luy seroit très-avantageux de suivre vos conseils pour la guerre : vous voyez par là qu'Elle a bonne opinion de vous en toutes choses. Elle a gardé vostre plan et vos mémoires sur Verdun.

Je ne doute point que le chevalier de Pas n'arrive au commandement d'un vaisseau. L'on vous aura mandé qu'il avoit esté légèrement blessé dans cette dernière occasion[1].

[1] Le 8 janvier, devant Messine. Cette bataille navale, qui avait commencé vers dix heures du matin, dura jusqu'à la nuit. Il y eut beaucoup de dommage pour les vaisseaux et une grande perte d'hommes de part et d'autre. « Les Français, qui, joints avec les Anglais, n'a« vaient pu battre les flottes d'Hollande, l'emportèrent seuls sur les

Puisque vous le voulez, ainsy qu'il me le paroist encore par la lettre que vous avez escritte à M. de Tourmont, il faudra parler de la vente de vostre gouvernement. Je vois touttefois que vostre fils aisné croit avoir de bonnes raisons pour vous prier de ne le pas faire; mais vous avez les vostres. Celle qui me toucheroit le plus, est qu'assurément vous n'en trouverez guères d'argent. Adieu, Monsieur.

DE M. DE TERLON A M. DE FEUQUIÈRES.

A Copenhague, le 24 mars 1676.

Dudepuis, Monsieur, avoir fermé mes trois pacquets, et M. l'envoyé n'estant pas encore party, j'ay reçu pour vostre cour des lettres suffisamment pour en faire un quatriesme. La valise ayant esté ouverte en présence du roy de Danemark, ce prince

« Hollandais et les Espagnols réunis (8 janvier 1676). Le duc de Vivonne, obligé de rester dans Messine pour contenir le peuple déjà « mécontent de ses défenseurs, laissa donner cette bataille par Du- « quesne, lieutenant général des armées navales, homme aussi singulier « que Ruyter, parvenu, comme lui, au commandement par son seul « mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et « plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans « celui d'un général; mais quiconque a le génie de son art et du com- « mandement, passe bien vite et sans effort du petit au grand. Du- « quesne se montra grand général de mer contre Ruyter. C'était l'être « que de remporter sur ce Hollandais un faible avantage. »

(VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.)

n'a pris que celles qu'il a voulu, c'est-à-dire, les siennes, et n'a pas touché aux miennes, dont j'ay bien de la joye, car vous jugez combien il auroit esté fâcheux qu'il eust trouvé sous mon adresse des lettres pour le roy de Suède, où l'on auroit vu ce que l'on écrivoit d'important à ce prince.

Vous verrez par ce que vous escrit M. Rousseau, les sentiments de sa cour, si la rupture se fait; il continue luy-mesme à me tesmoigner le danger qu'il y aura à la faire, et qu'il est bien mieux que je sorte d'icy en la manière que je vous ay dit, sans rupture; mais, Monsieur, nos raisonnements sont inutiles, si l'on n'y fait pas de reflexions; vous y ferez, Monsieur, celles que vous jugerez à propos, et j'auray toujours la satisfaction d'avoir escrit ce que je dois et ce que je juge du service et intérest commun.

La reine Christine [1] me recommande son paquet pour M. le comte de Vasa, que je vous prie de luy faire rendre. Adieu, Monsieur, je suis tout à vous.

[1] La reine Christine vivait toujours, retirée à Rome. Elle rappelait de temps à autre au gouvernement suédois son existence par des demandes d'argent et lui faisait craindre même son retour, prétextant, comme on l'a vu par la lettre de M. de Feuquières au Roi, du 5 mai 1674, que ses receveurs la payaient mal et qu'elle ne pouvait plus subsister qu'en consommant elle-même les denrées sur les domaines qu'elle avait conservés en Suède. Le gouvernement faisait ses efforts pour la satisfaire, afin d'éviter son retour, qu'il redoutait comme un grand danger, n'ignorant pas que cette princesse, qui avait dédaigné le trône pendant tout le temps qu'elle l'avait occupé, le regrettait depuis qu'elle en était descendue.

DE M. ROUSSEAU A M. DE FEUQUIÈRES.

A Hanovre, le 24 mars 1676.

J'ay reçu presque en mesme temps, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire les 4 et 11 de ce mois et j'ay envoyé aujourd'huy à M. le mareschal Horn celle qui estoit jointe à la dernière, pour luy. Je vais attendre avec impatience la résolution du roy de Suède sur la neutralité des princes de la maison de Brunswick et de Munster aux conditions que je vous avois mandées, et je tiendray, comme vous le souhaittez, l'affaire en estat jusque-là. Je vous diray seulement qu'on ne met plus M. l'évesque d'Osnabruk de ce nombre, depuis le nouveau traitté qu'il a conclu en Hollande pour agir seul du costé de la Moselle avec les troupes que les Espagnols et les Hollandois joindront aux siennes et qui feront ensemble une armée de 12 000 hommes. Vous sçaurez aussy, Monsieur, que, comme ces princes ne voudront pas donner prétexte aux autres alliés de se plaindre d'eux, ils ne traitteront pas avec le Roy et avec la Suède directement, mais avec M. d'Hanovre, et qu'il faudra ainsy que S. M. et cette couronne s'en fient à luy. Du reste, on suppose toujours Stade pris ou cédé, comme le reste du duché de Brême, jusques à la paix; et comme ces princes ne pourroient pas recevoir de

subsides du Roy, on a proposé d'augmenter ceux de M. d'Hanovre et de l'inviter à leur donner ses quartiers. Mais je vois, entre nous, peu de disposition en France à cette augmentation.

Si la Suède ne peut pas consentir à se priver jusques à la paix, du duché de Brême, et si elle veut demeurer toujours en liberté de travailler à recouvrer cette province, M. le duc d'Hanovre a proposé de convenir de cette mesme neutralité avec la France seule, sans parler de la Suède, et d'obliger ces princes à demeurer neutres et à n'envoyer point de troupes hors des cercles de la basse Saxe et de la Westphalie contre le Roy ni contre ses alliés, ce qui leur laisseroit la liberté d'agir dans le duché de Brême, qui est de la basse Saxe, et leur osteroit celle de faire passer des secours contre la Suède en Poméranie et en Danemark.

Cette couronne y trouveroit presque le mesme advantage, et, sans se priver dès à présent de Stade, elle conserveroit ainsy la liberté de pouvoir reprendre le duché de Brême. La seule difficulté est à l'égard de Wismar, qui est aussy du cercle de la basse Saxe, et il faudroit trouver quelque expédient pour obliger ces princes à n'y envoyer pas aussy de secours contre la Suède, si elle entreprenoit de le reprendre. Vous verrez, Monsieur, par tout ce détail que le but principal de M. d'Hanovre est d'esloigner la guerre de ces cercles et de se faire des associés

dans sa neutralité, pour estre plus en estat de la maintenir. C'est pour cette raison qu'il travaille depuis quelque temps à accorder M. le duc de Zell et M. de Munster, et, quoyque je luy aye tesmoigné que son entremise en cette occasion est contraire à sa neutralité, parce que de l'union de ces princes, à laquelle il s'emploie, dépend le siège de Stade, que ni l'un ni l'autre ne seroit en estat d'attaquer seul, le mesme dessein d'esloigner la guerre de son voisinage et d'empescher ces princes de se brouiller, et sur tout l'appuy de l'un et de l'autre qu'il se veut conserver pour maintenir ses quartiers, le font travailler, avec passion mesme, à cet accommodement. Il y a quelque temps que les troupes de M. le duc de Zell obligèrent celles de M. l'évesque de Munster de leur céder les quartiers de la comté de Lippe; cet évesque les luy redemande aujourd'huy, et comme il voit que M. le duc de Zell a besoin de ses troupes pour le siége de Stade, il se fait valoir et, il a rejetté fort loin l'offre de 200 000 escus en argent et des deux balliages de Wilshusen et de Tedinckhusen qu'on lui a faite pour sa part du duché de Brême. L'entremise de M. le duc d'Hanovre n'a pu les mettre d'accord à l'assemblée de Hildesheim, et leurs ministres se sont séparés depuis deux jours, sans avoir rien conclu; mais ils doivent se rassembler le 28 de ce mois à Hoye sur le Weser dans les Estats de M. le duc de

Zell. Le siége de Stade dépendra des mesures qui se prendront à cette nouvelle assemblée, et Dieu veuille seulement que le secours y arrive de Suède auparavant! Car il est croyable que d'une manière ou d'autre M. de Zell donnera satisfaction à M. de Munster, afin d'avoir ses troupes pour cette entreprise. M. de Brandebourg a fait proposer, depuis quelques jours, une entrevue à M. d'Hanovre, et ce prince s'en est excusé sur l'impossibilité de s'esloigner dans les conjonctures présentes; mais, comme il croit que, suivant les avis qu'il en a de plusieurs endroits, cet électeur ne luy demande cette entrevue que pour luy faire quelques ouvertures sur son accommodement avec la France et avec la Suède, il luy a fait dire que, s'il le désiroit, il lui enverroit une personne de confiance à qui il pourroit s'ouvrir comme à luy-mesme, craignant d'un autre costé que ce ne fust un artiffice pour l'accuser peut-estre à Vienne d'avoir voulu débaucher un des principaux alliés de l'Empereur. Je luy ay témoigné par ordre du Roy qu'en cette affaire comme en toute autre de cette nature, S. M. ne pouvoit rien faire sans la participation de la Suède, et je ne manqueray pas, Monsieur, de vous faire part des suites qu'elle aura.

L'on est toujours surpris icy que, depuis les changements qui y sont arrivés, le roy de Suède n'ait ni escrit ni rien fait dire à M. d'Hanovre, et ce prince me l'a encore témoigné depuis peu de jours. C'est, en

rité une négligence qui n'est pas soutenable, et il est estrange qu'on laisse icy sans lettres de créance, sans ordres et sans argent M. Arenten, qui y est présentement de la part de cette couronne. Cette conduite est capable de refroidir les meilleures intentions du monde, et vous rendrez sans doute, Monsieur, un grand service à la Suède, si vous pouvez la porter à ne pas négliger de la sorte ce prince, et à ne pas laisser ainsy ses ministres sans ordres et sans argent.

J'ay promis à M. Arenten de vous en escrire, et je vous demande particulièrement vos bons offices pour luy. L'envoyé de M. l'électeur de Saxe, qui estoit principalement venu icy pour connoistre les sentiments de M. d'Hanovre sur l'union qui se pourroit faire entre eux et M. de Bavière, est party depuis quelques jours, et ce prince l'a assuré qu'il a envoyé ordre à son ministre à Ratisbonne, d'en conférer avec ceux de ces électeurs. Cependant, quelques troupes de celuy de Saxe estant entrées dans la comté de Stolberg, qui est des quartiers de M. le duc de Hanovre, on a d'abord trouvé cette démarche bien contraire à cette union; mais elles se sont retirées depuis, et il y a ainsy lieu de se promettre que cet accident n'y apportera point d'obstacle. Si M. d'Hanovre doit quelque garantie au Danemark, ce n'est pas par aucun nouveau traité, en tout cas, on ne pourra pas dire que le Roy

rompe le premier avec cette couronne, puisque, en se déclarant contre elle, S. M. assistera seulement la Suède, avec laquelle le roy de Danemark a rompu le premier; mais à cause, surtout, du commerce et de la correspondance, je crois que la Suède devroit moins presser en France cette rupture, qui luy sera presque inutile, et qui fera sans doute un mauvais effet icy, quoique je ne croie pas pourtant qu'elle y fasse changer les sentiments dans lesquels on y est.

Je suis, avec tout le respect et la vérité que je dois, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE M. DE FEUQUIÈRES A LOUIS XIV.

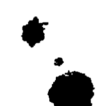
A Stockholm, le mercredi, 1er avril 1676.

Sire, j'ai reçu avant-hier la lettre du 6 mars dont il a plu à V. M. de m'honorer. Je continue, Sire, contre mon opinion, à écrire par Copenhague, parce que je vois dans une lettre de M. de Terlon qu'il fait des réflexions sur la disgrâce de Griffenfeld qui pourront retarder de quelques jours l'exécution des ordres de V. M. que je luy ay envoyés la semaine passée, laquelle vraisemblablement devoit rompre ce passage, et aussi qu'il m'apprend l'arrivée d'un envoyé auprès du roy d'Angleterre, pour demander la liberté entière des lettres de Suède durant l'assemblée de Nimègue.

Cette semaine, Sire, s'estoit passée jusques là

assez indifféremment. Hier au matin le roy de Suède m'a envoyé Linschuld pour sçavoir quel estat il pourroit faire de M. de Hanovre, en cas que son armée d'Allemagne fust de 20 000 hommes. J'ai respondu que, selon toutes mes connoissances, M. de Hanovre fera tout ce qu'on peut désirer de lui, encore que l'éloignement et la foiblesse de ses amis l'obligent présentement à dissimuler.

Linschuld m'a dit aussi que la flotte sera en estat de sortir à la mi-avril (vieux style), forte de 41 vaisseaux capitaux et de dix ou douze autres de 20 à 30 pièces de canons, et que, si elle se trouve supérieure, le Roy son maître est en résolution de passer dans le pays de ses ennemis, d'un ou d'autre costé.



Après cela, Sire, il m'a dit, moitié de la part du Roy son maistre, moitié de la sienne, que je ne me misse point du tout en peine des divisions qui paroissent dans cette cour; que rien ne l'empeschera de commander ce qu'il trouvera à propos, et de se faire obéir par qui que ce soit, et que néantmoins, pour plus grande précaution, il les feroit cesser bientost, et en osteroit une occasion considérable en mettant le Grand Amiral en estat de commander, s'il vouloit, la flotte. Ce discours paroissoit une suite de plusieurs que nous avons tenus ensemble sur ce mesme sujet des divisions; mais, Sire, selon ce que j'en puis juger par le temps de l'arrivée des dernières lettres de France, je crois plustost que

c'est un bon effet de ce que possible V. M. a jugé à propos de faire connoistre à Bielke et à Bonde, car je sçais qu'ils ont écrit icy qu'on est fort scandalisé en France des divisions de Suède. Et en vérité, Sire, quoy que dise et prétende le roy de Suède avec toute son autorité, il ne sçauroit empescher qu'elles n'occupent les esprits et que son service ne s'en ressente beaucoup, estant impossible qu'il puisse employer personne qui n'y soit engagé de quelque costé.

Je dis, Sire, audit Linschuld ce que V. M. m'a fait l'honneur de me commander touchant l'advis qu'Elle a eu par Hanovre des bons sentiments de l'électeur de Brandebourg, ce qui fait un double effet avantageux, en marquant la régularité de V. M. envers le roy de Suède et en l'assurant du costé de Hanovre, qui est une chose bien importante dans la conjoncture.

La conversation ne se passa pas sans que Linschuld parlast aussi du grand besoin que le Roy son maistre a d'une assistance de V. M., mais ce fut avec beaucoup de modération, blasmant fort ceux qui la pensent exiger comme un devoir, ou qui usent de termes capables de faire douter de la fermeté et générosité de ce prince.

Le soir, Sire, je vis le Chancelier; je le trouvai de meilleure humeur que l'autre fois. Je lui communiquai, de la part de V. M., le même advis qu'à Linschuld touchant l'électeur de Brandebourg; il le

prétend bien faire valoir. Il n'est rien venu de ce costé-là par le duc de Curlande, mais il semble que le Chancelier ait quelqu'autre voie. Nous parlasmes aussi des Hollandois, qu'il avoit toujours espéré de pouvoir détacher; présentement il ne l'espère plus et dit que, s'ils entrent trop forts dans la mer Baltique, il est d'advis que le Roy son maistre rompe le traité de commerce et commence par se saisir des vaisseaux marchands. Il y auroit quelque chose dans cette action qui ne seroit pas du génie de V. M., mais, comme aussi elle ne laisseroit pas d'estre utile à son service, je n'y ai donné ni approbation ni exclusion. Je suivrai, Sire, très-exactement l'instruction de V. M. sur ces deux sujets de Brandebourg et Hollande, quand l'occasion s'en présentera.

Le refrain du Chancelier fut, comme celui de Linschuld, du besoin que le Roy son maistre avoit d'argent présentement; mais il me parla un peu plus instamment que n'avoit fait l'autre. Je n'importunerai pas V. M. par un trop long narré de ce qui a esté dit sur cette matière dans ces deux conversations que j'ai eues, parce que ce ne sont plus que des lieux très-communs.

J'ai remarqué que Linschuld ne m'a pas nommé une seule fois le Chancelier, et que le Chancelier ne sçavoit pas que Linschuld me dust voir. Le Chancelier parle comme un homme qui ne respire

que la retraitte; et, pour me le persuader mieux, il adjousta qu'il sçavoit bien que cette opinion ne lui seroit pas advantageuse auprès de V. M., mais qu'il ne pouvoit pas dissimuler une vérité et nécessité si apparentes. Il m'a dit de rechef qu'il eust esté d'advis de différer la déclaration de V. M. contre Danemark, et de ne pas rejetter si absolument qu'on a fait la proposition d'Hanovre touchant Stade, mais qu'il n'a pas jugé à propos d'insister sur l'un ni sur l'autre, et qu'il me conseilloit d'en user de mesme, parce qu'autrement ce seroit me commettre inutilement. Il fait des réflexions sur la disgrace de Griffenfeld, que je crains qui ne le rendent encore plus retenu et timide qu'auparavant, tant les raisonnemens qui favorisent sa retraite sont puissants sur lui.

Aujourd'hui, Sire, j'ai prié Linschuld par un billet de sçavoir du Roy son maistre de quelle manière il désire que j'escrive à Hanovre. Je faisois cela, Sire, pour ne me pas tromper moi-mesme et pour engager davantage l'affaire. Linschuld m'est venu trouver quelque temps après, et m'a prié de trois choses de la part de ce prince : la première, de faire sçavoir à Hanovre le bon estat et la résolution où il est d'entrer en personne avec 20 000 hommes dans le pays ennemi, et que l'effet de cette résolution dépend de la response qu'il fera. Et afin que je ne pusse pas en douter moy-mesme, Linschuld a adjousté que la difficulté n'est plus que sur le

costé, ou en Allemagne ou dans les isles de Danemark, mais qu'assurément le roy de Suède entrera en personne en l'un ou en l'autre, à moins qu'il n'arrive un grand malheur à la flotte. La deuxième chose, Sire, c'est que le roy de Suède désire sçavoir si, lorsqu'il sera entré en personne dans le pays ennemi, V. M. aura la bonté de l'assister d'une somme d'argent qui ne soit pas comptée sur le subside, parce qu'il dit que tout son fond est destiné et quasi déjà employé, et qu'avec un peu d'argent il attirera à son service beaucoup de gens qui ne demandent pas mieux, au lieu que sans argent il ne pourra pas faire le moindre siège et fera une triste figure. Et la troisième, que les deux premières soient secrètes, parce qu'il veut surprendre les ennemis et ses propres sujets, à qui sa sortie du royaume ne sera pas agreable, et que ce lui sera une confusion extresme si on découvre qu'il ait fait inutilement une prière à V. M., en ayant déjà un insupportable des reproches qu'on peut légitimement faire des grandes sommes qui ont esté cy-devant si mal employées, encore que je sçache bien que, vu sa grande jeunesse et inexpérience, on ne pouvoit pas alors s'en prendre à luy : il reconnoist au surplus qu'il n'a aucun droit de rien prétendre que par l'amitié de V. M. qui peut pourtant juger combien il importe à la cause commune qu'il réussisse bien dans sa première entreprise. Il désire,

pour mieux garder le secret de ces deux affaires, que je ne les confie jamais à aucun truchement, et que je n'en parle qu'à Linschuld seul.

Certainement, Sire, on ne peut pas mieux parler, ce me semble, pour toucher V. M. que cet homme n'a fait. Et selon que je connois le maistre et l'application qu'il donne à ses affaires, je suis persuadé que V. M. le peut obliger très-sensiblement en cette occasion et qu'il est pour s'en ressouvenir toute sa vie. Il n'y a pas trois jours qu'il parloit avec tendresse du présent de chevaux que V. M. luy a fait, il y a trois ans, disant que c'estoit la plus grande joye qu'il avoit eue de sa vie.

Je l'ai vu, Sire, ce matin, et, selon que j'en estois convenu avec Linschuld, je ne lui ai dit autre chose sinon que ledit Linschuld m'avoit parlé de sa part. Le reste de la conversation a esté de choses indifférentes. Il a dit, en parlant de la disgrâce de Griffenfeld, qu'il l'avoit toujours cru un bon serviteur, mais que, puisqu'il a esté ainsi traitté, il falloit assurément que son maistre eust reconnu en lui quelque crime bien atroce; ce que je marque à V. M. pour lui faire connoistre qu'il parle toujours judicieusement.

On est icy fort assuré à cette heure du costé des Moscovites, qui est un grand point, parce qu'on pourra tirer de Livonie près de 4 000 hommes. On attend un envoyé qui vient donner part de la mort du Czar[1].

[1] Alexis Michailowitz, père de Pierre le Grand.

DU MÊME A M. ROUSSEAU.

A Stockholm, le 1er avril 1676.

Je vous ai mandé, Monsieur, que le roy de Suède est dans l'espérance, voire assurance, de sauver Stade et de recouvrer ses pertes, sans se servir de l'expédient qui lui a esté proposé. Et il me semble que vous convenez que cette place est présentement en assez bon estat. Ce que je vous puis dire de plus sur la parole de ce prince, c'est de vous prier de sçavoir de M. de Hanovre ce qu'il voudroit faire en faveur d'un ami qui l'iroit trouver en personne avec 8 000 chevaux et 19 000 hommes de pied, très-résolu à bien faire. De la response que vous me ferez dépendront beaucoup de choses. Les hommes sont bien comptés. La flotte, pour les passer, est toute preste, n'attendant que la saison. Faites-moi response au plus tost, je vous supplie, et un très-grand secret tant du nombre des forces que de la résolution, car il s'agit icy de surprendre les ennemis et un peu les sujets qui ne s'accorderont pas volontiers à voir sortir la personne du prince. Enfin le secret y est absolument nécessaire. Je ne vous écris que ce peu de mots, qui vaut beaucoup, et je vous en demande encore moins pour response, mais bien chiffrés. Ne jugez plus de la Suède par ce que vous avez vu du passé

DE M. DE TERLON A M. DE FEUQUIÈRES.

A Copenhague, le 8 avril 1676.

Je me dispose à exécuter à présent les ordres du Roy pour ma retraitte : j'iray à Hambourg où je solliciteray des passeports pour m'en aller en France. Cependant je suis bien embarassé, ne recevant ni lettres ni gratiffication du Roy pour m'aider à sortir d'icy avec honneur.

Il n'y a rien de nouveau icy, si ce n'est que l'on continue à s'y mettre sur le bon pied. Vous pouvez bien croire, Monsieur, que ce me seroit une joye bien douce qu'il me fust permis de vous embrasser, avant de quitter le nord; mais difficilement cela se pourra-t-il faire; je vous escriray cependant pour avoir celle de prendre congé de vous et vous assurer, Monsieur, qu'en quelque lieu que je puisse estre, vous y aurez toujours un véritable serviteur en moy. N'estant utile à rien icy, je suis bien aise de la permission que Sa Majesté me donne de m'en aller en France pour mes affaires particulières, après luy avoir rendu compte de la conduite que j'ay tenue dans les employs dont Elle m'a honoré; mais je serois aussy bien aise qu'Elle m'eust donné le moyen de m'en retirer avec honneur, en ne faisant tort à personne. J'oubliois de vous dire qu'il y a 9 vaisseaux de guerre à la rade pour faire voile, et

attendant que le vent, et que l'on y embarqua l'infanterie; l'on croit que c'est pour aller à l'isle de Rugen. Tant que je seray icy, je continueray à vous donner advis de ce que je sçauray. Adressez-moy directement vos lettres chez M. le résident d'Angleterre et les mettez dans le paquet de celuy qui est à Stockholm. Je suis toujours, Monsieur, avec l'estime qui vous est connue, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

—

DE M. DE FEUQUIÈRES A M. DE TERLON.

A Stockholm, le 15 avril 1676.

Vostre lettre, Monsieur, du 1er de ce mois m'[illegible]a appris l'adventure de ma dépesche du 25 du passé. Je m'attendois bien, ayant sçu la disgrâce de M. de Griffenfeld, que la première enveloppe qui s'adressoit à lui seroit ouverte, mais non pas toutes les autres; et l'excuse qu'on vous en a donnée a grand besoin, ce me semble, pour estre satisfaisante, d'estre accompagnée d'une bonne lettre du roy de Danemark au Roy; encore faudra-t-il qu'elle contienne de grands sujets de plaintes contre vous et contre moi. Nous verrons ce qui en sera. Cependant, Monsieur, je vois avec plaisir que vous ne pouviez pas mieux soustenir le caractère, et surtout que vous avez très-dignement répondu à la demande si extraordinaire qu'on vous a faite de vos chiffres

De ma part, je ne crois pas avoir failli, puisque, après la convention que vous aviez faite, je ne pouvois adresser mes paquets qu'à M. le Grand Amiral ou à M. de Griffenfeld, et c'est ce que j'ai fait religieusement tantost à l'un, tantost à l'autre. J'ai de plus la satisfaction que le roy de Danemark n'aura rien trouvé de blasmable dans mon raisonnement touchant la déclaration que le roy de Suède a demandée au Roy contre lui, et qu'il en auroit assurément esté de mesme de toute ma dépesche, s'il l'avoit pu lire, car il entend parfaitement raison. Les engagements de S. M. ne lui sont pas inconnus; et il ne s'attend pas sans doute qu'on fasse à Stockholm des projets et des desseins pour le bien de son service. C'est, Monsieur, ce que je vous puis dire sur le principal de cette adventure. Il reste un petit accessoire qui ne mériteroit pas autrement d'en parler : c'est pour mes lettres particulières que Messieurs du conseil de Danemark n'ont pas eu soin de refermer et de remettre chacune dans son enveloppe. Véritablement je ne crains pas qu'ils sçachent mes affaires, mais cette confusion me pourra faire de la peine, et, entre nous, elle n'est pas de la courtoisie que des ministres peuvent pratiquer les uns envers les autres. Comme je les honore tous beaucoup, j'en suis fasché pour l'amour d'eux.

Je n'avois pas entièrement chiffré les raisons pour et contre la déclaration, ni tout ce que je vous

écrivois, parce que c'estoient choses publiques, et qu'il n'y a pas d'inconvénient qu'on connoisse l'humanité du Roy, qui diffère toujours les ruptures aussi longtemps que la justice et ses alliances le lui peuvent permettre. Mais j'avois bien chiffré tout ce qui pouvoit donner connoissance du contenu de l'ordre de S. M. du 7 février, que je vous envoyois. Aussi avez-vous vu qu'on n'a pas tiré en Danemark grande lumière de la lecture de ma dépesche. On s'en est mesme trouvé plus embarrassé, ce me semble. Et vous, Monsieur, de vostre costé vous avez conservé le loisir et la liberté de faire avec dignité ce que vous aurez trouvé à propos; ce qui estoit de mon dessein.

Ce que dessus ne requiert pas de secret; mais je pense devoir bien chiffrer ce qui suit. Je ne vous ai, Monsieur, envoyé l'ordre du Roy dont vous m'accusez la réception, qu'après avoir bien reconnu que l'affaire estoit réduite icy aux termes que Sa Majesté m'avoit prescrits pour cela. Depuis encore, ayant pensé comme vous que la disgrâce de Griffenfeld pouvoit apporter quelque changement, j'ai fait une seconde tentative auprès du roy de Suède, et je l'ai trouvé plus affermi qu'auparavant dans la résolution de la rupture, comme aussi tous ceux de son conseil, dont quelques-uns avoient été jusques-là d'advis contraire; de sorte, Monsieur, que la temporisation que vous apporteriez dorénavant seroit assu-

rément très-désagréable à cette c[illegible]aroist aussi qu'on le désire en Danemark, c[illegible]st pas apparemment pour l'advantage de la Suède ; et, s'il en arrive inconvénient, elle se plaindroit de vous, et il ne vous serviroit guères d'avoir eu de bonnes raisons, puisqu'elle sçait que le Roy les a toutes soumises à son choix. Ne craignez point, s'il vous plaist, de rendre le Roy agresseur ; le roy de Danemark l'est desjà ; et prenez garde plustost qu'il n'affecte cette qualité, et que l'envie qu'il a que vous différiez la déclaration, ne soit affin de vous prévenir, ou affin de tirer cependant quelque advantage de ses alliés, à quoi vous ne devez pas contribuer. Il est vrai qu'il eust esté bon que le Roy demeurast en estat de pouvoir ménager un accommodement entre les deux couronnes, mais personne n'en a d'envie ; et quand elle viendra, on ne manquera pas d'expédiens. Enfin, Monsieur, tout a esté débattu, et vous n'avez point, ce me semble, de sujet de différer, si vous ne le trouvez dans un ordre postérieur du Roy ou dans quelque accident nouveau et tout à fait imprévu. Je vous dis tout cela, Monsieur, comme vostre serviteur, et je ne doute point que vous ne me fassiez l'honneur et la justice de le croire.

Tout se met icy en bon estat ; s'il en est de mesme en Danemark, la guerre sera forte. Ces deux royaumes se peuvent attaquer de tant de costés qu'il est impossible de prévoir leurs desseins. Ce que j'en puis

deviner est [illegible] qui sera le plus fort sur mer, aura beau [illegible] vantage sur l'autre.

P. S. Je vous escris, Monsieur, au hasard, ne sçachant pas si les lettres passeront à vous, puisqu'elles ne viennent point à moi depuis deux ordinaires, que je suis bien assuré qu'il n'aura pas tenu à vous. Si la princesse de Danemark a de bons sentiments, comme vous dites, on lui rend bien le change; on a grand tort, en vérité, de nous empescher de danser aux noces. Je suis, Monsieur, tout à vous.

DU MÊME A LOUIS XIV.

A Stockholm, le 15 avril 1676.

Sire, les plus grands vaisseaux sont sortis de l'admirauté et prêts à faire voile. La pluspart des matelots et soldats sont arrivés, et on ne perd point de temps à travailler au reste. La mer est ouverte, et je ne vois plus de longueurs à craindre que dans des provisions qu'il faut encore acheter, et cela faute d'argent.

M. Rousseau m'a fait part d'une nouvelle pensée du duc d'Hanovre; je l'ai communiquée icy, mais je n'en ai point encore de réponse. J'essayerai de l'avoir avant que M. du Cros ne parte, parce que j'escrirai amplement et secrètement par lui.

Vostre Majesté aura sçu par M. de Terlon ce que mondit sieur du Cros a fait à la cour de Danemark. Il n'a encore vu icy que le Chancelier, et n'a pas



sa response. Il a fait en venant icy plusieurs choses qui me paroissent bonnes pour vostre service, dont je ne parle point, parce que V. M. les doit mieux sçavoir d'ailleurs, aussi bien que le principal sujet de son voyage. Je trouve, Sire, quant à moi, qu'il a du bon sens et de l'honnesteté, et j'espère l'employer utilement, selon qu'il s'y est offert avec beaucoup d'affection. Il a commencé par rendre un tesmoignage très-advantageux des soins que M. de Ruvigny prend, par ordre de V. M., des affaires de Suède, ce qui contente fort icy; et on m'a tesmoigné sur ce sujet qu'on appréhende son changement dans l'emploi d'Angleterre. Du reste, Sire, le voyage de M. du Cros est la première douceur que l'on ait reçue icy du costé d'Angleterre, et jusques-là je voyois une grande aversion qui s'alloit engendrer entre les deux nations.

On avoit cru que les Hollandois avoient ratifié le traité de commerce, mais maintenant cela est incertain, et je ne sçaurois dire si cela seroit agréable icy, car on en parle diversement.

J'ai esté, Sire, adverti sous main que l'électeur de Brandebourg a fait une proposition. J'y aura l'œil. Il y a plusieurs affaires qui, en un autre temps, mériteroient grande réflexion; mais je crois que, pour le présent, il n'y a rien de véritablement important et nécessaire que le bon succès de la flotte, d'où tout le reste dépendra, ce me semble; et c'est

à quoi aussi je m'applique le plus en le remonstrant souvent au roy de Suède et excédant quelquefois la portée de mon caractère pour exciter un chacun.

Dieu veuille, Sire, que cette lettre puisse passer promptement, qu'elle trouve V. M. en estat de faire quelque chose pour l'amitié particulière du roy de Suède, et que je le puisse sçavoir bientost! Car j'espère que j'en ferois un bon usage. Du moins, Sire, je m'attends que cela détermineroit le passage de la personne de ce prince. Pour ce qui est, Sire, de la pluspart des autres affaires qui se peuvent présenter entre cy et là, je pense que j'en trouverai des instructions suffisantes dans les ordres précédents de V. M.

Le roy de Suède n'a pas encore pris jour pour partir. J'insiste fort à ce qu'il voie partir sa flotte auparavant; il ira à Venersbourg; et moi, Sire, je couperai pour l'aller attendre au pays de Schaune ou à Gottembourg, où je recevrai plus facilement l'honneur des commandements de V. M., et ses nouvelles, qui sont bien plus désirables en cette saison qu'en une autre. Je prie Dieu qu'il la conserve tousjours.

DU MÊME A M. DE POMPONNE.

A Stockholm, le 15 avril 1676.

Je vous escris, Monsieur, par une voie secrette où il faut éviter le grand volume, qui est imitée de M. Bonde, laquelle a bien réussi jusques icy. M. du

Cros, qui s'en charge, fera avertir Madame Bidal de vous adresser le paquet.

Je n'ai plus de nouvelles de M. de Vitry et ai grande difficulté à lui faire sçavoir des miennes. J'apprends que Konigsmark demande sagement d'estre déchargé du principal ou de partie de son commandement. On incline assez à envoyer Helmfeld en ce pays-là, mais il n'y a encore rien de résolu.

Si, Monsieur, nous passons en Allemagne, à quoi vous jugez bien qu'il ne tiendra pas à moi, ne sera-t-il pas bon que j'aie des lettres de créance pour les princes? car il me semble qu'il y aura des ajustements à faire avec eux. En ce cas, il n'y auroit pas de temps à perdre pour m'en envoyer plusieurs. Au pis aller, ce ne sera que la façon de perdue.

J'y réglerai ma dépense sur mes moyens, affin de ne pas demeurer en chemin, me fondant plus sur mon caractère que sur le faste. S. M. jugera ce qui est en cela de la gloire de son nom, et y donnera l'ordre qu'il lui plaira.

La malhonnesteté de l'ouverture de mes lettres en Danemark mettra une confusion embarrassante dans mes affaires, à laquelle je ne sçaurois remédier de longtemps. Madame de Pomponne, à qui je crois que M. de Terlon les aura toutes envoyées, ne pourra pas seulement juger à qui elles s'adressent. Je me recommande à ses bonnes grâces et aux vostres.

DE M. DE TERLON A M. DE FEUQUIÈRES.

A Copenhague, le 22 avril 1676.

Je vous escris, Monsieur, ces lignes pour vous dire que j'ay pris icy mon congé suivant les ordres du Roy qui m'ont rappelé de cette cour. J'espère que cette lettre vous sera rendue sûrement. Si vous avez reçu ma précédente, vous aurez vu le départ de treize ou quatorze vaisseaux de guerre qui ont dessein d'empescher le transport du secours que la Suède pourroit envoyer en Poméranie et de tascher aussy de faire une descente dans quelque isle, pour incommoder le pays et sçavoir par là l'estat de la Suède. Un vaisseau suédois qu'on a pris dit qu'on a rasé plusieurs places pour renforcer d'autant plus l'armée. L'on débite icy que les troupes danoises en Norwége sont entrées à dix lieues dans le pays suédois, ont surpris un fort, battu quelque cavalerie, et qu'en se retirant elles ont bruslé ledit fort.

L'on fait estat de commencer icy la campagne contre la Suède soudain que la flotte d'Hollande et Tromp, qui la doit commander, seront icy. Je puis vous dire qu'ils se flattent fort en Danemark de réussir dans la conqueste de Schaune, ayant bonne opinion de leurs troupes et très-mauvaise de celles de leurs ennemis. Vous jugez, Monsieur, que je sçay fort bien ce qui en est; mais je dois toujours

vous escrire les sentiments que l'on a icy. Je veux espérer que nostre allié fera voir qu'on se trompe dans le dessein qu'on a contre luy. L'on parle du siége de Stade, mais l'on m'escrit en mesme temps que la garnison est bien forte. L'on parle aussy que Brandebourg doit faire quelque attaque en Poméranie et que l'escadre danoise qui est en mer, favorisera son dessein vers l'isle de Rugen. L'on veut aussy que Philisbourg soit assiégé, mais j'ay reçu un billet qui me marque que M. de Luxembourg et M. de Rochefort y avoient surpris et battu les Impériaux; je ne sçais pas bien tout à fait si la chose est véritable, mais, par la propre déclaration des ennemis et mesme dans les gazettes, on voit que cette place a esté secourue ; quand je seray à Hambourg, je sçauray plus particulièrement ces choses, espérant de partir la semaine prochaine pour y aller.

Il seroit bon, Monsieur, que vous voulussiez avoir la bonté de vous charger pour moy de ce qui m'est dû en Suède et de m'en envoyer une lettre de change à Hambourg ou à Paris, afin de m'aider à payer ce que je dois, pouvant vous dire que la manière dont je quitte icy est tout à fait contre mes intérests, et m'y trouvant tout à fait endetté ; mais, avec ma vaisselle, quelques meubles et le secours des personnes qui ont cautionné pour moy, j'ay fait en sorte que j'en sortiray avec honneur. Je ne sçay si le Roy

me donnera quelque extraordinaire pour pouvoir m'acquitter.

Ce que je puis vous dire, Monsieur, d'essentiel, c'est qu'il y en a icy qui seroient bien aises de voir la rupture avec la France. Ce n'est pas le sentiment du Roy de Danemark, mais bien celuy de quelqu'un de ses ministres. Je ne vois pas non plus que l'intérest du Roy soit de rompre ouvertement, de peur d'engager le Danemark à entrer dans des liaisons qu'il n'a pas jusqu'icy avec la maison d'Austriche; car le mal que nous pouvons faire par une rupture à cet Estat ne sera jamais aussy considérable que les engagements qu'il pourroit prendre nous seroient préjudiciables, s'il arrivoit quelque accident à nos armées et mesme dans la négociation de la paix, où je suis persuadé que le Danemark n'a pas beaucoup d'inclination à appuyer les intérests de l'Espagne. C'est à Sa Majesté à voir ce qui est du sien, n'y allant seulement que de la gloire de la Suède de faire rompre la France contre le Danemark. Vous avez vu, Monsieur, les raisons que je vous ay dites sur ce chapitre, et les vostres que j'ay reçues y ont esté assez conformes; mais, comme il est glorieux et honneste au Roy de faire toutes choses pour ses alliés, il est plus honteux à eux de ne faire pas ce qu'ils doivent, qui est mesme de leur intérest.

Vous aurez sçu sans doute que le duc de Neubourg a pris le party de nos ennemis. Mais le Roy

a cet avantage qu'il est en estat de soutenir seul le fort de cette guerre et de voir avec mépris l'infidélité de ses amis. Quand je seray à Hambourg, je feray ce qui dépendra de moy pour le service de la Suède, et, comme je suis assuré que cette lettre vous sera rendue, outre tous les avis exacts que je vous ay donnés par mes précédentes, je vous diray qu'on prétend avoir icy, avec les Hollandois, une flotte de 60 vaisseaux de guerre, le roy de Danemark ayant fait lever 3 000 matelots en Hollande, qui viendront avec l'escadre hollandoise, et un corps de 20 000 hommes effectifs, sans compter ce qu'on laissera dans le pays.

Le 19 de ce mois, je vous escrivis, Monsieur, une lettre ouverte pour vous prier de m'envoyer un passeport du roy de Suède pour une galiotte que le roy de Danemark me donne et qui est destinée à porter en France la plus grande partie de mes gens.

Je vous conjure, Monsieur, de me continuer l'honneur de vos bonnes grâces et de me croire très-parfaitement vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE M. DE FEUQUIÈRES A LOUIS XIV.

A Stockholm, le 26 avril 1676.

Sire, le roy de Suède fit, il y a trois jours, la revue de 3 000 soldats qui doivent s'embarquer. Il les appeloit tous nom par nom, et choisissoit ceux

qu'on offroit en la place de ceux qui demandoient congé. Ce sont gens bien faits, bien équippés et qui paroissent fort délibérés.

Il a bruslé à la rade de l'admirauté un vaisseau de 50 pièces de canons, nommé *Westerwik,* qui estoit chargé de toutes les munitions. Les poudres ont tué ou blessé plus de 40 spectateurs. Depuis cela encore, le feu à consumé la corderie, où il y avoit quantité de chanvre; et si, par bonheur, les vaisseaux n'avoient pas esté garnis, comme le magasin des voiles et cordages estoit là, cet accident estoit capable de rendre la flotte inutile. On soupçonne trahison, et le peuple crie contre les sorciers, dont il est icy un bruit estrange.

Je ne sçais, Sire, si je dois rapporter à V. M. de semblables choses. A tout hasard, M. de Pomponne n'aura qu'à passer cet article. Il y a, Sire, en cette ville les parents de plus de 500 enfants de douze ans, et au-dessous, qui demandent justice contre les sorciers et sorcières qui les mènent au sabbat. Ces petits enfants accusent les mêmes personnes et les figurent, quelques-uns sans les avoir jamais vues, à ce qu'on dit. Outre ce qui se passe en ce pays-là, dont ils parlent de la mesme façon, on dit aussi qu'estant séparés et bien éveillés, ils se prennent tous à rire et à pleurer des mesmes objets qu'ils voient en imagination. Leur emportement n'est qu'une illusion, car le corps demeure

toujours; mais ils sont surpris tout d'un coup d'un si profond assoupissement, qu'il est impossible de les réveiller qu'avec de l'esprit de souffre, ou en leur bouchant le nez. J'ai vu quelquefois cette petite comédie, que j'ai trouvée au moins fort bien jouée. Ce qu'il y a de plus particulier à ce sabbat, de quoi je n'avois jamais entendu parler, ce sont des anges blancs qui deffendent les enfants contre les tentations du diable, et qui leur apprennent leurs prières, que quelques-uns disent à rebours de quelque façon qu'on veuille. Depuis quatre ou cinq jours, ils donnent avis qu'il doit brusler trois vaisseaux, le chasteau, et, finalement, la pluspart de la ville, ce qui met tout le monde en allarme, et il y a 10 000 hommes en garde toutes les nuits. Il y a des gens qui assurent avoir vu, la nuit, des feux en l'air, qui venoient, contre le vent, s'attacher à la flotte. Le peuple, cependant, qui est persuadé que les enfants souffriront toujours jusqu'à ce que les sorciers soient morts, demande qu'on en brusle quelques-uns qui sont accusés, et crie : « Leur sang soit sur nous et sur nos enfants! » ce qui embarrasse fort les juges, parce qu'ils ne trouvent rien de convainquant ni de justifiant, et on croit, avec cela, qu'il en faudra expédier quelqu'un pour faire cesser le bruit. Il ne faut pas oublier la voiture sur laquelle les enfants vont au sabbat; c'est quelquefois un homme : ils se mettent, à ce qu'ils disent, vingt ou trente

dessus, et le matin, cet homme, sur lequel ils prétendent avoir monté, se trouve aussi fatigué que si cela était vrai. Si c'est sur un animal qu'ils montent, il est toujours sur le dos, et la queue va devant. J'ai pris un de ces petits garçons chez moi, que j'ai fait habiller de mes livrées; il a esté plusieurs nuits sans aller au sabbat; à la fin, la sorcière l'est venue prendre; on ne l'y a pas voulu recevoir : le diable lui a fait dire qu'il ne vouloit plus de lui, puisqu'il estoit à l'ambassadeur de France, de sorte qu'il n'ira plus; et je crois que chacun voudra avoir mes livrées.

Cet article, Sire, est bien bagatelle; mais je puis assurer V. M. qu'il n'y a point d'affaire en Suède qui se traite aussi sérieusement et qui occupe autant les esprits.

Je suis, Sire, de V. M., le très-humble, très-obéissant et très-fidelle sujet.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

